wants pp. 289- end of Vol.

(N°. 9.) 1er. Vendémiaire an VII.

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

Par A. L. MILLIN.

BRITISH MUSEUM NATURAL HISTORY

AVIS DES ÉDITEURS.

Le prix de ce Journal est fixé :

à 9 francs pour trois mois,
18 francs pour six mois,
36 francs pour un an,

tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port.

On peut s'adresser au Bureau du Journal pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'Etranger, et pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

Ce Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les citoyens DAUBENTON, DOLOMIEU, DESGENETTES, SILVESTRE DE SACY, FOURCROY, HALLÉ, HERMANN, SCHWEIGHÆUSER, LACÉPÈDE, LANGLÈS, LALANDE, LAGRANGE, LEBRUN, MARRON, MENTELLE, BARBIER-DUBOCAGE, MORELLET, NOEL, OBERLIN, CHARDON-LA-ROCHETTE, CAILLARD, SAINT-LÉGER, VAN-MONS, TRAULLÉ, LÉVEILLÉ, COUSIN, CUVIER,

Geoffroy, Ventenat, Cavanilles, Usteri, Boettiger, Visconti, etc. etc. ont fourni des Mémoires, contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux: on s'attache sur-tout à en donner une analyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences: on choisit sur-tout ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant; une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte; enfin, les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes *in*-8°. par an, de 600 pages chacun. Il paroît le premier de chaque mois. La livraison est divisée en deux numéros, de chacun 9 feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement à Paris, au Bureau du Magasin Encyclopédique, chez le C. Fuchs, Libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

A Amsterdam, { chez la veuve Changuion et d'Hengst. / chez Van-Gulik.
A Bruxelles, chez Lemaire.
A Florence, chez Molini.
A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer.
A Genève, { chez Manget. / chez Paschoud.
A Hambourg, chez Hoffmann.
A Leipsic, chez Wolf.
A Leyde, chez les frères Murray.
A Londres, chez de Boffe, *gerard Street.*
A Strasbourg, chez Levrault.
A Vienne, chez Degen.
A Wesel, chez Geisler, Directeur des Postes.

Il faut affranchir les lettres.

MAGASIN
ENCYCLOPÉDIQUE.

IV. ANNÉE.

TOME TROISIÈME.

S. 1000.

MAGASIN

ENCYCLOPEDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

PAR A. L. MILLIN,

Conservateur du Muséum des Antiques à la Bibliothèque nationale, Professeur d'Histoire et d'Antiquités ; des Sociétés d'Histoire naturelle et philomathique de Paris, d'Emulation de Rouen, de Boulogne et d'Abbeville; de l'Académie des Curieux de la Nature à Erlang ; de l'Académie de Dublin, de la Société Linnéene de Londres, de celles de Médecine de Bruxelles, des Sciences physiques de Zurich, d'Histoire naturelle d'Iena.

IV. ANNÉE.

TOME TROISIÈME.

A PARIS,

Chez FUCHS, Libraire, rue des Mathurins, maison de Cluny, n°. 334.

AN VII. — 1798.

BRITISH MUSEUM

MAGASIN
ENCYCLOPÉDIQUE,
OU
JOURNAL DES SCIENCES,
DES LETTRES ET DES ARTS,

PAR A. L. MILLIN,

TOME TROISIÈME.

A PARIS,

Chez Treuttel, Libraire, rue de Thionville, maison de Cluny, n.° 19.

AN VIII. — 1798.

A

JEAN SCHWEIGHÆUSER,

PROFESSEUR DE LANGUES ANCIENNES

A STRASBOURG,

SAVANT ÉDITEUR

D'APPIEN, DE POLYBE ET D'ÉPICTETE,

HOMMAGE D'ESTIME ET DE RESPECT.

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE.

MEDECINE.

Nosographie philosophique, ou la Méthode de l'analyse appliquée à la Médecine, par P. H. Pinel, médecin de l'hospice national de la Salpêtrière, et professeur à l'école de Médecine de Paris ; 2 vol. in-8°. A Paris, chez Maradan, libraire, rue Cimetière André-des-Arts, n°. 9. Prix, 8 francs.

Depuis que Locke et Condillac ont refait la théorie des sensations et des idées, depuis que ce dernier sur-tout a démontré les avantages et la nécessité de l'analyse dans la recherche de la vérité, les sciences d'observation se perfectionnent avec une rapidité qui tient du prodige, et tous les obstacles s'applanissent devant les efforts de l'esprit humain. On a lieu néanmoins de s'étonner que ce moyen puissant d'agrandir et de rectifier les connoissances ait été si long-temps négligé par les médecins, qui devroient être la classe du corps social la plus libre de préjugés et la plus universellement éclairée. J'en crois apercevoir la cause dans cet esprit d'hypothèse dont ils sont constamment dominés. Heureusement pour la gloire de notre art, quelques

hommes suivent fidellement l'unique et véritable route. Un professeur aussi modeste qu'habile, plus jaloux d'instruire que d'éblouir, a purgé la science de ces fastueuses erreurs qui entravoient sa marche et ses progrès. Il a substitué la méthode simple et facile des naturalistes, aux théories obscures et compliquées des écrivains systématiques : nous nous bornons à faire connoître les premières lignes de son travail; ce qui suffira pour faire apprécier sa méthode et l'excellence de son enseignement.

Il est peu de parties en médecine sur lesquelles on ait autant écrit que sur les fièvres : aussi les matériaux de leur histoire existent-ils déjà dans l'immense multitude d'ouvrages publiés sur cet objet; et pour en faire un corps complet de doctrine, il ne s'agit plus que de les choisir, et de les coordonner entr'eux avec un goût pur et un discernement éclairé, en cherchant à saisir leurs affinités naturelles et leurs dissemblances; c'est ce que le citoyen Pinel a heureusement exécuté dans sa *Nosographie philosophique*. Il a rejeté avec un louable courage toutes les dénominations équivoques fondées sur des descriptions incomplètes ou sur des symptômes particuliers, et a su parvenir par le secours de l'analyse, à la distinction des véritables genres primitifs. Il a établi six ordres de fièvres qui, dans leur état de simplicité ou par leurs diverses combinaisons, embrassent toutes les espèces de fièvres connues : il appelle *angio-teniques* celles qui sont marquées par une irritation fixée sur les tuniques des vaisseaux sanguins; *meningo-gastriques*,

celles dont le siége primitif est dans les membranes de l'estomac, du *duodenum*, et de leurs dépendances; *adeno-meningées*, celles dont tous les symptômes indiquent une irritation des membranes muqueuses qui revêtent certaines cavités; *adynamiques*, celles qui consistent dans un état d'atonie dont les fibres musculaires paroissent frappées; *ataxiques*, celles qui manifestent une atteinte directement portée sur le système nerveux; et enfin il désigne sous le titre de fièvres *adeno-nerveuses*, celles où les nerfs et les glandes ont éprouvé l'action d'un principe à la fois délétère et contagieux. Il fait remarquer que cette division est très-propre à éclairer l'application des principes de la médecine expectante et agissante au traitement des fièvres, puisque les trois premiers ordres rentrent en grande partie sous le domaine de la première, et que les trois derniers sont manifestement du ressort de la seconde.

L'auteur, soit dans l'exposition de ces ordres, soit dans le développement des genres qui en dépendent, justifie pleinement la nomenclature qu'il a adoptée, en faisant voir qu'elle est basée sur les traces extérieures et sensibles des lésions de l'économie, et non sur les produits arbitraires d'une imagination prévenue, ou sur des traits fugaces et des apparences trompeuses empruntées pour la plupart à la médecine humorale. En dessinant avec une sévère exactitude la marche des fièvres *angioteniques*, il retrace les inconvéniens que peut entraîner l'obstination de certains praticiens à ne trou-

ver par-tout que la diathèse inflammatoire. Sydenham lui-même ne fut pas exempt de cette prévention qu'il puisa sans doute dans les écrits de Botal, partisan fanatique de la saignée. Il insiste principalement sur les fausses applications des sciences physiques et mathématiques faites à leur théorie par Boerraave et Sauvages, et sur la nécessité qu'il y a de simplifier leur traitement. Il s'attache enfin à démontrer tous les dangers de la méthode de Brown, adaptée à leur curation ; il s'exprime à cet égard de la manière suivante :

« Brown, dans ces derniers temps, né avec un » esprit frondeur, jaloux d'être chef de secte, et » de rabaisser les ressources de la nature pour mieux » faire admirer les siennes propres, ou plutôt tou- » jours fidelle à sa méthode de mutiler et de tron- » quer l'histoire des maladies pour les assortir à » son système, assimile la fièvre inflammatoire à » la phrénésie ; et négligeant ce qui fait le carac- » tère essentiel de l'une et de l'autre, il ne les con- » sidère que sous le rapport général d'un excès de » forces vitales. Le seul objet à remplir, sui- » vant lui, est de faire cesser cet excès, de réité- » rer les purgatifs, de verser le sang à grands flots, » d'employer l'action débilitante du froid à l'inté- » rieur par des boissons froides, et à l'extérieur par » l'impression de l'air atmosphérique, comme si » la guérison étoit un effet exclusif de ces moyens » suprêmes. Si Frank, médecin de l'hôpital Clini- » que de Pavie, et partisan zélé de la médecine de » Brown, n'eût adopté de ce dernier que ce qui

» tend à simplifier le traitement des maladies in-
» flammatoires ; qu'il eût hautement révendiqué les
» droits de la nature et écarté tout esprit d'exagé-
» ration, n'eût-il pas donné une preuve plus écla-
» tante d'un esprit éclairé et d'un jugement solide ?
» Mais on le voit au contraire embrasser aveuglé-
» ment tous les principes du médecin écossois ;
» même oubli, ou plutôt mépris affecté pour la mé-
» decine hippocratique ; même négligence d'une
» description exacte des maladies ; même confiance
» aveugle dans des moyens très-souvent indifférens
» et inutiles, et d'autres fois dangereux par leurs
» excès. C'est en outre un exemple frappant de
» renversement de la méthode suivie dans toutes les
» parties de l'histoire naturelle, où on s'élève gra-
» duellement des faits particuliers aux vues géné-
» rales, puisqu'on voit dans l'ouvrage de Frank
» (*Ratio instituti clinici ticiniensis*, an 1797),
» les faits observés dans un hôpital clinique, subor-
» donnés à l'esprit de système, et forcés pour ainsi
» dire de se plier à des suppositions arbitraires. »

Le citoyen Pinel passe à la description des fièvres *meningo-gastriques*, vulgairement nommées *bilieuses*. Il montre le vide des explications galéniques sur les causes qui les produisent, les défectuosités de la distribution qu'en ont faite des nosologistes célèbres, tels que Sauvages et Selle, et enfin les idées justes et précises que peuvent en donner les tableaux des diverses épidémies, comme par exemple celles qui ont été observées avec soin en Suisse et en Allemagne : il n'oublie pas les com-

plications dont ces fièvres sont susceptibles dans les pays chauds, témoin la fièvre épidémique arrivée à Cadix en 1764. Pour aprendre de plus à ses élèves à se garantir d'un asservissement aveugle à certaines opinions, il retrace les écarts du célèbre Debaën, qui ne voyoit dans les fièvres *angio-teniques* que des fièvres inflammatoires, et de Stoll, qui, frappé des erreurs du médecin hollandais, n'a pas été peu ardent à rendre à la sabure bilieuse sa puissante influence et ses droits les plus exagérés.

Il étoit sur-tout avantageux de se faire des notions exactes et précises de l'ordre des *adeno-meningées*, et de remonter par l'analyse à leurs caractères primitifs et essentiels. Outre les siéges divers qu'on leur a gratuitement supposés, les meilleurs observateurs ne les ont décrites qu'avec leurs diverses complications ; aussi le citoyen Pinel cite-t-il de préférence le tableau fidelle qu'en a tracé Wagler dans son Traité *de Morbo mucoso*. Dans le traitement de celles qu'il a eu occasion d'observer à l'hospice de la Salpêtrière, il a d'ailleurs eu occation de se convaincre de l'efficacité de la méthode de curation de ce praticien, et l'a adoptée dans son entier. Nous allons mettre sous les yeux du lecteur les symptômes de la fièvre muqueuse simple, telle qu'elle se manifesta dans l'épidémie de Goettingue en 1760. L'heure ordinaire de son invasion étoit au déclin du jour : elle débutoit par un sentiment plus ou moins vif de froid, par des nausées et des vomissemens spontanés ; durant la nuit, le malade éprou-

voit une chaleur ardente, une soif vive, une douleur de tête à la partie antérieure. Les nausées se continuoient quelques jours avec constipation, mais rarement avec sueur : il y avoit une toux abdominale vive et sèche, quelquefois des douleurs pungitives de la poitrine qui augmentoient avec la toux ; en général, anxiétés à la région précordiale, respiration difficile, douleur des hypocondres, agitations continuelles, débilité, abattement, morosité sombre et inquiète. Certains malades tomboient dans le délire ou dans un assoupissement troublé par des rêves ; d'autres avoient une diarrhée avec une fièvre légère, mais quelquefois avec des tenesmes, ou bien des douleurs vives dans le colon transverse, ou un sentiment de constriction ; et cette diarrhée, avec excrétion muqueuse, étoit quelquefois utile ; excoriations de quelques parties de la bouche avec des aphtes sur la langue et les gencives, ou bien des amas de mucosités sur la membrane interne du larynx ; ce qui rendoit la respiration gênée, et comme stertoreuse. Lorsque la fièvre étoit vive, ces excrétions muqueuses de la bouche n'avoient point lieu ; mais il se formoit seulement un mucus épais, blanc et jaunâtre, et d'une couleur plus ou moins foncée vers la racine de la langue ; l'urine étoit tour-à-tour jaunâtre, rouge, épaisse et sans sédiment ; d'autres fois, dès le quatrième jour, elle étoit trouble, limoneuse, avec un sédiment muqueux, blanc, léger. L'excrétion de l'urine étoit aussi quelquefois difficile, et accompagnée d'un sentiment d'ardeur ; et cette urine étoit alors pâle et limpide : le

pouls offroit des variétés non moins singulières, suivant la constitution individuelle, les symptômes spasmodiques ou abdominaux, l'approche des crises, *etc.*

Fidelle aux principes qu'il a déjà exposés, le citoyen Pinel continue d'appliquer l'instrument de l'analyse à l'étude des fièvres *adynamiques*, pour déterminer leur vrai caractère, et les isoler en quelque sorte de leurs nombreuses complications. Il cite en exemple la fièvre putride simple qui régna en Italie l'an 1505 et en 1528, et qui a été exactement décrite par Fracastor ; il retrace les observations particulières qu'il a eu occasion de multiplier aux hospices de Bicêtre et de la Salpêtrière. L'auteur de la *Nosographie philosophique* ne pouvoit mieux montrer les liens qui mettent notre art en rapport avec la politique, la morale et la philosophie, qu'en démontrant que les préservatifs de ces sortes de fièvres doivent être puisés dans l'histoire des lois et des institutions de divers peuples, soit anciens, soit modernes, sur divers objets de salubrité : il entre à ce sujet dans des détails que nous omettons, mais qui appuyent irrévocablement son assertion. Quant au traitement, après avoir fait mention des moyens chymiques employés par les divers praticiens, le citoyen Pinel insiste sur l'usage heureux du bon vin, du quinquina, des vésicatoires, en remarquant judicieusement avec Stoll, que les complications de cette fièvre doivent en faire varier la méthode de curation. Cet ordre contient deux genres, la fièvre *adynamique continue*, dont les principaux symp-

tômes sont de légers frissons, une douleur de tête gravative, des vertiges, l'abattement, un sommeil fatigant, la prostration des forces, le pouls petit et foible, etc. Dans l'accroissement, on voit se manifester la couleur fuligineuse des lèvres, des narines, la noirceur de la langue, etc. au-delà, et dans les cas les plus graves, la perte totale des forces, la syncope au moindre mouvement, la langue desséchée, dure, avec des fissures, des sons mal articulés, la stupeur, etc. L'autre genre est la fièvre *rémittente adynamique*, c'est-à-dire, celle qui reste continue avec des exacerbations semblables ou inégales. Le citoyen Pinel pense avec raison qu'il y a une lacune à remplir pour la détermination de ses caractères génériques.

Le professeur Pinel parle ensuite avec beaucoup de raison sur les incertitudes que peut introduire dans l'étude de cet ordre la dénomination vague de *fièvre maligne*, attribuée indistinctement aux maladies les plus graves, quoique le judicieux Sydenham ait expressément remarqué que de telles fièvres ne s'observent point tous les jours, et qu'elles diffèrent par leurs caractères essentiels des fièvres qui ont porté le même nom à cause de l'anomalie de leurs symptômes. Il loue l'école de Goettingue, pour avoir su faire une sage application de la physiologie expérimentale de nos jours, à la médecine d'Hippocrate : c'est ce qu'on peut voir, par exemple, dans les *Opuscula medica* de Baldinger, qui a rapproché ingénieusement les phénomènes de la sensibilité et de l'irritabilité des notions exactes et lumineuses que

le père de la médecine nous a transmises sur les signes distinctifs des vraies fièvres malignes, sur-tout dans les prénotions coaques. Voici les traits principaux qui caractérisent les fièvres de l'ordre cinquième : frissonnemens avec douleur, affection tétanique, terreurs pusillanimes, tristesse profonde sans cause connue, altération des fonctions de l'entendement, délire taciturne, prostration totale des forces sans aucune évacuation marquée, vue égarée, langue tremblante, etc. On y observe par fois une opposition frappante entre les symptômes, comme l'augmentation ou la diminution excessive de la sensibilité dans les organes de la vue, de l'odorat, de l'ouïe, même du tact, etc. Je renvoie le lecteur aux exemples particuliers des complications de la fièvre maligne, qui se trouvent dans la *Nosographie philosophique*, et qu'il est utile de comparer avec la même affection considérée dans son état de simplicité primitive : c'est donc dans l'ouvrage même qu'il faut lire ce que le citoyen Pinel expose sur la fièvre épidémique de Vienne, dont Dehaën donne l'histoire, et qui présentoit des caractères de malignité unis à des phlegmasies locales, sur la complication de la fièvre maligne avec la fièvre bilieuse tracée exactement dans l'ouvrage de Finke (*de Morbis biliosis anomalis*), et avec la fièvre muqueuse dans le Traité de Rœdherer et Wagler; sur la fièvre épidémique de 1777, décrite par Stoll sous le nom de fièvre lente nerveuse; sur la fièvre des prisons de Pringle, participant du caractère de la fièvre adynamique, et de celui de la fièvre ataxique; sur la fièvre

fièvre ataxique simple observée par l'auteur dans les infirmeries de Bicêtre ; sur l'extrême fréquence des fièvres, soit adynamiques, soit ataxiques, soit d'un genre mixte dans les infirmeries de la Salpêtrière durant l'hiver de l'an IV, et enfin sur les heureux effets des remèdes simples dans leur traitement.

Ce même ordre se coupe en plusieurs genres, dont la physionomie individuelle se distingue par des nuances qui n'échappent point à l'œil de l'habile observateur : c'est ainsi que, dans la fièvre *ataxique sporadique*, on remarque un pouls petit, foible, avec des variations pour la fréquence ; un air égaré, souvent les pupilles dilatées, un son de voix plus aigu par intervalles ; quelquefois des convulsions ou une roideur tétanique du front, une langue âpre, blanche, sèche, tremblante ; des yeux, tantôt ternes, tantôt brillans ; un tintement d'oreilles, une dureté ou une excessive sensibilité de l'ouïe, etc : dans la fièvre *ataxique par contagion*, une douleur de tête vers l'occiput, un pouls déprimé, fréquent et irrégulier, des extrémités froides et pâles, ou même avec un aspect cadavéreux ; des syncopes, l'absence de la soif, un délire taciturne, le tremblement des membres, les soubresauts des tendons, le hoquet, etc. : dans la fièvre *lente nerveuse*, des alternatives d'horripilations légères et d'une chaleur errante, un pouls petit, inégal, tantôt fort et plein, tantôt foible et à peine sensible, quelquefois peu différent de l'état naturel ; des vertiges, des nausées ou des vomissemens ; un sentiment d'oppression dans la région précordiale, une sorte de stupeur, une inégale dis-

tribution de chaleur et de froid, des mouvemens irréguliers des lèvres et des mains, un regard fixe à l'approche de la mort, une affection comateuse ou des convulsions générales; et enfin, dans la fièvre *remittente ataxique*, à la prostration du système se joignent le hoquet, la perte totale des facultés intellectuelles, et, suivant ses diverses espèces, les plus violens efforts de vomissemens, le tenesme, des déjections sanguinolentes, une douleur extrême à l'épigastre, les sueurs colliquatives, les syncopes fréquentes, un sentiment de froid opiniâtre qui n'est pas remplacé par celui de la chaleur.

L'ordre sixième, qui traite des fièvres *adeno-nerveuses*, offre un tableau exact des différentes pestes qui ont ravagé successivement le globe, comme la fameuse peste d'Athènes décrite par Thucydide; celle qui ravagea l'empire romain sous Marc-Aurèle et Lucius-Verus; celle qui parut sous Gallus et Volusien, ainsi que celles qui se sont manifestées dans les sixième, huitième et quatorzième siècles, etc. Le citoyen Pinel fait voir que la suette d'Angleterre et la maladie décrite par Sennert (*de Morbo hungarico*) avoient les caractères d'une véritable peste: suivent les considérations les plus utiles à recueillir sur les progrès et l'intensité de la dernière peste de Marseille en 1720, sur l'obstination de Chirac et de quelques autres médecins de Montpellier envoyés par la cour, à ne voir en elle qu'une fièvre maligne ordinaire; sur la vaine complication des formules adoptées par Chicoyneau et Verny, telles que la thériaque, le diascordium, la confection

d'hyacinthe, les eaux thériacales, etc.; sur les préceptes bien plus sains du docteur Mackensie, qui, dans sa lettre sur la peste de Constantinople, indique qu'on doit se diriger sur les mêmes principes de traitement que dans celui des fièvres putrides et malignes, et employer le vin, le quinquina, le camphre, ainsi que les vésicatoires dans le cas de stupeur et de somnolence, sans oublier comme moyen préservatif l'éloignement de tout sentiment de terreur et de tristesse. Un médecin russe, le docteur Samoïlowitz, a pratiqué très-heureusement les frictions glaciales sur le corps des pestiférés. Ces frictions étoient prolongées depuis les épaules jusqu'à la paume des mains, et depuis le haut des cuisses jusqu'à la plante des pieds, moindres sur les hippocondres, très-légères sur la poitrine et le ventre; quelquefois même on faisoit frotter également le tronc et les membres. Ces moyens ont eu les succès les plus marqués; et certes on ne peut guère les concilier avec l'action débilitante que Brown attribue toujours au froid, et à sa propriété de produire l'atonie, le relâchement, etc. « Tous ceux qui sont voués à » un système exclusif, dit l'estimable auteur de la » *Nosographie philosophique*, n'ont guère d'autres » ressources que de dédaigner de s'instruire des ré» sultats de l'observation, de les dissimuler s'ils » leur sont connus, ou de les déguiser par des inter» prétations obliques. »

La ressemblance frappante que l'on remarque entre les différentes pestes observées par les auteurs, ne permettent d'admettre qu'un seul genre, qu'on peut

désigner sous le nom de *fièvre pestilentielle* ou peste du Levant, dont les traits principaux sont une prostration des forces et un abattement porté jusqu'au désespoir ; une chaleur presque naturelle à la surface du corps, avec ardeur brûlante à l'intérieur : il y a des vomissemens œrugineux, noirâtres ou mêlés de sang, des syncopes, de la stupeur, et le plus souvent une éruption de charbons et de bubons très-douloureux qui dégénèrent facilement en gangrène, etc.

Je ne pousserai pas plus loin l'examen du livre que je viens d'annoncer, quoique je n'en sois encore qu'aux premières pages. Les détails d'une production de cette nature sont trop bien liés à son ensemble, pour qu'il soit possible de les extraire sans nuire à leur intérêt : je ne voulois d'ailleurs que faire connoître la marche exacte et rigoureuse qu'on y a suivie. En méditant attentivement les quatre classes qui suivent, et qui ont successivement pour objet les phlegmasies, les hémorragies, les névroses et les affections lymphatiques, on se convaincra facilement que l'entière exécution de la *Nosographie philosophique* répond parfaitement à l'heureuse idée de sa conception : on y reconnoîtra un goût épuré par un long commerce avec les grands modèles, une habitude consommée de la saine observation, ainsi que le sentiment le plus profond du pouvoir et des opérations de la nature : on se convaincra que les principes que l'auteur puisa jadis dans cette université fameuse qu'éclairoit alors le génie immortel des Barthez, des Lamure, des Venel, ont été

pour lui une heureuse semence qui a porté son fruit en son temps.

Nous nous plaisons à le dire : c'est d'après une lecture approfondie des diverses parties de ce Traité, que nous assurons qu'il n'a rien de commun avec ces nouveautés pernicieuses si promptes à nous séduire, et si lentes à nous éclairer. La méthode analytique que le citoyen Pinel employe pour rallier ses élèves autour des vérités éternelles de son art, est celle que nos premiers maîtres ont suivie, même à leur insu, et qui a préparé leurs progrès et leurs découvertes.

Au moment où tant d'écoles en Europe sont inondées par un torrent de sectaires et de spéculateurs, il est sans doute intéressant de voir celle de Paris rester debout sur la ligne invariable de l'expérience et de l'observation. Le croira-t-on cependant? Les efforts réitérés de son zèle pour le maintien et la propagation de la doctrine hippocratique ont déjà trouvé des envieux et des détracteurs. Il étoit digne d'elle de ne se défendre que par des succès.

J. L. Alibert.

VOYAGES.

Voyages de la Perse dans l'Inde, et du Bengale en Perse, le premier traduit du persan, le second de l'anglais, avec une notice sur les révolutions de Perse; un mémoire historique sur Persépolis, et des notes, par L. Langlès, 2 *vol.* in-16. Paris, chez Crapelet. An VI.

Nous avons déjà donné l'annonce de cette jolie collection : il ne sera pas inutile de la faire mieux connoître ; elle est actuellement formée de trois volumes.

Le premier contient *le Voyage de l'Inde à la Mekke*, par *A'bdoul-Kérym, favori de Tahmâs-Qouly Khân, extrait et traduit de la version anglaise de ses Mémoires.* Le citoyen Langlès indique dans une préface courte et bien faite, l'utilité de ce petit voyage pour la connoissance de la géographie : il donne ensuite quelques renseignemens sur son auteur.

Khodjah A'bdoûl-Kérym étoit un noble Kachmyryen, d'une naissance distinguée, attaché à Nadir-Châh, plus connu en Europe sous le nom de Tahmâs-Qouly Khân ; il le suivit dans son expédition de l'Hindoustân, et obtint ensuite la permission d'accompagner à la Mekke le premier médecin de la cour, Myrza Mohhammed Hhachem, sur-

nommé A'louy-Khân, célèbre dans sa profession, et poëte distingué, mort à Dehly en 1749.

A'bdoul-Kérym est auteur d'une histoire très-circonstanciée des événemens arrivés dans l'Hindoustân, depuis 1739 jusqu'en 1749. M. Gladwin, savant anglais de la société littéraire de Calcutta, a traduit le texte persan de cet ouvrage, en supprimant tout ce qui est relatif à Nâdir-Châh avant son retour de l'Hindoustân, parce que ces détails ont été tracés par des écrivains supérieurs à A'bdoul-Kérym. Le citoyen Langlès a été encore plus loin dans ses suppressions : il n'en a extrait que ce qui lui a paru d'un intérêt général. Un travail à peu près semblable avoit déjà été fait par un savant orientaliste allemand, M. Paulus, dans son *Repertorium für die morgenlaendische und biblische litteratur. Jena*, 1789 *et suiv.*

La préface de l'auteur ne contient guère que les mêmes détails, mais moins circonstanciés : il commence la relation de son voyage entrepris le 4 mai 1739, jour auquel il partit de Châh-Djihân-Abâd (Dehly), avec l'armée de Nâdir-Châh; il parcourt avec lui différentes contrées de la Perse et de l'Arabie; enfin il arrive à Médyne et à la Mekke, d'où il vient à Djiddah, d'où il retourne par mer à Pondichery; il visite ensuite Madras et Calcutta, et rentre dans Dehly.

Ce petit Voyage, accompagné de notes précieuses et instructives du citoyen Langlès, est utile pour acquérir d'une manière agréable et commode quelques connoissances sur l'Inde, connoissances très-

nécessaires aujourd'hui à tout Européen instruit : il est terminé par une bonne table des matières, et accompagné de deux jolies gravures soigneusement réduites d'après les dessins du citoyen Rosset, qui sont déposés au cabinet des estampes de la bibliothèque nationale. Cet artiste a vécu long-temps dans l'Orient, et ses dessins sont d'une grande fidélité : ils représentent des costumes. Il auroit été à désirer que le citoyen Langlès en eût donné une explication détaillée.

Les second et troisième volumes de cette collection contiennent d'abord un *Voyage de la Perse dans l'Inde, pendant les années* 1442, 1443 *et* 1444 *de l'ère vulgaire, par* A'BD-OULRIZAQ, *ambassadeur de Châh-Rokh, quatrième fils de Tymour* (Tamerlan), *auprès du roi de Bisnagor.* Ce Voyage est extrait d'un manuscrit persan, n°. 106, in-4°., de la bibliothèque nationale. L'auteur étoit imân, c'est-à-dire, aumônier de Châh-Rokh, et il a composé une histoire de Tymour et d'autres ouvrages. Malgré le bigotisme de ce musulman, on sent que des relations faites à cette époque par des naturels du pays, offrent toujours des détails dont les littérateurs européens peuvent utilement profiter. Le citoyen Langlès a terminé cette relation par des notes étendues et nombreuses, utiles pour ceux qui étudient les langues orientales, et intéressantes pour ceux qui veulent connoître tout ce qu'on peut savoir sans posséder ces langues.

Après cela vient *le Voyage du Bengale à Chyrâz en* 1787 *et* 1788, *traduit de l'anglais de*

William Francklin. Cet officier de l'établissement anglais au Bengale a fait un séjour de huit mois à Chiraz, et il a donné des choses neuves et intéressantes sur ce pays déjà si bien décrit par Chardin, Corneille-le-Bruyn, Niébuhr, etc. D'ailleurs, le tableau actuel des mœurs de la Perse forme un contraste frappant avec celui que Chardin nous en a tracé. Je ne m'arrêterai pas à donner l'analyse de ce voyage, qui a été connu dans le temps par les extraits qui en ont été publiés dans les journaux étrangers ; mais les lecteurs qui n'entendent pas l'anglais ou qui n'ont pas pu se le procurer, seront bien-aises de le retrouver dans cette collection ; il est d'ailleurs accompagné de notes curieuses et savantes du citoyen Langlès.

A la suite de son Voyage, M. William Francklin donne une notice historique très-importante sur la Perse, depuis la mort de Nâdir-Châh en 1747, jusqu'en 1748. On ne peut lire sans frémir le récit des horreurs et des cruautés auxquelles ce beau pays a été livré par ceux qui se le sont disputé depuis cette époque.

M. William Francklin a donné dans son Voyage une description de Persépolis, qui n'est qu'une répétition de ce que Niebuhr en a dit. Le citoyen Langlès a cru devoir la supprimer ; mais il l'a remplacée par un mémoire très-intéressant, tiré en partie des différens manuscrits arabes, turcs et persans de la bibliothèque nationale. Les plus longs morceaux extraits de ces manuscrits sont les deux extraits que ce savant a déjà publiés dans ce journal (1) ;

(1) Troisième année, tom. III, pag. 362.

ce qui nous dispense de les faire connoître plus amplement.

Le citoyen Langlès s'est aussi servi des mémoires du comte de Caylus et du récit de Niebuhr : il pense avec Caylus, que *Persépolis* n'a point été détruite, comme on le dit, par Alexandre, et que le palais magnifique appelé *Tchéchel-Minâr* (les quarante colonnes), palais qui, dans sa destruction, ne présente aucune trace de feu, n'a point péri par un incendie, ainsi que M. Francklin s'en est assuré lui-même ; il attribue la destruction de cet édifice au temps et aux tremblemens de terre fréquens dans cette contrée ; il pense qu'il a servi au culte du feu (2).

Le citoyen Langlès croit avec raison que les salles que recouvrent une partie des ruines de Persépolis, doivent contenir des trésors encore plus précieux pour les antiquaires : il rapporte le récit d'un voya-

(2) Il paroît que le citoyen Langlès n'a point eu connoissance des *Conjectures sur Persépolis*, publiées en allemand par M. de Herder en 1787 : elles ont été traduites en français dans le sixième volume des pièces intéressantes et peu connues publiées par le citoyen Jansen. M. de Herder pense de même que le citoyen Langlès, sur la destruction de *Tchéchel-Minâr*, qu'il attribue, non à l'incendie, mais aussi aux tremblemens de terre : il regarde l'édifice dont les colonnes subsistent, comme un des palais des rois. Je ne dirai rien de plus de ce savant et curieux ouvrage de M. de Herder, parce que je sais qu'il travaille à une nouvelle édition dans laquelle il s'occupera de tous les monumens persépolitains : dès qu'elle sera publiée, je m'empresserai d'en rendre compte.

A. L. M.

geur français à un savant orientaliste anglais, M. Ousseley, qui confirme cette observation.

Le citoyen Langlès forme des vœux pour que ces considérations puissent engager le gouvernement à employer son crédit auprès des puissances, pour faire exploiter ces mines : tous les vrais amis des lettres s'uniront au citoyen Langlès pour le demander (3).

Ces deux derniers volumes de la collection contiennent quatre jolies gravures, deux de costumes d'après les dessins de Rosset, et deux développées qui offrent la vue de Chiraz, tirée des Voyages de M. Niebuhr, et le tombeau du poëte persan, Hhâfiz, tiré des *Amœnitates exoticæ de Kœmpfer*. L'impression est bien soignée, et fait honneur aux presses du citoyen Crapelet.

A. L. M.

(3) On auroit pu profiter du séjour que les citoyens Bruguières et Olivier ont fait en Perse, pour tâcher d'obtenir quelques monumens. Voyez la lettre qu'ils m'ont écrite de Constantinople, Magasin encyclopédique, troisième année.

A. L. M.

HISTOIRE.

Mémoire abrégé sur les principaux historiens de la Bavière, depuis environ trois siècles.

Au jugement de Leibnitz (et quel nom que celui de ce savant dans la littérature et dans les sciences!), aucune partie de la Haute-Allemagne n'a eu autant de bons historiens que la Bavière, soit pour les affaires ecclésiastiques, soit pour les affaires civiles.

Le vaste champ de l'histoire ecclésiastique fut défriché pour ce pays par deux savans jurisconsultes, Viguleius-Hund de Sulzemos, auteur de la *Metropolis Salisburgensis*, et son commentateur Christophe Géwold, qui avoit le titre de conseiller du duc de Bavière. Hund étoit chancelier des états de ce pays dans le seizième siècle; et cette *Métropole de Salsbourg*, notice intéressante de tous les évêchés et autres églises célèbres de Bavière, parut pour la première fois à Ingolstadt, en 1582: ce n'étoit qu'un essai, mais un essai précieux. Géwold le perfectionna, et en publia à Munich, en 1620, une nouvelle édition augmentée d'une infinité de chartes qui, suivant Eccard, font le principal mérite de ce livre. Il en a paru depuis à Ratisbonne une troisième édition en 1719: elle forme trois volumes in-folio qu'on relie en un. C'est ce même Géwold qui a été en dispute avec Freher, de 1612 à 1621, sur la question de

savoir à qui appartenoit originairement la dignité électorale du comte Palatin du Rhin.

Aux deux jurisconsultes historiens de la Métropole de Salsbourg, il faut joindre le P. Mathieu Rader, jésuite de Munich, qui étoit né dans le Tyrol en 1561, et un autre jésuite nommé le P. Marc Hansitz, qui demeuroit à Cologne dans ce siècle-ci.

On a du premier, *Bavaria Sancta*, appelé *Bavaria sancta* dans le dictionnaire historique de Barral, et *Bavaria pia*, dont ce dictionnaire ne fait aucune mention. La *Bavière Sainte* est en trois volumes in-folio qui parurent successivement à Munich en 1615, 24 et 27, ornés de gravures du célèbre Raphaël Sadeler de Bruxelles, qui s'étoit établi à Munich, comme graveur du duc, *Iconographus ducalis*. L'autre livre, *la Bavière Pieuse*, est en un seul volume de même format, imprimé dans la même ville, également avec gravures. Ces deux ouvrages ont eu, en 1704, les honneurs d'une seconde édition. Pour dire un mot de la personne de l'auteur, le Père Rader étoit un excellent humaniste. On a de lui une édition de Martial et de Quinte-Curce, sans parler d'un commentaire sur la Médée de Sénèque, et il est un des premiers qui ait songé à purger les auteurs classiques de leurs obscénités; projet très-utile pour l'instruction de la jeunesse, que le P. Jouvency a exécuté depuis avec encore plus de succès. L'histoire du Manichéisme, écrite en grec sous Basile le macédonien, par Pierre de Sicile, que cet empereur

avoit envoyé en ambassade chez les Pauliciens, à Tibrique ou Téphrique en Arménie, ouvrage dont Vossius et Bossuet font beaucoup de cas, est due encore aux soins du P. Rader, qui la publia en grec et en latin à Ingolstadt en 1604. Le texte grec est tiré d'un manuscrit de la bibliothèque électorale de Munich, conféré avec un autre du Vatican, dont Velser lui avoit envoyé une copie faite par le P. Sirmond.

J'omets un hommage rendu à la mémoire du célèbre jésuite Canisius par le P. Rader (1); l'édition qu'il a donnée du livre du P. Trigaut sur les martyrs du Japon, avec des figures de Sadeler (*Monach.* 1623); son *Verger des Saints*, tiré ou traduit d'un ménologe des Grecs; ses éditions de Saint Jean Climaque et de la chronique d'Alexandrie, et je viens au P. Hansitz. Il n'étoit que critique dans la partie de l'histoire, mais critique habile et judicieux. Vers 1727 il entreprit une *Germania sacra*, que la mort l'a empêché d'achever. Cet ouvrage, fait à l'instar du *Gallia christiana*, devoit former aussi une longue suite d'in-folios, dont les grandes bibliothèques n'auroient pas manqué de s'enrichir. Il n'en a paru que trois,

(1) *Petrus Canisius historicè descriptus, seu de vitâ Petri Canisii, S. J. sociorum è Germania primi, libri tres, cum appendice de Theodorico Canisio Petri fratre.* Monachii, 1614, in-4°. et in-8°. Le commentaire de Rader sur Martial a été imprimé à Mayence en 1627, in-fol., et contient aux livres XIII et XIV des détails intéressans sur les anciens jeux, dont l'indication se trouve dans la *Bibliotheca lusoria* de Clodius.

encore n'a-t-on du troisième que le *Prodromus ;* mais ces trois premiers volumes, qui roulent sur l'ancienne Métropole de Lorch, d'où s'est formé l'évêché de Passau, sur celle de Salsbourg et sur l'évêché de Ratisbonne, sont nécessairement très-précieux pour l'histoire dont nous parlons. Cet ouvrage a été imprimé à Augsbourg.

Passons aux auteurs qui ont écrit l'histoire civile de Bavière. Le nombre en est bien plus considérable, même en laissant de côté les anciens chroniqueurs, dont Vitus ou Avitus Arnpeck est presque le seul qui mérite d'être cité. C'étoit un chapelain de l'évêque de Freysing dans le quinzième siècle, et il avoit été prieur des bénédictins d'Ebersperg en Bavière. Sa chronique a resté longtemps manuscrite, quoiqu'estimée. En 1711 Leibnitz songea le premier à en donner des extraits dans le tom. III de ses *Scriptores Brunswicenses ;* et enfin, en 1723, elle parut toute entière dans le troisième volume du *Thesaurus anecdotorum novissimus*, par le P. Bernard Pez, savant bénédictin, qui, de concert avec son frère Jérôme Pez, religieux du même ordre, a sauvé de l'oubli plusieurs morceaux curieux sur l'Autriche et sur la Bavière. La chronique d'Arnpeck, qu'il ne faut pas confondre avec celle d'un autre moine d'Ebersperg, nommé aussi *Vitus*, en allemand *Veit*, finit en 1463 : ce fut probablement l'année où Arnpeck mourut ; il étoit né à Landshut, ville sur l'Iser, entre Munich et Ratisbonne.

Cependant les lettres commençoient à renaître en

Europe. La Bavière eut bientôt un historien dans la personne de Jean Thurmayer, plus connu sous le nom latin d'*Aventinus*, qu'il avoit pris pour désigner la ville d'Abensperg sa patrie. Cette petite ville, célèbre parmi le peuple par ses quarante tours construites, dit-on, en l'honneur des quarante enfans d'un comte Babo, qui vivoit sous l'empereur Henri II (2), et par les ossemens énormes d'un comte Nicolas qui devoit avoir au moins sept pieds et demi (3), est située en Haute-Bavière, sur la petite rivière d'Abens, qui se jette dans le Danube au dessous de Neustadt. Aventin y naquit

(2) Trente-deux de ces tours sont rondes, et huit quarrées. Le premier nombre est celui des fils de Babo; le second, celui de ses filles.

(3) C'est dans le couvent des Carmes d'Abensperg que sont ces os; couvent où il y a une bibliothèque d'environ deux mille volumes, parmi lesquels sont quelques *Incunabula typographica*. Le château des anciens comtes existe sur une hauteur, mais ruiné en partie, et ne se distingue guère que par une roue placée sur le faîte horizontalement, pour servir d'asyle aux cicognes qui veulent faire leur nid; usage reçu de temps immémorial dans le pays, et qui se rapporte à celui que décrit l'auteur français du poëme des Vosges.

Le géant Nicolas, dernier comte d'Abensperg, fut tué en 1487 par le duc Christophe de Bavière, qui étoit lui-même d'une taille et d'une force gigantesques, si l'on en juge par l'énorme granit qu'il lançoit, dit-on, non pas avec la main, comme Diomède dans Homère, mais d'un coup de pied, à huit ou dix pieds de haut et même plus. Cette pierre est conservée à Munich sous un des vestibules du château, et Guettard en parle dans son Mémoire sur la minéralogie d'Allemagne, lu à l'Académie des sciences en 1763.

vers

vers 1476 (4). Son père tenoit auberge ou cabaret à une des extrémités de la ville, près de l'*Abensthor* ou porte de l'Abens ; et sa maison, devenue célèbre par son fils, s'y montre encore, quoiqu'elle ait cessé d'être auberge : elle étoit dans ces derniers temps occupée par un bourrelier.

Aventin étudia à Ingolstadt, et fut reçu maître-ès-arts à Paris, où il suivoit, comme il nous l'apprend lui-même, le célèbre Lefèvre d'Etaples, qui enseignoit la philosophie dans l'université. De là il alla à Vienne donner des leçons de poésie et d'éloquence ; et comme il ne restoit pas long-temps dans le même endroit, il étoit en 1497 à Cracovie, occupé à enseigner le grec et les mathématiques : en 1512 il fut appelé à Munich par le duc Guillaume, pour présider à l'éducation des jeunes ducs Louis et Ernest, qui lui donnoient, dit-on, cent florins par an, somme très-modique aujourd'hui, mais alors assez considérable. Ce fut par l'ordre de ces princes qu'il composa en latin les sept livres d'Annales de Bavière (*Annales Boiorum*) que nous avons de lui, et qui en ont fait un auteur clas-

(4) La *Bibliotheca calcographica* de Jean-Théodore de Bry porte une date plus précise, et fait naître Aventin en 1466 Deux écrivains français, Genébrard et le Père Gautier l'ont fait naître un siècle plus tôt ; ce qui a fait dire fort vaguement à l'abbé du Bos, que cet historien ne sauroit avoir écrit avant le quinzième siècle. La méprise de Genébrard ou de son imprimeur paroît d'autant plus singulière, qu'il est mort à la fin du siècle même où Aventin florissoit.

sique pour tous ceux, dit Kœhler, qui ne remontent point aux sources (5).

On lui avoit ouvert pour ce travail, les archives et les bibliothèques des monastères : il en tira plusieurs volumes d'extraits qui sont encore à Munich dans la bibliothèque de l'électeur, et il entreprit ensuite ses Annales, qu'il commença à écrire au mois de février 1519. Son style latin est élégant, mais quelquefois obscur, par la manie qu'il a de latiniser tous les noms, et de se servir, par exemple, des termes de *Mysta* et de *Flamen* pour désigner les évêques et les cardinaux ; tel est encore *stipes sacrata* pour une croix élevée à Kelheim en mémoire de Louis I. De plus, il affecte la précision de Tacite, et il a la diffusion de Tite-Live sans en avoir le nombre ni l'harmonie. Quoi qu'il en soit, ces Annales sont encore estimées, et méritent de l'être. Il les traduisit lui-même en allemand ; et quoique, dans cette seconde manière dont on avoit publié un extrait à Nuremberg en 1522, il y ait des différences et des additions, elles ne vont dans l'une et l'autre façons que jusqu'en 1533. Aventin mourut l'année suivante, au milieu des chagrins domestiques ; car il avoit eu le malheur de prendre pour femme une Xantippe, aussi méchante, dit-on, que celle de Socrate, mais moins vertueuse, ce dont Bayle a profité pour s'égayer, à sa manière, aux dépens du savant dupé, qui, au reste, ne fut malheureux que quatre ans, son mariage étant de 1530.

(5) David Kœhler, *Instruction sur l'histoire de l'Empire* (en allemand), in-4°.

Les Annales d'Aventin, dont les manuscrits originaux sont en grande partie à Wolfenbutel dans la bibliothèque ducale, n'ont vu le jour que vingt ans après sa mort. Elles furent imprimées en 1554 à Ingolstadt, par les soins de Jérôme Ziegler, professeur de poésie, dont le Gyraldi cite avec éloge plusieurs tragédies latines dans son second dialogue sur les poëtes de son temps. Cette édition est en beaux caractères, et ornée de la vie de l'auteur avec son portrait sur le frontispice; mais l'éditeur en ayant retranché plusieurs contes et des invectives contre les gens d'église, sous prétexte qu'Aventin les eût retranchés lui-même s'il eût vécu plus long-temps, cette mutilation déplut aux Protestans, et donna lieu en 1580 à une édition nouvelle faite à Bâle par les soins de Nicolas Cisner, professeur en droit à Heidelberg, qui publia aussi la traduction allemande, plus ample que dans l'édition donnée en 1566 par Simon Schardius, assesseur de la chambre impériale.

Depuis on a encore réimprimé le latin à Francfort et à Leipzig; et cette troisième édition, donnée en 1710 par Gundling, d'après le texte de Cisner, est la plus connue et la plus recherchée : on y trouve l'*Abacus* du vénérable Bède, publié séparément par Aventin en 1532; le Traité des Antiquités de la Suisse de François Guilliman, ouvrage devenu rare, et une Vie d'Aventin par Jérôme-Auguste Grosschuff, savant de Halle, qui a écrit sur la bibliographie.

En 1529, Aventin avoit reçu dans sa patrie même un affront qui lui causa beaucoup de chagrin et qui abrégea peut-être ses jours : on le tira par force du

logis de sa sœur à Abensperg, et on le mit en prison. Personne n'a jamais su au vrai le sujet d'une telle violence, qui auroit eu alors des suites funestes si le duc de Bavière n'eût fait relâcher ce savant.

Les liaisons d'Aventin avec Mélanchton, liaisons découvertes après sa mort, l'ont fait soupçonner de luthéranisme par les jésuites; soupçon que ses écrits ont encore augmenté, même aux yeux de Bayle, qui le nomme dans son Dictionnaire *un bon Luthérien caché*. Dans son épitaphe cependant qui se lit à Saint-Emmeran de Ratisbonne, au-dessous de son buste sculpté sur un mur du cimetière des nobles où il est enterré (6), on lui donne l'éloge de bon catholique, *veræ religionis amator*, quoiqu'il passe pour avoir emprunté de ce monastère, par confiance ou par autorité, plusieurs manuscrits qu'il n'a jamais rendus. Ajoutons avec Leibnitz, que si Aventin a critiqué quelquefois les vices et les désordres du clergé, il a souvent pris sa défense et réfuté un des premiers la fable de la papesse Jeanne; ce qu'aucun Protestant n'eût fait alors, quoique plusieurs d'entre eux s'en soient occupés depuis avec une impartialité qui les honore.

Quant à son mérite littéraire, comme il a pour ainsi dire rompu la glace à ceux qui ont travaillé sur les antiquités de Bavière, il ne faut pas s'étonner qu'ils aient trouvé des fautes dans ses Annales : les rêveries audacieuses d'Annius de Viterbe l'avoient

(6) C'est ce buste en relief que Ziegler a fait graver au devant de son édition d'Aventin.

égaré, comme presque tous les savans de son temps. On lui reproche encore des citations vagues qui paroissent autoriser plusieurs faits, et qui ne se rapportent qu'à un seul : c'étoit un inconvénient de la narration rapide qu'il a affectée. Du reste, on ne peut nier que ce ne fût un homme de lettres d'un grand mérite, et même à certains égards un homme de génie. Il contribua en 1516 à l'établissement d'une société littéraire à Ingolstadt, la première qui se soit formée en Bavière. Dans le premier volume des Mémoires de l'Académie de Munich, où l'on parle de ces compagnies, et à cette occasion de la personne et des ouvrages d'Aventin, on cite un recueil latin publié en 1518 au nom de cette société par ce savant, et qui est devenu fort rare : Aventin y a inséré entr'autres choses une vie de l'empereur Henri IV, avec quelques lettres originales de ce prince.

En 1524, le duc Frédéric de Saxe lui écrivit pour l'engager à fournir des secours à Georges Spalatinus, sur l'histoire de Saxe. Rien ne prouve mieux la grande réputation qu'il s'étoit acquise. Enfin, une chose assez remarquable, c'est qu'Aventin, qui n'aimoit pas les moines, a été l'historien de trois couvens de Bavière, Scheyrn, Osterhofen et Ranshofen. Cette dernière histoire est encore manuscrite (7); mais celle de Scheyrn forme un petit in-4°. sous le titre d'*Annales Schyrenses* (8) : c'étoient les

(7) *Vide Monumenta boïca*, tom. III, pag. 233.

(8) *Chronicon, sive Annales Schyrenses.* Biponti, 1600, in-4°. et réimprimé deux fois. *Voy.* Nicéron.

moines eux-mêmes qui avoient invité le docte Bavarois à ces différens travaux que Géwold imita en 1611 dans sa Chronique du couvent de Reichersperg. Aventin a fait un pareil travail pour la collégiale d'Oetting, et on l'a publié en 1518 (9). Je ne dis rien de ses vers latins, de ses élémens de musique, ni de quelques autres écrits étrangers à l'histoire. On conserve de lui plusieurs lettres dans la bibliothèque du duc de Gotha, et ce sont probablement celles qu'il écrivit à Georges Spalatin ou à son occasion; mais il y en a une importante dans la centurie des Lettres philologiques de Goldast. Aventin y rend compte à Vadianus, consul de Saint-Gal, d'un plan qu'il avoit formé d'écrire en dix livres une *Germania illustrata;* ouvrage dont Bruschius a publié le dixième livre en 1541. Il est en allemand; le reste n'a point paru, et n'a probablement pas été achevé; car cette lettre est de 1530. On y voit au surplus qu'Aventin avoit renouvelé connoissance avec Vadianus par un ami commun, nommé Christian Fridbold, autre savant de Saint-Gal, d'ailleurs peu connu. Le titre donné par Aventin à son plan est remarquable: *Capita rerum quibus illustrabitur Germania ab Aventino, modo contingat benignus Mœcenas;* et ce titre, il le conserva en 1532 lorsqu'il publia ce plan avec son *Abacus.*

Ce qui a contribué à maintenir jusqu'à nous la

(9) *Historia Cœnobii Ætingensis in Bavaria cum diplomatibus, curâ J. Aventini.* Noribergæ, 1518, in-4°. Il est réimprimé dans la collection de Ludewig sur Wirsbourg et Bamberg.

grande réputation d'Aventin pour l'histoire de Bavière, c'est que Velser, qui entreprit après lui de traiter le même sujet, n'a pas eu le temps d'achever son ouvrage. Marc Velser, né à Augsbourg en 1558, d'une ancienne famille qui prétendoit descendre de Bélisaire, avoit été élevé à Rome sous le célèbre Muret, qui lui inspira du goût pour les antiquités. De retour dans sa patrie, il en fut nommé sénateur, et ensuite *Stadtpfleger* ou Bourgmestre; ce qu'il a exprimé en latin par le mot de *Duumvir*, parce qu'il n'y a que deux Bourgmestres dans le magistrat d'Augsbourg. Velser étoit très-zélé pour la gloire de sa patrie : il l'a embellie des superbes fontaines qui décorent ses places publiques, et nous avons de lui plusieurs ouvrages sur les antiquités d'Augsbourg et de la Vindelicie, ouvrages recueillis avec ses lettres en un gros volume in-folio, où se trouvent aussi d'anciens livres dont il a été l'éditeur, tels que le Panégyrique de Constantin par Optatien Porphyre, et le roman d'Apollonius de Tyr, promis en vain dans la table du Miroir historial de Vincent de Beauvais.

Ce furent les ducs de Bavière, Guillaume V et Maximilien I, qui engagèrent Velser à s'occuper de l'histoire de leur pays : dès 1602, il en fit paroître cinq livres écrits en latin, qui furent publiés à Augsbourg dans une imprimerie qu'il entretenoit à ses frais. Ces cinq livres, où l'on retrouve en abrégé tout ce que les auteurs ont pu nous transmettre sur les Boïens, finissent à la déposition de Tassilon. Des infirmités cruelles qui troublèrent la

fin des jours de l'auteur, suspendirent son travail; mais il n'y renonça pas entièrement. En 1614, peu de temps avant sa mort, il écrivit au P. Rader son ami, que si la maladie qui le tourmentoit lui laissoit seulement quinze jours de repos, il se flattoit de pouvoir perfectionner ces cinq premiers livres, et en achever deux autres qu'il avoit dans son portefeuille. L'un de ces nouveaux livres, qui est le sixième de tout l'ouvrage, a été enfin retrouvé dans ce siècle-ci; il s'étoit perdu parmi les livres et les papiers que le docte Géwold, dont nous avons parlé, avoit laissés à la bibliothèque de l'Université d'Ingolstadt; et M. Lippert, de l'académie de Munich, l'a fait imprimer à Augsbourg en 1777, à la suite des cinq premiers livres, dont il a donné une nouvelle édition grand in-8°., enrichie de quelques notes du P. Rader et du docte Herwart, ce chancelier du duc Guillaume V, qui joignoit aux études du jurisconsulte une grande connoissance de l'antiquité et des trois langues savantes, le latin, le grec et l'hébreu. Ce sixième livre va jusqu'en 842; il faut espérer qu'on retrouvera de même un jour le septième.

L'histoire de Bavière de Velser l'avoit mis aux prises avec Rosières, archidiacre de Toul, dont on a un gros ouvrage latin plein de fausses chartes sur la maison de Lorraine (10). Velser, dans son qua-

(10) *Stemmata Lotharingiæ ac Barri ducum ab Antenore*, etc. Paris. 1580, in-fol. V. les Observ. critiques de Zurlauben sur la notice des Diplomes, etc. par l'abbé de Foy. Académie des belles-lettres, tom. XXXIV, hist., pag. 171-207.

trième livre, à l'année 670, avoit soupçonné de faux deux diplomes du duc Martin de Lorraine, produits par Rosières pour prouver que la femme de ce duc étoit une duchesse de Bavière, nommée Berthe. Le nom de *Bavaria*, imprimé dans ces actes, étoit inconnu dans le septième siècle, puisqu'il n'est guère que du treizième, et c'est ce que Velser avoit observé. Rosières, piqué au vif de cette simple remarque, fit en 1604, sous le nom de *Leontius-Pamphilus-Alsaticus*, une diatribe violente contre son paisible et modeste critique, qu'il tâcha de rendre odieux aux ducs de Lorraine et de Bavière. Velser se défendit par un écrit français fort court, tandis que Christophe Gewold son ami le vengeoit plus fortement à son insu par une réponse latine, publiée aussi sous un nom supposé. Tous ces écrits, devenus rares, se trouvent à la fin de l'édition de M. Lippert. Dans toute cette querelle Velser avoit eu nécessairement les rieurs de son côté. Il y avoit long-temps que le gros livre de Rosières, pour lequel on avoit surpris un privilége de Henri III, avoit été dénoncé à Paris et condamné par ce prince même, et que le partisan fanatique des Guises s'étoit vu obligé d'avouer en leur présence et celle du duc de Mayenne, qu'une partie des actes dont il appuyoit son système sur la maison de Lorraine, étoit controuvée; amende-honorable que l'avocat-général Guillaume-François Joly de Fleury ne manqua pas de rappeler en 1712, dans son réquisitoire contre deux écrits où l'on tâchoit de renouveler ce système (11).

(11) Zurlauben, dans les Observations citées ci-dessus, ne dit

Après la mort de Velser, Maximilien chargea de l'emploi d'historiographe de son pays le P. André Brunner, savant jésuite, qu'on a nommé le Tite-Live bavarois. Il fit un ouvrage tout nouveau qui commence aussi par l'origine des Boïens, et le publia à Munich en trois volumes in-8°. sous ce titre : *Annales virtutis et fortunæ Boïorum.* Le premier volume parut en 1624, le deuxième en 1629, et le troisième en 1637.

C'étoit un temps malheureux pour l'Allemagne : le P. Brunner, conduit comme ôtage à Augsbourg par l'armée de Gustave Adolphe, y resta trois ans prisonnier ; ce qui pensa, suivant Leibnitz, nous faire perdre son troisième volume qu'il n'avoit pas encore donné au public. Ce volume finit en 1314 ; mais on voit par quelques expressions remarquables qui le terminent, que Brunner auroit volontiers continué son ouvrage, si la robe qu'il portoit lui eût permis d'écrire librement l'histoire des démêlés de Louis de Bavière avec la cour de Rome. *Hic ipse annus*, dit-il, *Ludovicum Cæsarem videbit. Ad quod nomen nos quidem assurgimus, contenti pomum aureum Septemviratûs insigne, Rhombis Boïcis inseruisse* (12). *Augustalem aquilam liberior calamus asseret, minusque invidiæ obnoxius. Ea nobis vacationem dedit ardui la-*

rien de la dispute de Welser avec Rosières ; mais il fait (pag. 190) la même remarque que lui sur l'ancienneté du mot *Bavaria.*

(12) Les armes de la Bavière sont des losanges.

boris, manumque suâ sponte non cessantem à tabulâ summovit.

Il laissa donc la palette et les pinceaux, et un autre peintre se chargea du tableau abandonné. Ce peintre fut Nicolas Burgund, professeur en droit d'Ingolstadt. Tout en aidant son ami Géwold dans sa dispute avec Freher, il mit en œuvre les matériaux amassés par Brunner sur cette histoire délicate, et publia en 1630 un vol. in-4°. sous ce titre : *Historia bavarica, sive Ludovicus IV imperator;* ouvrage qui fut réimprimé à Amsterdam en 1645, et qu'on a encore redonné à Helmstædt dans ce siècle-ci, à cause de son extrême rareté (13). Au

(13) Cette réimpression est de 1705, et faite par les soins de Juste-Christ. Boehmer, parent de l'auteur du *Jus Ecclesiasticum Protestantium*. L'écrit de Burgund en faveur de Géwold a pour titre : *Nic. Burgundi Electoratus Bavaricus, sive Apologia Christ. Gewoldi de Septemviratu adversus anonymum; subjecta est explicatio Legis*, Leges et Constitutiones, 7 *Cod. de Legibus*. Ingolst., 1634. Je tire ce titre du Catalogue de la bibliothèque de Jean Heumann de Teutschenbrunn, où il est rangé parmi les in-4°. Quant à Louis de Bavière, sa mémoire avoit déjà été défendue en 1618 par le célèbre chancelier Herwart et par Géwold, contre les atteintes qui lui avoient été portées dans la continuation des Annales de Baronius par Abraham Bzovius, dominicain polonois. L'écrit de Géwold fut supprimé, mais non anéanti; et Scheffhorn en a publié les exemplaires dans ce siècle-ci. Il est aussi in-4°., de même que celui d'Herwart, savant dont j'ai déjà parlé, et auquel on peut remarquer en passant que Gretser avoit dédié en 1593 sa Grammaire grecque avec beaucoup d'éloges, comme à un protecteur zélé des jésuites.

reste, nous avons encore de Brunner un livre in-8°. intitulé : *Excubiæ tutelares*, dans lequel on trouve 60 portraits, gravés par Kilian, des ducs de Bavière jusqu'à Ferdinand Marie, avec une devise ingénieuse au bas de chacun ; ce livre a paru à Munich en 1637. C'est à Brunner aussi que Baillet, dans ses *Auteurs déguisés*, attribue l'ouvrage qui a pour titre : *Collegium Monachiense.* Brunner étoit né à Hall en Tyrol, et il est mort en 1650. L'abbé Lavocat, ce qui est assez étonnant, n'a donné aucun article de ce jésuite, dont Leibnitz a fait réimprimer les Annales en 1710.

Jacques Balde, autre jésuite, né à Ensisheim dans la Haute-Alsace, et qui avoit prêché deux ans avec succès à la cour de Maximilien, fut chargé par ce prince de continuer les Annales de Brunner. C'étoit à la fois un homme d'esprit et un homme savant. Mais voué par goût à la poésie, surtout à la poésie latine, il avoit un peu l'humeur de La Fontaine. Les longs ouvrages lui faisoient peur, et soit dégoût de sa part pour le genre historique, soit envie de la part de quelques rivaux, comme l'éditeur de ses poésies le fait assez entendre, il abandonna au bout d'un an le soin d'écrire l'histoire. On a fait sur lui ce vers :

Hic situs est Bojam qui bibit historiam :
Ci gît qui des Bavarois
Buvoit les brillans exploits.

Plaisanterie qui peut faire également allusion aux boissons fréquentes dont il usoit, soit comme goutteux, soit comme poëte ; car il avoit le malheur d'être l'un et l'autre, ce que prouveroit son

seul livre intitulé *Solatium Podagricorum*, que j'ai vu encore, il y a vingt ans, entre les mains d'un vieux goutteux, homme d'esprit, qui en faisoit ses délices.

Il ne faut cependant point prendre à la lettre le vers plaisant qui vient d'être cité, puisque Balde, selon son éditeur, avoit rassemblé beaucoup de matériaux importans qui sont conservés à Munich, sans doute avec les essais qu'il avoit déjà composés en ce genre, essais que Leibnitz dit avoir vus, mais qui ne concernoient que les temps modernes. Balde est mort à Neubourg en 1668, et toutes ses poésies latines, parmi lesquelles on distingue quatre livres d'odes, quoiqu'il s'y trouve quelques idées un peu bisarres (14), ont été recueillies en 1729, en huit volumes in-8°. imprimés à Munich. On prétend que des sénateurs de Neubourg (non de Nuremberg comme le disoient autrefois nos dictionnaires historiques) se disputèrent à qui acheteroit la plume de ce littérateur, et que celui à qui elle fut adjugée lui fit faire un étui d'argent: c'est un honneur qu'Horace, Tite-Live ni aucun ancien n'ont jamais eu, et il est très-permis de

(14) Telle est celle de la nymphe Europe, qui marche sur sa tête et les pieds en l'air, par allusion aux troubles politiques de ce temps-là. Gustave Adolphe est nommé dans ces mêmes odes, l'Anthée de la mer Baltique. Malgré cela, comme Balde est souvent très-bon poëte, un des meilleurs littérateurs de l'Allemagne, Jean-Georges Herder vient de traduire en vers dans sa Terpsichore, une grande partie des odes de ce jésuite, où d'autres modernes ont aussi puisé des sujets de poésies.

douter du fait, même en mettant la scène à Neuboug, où les jésuites étoient aimés et tout-puissans.

Enfin, après tant d'essais ou d'ouvrages commencés, qui n'avoient pu faire oublier l'annaliste d'Abensperg, la Bavière eut un nouvel historien dans la personne de Jean Adlzreitter de Tettenweis, grand chancelier de Bavière, dont l'ouvrage parut à Munich en 1662, in-folio, sous ce titre : *Annalium Boicæ gentis partes tres.* Il commence aux premières notions que nous avons des Boïens, et finit à la mort de Maximilien I. en 1651. C'est un fait aujourd'hui avoué, que ce jurisconsulte n'a pas rédigé seul ce grand ouvrage, et qu'il s'est servi de la plume d'un jésuite lorrain. Ce jésuite, nommé le P. Verveaux, étoit confesseur de Maximilien ; mais suivant la remarque de Leibnitz, qui a fait réimprimer cet ouvrage à Francfort avec les Annales de Brunner, et une préface historique qui m'a beaucoup servi pour toute cette notice, Adlzreitter étoit lui-même assez instruit et assez exercé à écrire en latin pour pouvoir se passer d'une plume étrangère.

Son premier plan avoit été de ne commencer qu'à l'époque où Brunner finit, et Liebnitz juge qu'il auroit pu s'en tenir à cette idée ; mais on vouloit un corps d'histoire qui fût tout entier de la même main. Il parcourut donc de nouveau une carrière où Velser et Brunner avoient paru avec tant d'honneur. Au reste, les Protestans lui reprochent, ainsi qu'au jésuite Brunner, d'avoir inséré trop de détails sur les saints, et une foule de faits miraculeux qui n'appar-

tiennent point à l'histoire politique. Adlzreitter est mort en..... Son ouvrage a été traduit en partie, ou plutôt abrégé en français par un nommé Thomas Blanc, qui publia cet extrait en 4 vol. in-8°. à l'occasion du mariage du dauphin avec une princesse de Bavière. Il fut obligé de se presser pour mettre la circonstance à profit; ce qui a nui, selon Struve (15), au mérite de cet abrégé, dont voici le titre : *Histoire de Bavière, contenant ce qui s'est passé de plus considérable depuis Otton IV, duc de Bavière, jusqu'au règne de Maximilien, par le sieur Blanc, conseiller et historiographe de S. A. R. monseigneur le duc de Savoie.* Paris, 1680. Dans sa dédicace au dauphin, l'auteur lui dit que saint Rupert étoit son parent (du dauphin, bien entendu.)

De nos jours M. de Falkenstein, conseiller aulique du margrave d'Anspach, et membre de l'académie de Berlin, le même dont nous avons un savant ouvrage allemand sur les antiquités du Nordgau, ou de la Bavière septentrionale, appelée quelquefois *Noricum* par méprise (16), entreprit de composer une nouvelle histoire, qui va depuis les premiers temps jusqu'à l'électeur Maximilien-Joseph, mais qui ressemble plutôt à une suite de dissertations hérissées de notes, qu'à une véritable histoire. Le style de l'auteur est d'ailleurs très-négligé, et

(15) Struv. Biblioth. hist., c. XXI.

(16) Le titre est : *Joh. Henric.* de Falkenstein, *Antiquit. et Memorabilia Nordgaviæ veteris*, etc. Schwabach, tom. I, 1734; II, 1743; III, 1743, in-fol.

souvent trivial. Les mots *hocus-pocus* (17) s'y trouvent, par exemple, à propos de sorcellerie. Ce livre, qui forme quatre parties distribuées en deux volumes in-folio, ayant pour titre : *Histoire complète du grand duché, autrefois royaume de Bavière*, n'a paru qu'en 1776 à Ingolstadt, par les soins du baron d'Ickstadt, ancien professeur de l'université de cette ville. M. de Falkenstein étoit mort dès 1760. Tout ce qu'on sait de sa vie, c'est qu'il étoit né vers 1677 en Silésie, de parens luthériens, mais qu'il avoit été élevé de bonne heure dans la religion catholique; ce qui lui avoit procuré une place distinguée à la cour d'un évêque d'Eichstedt. Il est mort à Schwabach, jolie ville du margraviat d'Anspach, dans laquelle il s'étoit retiré pour se livrer à son genre d'études au milieu des travaux actifs des différens arts et métiers qui animent cette petite ville, entourée de bois favorables aux méditations du philosophe.

Tels sont les principaux historiens de la Bavière. Il y a aussi plusieurs abrégés estimés, deux sur-tout écrits en allemand; l'un, de format in-4°., est du P. Stadler, confesseur du feu électeur Maximilien Joseph, dont il avoit dirigé les premières études (18);

(17) Seroit-ce de ce terme d'escamoteur que viendroit celui de *hoche-pot ?*

(18) La malignité, qui se glisse à la cour des Electeurs comme dans toutes les cours, l'accuse d'avoir trop favorisé les inclinations religieuses de ce prince, et même d'avoir contribué à affoiblir son tempérament, en lui faisant prendre dans sa jeunesse des potions trop rafraîchissantes. Mais qu'importe l'autre,

l'autre, grand in-8°., est de M. Attenkhofer, archivaire électoral. Il ne commence qu'à Otton de Wittelspach ; mais il contient beaucoup de choses intéressantes pour les publicistes.

Parmi les écrivains qui, sans embrasser toute l'histoire de Bavière, s'en sont occupés cependant avec beaucoup de succès, il faut distinguer le Père Charles Meichelbeck, bénédictin, auteur d'une histoire latine de Freysingue, en 2 vol. in-folio, accompagnée de chartes précieuses ; un autre bénédictin bavarois, nommé le P. Anselme Desing, dont on a un premier volume, aussi in-folio, d'une histoire de l'empire en allemand, et M. Pfeffel, si connu par son abrégé chronologique et par ses savantes dissertations imprimées parmi celles de l'académie de Munich.

Il faut distinguer encore le comte Gabriel-Louis de Buat, long-temps chevalier de Malte, et successivement ministre de France à Ratisbonne et à Dresde. Né dans la partie de la Basse-Normandie qui touche

peut garantir ces sortes d'anecdotes ? On ne donne celle-ci que pour une tradition populaire, qui peut servir au moins à faire connoître la façon de penser des Bavarois sur le P. Stadler. La femme de César ne doit pas même être soupçonnée, a dit autrefois Marin de lui-même ou d'un autre ; et cette phrase semble pouvoir se répéter ici, malgré le ridicule dont un homme d'esprit (Beaumarchais) l'a couverte dans ses Mémoires contre Goezman, comme l'imprudence de Marin dans cette affaire n'empêche pas qu'on ne doive à cet auteur estimable des ouvrages utiles, n'y eût-il que son Mémoire sur la ville de Tauroentum, rappelé avec éloge dans les œuvres diverses de Barthélemy.

à l'abbaye de la Trappe, mais placé dès sa première jeunesse à la cour de Munich auprès du respectable chevalier de Folard, neveu du fameux militaire de ce nom, il vit naître en 1759 l'académie électorale de cette ville, et en fut nommé directeur pour la classe historique, fonction que M. Pfeffel a remplie depuis lui. Le temps que M. de Buat a occupé cette place n'a pas été stérile pour l'histoire de Bavière. C'est lui qui a débrouillé le premier l'ancienne origine de la maison de Wittelspach, que l'on s'obstinoit autrefois à faire descendre de Charlemagne, au lieu de la rapporter comme l'indiquent les monumens historiques, à la famille des Hoses, l'une des plus puissantes de la nation bavaroise. L'ouvrage de M. de Buat sur cette matière est intitulé : *Origines domûs Boicæ*, et il a été imprimé à Nuremberg en 1764, en 2 volumes in-4°., avec une préface de M. Pfeffel.

Il suffit d'ouvrir ce livre pour être convaincu, et de la vaste érudition de l'auteur, et de son heureuse adresse à tirer parti des chartes les moins satisfaisantes; talent dont on retrouve des preuves dans son *Histoire ancienne des Peuples de l'Europe*, en 12 volumes in-12, publiés à Paris en 1772 par deux membres de l'académie française, l'abbé Arnaud et l'habile traducteur du Charles V de Robertson.

Cette histoire, où l'auteur suit les Boiens sous une infinité de noms jusqu'au siècle de Charlemagne, n'avoit d'abord été entreprise que pour l'éclaircissement des antiquités bavaroises; ensuite l'auteur l'avoit intitulée *Annales du Danube*, parce qu'elle n'embrassoit encore que les peuples barbares

qui avoient habité les bords de ce Lac (19) ; mais peu à peu son plan s'est généralisé, et les Bavarois, qu'il retrouve presque par-tout avec une sagacité merveilleuse, n'en sont pas moins restés l'objet principal de ses complaisances et de ses soins (20). On regrette pourtant que le goût de ce savant pour les recherches profondes l'ait égaré quelquefois dans des digressions qui nuisent à l'intérêt de l'histoire. Son style est celui de la chose ; mais, il faut l'avouer, la chose n'est pas toujours de nature à plaire au grand nombre de lecteurs. Ce fut au mois d'octobre 1787 que la république des Lettres perdit M. de Buat ; il étoit alors en son château de Nancay en Berry, où il avoit trouvé *otium cum dignitate* après ses longs travaux politiques et littéraires commencés avant l'âge de vingt ans. Quelque attachement qu'il eût pour la Bavière, où son premier mariage avec une baronne de Falkemberg l'avoit rendu propriétaire

(19) Voyez un discours français lu en 1762 à l'académie de Bavière par M. de Buat, et imprimé cette même année à Munich, in-4°. : il auroit pu être réimprimé à la tête de l'*Histoire ancienne des Peuples de l'Europe*. Dans le premier volume des Mémoires de l'académie de Munich il y a trois morceaux de lui, qu'on a imprimés en allemand, mais qu'il avoit lus en latin à cette compagnie. Deux sont sur Jornandès et un sur le célèbre Cassiodore, qui, comme on sait, avoit fait une histoire des Goths en XII livres, que Jornandès a extraits et nous a fait perdre.

(20) GENTI ÆTERNÆ LUD. GABRIEL DU BUAT : c'est l'inscription un peu admiratrice qu'il avoit fait mettre sur la gravure qui est à la tête des *Origines domûs Boicæ*, gravure qui représente une pyramide ornée de l'écusson bavarois.

d'une terre considérable (21), il n'en aimoit pas moins son pays natal. Il fut un des premiers à prendre part aux assemblées provinciales du Berry, sur les délibérations desquelles il étoit plus fier encore d'avoir influé que d'être sorti d'une de ces familles de Normandie appelées *du Passage*, parce qu'elles remontent au temps de Guillaume le Conquérant (22).

(21) Wisent, dans la régence de Neubourg.

(22) Les ouvrages qu'on a indiqués ne sont pas les seuls qu'on doive à M. de Buat, sans y comprendre même plusieurs lettres ou extraits dans la Gazette littéraire de l'Europe, ni ce qu'il a donné dans un ou deux journaux encyclopédiques sous le nom d'*Isophile*, c'est-à-dire, ami de l'égalité; mais on ne parle ici que de ses productions qui ont rapport à la Bavière, et à ce titre on pourroit dire un mot d'une tragédie qui lui a été attribuée : c'est *Charlemagne* ou *le Triomphe des Lois;* Vienne, Trattner, 1764, in-8°. Il se trouve dans cette pièce un rôle de Tassilon, ou au moins d'un ambassadeur de ce prince; et à juger de l'ouvrage par les connoissances historiques répandues dans la préface et dans la pièce, on pourroit la croire de M. de Buat. Souhaitons cependant pour sa réputation littéraire, qu'il n'ait pas fait de pareils vers. Chapelain, le dur Chapelain, est un cygne mélodieux auprès de l'auteur de cette tragédie de Charlemagne, dont le long dialogue fatigueroit d'ailleurs avec le coloris poétique le plus brillant.

Dans un mémoire de Guettard (Acad. des sciences, 1763), il y a une description étendue des salines de Salsbourg. Elle lui avoit été fournie par de Buat, à qui Guettard ne manqua pas d'en faire honneur en la marquant toute entière par des guillemets : elle tient depuis la page 203 jusqu'à 211 du volume cité. Il y a quelques détails sur les anciennes lois bavaroises dans un autre ouvrage de M. de Buat, intitulé les *Origines*, ou *l'ancien Gouvernement de la France, de l'Allemagne et de l'Italie;* ouvrage en quatre vol. in-12 qu'il publia à vingt-trois ou vingt-quatre ans, mais qu'il ne manqua

J'ai indiqué ci-dessus le *Thesaurus Anecdotorum* en 6 volumes in-folio, par le P. Bernard Pez, qu'on a surnommé le Mabillon de l'Allemagne. Ce recueil est de 1721, ainsi que le premier tome des *Scriptores rerum austriacarum veteres et genuini* donnés au public par Jérôme Pez, frère de Bernard, et religieux comme lui dans l'abbaye de Melck. Il y a une collection plus particulière à l'histoire de Bavière : ce sont *Rerum Boicarum scriptores antehac numquam editi.* August. Vindelic. 1763, in-folio, 2 volumes, où il se trouve entr'autres choses quelques extraits des papiers d'Aventin. L'éditeur est André-Félix Œfelé, mort vers 1780, bibliothécaire de l'électeur, et son conseiller de cour. Les *Monumenta Boica* en 16 volumes in-4°. publiés de 1763 à 1795 peuvent aussi être rappelés ici. Ce sont les différens inventaires et recueils d'actes trouvés dans les couvens de l'électorat. Mais cette esquisse est déjà si longue, qu'il suffira, pour recommander ce recueil, de dire qu'il a été fait par l'académie de Munich, et qu'on se proposoit, il y a quelques années, de l'étendre aux actes conservés dans les archives des villes et de la noblesse, supposé qu'on y pût avoir

pas de rappeler, comme son plus beau titre littéraire, sur le frontispice de son *Histoire ancienne des Peuples de l'Europe.* Ce livre des *Origines*, quoique sec et souvent peu lié, est en effet un répertoire très-utile. On l'a réimprimé vers 1788 en trois vol. in-8°., et il avoit été traduit en allemand en deux vol. in-4°. dès que la première édition avoit paru. C'est ce livre que C. A. Valckenaer, dans son *Essai sur l'histoire de l'espèce humaine*, cite vaguement sous ce titre : *Origine et Antiquités de la France*, par le comte de Buat.

accès. Il y avoit eu des moines à qui cette recherche purement littéraire avoit causé de l'alarme. Voyez le recueil même, tome IV, page 514. Ces religieux ou leurs gens d'affaires excipoient d'une loi du code *de edendo* (lib. 2, tit. 1); mais heureusement cette loi, donnée dans le troisième siècle de notre ère pour dispenser de produire certains actes dans des matières litigieuses, n'a pas empêché que l'intérêt de l'érudition ne prévalût dans le dix-huitième auprès du plus grand nombre.

H. T. L.

Courts éclaircissemens bibliographiques sur trois endroits du Mémoire précédent.

1°. En parlant de l'édition des Annales d'Aventin, donnée en 1710 par Gundling, on a dit que c'étoit la troisième édition de ce livre, parce que dans cet endroit on n'a fait attention qu'au changement d'éditeur : il auroit fallu dire la *sixième*, si on avoit eu égard à trois réimpressions du texte de Cisner, faites depuis sa mort à Bâle et à Francfort-sur-Mein, et qui sont indiquées par Niceron (t. XXXVIII, *Art.* Aventin). Il faudroit même dire la *septième* édition si l'on pouvoit compter sur le titre suivant, énoncé dans la *Bibliotheca Fortiana*, ou Catalogue des livres du duc de la Force en 1727 : *J. Aventini Annales Boiorum, à Nic. Reusnero aucti.* Francofurti, 1626, in-fol. Mais il est clair que le rédacteur du Catalogue a mis, par une double méprise, *Réusnero* pour *Cisnero*, et 1626 pour 1627, qui est la date d'une des réimpressions indiquées par Niceron. Au reste, cette édition de Francfort se distingue par un bon index fort ample, qu'on doit aux soins d'un nommé Daniel Brunnius, qui prenoit, au moins à cette date de 1627, les titres d'étudiant en histoire (*historiarum studiosi*), et de poëte impérial : il s'est nommé à la tête de l'index même, et en sa qualité de poëte lauréat il n'a pas manqué de le terminer par six vers latins à la louange de l'auteur, qu'il appelle le prince des historiographes allemands.

2°. Bayle, dans son article *Aventin*, prétend que cet écrivain a fait une histoire de la ville d'Oetingen en Souabe. Bayle s'est trompé : il a mal entendu ce que Vossius dit en général, d'après Aventin même, d'une histoire d'Oetingen (*historiæ Utinensium*), sans spécifier ni la Souabe, ni la Ba-

vière. Le passage d'Aventin, auquel Bayle lui-même renvoye, décide absolument contre lui : *Quemadmodum*, dit l'auteur, *Diplomata ab eo* (*Carolomanno*), *sacerdotibus et monachis data, quæ adhuc servantur, indicant, quorum quædam in Utinensi historia jam publicavi.* (Ann. Boi., lib. IV, pag. 267 de l'édition de Francfort en 1627, et pag. 446 de l'édition de Ziegler). Ces Diplômes, ces prêtres, ces moines, et ce qui suit dans Aventin, font voir clairement qu'il s'agit à de l'histoire que j'ai indiquée, c'est-à-dire, de celle du Couvent, depuis Collégiale d'Alten-Oetting; histoire dont le P. Niceron lui-même n'a pas eu une idée bien nette, puisqu'il se contente de mettre dans le catalogue des ouvrages d'Aventin, *Origines Oettingenses*, tout en indiquant le volume où Ludewig a fait réimprimer cet ouvrage.

3°. Je ne trouve nulle part de renseignemens sur le *Collegium Monachiense*, attribué par Baillet au P. Brunner : est-ce peut-être la pièce que Lipenius (*Biblioth. philosoph. Realis*) indique sous ce titre au mot *Bavaria. Collegii Monachiensis Epithalamium Maximiliano Septemviro et Mariæ Annæ Austriacæ Ferdinandi II, imp. filiæ.* Monachii, 1635.

Lipénius au même endroit indique une autre pièce du P. Brunner, relative à ce mariage de Maximilien, ou faite à cette occasion.

BIOGRAPHIE.

Notice sur Marc-Hilaire Vilaris, par le citoyen Tournon.

Le léger tribut d'hommage que je viens offrir à la mémoire d'un citoyen utile, étoit un devoir que m'imposoit la reconnoissance pour les témoignages d'amitié sincère qu'il me prodigua pendant les deux dernières années de sa vie. *Marc-Hilaire Vilaris* naquit à Bordeaux en 1720, de J. *Vilaris*, bourgeois et maître apothicaire de cette ville, et d'*Emilie Casimon*, fille du vice-sénéchal de Neval. Après ses premières études il travailla sous les yeux de son père, qui le destinoit à lui succéder dans sa profession : à l'âge de dix-huit ans il fut envoyé

à Paris pour y perfectionner les connoissances qu'il avoit acquises en chymie et en histoire naturelle. Ce fut chez le célèbre *Rouelle* qu'il eut le bonheur d'être placé : auprès de ce chymiste distingué, il apprit combien les talens, le génie servent à accroître les connoissances des hommes et ajoutent au bonheur de l'humanité. Les entretiens des savans qui fréquentoient le laboratoire de cet habile manipulateur lui donnèrent cette noble émulation à laquelle il dut dans la suite les succès qui l'ont illustré ; il fut employé dans les armées en qualité de pharmacien pendant les campagnes d'Hanovre. Son cœur, déjà voué à l'austère vertu, ne lui permit pas d'être long-temps témoin des dilapidations, des désordres, souvent inséparables du terrible fléau de la guerre, *Vilaris* quitta l'armée et revint à Bordeaux : c'est dans cette ville que son goût et son zèle le mirent à même d'être utile à ses concitoyens ; il fit avec succès des cours de chymie qui servirent à répandre l'amour d'une science qu'on croyoit alors n'appartenir qu'à la seule pharmacie. Ses nombreuses occupations ne lui firent point oublier qu'il avoit une dette à payer à la société et à la nature : il touchoit au moment de voir sa main acceptée par la jeune personne à qui déjà il avoit donné son cœur, lorsqu'une mort imprévue enleva celle qu'il avoit choisie pour être sa compagne. Une perte si cruelle le jeta dans une triste mélancolie, et le décida à garder le célibat le reste de ses jours. Son père crut pouvoir adoucir son chagrin en lui cédant la direction de son laboratoire, et il lui fournit ainsi l'occasion de s'appliquer à la pratique de la pharmacie. Le per-

fectionnement de certains instrumens, l'invention de quelques nouvelles machines, une meilleure distribution dans les presses, furent le résultat de ses premiers travaux : sa scrupuleuse délicatesse dans le choix et l'admission des drogues, son habileté dans ses préparations, sa rare probité, lui attirèrent dans peu la confiance des médecins et l'estime de ses concitoyens. Il fut reçu apothicaire en 1748, et c'est à cette époque qu'il proposa de former un seul établissement où toutes les compositions pharmaceutiques auroient été travaillées (1) : on les eût distribuées par portions égales à chaque pharmacien, et les profits auroient été en commun ; idée grande et qui porte l'empreinte de la pureté des vues et de la loyauté de son auteur. La basse jalousie fit manquer le projet qui auroit pu servir de régulateur pour les autres provinces. Pénétré de l'utilité de la botanique, il voulut encore engager sa compagnie à établir à ses frais un jardin de plantes usuelles, où les médecins et les malades auroient trouvé au besoin les simples qui leur auroient été nécessaires : cette proposition, utile à tous, eut le sort de la première, et ne laissa que des regrets aux vrais amis du bonheur public. Une réputation bien établie, des talens reconnus, ne pouvoient être long - temps ignorés de l'académie des sciences de Bordeaux : aussi cette compagnie d'hommes de mérite s'empressa-t-elle d'admettre *Vilaris* dans son sein le 13 avril 1752.

Quelques temps après, s'étant rappelé avoir vu à

(1) A Montpellier, les apothicaires préparoient en commun *la thériaque* : pourquoi n'en seroit-il pas de même du kermès minéral, du tartre émétique? etc. etc.

Sèvres, dans la manufacture de porcelaine, la terre blanche avec laquelle on fabrique cette belle poterie, il imagina de pouvoir en trouver dans la Guyenne ou dans ses environs. Trois années de courses, de peines et de voyages ne rebutèrent pas cet ardent naturaliste. Enfin, en 1757, il eut le bonheur de trouver *le kaolin* à *Saint-Yriex* en Limousin; il en envoya des fragmens à Paris: on les reçut comme des échantillons venant du cabinet de quelque curieux. Quelle apparence qu'on crût dans la capitale, qu'un provincial eût pu faire le premier une découverte si importante! Pour convaincre les incrédules, il expédia de nouveau des caisses du poids d'un quintal, où se trouvoit le *kaolin* avec les plantes venues à sa surface: il fallut bien se rendre à une preuve si convaincante. *Macquer* (2) fut choisi pour se transporter avec *Vilaris* sur la carrière de *Saint-Yriex*, et c'est à ce dernier que Limoges a l'obligation d'une manufacture de porcelaine renommée.

On croyoit encore en 1765, que l'usage des viandes

(2) *Macquer*, dans son Dictionnaire de chymie, article *porcelaine*, page 222, dernière édition, n'a été ni juste ni exact, en disant: « Feu M. l'archevêque de Bordeaux m'ayant » fait voir plusieurs matières recueillies par M. *Vilaris*, ha» bile chymiste et naturaliste de Bordeaux, j'y ai reconnu » l'espèce de terre que je désirois tant de trouver. » Point du tout, les faits sont bien différens: *Vilaris* ayant découvert et reconnu le *kaolin*, en fit part à M. de *Lussan*, archevêque de cette ville, avec lequel il étoit intimément lié. Celui-ci pressa le ministre *Bertin* de nommer des commissaires pour venir sur les lieux vérifier cette découverte: *Macquer* fut choisi, etc. etc.

salées étoit la cause première du scorbut des marins : trouver le moyen de nourrir les équipages de viande fraîche, ou celui de la préparer sans sel, étoit rendre un service des plus essentiels à l'humanité. Après bien des essais, il crut avoir trouvé dans la voie de la dessiccation cette précieuse recette : il en fit part en 1768-69 au gouvernement, qui le chargea de préparer vingt-quatre bœufs à sa manière. Son travail fini, des bâtimens fournis de viande ainsi préparée furent expédiés pour l'Inde ; cet approvisionnement supporta le voyage et le retour sans nulle altération (3). Un ministre bienfaisant se seroit empressé d'acheter ce secret important, et auroit récompensé noblement son inventeur ; mais l'intrigue et l'insouciance du gouvernement firent négliger cette heureuse découverte, qu'on sera peut-être long-temps à retrouver.

Un amour constant pour ses semblables ne pouvoit laisser tranquille l'imagination de ce chymiste

(3) Ce fut à *Embarès*, à trois lieues de Bordeaux, que *Vilaris* prépara sa viande en 1769 : on y voit encore les instrumens qui ont servi à cette opération. En 1784, le même essai fut répété par les soins de *Laporte*, ordonnateur de la marine ; les résultats et les succès furent les mêmes. La gelée animale étoit sur-tout précieuse, parce que cet artiste avoit su la rendre incorruptible : j'en ai vu qui avoit six ans ; elle étoit fraîche et sans altération ; une cueillerée suffisoit pour faire deux tasses d'excellent bouillon, auquel il falloit ajouter un peu de sel marin. On peut consulter le Journal de Paris, année 1783, n°. 273-74, et les autres journaux qui, dans le temps, ont parlé d'une manière avantageuse de ces découvertes.

laborieux : il s'aperçut, par les rapports qu'il avoit reçus de la Martinique, que le défaut de manipulation faisoit perdre beaucoup de sucre dans les ateliers où on le prépare ; il s'occupa particulièrement de cet objet. En 1780, il adressa un mémoire au gouvernement, avec le plan de machines nouvelles, et la manière différente d'exploiter la canne à sucre : il offroit même de passer en Amérique pour y établir son nouveau procédé, et engager, par son exemple, les Colons à l'adopter. La guerre avec l'Angleterre empêcha l'exécution de ce projet avantageux. Rebuté par les difficultés qui sembloient le suivre dans toutes ses entreprises, dégoûté du commerce des hommes, ce savant ne songea plus qu'à couler ses dernières années dans une triste indifférence ; il alloit tous les jours oublier leurs injustices, en observant les mœurs des tourterelles qu'il élevoit, seul délassement de cet homme sensible, que son caractère ferme et peu endurant avoit, en quelque sorte, isolé de la société.

Au printemps de 1792 un ami le pria de préparer de l'extrait de *ciguë :* il eut l'imprudence de faire cette opération dans son laboratoire ; les vapeurs de cette plante vénéneuse augmentèrent un mal de tête qu'il enduroit depuis dix ans, et le rendirent sérieusement malade. Les soins de l'amitié alarmée et les conseils d'un médecin instruit ne purent lui rendre la santé : il mourut le 26 mai de la même année 1792, en laissant le souvenir d'un citoyen estimable, qui avoit marqué son

passage par des découvertes essentielles et consacrées au bonheur de ses semblables.

Vilaris posséda à un degré éminent les vertus de l'honnête homme, et les connoissances du pharmacien qui honore son état : il fut chymiste sans charlatanerie, habile sans prétentions, et présenta plusieurs fois dans sa vie le modèle animé du bourru bienfaisant. Ah ! si le projet facile à exécuter se réalisoit un jour, d'avoir dans chaque chef-lieu de département une salle d'hommes illustres comme à Toulouse, Bordeaux sans doute s'empresseroit de placer le buste de *Vilaris* parmi ceux de ses concitoyens qui ont bien mérité de leur patrie.

TOURNON, d. m.

PHILOSOPHIE MORALE.

JOSEPHI-ISIDORI MORALII ad excell. virum JOSEPHUM-MAZARREDUM, de filiolæ institutione Commentarius, edidit THADDÆUS-BRAVUS et RIVERUS, avec la traduction espagnole à côté, intitulée Commentario de, etc. C'est-à-dire, DISSERTATION de don JOSEPH-ISIDORE MORALES, adressée à don JOSEPH de MAZARREDO, sur l'éducation à donner à sa fille, publiée par don TADEO-BRAVO de RIVERO. Madrid, chez Gabriel de Sancha, 1796, in-8°. de 69 pag.

L'AMIRAL *Mazarredo* avoit consulté don *Morales* sur l'éducation qu'il pourroit donner à sa petite

Jeannette (*Joannula*), et en particulier sur le dessein qu'il avoit de lui faire apprendre la langue latine ; et la réponse de don *Morales* a principalement pour objet de déconseiller à son ami l'exécution de ce dernier projet. Don *Morales*, en répondant en latin, commence par s'excuser sur les défauts de diction et de style qui pourroient lui échapper dans cette langue, dont il a depuis long-temps, à ce qu'il dit, négligé l'habitude : cela n'empêche pas que sa latinité, pour autant que nous pouvons en juger, ne nous ait paru d'une pureté et d'une élégance qu'il est assez rare de rencontrer aujourd'hui.

Former l'esprit et le corps des jeunes personnes du sexe, tels sont les deux objets dont se compose essentiellement leur éducation. *Muliebrem institutionem ego bipartitam esse debere sic statuo, ut et corpus ad urbanas liberalesque artes et quasi dexteritates informandum, et animus sit ingenuis disciplinis, quæ fœminis congruant, excolendus.* Le mémoire de don *Morales* est divisé en ces deux parties : il traite d'abord de la culture de l'esprit, et ensuite des soins à donner à l'extérieur, et de l'acquisition des talens agréables. Parmi ces derniers, il parle avec enthousiasme de la musique, et il félicite la chère *Joannula* d'avoir à cet égard dans sa mère un modèle rare de goût et d'exécution. Il seroit tenté, dit-il, de donner six cents *Cicéron* pour un seul *Hayden : Cujus ego divinam animos permulcendi artem sexcentis Tullii, nedum pertenui hac mea dicendi facultate, commutarem.* Dans une autre partie de ce mémoire, et qui y fait une digression, à notre avis,

un peu longue, don *Morales* prouve qu'il n'en sait pas moins apprécier à sa juste valeur l'orateur romain : un temps fut où il l'admiroit exclusivement ; il a senti depuis qu'avec cette admiration outrée nous risquons de rester au-dessous des lumières de notre siècle.

Atqui fuimus quondam et nos in eadem hæresi ut putaremus, humaniores, quas vocant, litteras inter humanos conatus omnes summum tenere locum. — Unus mihi Cicero non in deliciis erat modo, sed pro omni disciplina et scientia esse debere arbitrabar, in ejusque ævi scriptoribus cuique apprime instituto et egregie excullo esse consenescendum. Scripta probabantur mihi nulla, quæ non ciceronianum præ se ferrent vultum et habitum. — Donandum id erat adolescenti. — At cum disciplinas illas adii naturæ contemplatrices, quæque plus habent in recessu quam in fronte promittunt ; cum immensus itidem philosophiæ se mihi campus aperiit, erubui, fateor, tantam nostrorum temporum lucem optimæque sapientiæ frugem verborum nugis et aucupio posthabuisse.

Ces dernières expressions de don *Morales* nous semblent cependant un peu dures, et lui-même conviendra volontiers avec nous qu'il y a bien autre chose dans *Cicéron*, que *verborum nugæ et aucupium*. — Nous sommes parfaitement d'accord avec lui sur le danger qu'il y a de ne faire des personnes du sexe que des pédantes ridicules, en les appelant à l'étude du latin et du grec : nous croyons que les exceptions sont infiniment rares à cet égard, et nous nous rappelons que, dans son estimable ouvrage

de la Famille, considérée comme l'élément des sociétés, le citoyen *Guiraudet* s'est depuis peu élevé avec force contre les prétentions des femmes à fournir la carrière des sciences et des lettres (1).

Nous ne nous étendrons pas davantage sur cette brochure de don *Morales*. Il a encore donné depuis un mémoire plus important, où l'on voit la science des calculs géométriques appliquée à l'un des points capitaux de l'art social, la matière des élections (2).

P. H. M.

(1) Sa censure a cependant épargné ainsi la savante *Dacier* : « Respectable et docte *Dacier*, tu remplis avec autant de » distinction que de zèle les devoirs d'épouse et de fille, » quand, attachée au double joug de l'hymen et de la » science, tu traças, à côté de ton époux, les pénibles sil- » lons de la critique, et que vous défrichâtes ensemble les » champs épineux de la philologie ; pénible labeur auquel » ton père avoit façonné tes premiers ans. Que d'autres te » louent d'avoir été femme savante, je t'admire et te loue » bien plus encore, parce que tu n'as été savante que pour » mieux remplir ta qualité de femme. Quelle que soit ta ré- » putation, tu seras plus justement célèbre pour cette sou- » mission aux vœux d'un père, aux goûts d'un époux, que » par la manière dont tu remplis ta part dans cette érudite » association. Reçois ici le premier hommage peut-être qu'on » t'ait présenté dans ce genre, et puisse-t-il te consoler de » quelques critiques, comme il doit t'absoudre à jamais de » tout reproche d'ostentation ou de vaine gloire ! (Pag. 44 » et suiv.)

(2) Il a pour titre : *Memoria mathematica sobra el calculo de la opinion en las elecciones, por el dr. D. Joseph-Isidoro Morales, presbitero, teniente de ayo de los Caballeros Pages del Rey*. Imprimé à Madrid, et par ordre de S. M. catholique, à l'imprimerie royale, 1797, in-4°. de 66 p.

MORALE.

MORALE.

Comment le sens commun juge-t-il en matière de morale (1)? *Traduction du premier chapitre de la Philosophie morale de* KANT (2).

La seule chose qui soit généralement bonne sous tous les rapports, c'est la bonté du caractère. Quelque grands que puissent être les avantages que donnent l'intelligence, l'esprit, le jugement, l'énergie et le courage, toutes ces qualités ne laissent pas d'être très-dangereuses lorsqu'elles sont associées à un caractère méchant. Il en est de même des dons que l'on reçoit de la fortune : on peut abuser du pouvoir, des richesses, des honneurs, de la santé et d'une position qui ne laisse rien à désirer. Combien de fois ne voit-on pas l'assurance qu'elles sont propres à inspirer, dégénérer en insolence dans des personnes qui manquent de bons principes! J'ajouterai que tout homme ne nous paroît digne du bonheur dont il

(1) Ce morceau, traduit de l'allemand, forme le premier chapitre de la Métaphysique des mœurs par M. Kant.

(2) La Philosophie de M. Kant fixe aujourd'hui l'attention d'un grand nombre de personnes, et cependant peu connoissent encore ses principes et ses écrits. Le Magasin encyclopédique est le seul journal français dans lequel on trouve des morceaux assez étendus sur sa doctrine. Je donne aujourd'hui la traduction de deux passages de sa *Métaphysique des mœurs* et de ses *Mélanges*, qui m'a été adressée de Leipsig par M. Griesinger. A. L. M.

jouit, qu'autant qu'il annonce des sentimens droits et honnêtes.

Les anciens nous présentent la modération des passions, l'empire sur soi-même, un esprit réfléchi, toujours calme et serein comme le dernier terme de la vertu. Mais, hélas! il faut bien rabattre de leurs éloges pompeux, quand on pense que des scélérats qui combinent leurs plans avec sang-froid n'en sont que plus formidables.

Ce n'est ni aux effets sensibles ni aux avantages qui résultent d'une action, que l'on peut reconnoître la bonté du caractère. Il suffit, pour être moralement bon, qu'on ait pris la ferme résolution de mettre de bons principes en pratique, et qu'on s'y évertue de toutes ses forces. Un destin contraire traverse quelquefois nos meilleures intentions; le succès ne répond pas à nos efforts, et nous n'en avons pas moins des titres suffisans à l'estime d'autrui.

Cette thèse paroîtra extravagante. Est-ce donc le vouloir seul, me dira-t-on, qui caractérise l'homme probe? Pourquoi la raison doit-elle exercer de l'empire sur la volonté, si ce n'est pour nous conduire dans le choix de nos jouissances et des moyens de nous les procurer? Comment donc des principes qui ne contribuent en rien à notre félicité, peuvent-ils être bons? Voici ce que je répondrois.

Sans doute les êtres organisés ne sont doués que des facultés les plus propres à conduire au but qu'ils doivent atteindre. Or, si la nature ne nous a doué de raison que pour nous engager à prendre soin de notre conservation et de notre bien-être, il semble

qu'elle auroit bien mieux fait de nous mettre sous la direction de l'instinct. Les animaux, en suivant ce guide, échappent du moins à toutes les illusions auxquelles notre espèce est sujette dans la recherche de ses plaisirs.

Demandez à ceux dont l'esprit n'est occupé que de projets d'amusement, et qui ne vivent que pour jouir, si c'est la raison qui donne le plaisir. Ne voyez-vous pas que la science les ennuie, que les arts du luxe ne font qu'augmenter la foule de leurs besoins, et qu'ils envient le sort de cette classe d'hommes qui se laissent aller à l'instinct naturel, sans se soucier si leurs actions s'accordent avec la raison. Non, ce ne sont pas toujours des gens chagrins ou ingrats envers la Providence, qui soutiennent qu'on n'est ni plus heureux ni plus content en cultivant la raison. Il paroît plutôt que ceux qui pensent ainsi se doutent qu'on peut faire un usage infiniment plus noble de ce souffle divin, qu'en ne le faisant servir que d'instrument pour se procurer des plaisirs sensuels.

En effet, la nature n'est jamais inconséquente. Si elle ne nous a pas donné la raison uniquement pour nous guider dans notre bien-être physique, ne faut-il pas conclure qu'elle a fixé à la raison un but particulier? Les sens nous portent aux jouissances; c'est là leur empire : la raison dicte des ordres qui à la vérité paralysent souvent nos désirs, mais dont l'exécution fait naître un bonheur et un contentement tout autre que celui qu'on éprouve en satisfaisant ses goûts et ses penchans.

L'homme moral s'attache à ses devoirs. Analysons

ce qu'on entend par devoir, afin de mieux faire connoître cette bonté du caractère, qui ne calcule pas le profit qui pourroit résulter de la marche qu'elle suit.

I. Je distingue d'abord l'homme qui se conforme à ses devoirs, de celui qui agit par devoir, et je présenterai quelques exemples par lesquels on verra clairement ce que c'est qu'agir par devoir.

Nous veillons presque tous avec beaucoup de soin à notre conservation : le devoir nous le commande, et l'instinct nous y porte. Nous nous conformons à ce devoir en n'abrégeant pas nos jours ; mais nous n'agissons pas par devoir tant que nous n'y sommes déterminés que par attachement à la vie ou par la crainte de la mort. Les hommes qui soutiennent leur existence par devoir, ce sont ceux qui, poussés au désespoir et fatigués par une suite de malheurs, ne trouvent plus le moindre charme à vivre, qui souhaitent la mort, et qui ne se la donnent pas parce que l'idée du devoir les retient.

On rencontre quelquefois de ces ames compatissantes qui ne connoissent pas de plus grand plaisir que celui d'essuyer les larmes des souffrans, et de rendre heureux tout ce qui les entoure. Je me garderai bien de les blâmer ; mais cette bienfaisance ne porte pas le caractère d'une action morale tant qu'elle n'est pas l'effet d'un cœur naturellement facile, tendre et sensible. Mettez en parallèle un homme froid, se roidissant contre l'adversité qui l'accable, et indifférent aux plaintes d'autrui : on lui demande un service ; son apathie l'a rendu sourd aux gémisse-

mens; rien ne sera-t-il capable de l'en tirer ? Il se rappelle de son devoir, et il vole au secours de l'infortuné.

Parmi les élémens dont la félicité se compose, la santé tient un des premiers rangs. Il a raison, ce goutteux, de se refuser des boissons échauffantes, crainte d'aggraver son mal; mais la sobriété n'est une vertu qu'autant qu'elle a le devoir pour motif.

C'est dans ce sens qu'il faut commenter les passages où la morale de l'évangile nous exhorte d'aimer nos ennemis comme nous-mêmes. Il n'y est pas question d'affection qui part du sentiment, et qui ne se commande pas, mais de bienveillance par devoir.

II. Ce n'est pas au but qu'on a atteint ou que l'on s'est proposé d'atteindre, que l'on reconnoît si une action est faite par devoir, ou si elle est vraiment morale, mais à la maxime ou au principe qui a dirigé la volonté; car enfin, il n'y a que deux mobiles qui nous font agir, c'est ou l'idée des effets devant provenir de nos actions, ou quelque principe puisé dans la raison. Or il est clair, d'après ce qui a été dit ci-dessus, que l'effet peut manquer ou être tout différent de ce que nous comptions, sans que cela déroge en rien au prix d'une action; il ne nous reste donc pour fixer ce prix, que d'examiner si l'acte est conforme ou non aux principes que la raison nous dicte.

III. Il suit des thèses qu'on vient de lire, que *devoir* veut dire *être nécessité par respect pour la loi*. Nous n'estimons et ne respectons que le principe

qui dirige la volonté, mais jamais les effets qui succèdent à nos résolutions, ni en général les désirs mêmes les plus innocens auxquels les sens nous portent : ce sont les motifs indépendans de tout ce qui flatte les sens, c'est-à-dire, la loi qui nous arrache de l'estime, et on agit par devoir ou on est moralement bon quand la volonté n'a pour objet que la loi, et pour motif qu'un saint respect pour elle.

On me dira que je rapporte à un sentiment confus, tel que le respect ou l'estime, ce qui devroit être expliqué par des notions claires et précises. Le respect est à la vérité un sentiment; mais sa source n'a rien de commun avec les autres sentimens, qui tiennent tous ou à l'affection ou à la crainte. Ceux-là nous sont inspirés par des objets hors de nous; le respect est provoqué par la raison. Aussitôt que je suis convaincu que telle est la loi que je dois suivre, je ne peux plus m'empêcher de la respecter, ou, ce qui revient au même, il faut que je m'y soumette, quoi qu'il m'en coûte, sans autre motif. Le respect ne donne pas la loi, mais il est l'effet de la loi. Respecter une personne veut dire respecter la loi dont elle nous met la pratique sous les yeux, par exemple, celle d'être probe, juste, etc. Nous respectons les gens à talens, parce que nous respectons la loi qui ordonne de cultiver les facultés intellectuelles.

Mais quelle est donc cette loi qui ne promet rien, et dont l'idée seule doit tenir lieu de tout autre motif à quiconque prétend au titre d'un être moralement bon ? Nous avons combattu l'erreur si funeste aux mœurs, qui juge la bonté des actions d'après les

suites : il ne peut donc y avoir d'autre principe régulateur de la volonté, que celui de se conformer à la loi, c'est-à-dire, *il faut que la maxime qui me fait agir soit telle, que je puisse désirer qu'elle devienne une loi générale* 3).

C'est ce principe qui est la base de tous nos devoirs, et c'est par lui que le simple bon sens sait fort bien se rendre compte de la moralité des actions.

Supposons que quelqu'un se demande s'il est permis, pour se tirer d'un cas fâcheux, de donner une promesse qu'on n'a nulle intention de tenir ; il commencera par mettre en balance le profit et le désavantage qui pourroient résulter du mensonge, et peut-être trouvera-t-il qu'il est, à tout prendre, plus prudent de ne pas s'écarter de la vérité. Mais qu'importe l'intérêt et tous les calculs qui sont en sa faveur ! On veut savoir si c'est un devoir d'être véridique ou non, et il sera aisé de répondre quand on se présentera le problème par la formule : Pourrois-je consentir que la maxime de faire de fausses promesses, aussitôt qu'on y trouveroit son compte, eût la force d'une loi générale ? Une loi pareille se détruiroit elle-même ; elle répugneroit à la raison ; personne ne voudroit plus entendre parler de

(3) La règle qui détermine ma volonté individuelle s'appelle *maxime* : le principe qui commande à tous les êtres raisonnables, et qui seroit suivi de tous s'ils savoient mieux résister à l'impulsion des sens, c'est *la loi*.

foi et de promesse ; car on ne pourroit plus attacher le même sens à ces mots.

Le principe propre à distinguer ce qui est bon ou mauvais, auquel nos recherches nous ont conduits, sert de boussole aux gens les moins instruits, comme au premier des philosophes. Tout homme le porte dans son sein : on ne l'enseigne pas, et il ne s'agit que d'y fixer l'attention à la manière de Socrate. Ne vaudroit-il donc pas mieux s'abstenir en matière de morale, de toute spéculation philosophique ? Faut il du raisonnement quand le cœur parle un langage si clair et si simple ?

Rendons à l'innocence les hommages qui lui sont dus, mais n'oublions pas combien elle est fragile et difficile à conserver. — Les besoins et les désirs sensuels s'opposent dans chaque homme aux ordres que la raison prescrit comme devoirs, et dont elle commande l'exécution pure et simple. La sévérité de ces lois nous effraye ; nous subtilisons sur leur validité, et nous voudrions les rendre plus conformes à nos penchans et à nos goûts.

On court risque de voir anéantis dans le combat qui ne cesse de se renouveler entre les devoirs et les sens, tous les vrais principes de morale. Rien n'est donc plus pressant que de leur tracer des limites aux uns et aux autres : le sens commun n'y sauroit suffire ; ce travail est du ressort du philosophe ; c'est à lui qu'il faudra s'adresser.

Conjectures sur le développement progressif des premiers hommes (4).

La nature de l'homme, telle que nous la connoissons et qu'elle a été probablement de tous les temps : — Voilà les données d'après lesquelles M. Kant a travaillé le Traité qu'on va lire. L'auteur s'est laissé aller au gré de l'imagination en consultant le raisonnement et l'expérience, sans cependant perdre de vue la carte tracée au deuxième jusqu'au sixième chapitre de la Genèse. Le lecteur voudra bien relire ces passages, et voir par lui-même jusqu'à quel point les faits racontés par l'historien s'accordent avec les idées qui s'offrent au philosophe.

Commençons, pour ne pas nous perdre dans des spéculations inutiles, à l'époque où l'homme existe déjà. Ayant été privé des soins maternels, je suppose qu'il avoit *le corps formé* en entrant dans le monde, qu'il y eût *homme et femme*, afin que l'espèce se puisse propager, et qu'il n'y eût *qu'une seule paire*, afin que la guerre ne s'enflammât pas tout de suite entre des hommes rapprochés les uns des autres sans se connoître, ou qu'on n'accuse pas la nature d'avoir semé elle-même le germe de division entre les hommes, en les faisant descendre de différentes races. Cette paire, je l'établis dans un endroit où elle n'a rien à craindre des bêtes fé-

(4) Ce morceau est tiré du troisième tome des Œuvres mêlées de M. Kant.

roces, et où la nature lui offre avec profusion tous les moyens de subsistance ; cet endroit ressemble donc à un *jardin* situé dans un climat doux et serein pendant toute l'année. Je ne m'arrêterai pas à l'époque fort longue peut-être, durant laquelle le premier homme ne connoissoit pas encore l'usage de ses forces. Je passe au moment où il se *tenoit debout*, où il savoit *marcher*, *articuler* (Gen. Ch. II, v. 20), même *parler*, c'est-à-dire, articuler d'après des idées liées entr'elles (v. 23), donc *réfléchir* et *penser*. Il faut bien que le premier homme ait appris tout cela ; car s'il l'avoit su dès sa naissance, on hériteroit de cette adresse ; ce qui est contre l'expérience. — Passons maintenant au développement moral de l'homme.

Le novice n'avoit d'abord d'autre guide que *l'instinct, cette voix divine* qui lui conseilla de goûter de certains alimens, et qui lui défendit de toucher à d'autres (III, 2, 3). On n'a pas besoin de supposer qu'il étoit doué d'un instinct particulier qui nous manque : il peut avoir été dirigé par l'odorat, par le goût et par la correspondance reconnue de ses sens avec l'estomac, donc par un certain présentiment de ce qui est propre à être mangé ou non, que l'on remarque encore dans nous ; peut-être même l'instinct de nos premiers parens n'avoit-il ni plus de force ni plus de finesse que le nôtre ; car il est connu que des hommes qui ne s'occupent que de leurs sens, ont les organes plus perfectionnés que ceux qui donnent une partie de leur temps à la pensée.

Le bonheur de l'homme ne fut point troublé tant qu'il n'écoutoit que la voix de la nature : mais bientôt la *raison* se fit entendre ; de nouveaux objets dont la vue de l'homme fut frappée lui promettoient de nouvelles jouissances, et il n'abandonna plus le choix de ses alimens à l'instinct seul (III, 6). Cette tentative auroit pu tourner en bien si l'homme avoit rencontré par hasard un objet conforme à l'appétit sensuel. Mais tel est le pouvoir de l'imagination et de la raison, qu'elles font naître en nous des désirs qui ne sont point commandés par le physique, et qu'elles nous portent de la convoitise à une foule de besoins importuns et contraires à la nature. Il suffisoit d'un sujet très-léger pour soustraire l'homme à l'empire de l'instinct ; mais la suite d'un tel essai étoit de la dernière importance, et elle décidoit pour le reste de sa vie. Peut-être ne vouloit-il que savourer le goût d'un fruit dont l'aspect le tenta, et dont il vit manger quelqu'animal auquel il ne répugnoit pas comme à lui. La nature luttoit donc contre les chicanes de la raison (III, 1), et l'homme essaya pour la première fois de faire un choix libre, qui vraisemblablement n'avoit pas les suites qu'il en espéroit. Quelque petit qu'ait été le mal qui en résultoit, cet acte lança un trait de lumière dans l'esprit de l'homme : il vit qu'il étoit le maître de choisir son genre de vie lui-même, et qu'il n'étoit pas confiné dans des limites aussi étroites que le reste des animaux. Le plaisir de sentir cette supériorité devoit être accompagné de quelque angoise et embarras. Quel parti tirera-t-il de la faculté qu'il vient

de découvrir, lui qui ne connoissoit ni les qualités occultes, ni les effets éloignés d'aucune chose ? Il étoit pour ainsi dire au bord d'un précipice ; car dès-lors ses désirs pouvoient se porter sur une infinité d'objets, et il n'étoit plus dans son pouvoir de changer l'état de liberté contre l'esclavage de l'instinct.

La nature a eu soin de la vie de l'individu en le douant de l'instinct du manger : elle conserve l'espèce par *le goût pour le sexe.* Celui-ci ne tarda pas d'être influencé par la raison. La volupté ne donne aux brutes que des jouissances passagères et périodiques. L'homme s'aperçut qu'il en pouvoit prolonger la durée, et augmenter la force au moyen de son imagination ; mais il falloit pour cet effet *cacher l'objet des désirs aux sens*, pour éviter le dégoût qui accompagne l'assouvissement d'un appétit purement animal. La feuille du figuier (v. 7) prouve donc un effort de la raison dont elle n'auroit pas été capable dans la première période de son développement ; car il faut bien que cette faculté ait acquis quelqu'empire sur les désirs sensuels, quand on en voile les objets dans le dessein de donner à un penchant plus d'intimité et de durée. C'est le grand art *de savoir refuser* qui apprit à nos premiers parens à se créer des sensations idéales : l'instinct animal se changea en amour ; l'ivresse des sens fut remplacée par l'intérêt aux beautés, d'abord de la forme humaine, ensuite de la nature entière. On ne sauroit remplir les devoirs envers la société, avant que d'avoir payé un tribut à la dé-

cence et à la *pudeur;* c'est dans ces sentimens que l'homme puise la première leçon de morale. Ne négligeons pas ces foibles commencemens : ils font époque, en ce qu'ils donnèrent à l'esprit une direction tout à fait nouvelle.

La raison ayant fait connoître son pouvoir sur les besoins les plus pressans, fit un troisième pas en fixant l'attention de l'homme *à l'avenir* : rien n'annonce mieux la supériorité de notre espèce, que cette faculté par laquelle nous étendons nos jouissances au-delà du présent, et par laquelle nous voyons de loin le but auquel notre destinée nous appelle. L'incertitude de l'avenir nous cause cependant une infinité d'inquiétudes que les animaux ne connoissent point (v. 13-19). Le mari chargé de son entretien, de celui de sa femme et de ses enfans, prévit combien son travail deviendroit toujours plus onéreux : la femme commença à sentir la tâche pénible que la nature avoit imposée à son sexe, et elle devoit craindre le joug de l'homme supérieur en force; mais ce qui attristoit l'un et l'autre plus que le reste, c'est l'idée de la mort qui les attendoit après une vie pleine de misère, et qui frappe les autres animaux sans les tourmenter d'avance. Ils croyoient commettre un crime en se servant de leur raison; car c'est elle qui leur suscita tous ces maux. Il n'y eut, pour les consoler, que l'idée de vivre dans une postérité mieux partagée, et occupée à se soulager réciproquement, comme il convient à des membres d'une même famille (v. 16-20).

La raison fit un dernier élan : l'homme commença à se douter que *la nature rapportoit tout à lui*, et qu'aucun autre animal ne pouvoit lui disputer cette préférence. En dépouillant la première fois le mouton de sa peau, et en lui disant : Elle est pour moi et non pas pour toi (v. 21), il devoit bien penser que les animaux ne sauroient pas prétendre aux mêmes droits que lui, et qu'il est dans son pouvoir d'en faire l'usage que bon lui semble. Cette idée conduisit à une autre qui lui est opposée, c'est-à-dire, qu'il n'en est pas de même de nos semblables, et que nous sommes obligés de les regarder comme participant également aux dons de la nature. C'étoit tracer au libre arbitre la limite qu'il ne doit pas outre-passer en traitant d'homme à homme, et c'est ce principe qui est infiniment plus propre à resserrer les liens sociaux que les sentimens de l'attachement et de l'amour.

Quel que soit le rang des êtres raisonnables, l'homme les envisagea dès-lors comme ses *égaux* (III, 22), en ce qu'aucun d'eux ne doit servir rien que d'instrument aux autres, et qu'ils ont tous le même droit de marcher vers le but que la raison leur indique. Nos premiers parens n'étoient plus les enfans de la nature aussitôt qu'ils connurent leur dignité ; mais ce changement, tout honorable qu'il est, ne laissa pas d'avoir son danger : vous les voyez en effet sortir d'un état d'aisance et de sécurité ; ils sont chassés d'un jardin (v. 23) qui pourvoyoit à tous leurs besoins ; ils sont jetés dans un monde où tant de troubles et tant de

maux les attendent de tous les côtés. Combien de fois les tourmens et les chagrins qui accompagnent la vie, leur feront-ils regretter le paradis que leur imagination se plaît à créer ! Combien de fois le souvenir de ce temps leur sera-t-il cher, où ils s'abandonnoient au loisir et à de douces rêveries ! Mais la raison ne cesse de provoquer l'homme à cultiver ses facultés ; elle se place entre lui et ce séjour de délices, et elle ne lui permet pas de retourner à la rudesse et à la simplicité dont il vient d'être tiré (v. 24). Il faut bien qu'il apprenne à se soumettre patiemment au travail qu'il n'aime pas, qu'il coure après le clinquant qu'il méprise, et qu'il oublie la mort, l'objet de ses frayeurs, tout en s'attachant à des riens qu'il estime encore plus que la vie.

Observation.

En voit, par le récit que nous venons de faire, que le premier homme, en sortant du paradis où il est supposé avoir été placé, a échappé à la lisière de l'instinct pour se soumettre à la direction de la raison ; qu'il a renoncé à la tutelle de la nature pour être libre. Quand on pense que notre espèce doit tendre à la perfection, quelque vicieux que puissent être les longs efforts qu'on feroit pour y parvenir, on se dispensera de demander si l'homme a gagné à un tel changement ou non. — Cette marche, qui, par rapport à l'espèce, est un progrès du pire au mieux, ne l'est cependant pas par rapport à l'individu : il n'y eut ni loi ni

défense ni transgression, tant que la raison ne se fit pas entendre. A peine lève-t-elle sa foible voix pour comprimer la fougue des passions, que nous voyons arriver des maux et commettre des vices étrangers à l'état d'ignorance et d'innocence : le premier pas en sortant de cet état devoit conduire, quant au moral, à une *chute ;* quant au physique, à une foule de calamités et à la *punition.* La nature commence donc par nous combler de bienfaits, car elle est l'ouvrage du Tout-Puissant : la liberté commence par nous entraîner dans le mal, et c'est là l'ouvrage de l'homme ; l'individu perdoit à ce changement, l'espèce y gagnoit. Les assertions de Jean-Jaques seroient-elles donc sans fondemens et si contradictoires, comme tant de gens le prétendent ? En se cultivant, l'individu doit faire le sacrifice d'une infinité de jouissances auxquelles sa nature le porte : la culture du genre humain est donc en opposition directe avec le développement de nos dispositions physiques. Voilà ce que Rousseau prouva très-clairement dans son discours sur l'influence des sciences, etc. et dans celui sur l'inégalité entre les hommes. Mais comment travaillera-t-on au perfectionnement des facultés morales, sans faire tort aux droits que le physique réclame ? C'est là le problême du *Contrat social* et de l'*Emile.* Il s'en faut en effet beaucoup que nous pratiquions les véritables principes d'après lesquels il faut former l'homme et le citoyen en même temps, et j'ose dire que tous nos vices et nos maux réels proviennent de ce que nos efforts, qui tendent

tendent à civiliser le genre humain, contrarient de tant de manières nos désirs naturels (5). Les ins-

(5) Voici quelques exemples qui prouveront la vérité de ce que je viens d'avancer.

La nature a fixé l'époque de la puberté vers la dix-huitième année : c'est à cet âge qu'on est assez fort pour procréer ses semblables, et pourvoir à leur conservation et à celle d'une femme ; car l'homme de la nature se contente de fort peu. Il n'en est pas de même dans l'état social : à peine y peut-on former un établissement et des liaisons conjugales à l'âge de vingt-huit ans. Le citoyen est donc encore adolescent ou enfant tandis que l'homme est formé, et c'est ainsi que l'instinct et les mœurs se font tour-à-tour le plus grand tort : nous n'avons pas les instincts, ni pour les combattre, ni pour les étouffer ; c'est pour pourvoir à la conservation de notre espèce, que la nature nous en a doué, mais certes, l'état civilisé n'entroit pour rien dans cet arrangement.

Le mot d'Hippocrate, *ars longa, vita brevis*, prouve encore que les dispositions que nous avons reçues par rapport à notre nature animale, ne tendent pas au même but que celles qui nous distinguent comme êtres raisonnables. Un seul homme dont le génie ne vieilliroit pas, pendant quelques générations pourroit pousser les arts et les sciences à un degré de perfection infiniment plus haut qu'un grand nombre de savans qui se succèdent : ce n'est donc pas l'avancement des sciences que la nature a eu en vue en déterminant la durée de notre vie. Le génie le plus distingué perd de sa vigueur à l'époque où l'habitude de réfléchir et l'expérience le devroient faire marcher aux découvertes les plus importantes : chaque génération est obligée de recommencer par l'a, b, c, et de traverser une route déjà parcourue. Aussi l'espèce humaine paroît-elle être continuellement en danger de retomber dans l'ancienne barbarie, et rien n'est plus vrai que la réflexion du philosophe grec : « Combien n'est-il pas triste

tincts qui séduisent au vice sont très-salutaires dans leur origine ; ils devoient éclore dans l'état de la nature, mais nous les gênons par la civilisation; faut-il s'étonner qu'elle en souffre à son tour? Il n'y a, pour nous tirer de cette situation critique, que des gouvernemens et des constitutions parfaites ; il faut que l'art, porté au plus haut degré, remplace la nature dans l'homme. Le long intervalle qui nous sépare de cette époque n'offrira qu'une suite de vices, de crimes et de calamités.

Fin de l'histoire des premiers hommes.

L'homme passa, au commencement de la période qui va suivre, de l'aisance et de la paix, à une vie pénible et agitée par la discorde : il quitte peu à peu le métier de chasseur, et il ne cherche plus au hasard des racines et des fruits ; il s'entoure d'animaux apprivoisés, et il force le sol par le travail de ses mains, de produire une nourriture plus variée et plus abondante (IV, 2). C'est alors que des disputes s'élèvent entre les habitans paisibles : ceux qui n'ont pas le même genre de vie se séparent et se répandent sur toute la terre. La vie du ber-

de voir avancer l'heure du trépas au moment où on a appris comment il faut vivre ! »

L'inégalité des droits, dont Rousseau se plaint avec raison, et qui paroît inséparable de l'état civilisé, n'est encore rien moins que conforme aux intentions de la nature : elle nous a tous créés libres, et elle nous a inspiré des lois propres à diriger notre conduite.

ger est commode et exempte de soucis, parce qu'un pays vaste et peu cultivé ne doit pas manquer de pâturages. L'agriculteur a beaucoup plus de peine : le succès de ses ouvrages dépend des saisons ; il lui faut une demeure fixe, des propriétés et du pouvoir pour les défendre ; mais c'est précisément ce qui fâche le berger, dont le bétail ne peut plus errer si librement que dans le temps où tous les fonds étoient communs. Le berger paroissant plus favorisé du ciel, l'agriculteur envia son sort (v. 4) : le voisinage des troupeaux qui dévastoient ses plantations lui étoit à charge ; et dans l'impossibilité de tirer quelque dédommagement des pâtres vagabonds, il usa de force et finit par s'éloigner (v. 16). La troisième époque commence par cette séparation : les gens voués aux travaux de la campagne se réunissoient et formoient des hameaux (appelés improprement des villes), pour défendre leurs possessions contre les hordes de chasseurs et de pâtres. Chacun doit avoir choisi son genre d'occupation (v. 20), parce qu'on n'auroit pas pu changer sans cela les premiers besoins de la vie. Cette activité donna naissance aux arts agréables et utiles (v. 21, 22) ; mais ce qui est bien plus, c'est qu'on commença à fonder un gouvernement civil, et à établir des autorités pour juger les différents (v. 23, 34). — Quelque imparfaites qu'eussent été ces premières institutions, le développement de toutes les facultés devoit se faire d'un pas plus rapide, dès que l'homme étoit devenu plus social, et dès qu'il y eut des garans de la sureté. L'inégalité, la source

de tant de maux et de tant de biens fit déjà sentir son influence à cette époque.

Les peuples nomades, ne reconnoissant d'autre maître que Dieu, haïssoient les habitans des hameaux et les agriculteurs réunis sous des chefs (VI, 4), et attachés à leurs propriétés ; aussi les guerres ne discontinuèrent-elles pas, du moins falloit-il être toujours prêt à se battre : c'étoit un mal, mais ce mal assuroit la liberté dans l'intérieur. (Les dangers de la guerre sont encore dans notre siècle le plus puissant frein pour contenir le despotisme ; car la force des états consiste dans les richesses, et il n'y a d'autre moyen pour les acquérir, que de ne pas gêner l'industrie des citoyens. Le patriotisme tient lieu des richesses dans des pays pauvres ; mais il n'y a que les peuples libres qui soient pénétrés de cette vertu). Les nomades, captivés par le luxe des villageois, et sur-tout par les charmes de leurs filles, moins mal-propres que celles qui vivoient dans les déserts (v. 2), se rapprochèrent peu à peu des habitans des hameaux. La trêve qui succéda à la réunion des races ennemies depuis si long-temps, fut le tombeau de la liberté : on vit bientôt des esclaves abrutis ramper devant des despotes puissans ; le genre humain, appelé à régner sur le globe, se plongea dans toutes les débauches d'un siècle barbare, et il s'étoit rendu indigne de sa haute destinée (v. 17).

Réflexions.

En se retraçant tous les maux qui s'appesan-

tissent sur le genre humain, et dont on ne prévoit pas le terme, on a peine à se défendre d'un sentiment douloureux qui nous rend défians contre la providence directrice du monde. Il importe cependant de ne pas se laisser décourager, et de ne point attribuer au destin le mal dont nous sommes peut-être les auteurs nous-mêmes, et auquel nous pouvons remédier par nos propres forces.

Il faut convenir que les plus grandes calamités qui désolent les états policés viennent des *guerres*, moins de celles qu'on fait ou qu'on a terminées, que de celles qu'on va entreprendre : ces préparatifs absorbent toutes les ressources de l'état, qui devroient être consacrées au bien de la société : on porte atteinte à la liberté personnelle, on grève les individus de charges onéreuses, et c'est par la crainte du danger du dehors que l'on justifie cette rigueur. Mais serions-nous civilisés comme nous le sommes ; y auroit-il autant de prospérité répandue parmi toutes les classes de la société ; nos états seroient-ils aussi peuplés ; jouirions-nous de ce reste de liberté, si la guerre toujours menaçante n'obligeoit pas les chefs des états de respecter l'humanité? Qu'on tourne ses regards sur la Chine, qui, par sa position, n'a que des incursions à craindre, mais point d'ennemis dangereux, et où il n'y a plus d'ombre de liberté. — La guerre est donc indispensable pour avancer le perfectionnement du genre humain, et Dieu sait quand une fois une paix perpétuelle tournera à notre bonheur réel. C'est nous-mêmes qu'il faut accuser des maux dont nous nous

plaignons tant, et l'histoire sacrée a raison de regarder la réunion des peuples en une société exempte de tous les dangers extérieurs au moment où ils sortoient à peine de la barbarie, comme la source de leur perte et de leur détérioration.

Un sujet de mécontentement non moins grave parmi les hommes, c'est la *brièveté de la vie* : sans doute ils ne pensent pas, ceux qui désirent d'en voir prolonger la durée, ni aux tourmens dont elle est accompagnée, ni aux injustices qui se commettent pour se procurer des jouissances si courtes. Ne seroit-ce pas bien pis, si les hommes pouvoient s'attendre à vivre huit cents ans ou davantage ? Les crimes d'une race se perpétuant pendant si long-temps, seroient portés à leur comble ; il faudroit une inondation générale pour purger le globe de tant de monstres (v. 12, 13).

Un objet auquel nos désirs nous portent enfin sans cesse, c'est l'*âge d'or* tant vanté par les poëtes, par les Robinson et par les voyageurs dans les îles de la mer du Sud ; cette époque où il n'y a plus de besoins factices, où tous les hommes sont égaux, et où ils vivent tous dans l'oisivité et dans l'harmonie la plus parfaite. Ce désir prouve du moins qu'on se dégoûte de la vie civilisée tant qu'on ne l'apprécie que d'après les jouissances qu'elle donne ; mais à quoi sert-il de se bercer de vaines illusions ? Non, nous ne reviendrons jamais à la simplicité ni à l'innocence primitive : cet état ne sauroit aucunement satisfaire à l'impétuosité de nos penchans, et nous ne serions jamais capables de faire tous les

sacrifices nécessaires pour y pouvoir retourner.

Nous souffrons moins des maux physiques dès que nous diminuons le mal moral : n'accusons pas la providence des peines dont nous sommes les auteurs nous-mêmes, et contribuons, chacun suivant ses forces, à l'avancement et aux progrès du genre humain : tel est le résultat qui s'offre au philosophe en se transportant vers les premières périodes de l'histoire de l'homme.

GRAMMAIRE.

Celui qui ne connoît pas la valeur des mots est incapable de juger des choses.

GALLIEN.

Nouveau Dictionnaire portatif de la langue française, composé sur la dernière édition de l'Abrégé de Richelet, par Wailly, entièrement refondue d'après le Dictionnaire de l'Académie, celui de Trévoux et le Dictionnaire Critique de la langue française, par Féraud; le Dictionnaire de grammaire et de littérature dans l'Encyclopédie Méthodique, etc. on y a joint, 1°. *un extrait des synonymes français par Girard, Beauzée, Roubaud, etc.* 2°. *une Méthode de prononciation aussi facile que sûre, appliquée à tous les mots de la langue;* 3°. *Les mots nouveaux et les autres changemens introduits dans la langue par la révolution française;* 4°. *un Vocabulaire géo-*

graphique, augmenté des noms latins de chaque lieu, par C. M. Gattel, professeur de grammaire générale à l'école centrale du département de l'Isère. A Lyon, chez Bruyset aîné et compagnie, imprimeurs-libraires, et à Paris, chez L. H. Périsse, libraire, rue de la Barillerie, n°. 4, près le Pont Saint-Michel, 2 vol. in-8.°, chacun de 800 p.; prix, 15 francs.

Il y a cinquante ans que Voltaire disoit dans son style badin, mais toujours instructif et vrai, que la langue française avoit réussi, comme nos cuisiniers, en flattant le goût le plus général. Depuis, en 1784, M. de Rivarol a confirmé et développé cette même vérité dans un examen raisonné, philosophique et approfondi de la langue française. Dans cet examen suivi de sa marche, de ses progrès, de sa perfection, il rappelle cette multitude de chefs-d'œuvres qui, dans tous les genres, lui ont acquis une variété infinie d'avantages, une souplesse, une pompe, une harmonie, une mollesse, une concision même, quand le sujet le requiert, etc. (1); qu'on chercheroit vainement dans beaucoup d'autres idiomes modernes, et même dans plusieurs langues-mères. Il lui reconnoît un autre avantage qui n'est pas le moindre; l'ordre et la clarté dans sa construction, la plus propre et la plus convenable aux discus-

(1) Entre plusieurs exemples d'une extrême concision dans notre langue, on peut citer l'éloquent *Discours sur l'histoire universelle par Bossuet.* Peut-on dire plus de choses en moins de mots et d'une manière plus sublime ?

sions littéraires et scientifiques, aux affaires et aux négociations politiques. M. de Rivarol prouve que tout à la fois ont concouru à cet ascendant flatteur pour la nation, nos livres, nos découvertes et inventions, notre théâtre, nos mœurs, nos modes mêmes : il a recherché et montré, pour me servir de ses propres expressions, « comment tant de causes diverses ont » pu se combiner et s'unir pour faire à cette langue » une fortune si prodigieuse. » Dans ce discours lu et couronné par une académie étrangère, à plus de cent myriamètres (200 lieues) de notre capitale, M. de Rivarol, tour-à-tour grammairien, philosophe et orateur, par un nombre d'allusions fines, par une infinité de rapprochemens et de contrastes ingénieux, vrais et sensibles, démontroit et prouvoit la prééminence et l'universalité reconnues par les étrangers mêmes de la langue française (2). « Le moment, ajoutoit-il, est venu » de dire *le monde français*, comme on disoit au- » trefois *le monde romain*. » Mais alors, en 1784, l'auteur du discours entendoit dire seulement que les personnes aisées qui voyageoient pour leur plaisir, que les gens de lettres, les savans, les gens de cour, les négociateurs politiques, ne pouvoient se dispenser de savoir cette langue universelle ; que l'étude de cette langue chez l'étranger, entroit nécessairement dans une éducation soignée des classes

(2) Cette pièce, à la fois philosophique et oratoire, a pour titre : « De l'universalité de la langue française, discours qui a » remporté le prix de l'Académie de Berlin. Paris, Desenne, » 1784, in-8°. de 92 pages. »

supérieures. Mais depuis la révolution française, cette étude, alors d'agrément pour cette classe aisée, est devenue de nécessité pour *toutes*, dans *tous* les pays, par l'étendue de la grande république, par le nombre des républiques filles de la république mère, par le nombre des autres nations ses alliées, par la multiplicité de ses nouvelles relations en tous genres, principalement commerciales et politiques, par-tout centuplées aujourd'hui.

Il est constant que la révolution a occasioné un changement considérable par rapport à la propagation de la langue française, aujourd'hui beaucoup plus générale qu'à l'époque dont on vient de parler, aujourd'hui qu'elle est devenue nationale chez les peuples étrangers; ce qui dernièrement faisoit dire à un savant dans le fond du Nord : « Bientôt « on ne verra plus sur la terre qu'une seule famille » parlant sa langue-mère, maintenant que son » universalité semble être décidée autant qu'est as» surée par-tout l'influence de la république fran» çaise (3). »

La révolution a de plus opéré dans cette langue même, une autre révolution bien sensible et bien remarquable. Cet événement mémorable, qui a changé la face d'une grande nation, auquel nous devons des lois, des mœurs, des habitudes nouvelles, a introduit dans le langage une multitude d'expressions jusqu'alors inconnues, et donné à plusieurs autres des significations entièrement diffé-

(3) Le professeur Olivarius, dans son *Journal du Nord littéraire*, N°. I. Paris, Fuchs, in-12.

rentes de celles qu'elles avoient auparavant. Notre langue, au sein des convulsions politiques qui nous ont agités, a pris un essort rapide qu'il importoit de diriger : ses ressources ont paru se multiplier et son abondance s'accroître ; mais en même temps on a vu sa pureté s'altérer. Un néologisme affecté s'est emparé trop souvent de la tribune, des écrits, du théâtre, de la conversation même ; néologisme dont les surfaces séduisantes ont pu plaire quelquefois, mais qui, bien examiné et pesé au poids de la raison, n'offroit qu'un sens louche, faux et toujours très-ridicule.

Ces circonstances extraordinaires, à la fois réunies, sembloient exiger pour la France, et plus encore pour les étrangers, un nouveau dictionnaire de la langue française, qui conservât dans toute sa pureté cette langue des Racine, des Boileau, des Massillon, des d'Olivet ; qui arrêtât ou épurât la rapidité et la multitude de ces innovations dangereuses qui sembloient nous devoir faire regretter l'existence de ce corps antique et célèbre, de ce tribunal suprême et littéraire de la langue, chargé par sa constitution de veiller à sa conservation. Cette tâche devenue nécessaire, étoit difficile : elle exigeoit une connoissance approfondie de notre langue, une critique éclairée, une sévérité courageuse, un goût sûr, une finesse de tact et un sentiment exquis, qui sussent admettre ou repousser ce qu'il y avoit de bon ou de répréhensible dans ce débordement d'innovations. Le citoyen Gattel, professeur de grammaire générale au département de

l'Isère, avantageusement connu par un autre ouvrage de glossographie (4), a senti la nécessité et l'importance de l'entreprise ; mais tout en reconnoissant son utilité, il ne s'est point dissimulé les difficultés attachées à ce travail : elles ne l'ont point rebuté ; il s'y est livré avec ardeur, avec courage, et on peut le dire, avec beaucoup de succès.

Le professeur national avoit pris pour première base de son travail, la dernière édition publiée en 1790, du *Dictionnaire portatif de la langue française, extrait du grand Dictionnaire de Richelet, par Wailly*. On sait que cet *Abrégé de Richelet* avoit obtenu un succès marqué, mérité à bien des égards. Le nouvel éditeur ne s'étoit proposé d'abord que de le revoir avec beaucoup de soin ; mais après un examen approfondi, il sentit bientôt qu'il n'y régnoit pas l'esprit de méthode et de clarté, la correction, la justesse et la précision qu'on avoit droit d'attendre d'un grammairien aussi célèbre ; qu'on avoit à lui reprocher un nombre de définitions vagues, incomplètes, quelquefois même inexactes ou fausses, comme le nouveau rédacteur en cite des exemples remarquables dans son *avertissement* et dans le corps de l'ou-

(4) Le nouveau Dictionnaire espagnol et français, avec l'interprétation latine de chaque mot, d'après le Dictionnaire de l'Académie royale espagnole et celui de l'Académie française, enrichi de plus de dix mille mots qui ne se trouvent point dans les dictionnaires de Sobrino et de Séjournant. Lyon, les frères Périsse ; (Paris, Fuchs), 1790, 4 vol. in-8°.

vrage. On avoit encore à reprocher au premier abréviateur de Richelet, ses acceptions de mots presque toujours confondues ; une multitude de verbes où les significations actives et neutres sont de même indistinctement mêlées ; et d'ailleurs, un très-grand nombre d'autres fautes plus ou moins considérables qui s'étoient glissées dans ce dictionnaire, estimé cependant, et d'autant plus dangereuses, qu'elles sembloient autorisées par un homme qui s'étoit fait un nom parmi nos premiers grammairiens.

D'après cet exposé, on ne sera pas étonné que le citoyen Gattel, qui d'abord n'avoit voulu que donner à l'*Abrégé de Vailly* un nouveau degré d'intérêt et de perfection, ait fini par en composer un tout différent, et à beaucoup d'égards *entièrement neuf*. Le nouveau rédacteur avoit encore senti qu'un grand nombre d'imperfections inévitablement attachées à ce genre fastidieux d'un travail long et fatiguant, qui exige beaucoup d'attention, de continuité, de courage et bien des connoissances, déparent souvent les dictionnaires, même les meilleurs et les plus accrédités, et outre ces fautes bien pardonnables que les changemens successifs qui s'introduisent nécessairement dans les langues vivantes y font presque toujours désirer des améliorations importantes.

Pour obvier à ces différens inconvéniens, et non-seulement faire disparoître jusqu'aux moindres imperfections, mais pour donner encore à son nouveau dictionnaire toute la perfection et l'intérêt dont il pouvoit être susceptible, pour en accroître les

richesses et en augmenter l'utilité, pendant tout le cours de son travail, le citoyen Gattel a continuellement eu sous les yeux le *Dictionnaire de l'Académie*, ceux de *Trévoux*, de *Richelet*, de *Furetière*, pour, d'après ce rapprochement et une comparaison réfléchie, donner des exemples choisis, établir des règles sûres, et tirer des résultats conséquens et les plus instructifs : sur-tout il a tâché de fondre dans son nouvel *Abrégé* ce qu'il y a de plus substantiel et de plus utile dans le *Dictionnaire critique de la langue française par Ferraud*, ouvrage excellent, mais que son volume met hors de la portée du plus grand nombre des lecteurs. Le *Dictionnaire de grammaire et de littérature*, qui fait partie de *l'Encyclopédie méthodique*, ne lui a pas offert moins de secours.

Le citoyen Gattel mérite des éloges pour l'esprit de méthode qui règne dans son ouvrage d'un bout à l'autre, et pour être entré jusque dans les plus petits détails qu'on ne trouve pas toujours chez les autres lexicographes les plus accrédités. Corrections, améliorations, augmentations, rien ne paroît y avoir été négligé : « la nature des verbes, les changemens qu'elle éprouve suivant les circonstances, » y sont spécifiés exactement ; l'indication des différens genres de style auxquels sont appropriées » telle ou telle expression y est beaucoup plus détaillée qu'ailleurs. Lorsque la position d'une épithète qui précède ou qui suit le mot auquel elle » est associée peut en changer le sens, on a soin

» d'en avertir. Il en est de même des irrégularités » des conjugaisons des verbes seulement usités dans » quelques-uns de leurs temps, à certaines person- » nes, au singulier ou au pluriel; des expressions » vieillies, de celles qui commencent à devenir su- » rannées, de celles que l'usage a cherché à intro- » duire, de celles *employées* par des *auteurs mo-* » *dernes connus et qu'on cite;* enfin, *des idiotis-* » *mes de l'intérieur de la France,* des *locutions* » *vicieuses usitées dans telle ou telle partie de* » *son territoire,* ou *familières aux étrangers* » qui nous avoisinent. » Prémunir contre l'abus de leur emploi, c'est à la fois, et propager la pureté de la langue, et servir l'intérêt de ceux que l'habitude de les entendre, dès leur plus bas âge, pourroit entraîner.

Wailly, dans son *Abrégé de Richelet,* avoit inséré un petit nombre de synonymes extraits de ceux de Girard : cette idée qui a paru au nouveau rédacteur être utile, il l'a suivie et étendue ; il ne s'est pas borné aux *synonymes* de Girard, il a mis à contribution Bauzée, Roubaud, d'Alembert, l'Encyclopédie ; il a puisé encore dans d'autres sources, et il ne s'est pas contenté d'indiquer les différences qui distinguent les synonimes ; il s'est aussi appliqué à faire connoître les *oppositions* qui se trouvent entre certaines expressions, etc. toujours en se renfermant dans les bornes que prescrivoit à cet ouvrage son titre d'*Abrégé*, et l'usage auquel il est destiné.

L'*Abrégé de Richelet* étoit déjà beaucoup plus

riche que celui de l'Académie : le nouveau rédacteur l'a augmenté considérablement d'acceptions omises, d'exemples utiles, de locutions qui, marquant le génie particulier de la langue, demandoient en faveur des étrangers une explication nécessaire en remarques qui indiquassent à la fois les expressions que l'usage admet, et celles qu'il rejette, malgré les nuances légères qui semblent les rapprocher; enfin, un nombre de mots omis dans l'*Abrégé de Richelet*, et dont chacun eût pu lui seul former un article.

Dans ces nouvelles augmentations on pourroit faire monter à près de quatre mille les mots choisis parmi les termes d'arts et de sciences les plus essentiels; ceux relatifs aux objets nombreux de l'histoire naturelle, aujourd'hui plus cultivée que jamais; ceux de la marine encore si nécessaires dans les circonstances actuelles, etc. les nouvelles dénominations des poids et mesures, de bois de chauffage, de charpente, etc. de pesanteur, de capacité, de superficie, de longueur; des matières sèches ou liquides; des mesures itinéraires; la nouvelle nomenclature monétaire, etc. etc. En un mot, le nouvel éditeur, qui, mieux que personne, connoît son propre travail, croit pouvoir faire monter les nouvelles additions en différens genres de ce dictionnaire, à plus de dix mille.

Un autre objet non moins essentiel a continuellement fixé l'attention du nouveau rédacteur, tandis que dans la plupart des autres langues l'écriture a l'avantage d'être le tableau de la parole, comme la parole devroit être l'écho de l'écriture, ensorte qu'il

y eût beaucoup de conformité ou de proportion entre l'une et l'autre : il est à remarquer que précisément les deux langues les plus cultivées, les deux plus répandues, sont celles-là mêmes qui, par l'éloignement et les contrariétés entre leur orthographe et leur prononciation, offrent le plus de difficultés à ceux qui désirent les apprendre (5). Il en résulte que le principal écueil de notre langue pour les étrangers, soit pour la parler, soit pour sentir et goûter à la lecture la mélodie de nos meilleurs poëtes et orateurs, c'est la prononciation. Presque tous les lexicographes anglais ont multiplié à l'infini les livres où la leur est notée : moins attentifs à cet égard, les nôtres avoient beaucoup trop négligé cet objet important. Jusqu'ici on n'avoit trouvé dans nos dictionnaires français, estimés les meilleurs, que peu ou de foibles secours pour en déterminer le bon usage, qui varie en mille manières d'une extrémité de la France à l'autre. Ferrand, dans son excellent ouvrage, avoit offert, d'après son propre travail et celui du célèbre d'Olivet, cette ressource précieuse aux étrangers et à ceux qui s'appliquent à bien parler notre langue : en cherchant à peindre la prononciation, il avoit indiqué en même temps la prosodie (6) avec assez de précision pour donner à sa

(5) Duclos, Remarques sur la grammaire générale et raisonnée de P. R.

(6) A propos de *prosodie* et de *d'Olivet*, un homme de lettres vient d'avoir une très-bonne idée pour les étudians et pour les étrangers, celle d'avoir réuni en un petit volume plusieurs ouvrages qui leur seront extrêmement utiles. On ne sauroit trop contribuer à le répandre et à le faire connoître ;

méthode un très-grand avantage. L'auteur du nouveau dictionnaire, en s'appropriant ce travail, a cherché à le perfectionner : il a eu soin d'indiquer les changemens que la prononciation éprouve dans certains mots, suivant leur emploi dans la conversation ordinaire ou dans la déclamation oratoire, dans la poésie ou dans la prose, et suivant les mots qui

il a pour titre : « Recueil de règles et d'exemples sur la prosodie française, la versification et le style figuré ; contenant le Traité de la prosodie par d'Olivet, un Abrégé des règles de la versification par Restaut, l'Art poétique de Boileau, et un Abrégé des règles du style figuré, extraites des ouvrages de Rollin, Gibert, le Batteux, du Marsais, etc. avec des remarques. Paris, Dessessarts, an VI. »

On auroit désiré que l'éditeur eût élagué ou corrigé dans de courtes notes quelques règles ou exemples que l'usage a changés, comme dans les mots suivans : les syllabes marquées *longues* ou *brèves*, qui ne le sont plus : creche, miracle, escadre, nasse, la dernière syllabe de léger que d'Olivet fait longue, parce qu'on la prononçoit alors comme fer. La licence autrefois admise en poésie *avecque*, n'a plus lieu aujourd'hui. Parmi les *figures de mots* on a confondu et placé la syllepse *oratoire*, au lieu de la syllepse ou conception ; syllepse *grammaticale*, de *construction et de mots*. L'Abrégé du style figuré est bien court : l'éditeur auroit pu renvoyer le lecteur au Traité (dans lequel il paroît avoir puisé, et il ne pouvoit mieux faire) des « Principes du style, ou Observations sur l'art d'écrire. Paris, les frères Etienne, 1779, in-12. » Ouvrage excellent qu'on devroit bien réimprimer avec des additions désirées, qui en feroient un livre vraiment classique, et qui sera lu avec intérêt par les personnes mêmes qui se piquent d'écrire le mieux.

précèdent ou qui suivent; et ce que ses prédécesseurs n'avoient fait qu'indiquer foiblement, ou expliquer en plusieurs mots et par des phrases entières, le citoyen Gattel le peint à l'œil de la manière la plus sûre, la plus courte et la plus facile à saisir (7).

Par rapport aux mots nouveaux introduits dans la langue française par la révolution, pour l'intelligence de notre histoire et pour celle des trois constitutions de 1791, de 1793, de 1795, etc. l'auteur du nouveau dictionnaire a eu l'attention d'en faire un petit *vocabulaire séparé*, rejeté à la fin du dernier volume, qui a l'avantage de pouvoir être lu de suite par ceux qui voudront particulièrement s'instruire sur cet objet. Sans trop s'écarter de son plan, l'auteur est entré dans ce vocabulaire, à chaque article, dans quelque détail pour mettre son lecteur à portée de juger à cet égard ce qu'est aujourd'hui la constitution française, et les variations qu'elle a progressivement éprouvées. Quant aux néologismes étrangers par eux-mêmes aux événemens mémorables que la révolution a fait naître dans la forme de notre gouvernement, on a fondu dans le corps même de l'ouvrage les modifications apportées par les circonstances à la signification des mots anciens. Pour les termes ayant

(7) Tous ses lecteurs cependant ne seront peut-être pas d'accord par rapport à la prononciation de quelques mots, mais en petit nombre.

A propos de prononciation oratoire, poétique, chantante, il remarque que le mot *Achéron* qui se prononce par-tout dans la conversation, dans les lectures littéraires comme il s'écrit, se prononce dans le chant de l'opéra, Ackéron.

un rapport plus direct à l'histoire révolutionnaire, et qui doivent leur existence à l'abus le plus perfide du langage; ceux de ces mots que le rédacteur a cru nécessaire de rappeler (mais en petit nombre), il les accompagne d'une critique toujours sage, juste et éclairée.

Le but de l'auteur, et qu'il me paroît avoir atteint, a été de réunir dans les bornes d'un recueil usuel et peu volumineux toutes les connoissances que l'usage régulier de la langue rend nécessaires à ceux qui aspirent à le bien parler et à l'écrire avec pureté. Ce nouveau dictionnaire, en effet, renferme lui seul tout ce qu'on seroit obligé de chercher dans une foule d'autres ouvrages séparés, hors de la portée de bien des lecteurs par leur étendue, par le nombre de leurs volumes, et dont aucun ne présente ni le même ensemble ni la même réunion de secours.

C'est au plan sagement combiné de l'habile rédacteur, que le public est redevable de cet avantage : c'est par son extrême précision, c'est en se tenant sévèrement en garde contre toute espèce de superfluité, qu'il est parvenu à concentrer dans un petit espace tels détails qui, sans contenir rien de plus, quelquefois occupent plusieurs pages dans le *Dictionnaire de l'Académie*, et qui, par la diffusion avec laquelle ils s'y trouvent semés, échappent plus facilement aux recherches qu'on y veut faire. En multipliant les exemples, on ne les a point accumulés sans nécessité : toujours on a tâché de resserrer les définitions et de leur donner à la fois le mérite de la brièveté et de la plus grande précision.

Pour concourir avec l'auteur à seconder ses vues, et pour resserrer le plus de choses possibles dans les bornes les plus étroites, on a joint toutes les ressources typographiques nécessaires à ce but. Pour cela on a beaucoup agrandi les dimensions des pages de l'ancienne édition : les abréviations ont été multipliées dans celle-ci, et l'on a substitué aux alinéa (dont la fréquence grossit tant de dictionnaires sans les enrichir), la séparation des différentes acceptions d'un mot par un petit filet (—), moyen simple et préférable à ces interruptions multipliées, dont la monotonie fatigue en même temps qu'elle éloigne du but qu'on s'est proposé. Dans la nomenclature, par exemple, à la lettre H, cette lettre est précédée de deux guillemets par-tout où elle est aspirée, et par-là on a évité de répéter bien des fois cette observation. C'est donc à force de travail et par de tels artifices qu'on est parvenu à faire entrer en deux seuls volumes portatifs, mais en petit texte, et chacun de 800 pages, ce qui, autrement et d'un gros caractère, auroit pu former aisément trois forts volumes in-4°.

La correction typographique, si essentielle à tout livre élémentaire, si nécessaire sur-tout à un dictionnaire de langue particulièrement destiné à des étrangers, m'a paru très-soignée et extrêmement exacte : dans seize cents pages à deux colonnes, je n'ai rencontré que deux fautes peu considérables, de lettres l'une pour l'autre.

Quelques personnes prétendront peut-être qu'on auroit dû supprimer dans ce dictionnaire un nombre

de mots aujourd'hui hors d'usage, de féodalité, de jurisprudence canonique ; les termes concernant les maisons religieuses, les universités et quelques autres de ce genre, consacrés à nos anciennes institutions aujourd'hui abolies ; mais par la raison même que ces mots, tombés en désuétude, s'oublient, il n'est pas inutile de les conserver pour ceux qui étudient notre langue, sur-tout pour les étrangers à qui cet ouvrage paroît particulièrement destiné, et à qui cette partie sera nécessaire pour l'intelligence de nos livres les plus répandus dans les bibliothèques étrangères, de Mézerai, Daniel, Velly, Vertot, de l'abrégé du président Hainault, de Voltaire, Raynal ; pour l'intelligence des antiquités de la France, des fameuses Provinciales, des traductions de Fra-Paolo, de Gianone, etc. etc. Ce reproche, qui seroit injuste, m'en rappelle un autre qui ne paroît pas mieux fondé, avancé par un homme de lettres célèbre, et qui court aujourd'hui la même carrière en glossographie. M. de Rivarol, dans une introduction savante (peut-être trop métaphysique) d'un *Nouveau Dictionnaire de la langue française* en trois volumes in-4°., lequel, d'après les talens reconnus de l'auteur, promet d'excellentes réformes, des vues profondes, en un mot, un ouvrage extrêmement curieux, neuf et utile ; M. de Rivarol, dans ce prospectus ou cette introduction blâme le dictionnaire de l'académie d'abonder trop en expressions triviales et en proverbes populaires : mais le but d'un dictionnaire de ce genre (pourroit-on lui répondre) n'est point de faire un orateur, un beau parleur, mais de mettre

les étudians, les ignorans, les étrangers sur-tout, à portée d'entendre tous les livres français bien ou mal écrits, anciens et modernes, en les prévenant cependant contre les mauvaises locutions, comme a fait le citoyen Gattel dans son dictionnaire ; et à cet égard il est à remarquer que les expressions triviales et populaires dominent sur-tout dans les comédies, dans les pamphlets, dans les écrits satyriques et autres papiers du jour, qui, par leur nombre et par leur débit, surpassent infiniment les ouvrages les plus parfaits, soit en éloquence, soit dans la haute poésie.

Un autre reproche qui me sembleroit plus raisonnable, qu'on pourroit faire à l'auteur du nouveau dictionnaire, c'est d'y avoir suivi trop scrupuleusement dans sa nomenclature, l'orthographe néographique de Wailly ; dans un nombre de mots français tirés des langues anciennes, principalement de ceux sortis du grec, orthographe qui s'éloigne de leur étymologie. Le nouveau rédacteur a si bien senti l'abus de cet écart, que cette orthographe vicieuse de son prédécesseur, qu'il adopte dans la nomenclature, il l'abandonne dans la suite de son discours. Mais on doit ajouter à la louange du citoyen Gattel, que si l'*orthographe*, les *genres* ou la *prononciation*, etc. semblent présenter quelques doutes, il rapproche presque toujours à ce sujet, et compare les Dictionnaires de l'Académie, de Trévoux, de Restaut, de Ferraud, de l'Encyclopédie, le Manuel lexique, etc. et pour se décider, il s'appuie de l'autorité qui lui paroît la meilleure. « Il m'a toujours semblé, dit » Voltaire (qu'on ne doit pas se lasser de citer en

» fait de goût, de grammaire, de littérature, de cri-
» tique, etc.) qu'on doit écrire comme on parle,
» pourvu qu'on ne choque pas trop l'usage, pourvu
» que l'on conserve *les lettres qui font sentir l'é-*
» *tymologie et la vraie signification du mot.* »
J'ajouterai par rapport à l'importance des étymologies dans un dictionnaire, une autre autorité non moins imposante à cet égard, celle du citoyen Volney : « Que la connoissance des étymologies est *ab-*
» *solument nécessaire* pour l'*enseignement* et
» l'*étude* de la nomenclature ou du *Dictionnaire*
» *d'une langue*, et qu'un bon dictionnaire étymo-
» logique seroit la plus parfaite histoire de l'entende-
» ment humain. » *Les Ruines.* Paris, Agasse, 1791 (8).

Pour confirmer les éloges donnés aux changemens, aux corrections et aux augmentations du nouveau rédacteur, je voulois, avant de terminer cet extrait, citer un nombre d'exemples tirés de l'ouvrage même : c'étoit mon dessein, et j'en avois recueilli un nombre dans cette vue. La chose m'auroit été facile ; car la nomenclature de ce dictionnaire monte peut-être

(8) Un grammairien instruit et zélé pour la langue (Sébastien Cherrier) avoit adressé à l'Académie française en 1766, un rapprochement curieux « des équivoques et bizar-
» reries de l'orthographe française. Paris, Gueffier (au-
» jourd'hui Onfroy), in-12, 173 pag. » L'auteur de ce recueil y prétendoit avoir trouvé dans la langue même toutes les ressources nécessaires pour remédier à la plupart de ces abus; mais les moyens de réforme proposés ne furent point agréés, parce qu'ils s'éloignoient trop de l'*usage* et des *étymologies*.

à cinquante mille mots, et il n'y en a pas un qui ne m'ait passé sous les yeux; mais cet extrait est déjà trop étendu, ces citations ne feroient que l'alonger encore, et je craindrois d'abuser de la patience des lecteurs. Je me bornerai à dire que, d'après cette lecture et l'examen que j'ai pu en faire, ce dictionnaire abrégé, d'un format portatif et commode, dans cet espace borné et dans son genre, me paroît le plus abondant, le plus complet, et jusqu'ici le meilleur dictionnaire que je connoisse.

E. B.

BEAUX-ARTS.

Description des Statues des Tuileries, par A. L. Millin, Conservateur du Muséum des antiques à la Bibliothèque nationale, et Professeur national d'Histoire et d'Antiquités; prix, 1 franc 50 centimes. A Paris, chez l'auteur, à la Bibliothèque nationale, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 11, et chez Fuchs, libraire, rue des Mathurins. An VI, 1798.

Depuis que le superbe jardin des Tuileries a été encore embelli par une réunion de statues, on voit ces chefs-d'œuvres de l'art moderne, et sur-tout les copies de l'art antique, toujours entourés d'un nombre de curieux qui les admirent, et raisonnent

plus ou moins bien sur les sujets qu'ils représentent, selon le degré de culture de leur esprit.

Occupé par goût et par état de l'étude des monumens, chargé par le gouvernement de conserver et d'expliquer dans des cours publics les trésors de l'antiquité, qui nous retracent l'histoire des mœurs et des usages des nations (1), j'avois formé le projet de décrire ces statues aussitôt que leur réunion seroit complète : je regardai cette Description comme un véritable Traité élémentaire, propre à donner aux jeunes gens, et aux gens du monde, quelques notions de l'histoire des arts, et à faire voir que l'archæologie ou la science des monumens n'est pas, comme on le pense trop communément, une étude sèche et aride, mais que c'est au contraire une étude aussi amusante et aussi agréable qu'instructive, puisqu'elle est le résultat de la comparaison des plus beaux passages des classiques, et des plus beaux ouvrages de l'art.

Mais on vient de publier successivement différentes Descriptions de ces statues, et il n'y en a pas une qui ne contienne une foule d'erreurs, et qui ne soit faite pour égarer le goût et le jugement de ceux qui voudront les suivre ; ce qui vient de ce que les études littéraires sont aujourd'hui trop négligées.

J'ai donc pensé que je ne devois pas différer d'offrir au public ce petit essai ; je n'y attache d'autre importance que celle de donner à la jeunesse un

(1) Ces cours, établis par une loi du 20 prairial an IV, ont lieu dans une des salles de la bibliothèque nationale.

guide plus sûr, et propre à élever les ames par une considération juste des idées grandes et des beautés sublimes, et de former le goût et le jugement par un examen sévère des fautes que de grands artistes ont commises pour n'avoir point nourri leur esprit des connoissances littéraires utiles à leur talent.

Je me suis attaché à donner sur chaque monument les opinions des archæologues les plus instruits ; je les ai discutées brièvement : j'ai indiqué celle qui m'a paru la plus probable ; j'ai quelquefois ajouté la mienne.

J'ai placé de courtes notes sur quelques sculpteurs, afin de donner une idée générale des principaux statuaires de l'école française.

En décrivant les monumens les plus célèbres, tels que l'Apollon, le Laocoon, le Nil, je rapporte les passages des classiques ; j'ai joint la Description de Winckelmann, pleine de poésie et d'enthousiasme, persuadé que rien ne pouvoit être plus agréable que la lecture de ces productions du génie, en présence des ouvrages de l'art les plus admirables, dans le plus beau jardin de l'Univers.

Ce petit Traité pourra encore avoir une autre utilité. Comme plusieurs statues des Tuileries, tels que Laocoon, Apollon, Ariane, etc. sont des copies des statues apportées de Rome, leur description sera une espèce d'introduction à la connoissance de ces monumens, et préparera à les voir avec plus de plaisir et de fruit quand ils pourront être exposés.

Je n'ai eu d'autre but, en composant cet ouvrage,

que celui d'être utile ; il fera excuser, j'espère, les défauts qu'on y pourra trouver.

Je vais citer ici le premier article pour indiquer la manière dont cet écrit est rédigé.

ANDROMAQUE ET ASTYANAX.

Ce groupe de deux personnages est ordinairement nommé *le groupe de Papyrius*. Les sentimens sont très-partagés à son sujet.

L'opinion commune est qu'il représente Papyrius et sa mère, dont l'histoire est suffisamment connue par le récit qu'Aulu-Gelle nous en a transmis ; récit qu'il emprunte d'un discours de M. Caton à ses soldats marchant contre Galba.

Avant cette époque, les sénateurs entroient au sénat accompagnés de leurs fils, encore vêtus de la robe prétexte. Un jour on traita une matière trop importante pour que la discussion fût terminée en une séance, et elle fut remise au lendemain : on convint cependant de garder le plus grand secret sur le sujet mis en délibération, jusqu'à ce que le décret fût rendu. La mère du jeune Papyrius, qui avoit accompagné son père, lui demanda de quoi il avoit été question : le jeune homme répondit que le secret lui avoit été recommandé, et qu'il devoit le garder. Cette réponse piqua la curiosité de la mère : elle le pressa tellement, que, pour mettre fin à ses importunités, il eut recours à un mensonge plein d'esprit et de gaieté ; il lui confia, avec mystère, qu'on avoit discuté s'il convenoit plutôt qu'un mari eût deux femmes, ou

qu'une femme eût deux maris. La mère de Papyrius pâlit à ces mots, sortit toute troublée, et fut faire à l'instant confidence à d'autres femmes de ce qui se passoit. Aussitôt le bruit s'en répandit, et le lendemain elles assiégèrent en foule les portes du sénat: elles demandoient en pleurant que si l'on vouloit toucher au lien sacré du mariage, on donnât plutôt deux maris à une seule femme, que deux femmes à un mari. Les sénateurs ne pouvant présumer d'où venoit cette rumeur, le jeune Papyrius avoua le mensonge qu'il avoit fait à sa mère, mensonge qui étoit la cause de tout ce bruit. Le sénat admira la prudence et la discrétion de ce jeune homme; il décréta cependant qu'à l'avenir les jeunes gens n'entreroient plus dans l'assemblée avec leur père, à l'exception de Papyrius qui fut surnommé *prætextatus*, à cause de la prudence qu'il avoit montrée dans un temps où il portoit encore la *prétexte*.

On ne sauroit déterminer cette statue d'une manière très-positive; mais elle ne peut représenter, comme on le croit communément, *Papyrius prætextatus;* alors ce jeune Romain devroit être vêtu de la prétexte, et avoir suspendu à son cou la bulle que les jeunes gens ne quittoient qu'en prenant la toge et en commençant le tirociniat (2).

Sandrart a cru voir dans ce groupe *Marc-Aurèle* et *Lucius-Verus:* il est vrai que le sexe de la plus

(2) Voyez dans le Magasin encyclopédique, troisième année, tome III, page 371, l'extrait d'une excellente Dissertation de M. Charles-Auguste Boettiger, sur le tirociniat.

grande figure n'est pas assez caractérisé pour qu'on puisse assurer qu'elle représente une femme ; mais on ne retrouve pas dans ces figures les traits bien connus de Marc-Aurèle ni ceux de Lucius Verus.

D'autres y ont vu *Faustine* et *son fils*, mais avec aussi peu de fondement.

Beaucoup de personnes regardent ce groupe comme une image de l'*amitié*.

Winckelmann y avoit vu d'abord *Phèdre* découvrant sa passion à *Hippolyte ;* mais le jeune homme entre à peine dans l'adolescence : d'ailleurs, il paroît écouter la personne qui lui parle avec intérêt, et lui répondre avec plaisir ; attitude qui ne peut convenir à Hippolyte.

Il a émis dans sa dernière édition de l'Histoire de l'Art, une idée plus vraisemblable : il voit dans ces deux figures, *Electre* rencontrant son frère *Oreste* sur la tombe de leur père Agamemnon, où elle sacrifioit à ses mânes. Les cheveux coupés de la grande figure lui paroissent décider sans réplique en faveur de cette opinion.

Winckelmann trouve donc dans ce groupe la représentation du premier entretien qu'eut Electre avec son frère Oreste, plus jeune qu'elle, et la scène de Sophocle qui retrace cet entretien : tous deux ne pouvoient être représentés qu'avec des cheveux renaissans. Sophocle nous apprend qu'Electre voulut se faire couper les cheveux par sa sœur Chrysothemis, pour les déposer avec les siens sur le tombeau de leur père. Oreste avoit fait la même chose avant qu'il se fût découvert à Electre. Ce

furent ces cheveux trouvés par Chrysothemis sur le tombeau de son père, qui lui firent conjecturer l'arrivée de ce frère chéri à Argos; et lorsqu'Oreste se fut découvert à Electre, elle le prit par la main; ce qui est exprimé dans ce groupe. La circonstance du premier entretien d'Electre, ajoute Winckelmann, est distinctement rendue dans les airs de tête de ces deux figures: les yeux d'Oreste sont humides, pour ainsi dire, de larmes; ses paupières sont mouillées à force d'avoir pleuré. Il en est de même d'Electre: on lit sur sa physionomie la joie et la tristesse, l'attendrissement et l'abattement.

Cette explication est ingénieuse, mais non pas certaine. Il est vrai que le costume des deux personnages est grec: le jeune homme a une simple chlamyde, et il est à moitié nu; la femme a un vêtement plus ample, mais qui n'est pas celui des dames romaines; cependant, excepté la chevelure coupée, rien n'indique que ce soient Electre et Oreste. Le jeune homme est dans un âge plus tendre que celui où il devoit être quand il punit par un matricide le crime d'Ægisthe et de Clytemnestre. Pourquoi n'y verrions-nous pas ce groupe si souvent présenté par les artistes d'*Andromaque* et de son cher *Astyanax*, s'entretenant avec attendrissement du malheur de Troie et de la mort d'Hector (3)?

(3) Sur un beau camée qui appartient au citoyen Giraud, artiste, dont le nom doit être cher à tous les vrais amis des arts, à cause de la maniere généreuse et libérale dont il communique la belle suite de plâtre qu'il a formée, Astyanax et Andromaque sont dans des proportions relatives, conformes aux figures de ce groupe.

Il est impossible d'expliquer cette statue d'une manière qui soit sans réplique ; mais on peut assurer qu'elle représente un sujet grec, et non Papyrius et sa mère, comme on le répète tous les jours.

Winckelmann, en la regardant de près, y a trouvé le nom de l'artiste ; il s'appeloit *Menelaüs*.

L'original de cette statue est à Rome, dans la villa Ludovisi.

Cette copie en marbre blanc étoit dans les jardins de Marly.

L'original est gravé dans la *Raccolta di statue* de Maffei, planche 59.

A. L. M.

MÉLANGES.

Lingua melle dulcior fluebat Oratio. CICÉRON.

PROSPECTUS des Œuvres choisies de FÉNÉLON, 6 vol. in-12 *brochés, avec des figures en taille-douce.*

« IL est un très-petit nombre de bons ouvrages dictés par la *raison et le sentiment*, qui conviennent » à tous les pays, à tous les siècles, à tous les peuples. Il seroit à désirer pour le bonheur du genre » humain, qu'il n'en existât que de semblables dans » l'Univers.

» De ce petit nombre sont les *Œuvres choisies* » *de*

» *de Fénélon*, telle que nous les présentons au » public.

» Il existe une collection de tous les écrits de ce » vertueux et sentimental philosophe, en 9 vol. in- » 4°. ; mais elle ne sauroit convenir à toutes sortes » de lecteurs, soit à cause du nombre des volumes, » soit à raison des matières théologiques qui s'y trou- » vent mêlées.

» Le Fénélon dont nous sommes les éditeurs, » ne laissera rien à désirer aux amateurs de la vraie » philosophie. On y retrouvera l'élite des écrits de » ce grand homme, c'est-à-dire, tous ceux de ses » écrits qui placent leur auteur à côté des premiers » sages, et qui rendront à jamais son nom synonyme » de celui de la vertu.

» Depuis long-temps les gens de goût deman- » doient cette édition : des femmes, dignes d'en » apprécier le mérite, la sollicitoient, et plusieurs » pères de famille la réclamoient pour leur biblio- » thèque et celle de leurs enfans. »

Au nom de Fénélon ou de la vertu, qui est la même chose, le cœur se dilate, s'échauffe, s'embrâse ; la langue la plus engourdie s'anime, se délie et devient diserte ; une foule de pensées s'offrent à la fois à l'esprit, et l'on n'est embarrassé que du choix : le discours devient fécond, abondant ; il déborde en quelque sorte, et il ne peut se contenir dans les bornes ordinaires.

On nous pardonnera donc cet élan du cœur et de la reconnoissance envers ce bienfaiteur du genre humain, que les peintres, les graveurs, les sculp-

teurs les plus célèbres, les artistes de tous les genres, les poëtes et les orateurs ont à l'envi cherché à faire revivre par leurs talens sublimes, et par là ont eu l'avantage d'associer leur immortalité à la sienne (1).

Après des temps difficiles et orageux, la double image de Fénélon et de la vertu console des maux qu'on a soufferts; elle encourage pour le bien, et peut nous servir d'exemple et de leçons pour l'avenir.

Chez Fénélon, tout est du plus grand intérêt; sa vie, ses actions, ses écrits, et toujours, par un même principe, l'amour de ses semblables.

On ne prétend rien dire ici de nouveau ni d'extraordinaire; mais Fénélon est un de ces hommes rares dont il suffit de rappeler quelques faits, quelques traits déjà connus, pour procurer à ceux à qui on les rappelle un plaisir toujours nouveau.

Un naturel doux et une grande vivacité d'esprit furent les présages de ses vertus et de ses talens. La douceur de ses mœurs, répandue dans sa conversation comme dans ses écrits, le fit égale-

(1) On connoît la belle statue de Fénélon par le Comte, ses portaits exécutés par le pinceau agréable et vrai du célèbre Vivien, par le burin immortel des Drevet, des Audran; et de nos jours, par Saint-Aubin et Fiquet : les éloges académiques de ce grand homme par Laharpe, Mauri, etc. la tragédie qui porte son nom, par Chenier. On ne vantera point ici, en parlant de nos poëtes, les traductions en vers français du Télémaque, jusqu'ici peu heureuses; mais du moins elles ont un hommage rendu à la prose poétique, harmonieuse et cadencée de ce grand écrivain.

ment chérir de ses lecteurs, comme de ceux qui avoient le bonheur de vivre auprès de sa personne. Il savoit allier les différens tons qui convenoient aux personnes et aux circonstance. Aimé et désiré par-tout, on le vit simple avec le duc de Bourgogne, sublime avec Bossuet, brillant avec les courtisans; et dans son diocèse, tour-à-tour bon, affable, bienfaisant, consolant, compâtissant, il laissa pour longtemps aux évêques, ses successeurs, un modèle difficile à imiter.

S'agissoit-il de ramener une ame à la vertu? ce n'étoit pas un maître qui parloit avec autorité; c'étoit un frère, un ami qui ménageoit la délicatesse de son disciple, et qui sembloit douter avec lui pour éclairer ses doutes et pour le gagner à la vérité. Simple à la fois et profond, joignant à des manières douces une éloquence forte et persuasive, il avoit le bonheur de ramener et de s'attacher pour toujours le déserteur de la vertu.

Doué d'une candeur admirable, d'une intégrité de mœurs irréprochables, il avoit dans le premier degré les qualités excellentes et les plus respectables; en un mot, toutes les vertus qui rendirent sa religion aimable à ses ennemis mêmes.

Par sa conduite, par ses écrits, par ses fautes mêmes, il semble avoir devancé la révolution française; son quiétisme approchoit en quelque sorte de la morale simple, tolérante et toute aimante des disciples de Penn, qui fait de ses sectateurs un peuple de frères. Une de ses maximes, d'une philanropie universelle, étoit « qu'il falloit plus aimer sa

» famille que soi-même, sa patrie plus que sa fa-» mille, et le genre humain plus que sa patrie. » D'après ce principe, il recevoit les étrangers avec une cordialité peu commune : aussi dans une guerre de religion, c'est-à-dire, de toutes communément la plus acharnée et la plus atroce, retenues par un sentiment de vénération pour sa personne, les armées protestantes, entrées dans le Cambresis, épargnèrent les terres du prélat.

Après la mort du duc de Bourgogne, Louis XIV brûla tous les manuscrits que son petit-fils avoit conservés de son précepteur Fénélon. Fénélon ne put obtenir que le Télémaque fût imprimé en France avec permission, tant que vécut Louis XIV. Ce poëme sembloit être la censure en action des torts d'un monarque ambitieux, trop vain, trop peu jaloux de la gloire solide et véritable, ainsi que du bonheur des peuples qu'il gouvernoit.

Si l'imitateur d'Homère rendoit aux rois le sceptre plus pesant, l'apôtre du Christ aimoit à rendre son joug plus léger aux petits. Un curé de son diocèse se plaignoit de n'avoir pu abolir les danses les jours de fêtes. « M. le curé, lui dit l'archevêque, » ne dansons point, mais permettons à ces pauvres » gens de danser. Pourquoi les empêcher d'oublier » un moment qu'ils sont malheureux ? »

On a remarqué que Fénélon avoit supporté avec la même tranquillité d'ame ses disgraces de la cour de France et ses revers de la cour de Rome, ainsi que la perte de ses meubles, de ses livres et de ses papiers consumés dans un incendie vers le même

temps, sans s'affliger ni se plaindre. Une chose plus admirable encore : on doit le louer de n'avoir jamais dit et écrit que du bien de ses ennemis et de ses persécuteurs les plus violens. On pourroit à cet égard citer beaucoup de traits qui mettroient le comble à son éloge. Enfin, c'est de lui que d'Alembert, ce philosophe vertueux et sensible, qui dans ses éloges et dans ses autres écrits avoit su apprécier tant d'hommes célèbres, fatigué d'une longue série en style lapidaire, des talens et des vertus du meilleur des hommes, de l'écrivain immortel, de l'archevêque le plus respectable..... ne vouloit point d'autre inscription que celle-ci : « Passant, n'efface point par tes pleurs cette » épitaphe, afin que d'autres la lisent et pleurent » comme toi. »

Quant à ses ouvrages nombreux, admirables et variés comme son génie, ce seroit une tâche longue et difficile de rendre à chacun le tribut d'éloges qu'ils méritent ; mais on ne peut s'empêcher de s'arrêter sur quelques-uns, sur celui sur-tout qui s'acquit à la fois le plus d'admirateurs et les ennemis les plus puissans, qui faillit d'être étouffé dès sa naissance, qui est dans toutes les mains, et qui a été traduit dans toutes les langues, poëme admirable, où l'on retrouve la pompe d'Homère et l'élégance de Virgile, toute la force de la vérité unie aux agrémens de la fable, ouvrage immortel dans lequel l'auteur a su déployer toutes les richesses de la langue française.

La morale et l'instruction de ce poëme divin n'en sont pas le moindre mérite ; tantôt, comme Homère,

Fénélon y est le précepteur des pasteurs et des législateurs des peuples, des guerriers mêmes, pour leur apprendre combien la clémence et la générosité sont encore au-dessus de la valeur et des talens militaires; tantôt, par un rapprochement heureux de la simplicité des mœurs vénérables de l'antiquité, l'auteur inspire l'amour des vertus les plus essentielles au bonheur de l'homme. Il fait l'éloge de l'agriculture et des arts les plus utiles, et en même temps la censure de ces vices brillans si chers à nos citadins, qui font toute leur ambition, leur tourment et la source de tous leurs malheurs. On y voit en action une satyre vivante de l'abus des richesses, d'un luxe et d'un faste insolens qui insultent publiquement à la misère de l'indigent et de l'opprimé.

Ce que Fénélon a écrit sur l'éloquence et sur la rhétorique nous offre une critique fine, un jugement sain; c'est le fruit d'une lecture sentie et réfléchie des plus beaux modèles de l'antiquité: on y voit un écrivain nourri de la fleur de la littérature ancienne et moderne.

Entre un grand nombre d'ouvrages de Fénélon, on le sait, que la plupart théologiques et polémiques ne sont plus aujourd'hui d'un grand intérêt: on doit donc savoir gré à un homme de lettres, instruit et plein de goût, d'avoir distingué et su faire un choix de ses *Œuvres philosophiques*, c'est-à-dire, dans tous ses ouvrages, ceux le plus à portée de toutes les classes des lecteurs, et d'une utilité la plus générale, où les législateurs, les instituteurs publics et particuliers, où les pères, les mères, leurs enfans,

où les vieillards comme les jeunes gens, trouveront des règles sûres pour remplir leurs devoirs les plus essentiels, où ils puiseront les meilleurs principes de conduite dans les différentes circonstances de la vie.

Si ces œuvres choisies ont un point de ressemblance entr'elles par leur utilité, elles varient par la diversité des sujets qu'on y traite, et en même temps par la variété du style de l'écrivain, presque toujours fleuri, gracieux, élégant, tantôt vif et serré, souvent affectueux, presque toujours coulant et abondant. Enfin, dans ces Œuvres philosophiques, on aimera à trouver par-tout la plus belle morale, amie des hommes, bienfaisante, pure et sans tache, qui charme le cœur, élève l'ame et éclaire l'esprit, comme son style pur, limpide et harmonieux flatte et enchante l'oreille la plus délicate et la plus difficile. Ce sera avoir servi les mœurs et les lettres, avoir bien mérité des ames honnêtes et vertueuses, d'avoir rapproché et rendu manuel et classique un choix bien fait des *Œuvres philosophiques* de l'homme qui, par son caractère, par ses actions et par ses écrits vraiment philanthropiques, s'étoit fait aimer, chérir et révérer à la fois tant de ses compatriotes que des étrangers, qui le sera de la postérité comme il le fut de ses contemporains; en un mot, de cet écrivain immortel, l'ami du genre humain, qui, par ses talens et par ses vertus, honora son siècle, son pays et l'humanité.

Conditions de la souscription.

« L'édition entière sera composée de 6 volumes » in-12 de 400 à 450 pages. Nous avons préféré ce » format, comme l'a fait le C. Bernardin-de-Saint-» Pierre dans ses *Etudes de la Nature*, attendu » qu'il est un de ceux qui sont les plus commodes, » et qu'il contient plus de matières. La partie ty-» pographique y sera parfaitement soignée : on y » emploie les plus beaux caractères de *Firmin Di-» dot*, et le papier choisi dans les fabriques les » plus renommées.

» Le premier volume sera décoré du portrait de » FÉNÉLON. Cette gravure, ainsi que toutes celles » analogues au sujet traité dans les divers volumes, » sont l'ouvrage des meilleurs maîtres (2).

(2) J'ai eu le plaisir de voir chez le citoyen *Gaucher* le portrait de Fénélon, dans lequel on remarquoit déjà la ressemblance, l'effet, l'expression, la pureté de style qui caractérisent les productions de cet excellent artiste. Sous son burin moëlleux et suave, FÉNÉLON semble sourire et parler : on croit entendre cette conversation, l'expression de la bonté de son ame, de la douceur de son caractère, et qui me rappelle ce vers d'Homère :

Τῶ ῥ' ἀπὸ γλωσσης μέλιτος γλυκίον ῥεεν αυδή. Il. I. 249.

[. . . Plus que miel, douce étoit la harangue
Qui découloit de sa diserte langue.
Hugues SALEL, 1580].

Les dessins des estampes de ce recueil sont confiés au génie inventif, fécond et heureux du citoyen *Monnet*, dont le style correct, noble et pittoresque est justement prisé par nos meilleurs artistes. E. B.

» Enfin rien ne sera négligé dans cette édition, de » ce qui pourra la rendre parfaite sous tous les » rapports.

» L'édition entière sera distribuée en deux livrai- » sons, chacune de trois volumes, pour le prix de » 12 francs, qui seront payés ; savoir, 6 francs » en souscrivant de suite, et 6 francs en retirant la » première livraison, qui paroîtra incessamment. » La seconde sera distribuée *gratis* aux souscripteurs » deux mois après, qui, selon l'ordre de date de leurs » souscriptions, recevront les premières épreuves des » gravures. Le prix du papier vélin sera de 24 » francs en souscrivant de suite.

» La souscription est ouverte chez le citoyen *Le-* » *clere*, imprimeur-libraire, rue Saint-Martin, » près celle aux Ours, n°. 254 et 89, à Paris, et » chez le citoyen *Moutardier*, imprimeur-libraire, » Quai des Augustins, au coin de la rue Gît-le- » Cœur.

» La souscription n'aura lieu que d'ici à deux » mois : il ne sera tiré que cent exemplaires en » sus du nombre des souscripteurs, et le prix sera » de 24 francs pour ceux qui n'auront pas sous- » crit.

» Toutes les lettres de demandes et envois d'ar- » gent doivent être adressés franches de port, sans quoi » elles ne seront pas admises. »

NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

Depuis quatre mois les travaux du Lycée des arts avoient été suspendus, à cause des réparations qu'exigeoit la couverture du bâtiment; enfin le fondateur s'est déterminé à faire ces réparations à ses frais, et les séances ont repris leur activité ordinaire. Celle du 29 thermidor dernier étoit la cinquante-huitième, et elle a présenté un grand intérêt.

Parmi les objets importans qui l'ont distinguée, on a remarqué principalement ceux qui suivent.

1°. Un rapport du citoyen *Dizé*, sur deux compositions de *laiton* et de *similor* supérieurs à ceux des Anglais, objets qui manquoient à l'industrie française, et qui, si cette fabrication avoit lieu en grand, épargneroient à la France une importation d'autant plus intéressante, qu'elle est fondée sur un besoin de première nécessité. Les inventeurs de ces compositions sont les citoyens *Tournon* et *Huguenin*, auxquels une médaille a été décernée.

2°. Rapport par le citoyen *Sobry*, sur la superbe édition du voyage de l'infortuné Lapeyrouse; cet ouvrage a été enrichi de notes et de recherches très-importantes par le général *Milet-Mureau*, membre du Lycée, chargé de ce travail important par le gouvernement. (Mention honorable).

3°. Présentation d'un ouvrage de broderie en soie noire à l'aiguille, imitant la plus belle gravure, tableau de 13 décimètres de hauteur sur 16 de largeur; ce travail a exigé une persévérance sans exemple pendant deux années consécutives ; mais ce qui est très-remarquable, c'est que cette constance est due à un premier encouragement que le Lycée donna en l'an IV à la citoyenne *Fay*, auteur de ce chef-d'œuvre, qui alors présenta au Lycée un premier essai, dont il fit faire l'acquisition au directoire exécutif.

4°. Rapport du citoyen *Colson*, sur les recherches, notes et dessins des antiquités, et monumens que l'on détruit chaque jour dans le département du Puy-de-Dôme, recueillis par les soins et aux frais du citoyen *Gault*, peintre. (Médaille).

5°. Lecture par la citoyenne *Pipelet*, de l'*Été*, pastorale en vers imitée de Pope, par la citoyenne *Viot*. Le public a vu avec le plus grand intérêt une femme connue par un véritable talent, mettre tous ses soins à faire valoir une autre femme ; aussi les applaudissemens ont été prodigués autant à la manière pleine de grace dont cette lecture a été faite, qu'à la pièce en elle-même, d'ailleurs très-agréable.

6°. Rapport sur le *Régulateur du feu*, par le citoyen *Bonnemain*, qui a appliqué cet appareil à un nouvel alembic dont la construction est beaucoup plus simple, et infiniment économique pour les distillations des eaux-de-vie en grand, ou pour toute autre opération de ce genre. Cet artiste étant mem-

bre du Lycée, les réglemens ont forcé la société à se borner à une *mention honorable.*

7°. D'après l'examen des nouvelles gravures à la manière du crayon, des principes de dessin d'après Moreau le jeune et Regnault, exécutées avec une perfection jusqu'ici inconnue, par le citoyen *Carré*, graveur, une *Médaille* lui a été décernée.

8°. Le Cœur et la Raison, allégorie en vers, par le citoyen *la Vieville*, membre du Lycée, a été fort applaudie.

9°. *Mention honorable* a été faite d'un mémoire de Regnier sur un nouveau conducteur électrique, à l'aide duquel, parmi plusieurs expériences très-piquantes, il a présenté celle de deux plateaux, sur l'un desquels est écrite la constitution de l'an II, et sur l'autre celle de l'an III. Lorsque ces deux plateaux sont chargés de matière électrique, on peut toucher impunément celui qui contient la constitution de l'an II; mais si l'on porte la main au second, on éprouve la plus vive commotion.

10°. Rapport de Charles *Désaudray*, sur divers perfectionnemens de jambes mécaniques propres à remplacer les jambes emportées au-dessus ou au-dessous de la rotule, avec le mouvement du pied et celui du genou, aussi faciles et aussi sûrs que ceux des jambes naturelles, par le cit. *Sannec.* (*Médaille décernée*).

11°. Rapport du même, sur un nouveau compas d'engrainage pour la roue de champ et le pignon de

roue de rencontre, qui décrit l'engrainage centrique et excentrique de la montre ; outil ingénieux qui manquoit encore à l'horlogerie, par le cit. *Hugot.* (*Médaille décernée*).

12°. Présentation du modèle d'une *cuisine ambulante pour les armées*, disposée sur un seul charriot, et propre à alimenter 1200 hommes, de manière que les vivres peuvent ainsi leur être préparés pendant la route, et distribués à leur arrivée, après une marche longue et pénible, par le citoyen *Leroi.* (*Mention honorable pour les applications utiles dont cette idée ingénieuse est susceptible*).

13°. Rapport de Charles *Désaudray*, sur un nouveau télégraphe de marine, ou *vigigraphe*, d'une construction très-simple et peu dispendieuse, pouvant exécuter 999 mille signaux et plus avec la plus grande exactitude, précision et célérité. Cette machine peut être établie en vingt-quatre heures. Ses élémens se trouvent par-tout, et l'épreuve vient d'en être faite en grand avec succès à *Rochefort* et *Charente*, distans l'un de l'autre de 525 kilomètres, ou 7,200 toises, par les citoyens Laval, ingénieur, mécanicien, membre du Lycée, et Peytes Montcabrier, chef du mouvement des ports, auquel une *Médaille* a été décernée.

14°. Dans les essais de musique qui ont suivi les travaux utiles, le public a fort applaudi une nouvelle ouverture du jeune *Labarre*, membre du Lycée, ci-devant premier violon du conservatoire à

Naples, et un concerto de clarinette exécuté par le citoyen Dacosta. Le citoyen Schoencheffer, artiste du théâtre des Arts, a excité le plus vif plaisir dans un *concert de flûte.*

Parmi les Savans et Artistes distingués qui ont été proclamés *Membres du Lycée* à cette séance, le public a entendu avec plaisir citer le citoyen *François de Neufchâteau.*

Les séances générales du Lycée des Arts auront lieu dorénavant tous les deux mois; mais les comités des Arts continuent de tenir exactement le *sept* de chaque décade à six heures du soir. Les avis, notes, mémoires, dessins ou modèles doivent être adressés, *francs de port*, au citoyen *Charles Désaudray*, secrétaire-général au Lycée des Arts, jardin Egalité.

Avis aux Médecins, aux Chirurgiens et aux Naturalistes de la république française et des pays étrangers.

Un travail chymique déjà fort avancé sur les calculs des reins et de la vessie de l'homme, entrepris par les citoyens Fourcroy et Vauquelin, exigeant l'examen et la comparaison d'un grand nombre (plusieurs centaines) de ces concrétions, ces citoyens invitent les médecins, les chirurgiens et les naturalistes de la république française et des

nations étrangères, à vouloir bien leur envoyer les calculs dont ils pourront disposer.

Il est à désirer, pour le complément et l'utilité de ce travail, que les physiciens qui voudront bien leur adresser des calculs, y joignent, autant que cela sera possible, une courte notice sur l'âge des sujets, le poids des concrétions au moment où elles ont été extraites, l'état des malades, etc.

Ces recherches, qui intéressent également l'humanité et les progrès de l'art de guérir, exigent encore la comparaison des calculs des différens pays, surtout ceux du nord et du midi, ceux des habitans des montagnes et des vallées, ceux des deux sexes, des enfans et des vieillards. Cette comparaison doit encore s'étendre jusqu'aux calculs des différentes régions du corps humain et jusqu'à ceux des animaux domestiques et sauvages.

Les citoyens Fourcroy et Vauquelin recevront avec reconnoissance, et emploiront avec empressement les observations qu'on voudra bien leur adresser sur l'affreusse maladie dont ils s'occupent d'examiner le produit et la cause : ils désirent sur-tout un tableau de sa rareté ou de sa fréquence dans des pays différens, une description de l'urine rendue par ceux qui en sont attaqués, relativement à son acidité ou à son alcalescence, à ses dépôts spontanés, à sa précipitation par l'eau de chaux, par l'ammoniaque et par les alcalis purs.

Ils espèrent qu'en les aidant de leurs lumières, les savans concourront avec eux à répandre quelque jour sur la nature d'une affection que l'état

actuel des sciences permet enfin de connoître, et dont il est si consolant même d'espérer qu'on pourra parvenir à tarir la source ou à soulager les tourmens.

On voudra bien adresser les échantillons de calculs et les observations, ou à l'Institut national au palais des Sciences et des Arts, ou au directeur de l'École de médecine à Paris, en mettant les noms des citoyens Fourcroy et Vauquelin sous la première enveloppe des paquets.

Prix d'émulation, proposé par le Lycée des arts, pour la classe de Mécanique. An VI de la république française.

PROGRAMME.

Le but constant de la société du Lycée des arts a été de diriger les efforts des artistes vers les besoins les plus urgens, soit du gouvernement, soit des classes indigentes.

C'est dans ces vues d'utilité publique, que cette société savante a déjà proposé différentes recherches importantes; notamment celles des échelles pour les incendies, dont elle a fourni l'idée il y a déjà *trois années*, et qu'elle a donné l'éveil sur plusieurs opérations dont les avantages ont été sentis et adoptés dans différentes circonstances.

Animé du même désir de servir l'humanité, le fondateur du Lycée des arts met à la disposition de

de la société une médaille d'or du poids de deux onces, en faveur de celui qui trouvera le moyen le plus simple et le moins coûteux de remédier aux inconvéniens qui existent à Paris dans la manière *de tirer de l'eau les trains de bois flotté.*

Il n'y a personne qui n'ait vu avec douleur, en passant sur nos différens quais, dans les endroits où les trains de bois peuvent aborder, les malheureux qui doivent s'honorer du nom d'hommes, réduits à passer des journées entières, même au milieu des rigueurs de l'hiver, le corps à moitié plongé dans l'eau, pour déchirer ces trains, et les transporter au haut de la berge. Ce travail inhumain est tellement fatiguant, que pour ranimer leur courage abattu, ces infortunés sont forcés de sacrifier la moitié, souvent la totalité de leurs salaires pour soutenir, par un usage immodéré de l'eau-de-vie, leurs forces épuisées; et dans cette cruelle alternative, ils finissent non-seulement par ne tirer que de très-foibles journées, mais encore ils ruinent entièrement leur santé, qui ne peut résister long-temps à de si douloureuses épreuves.

C'est dans la vue de secourir cette classe indigente et toujours souffrante de la société, et, en même temps, afin d'éviter aux marchands de bois des frais énormes qui, en définitif, sont supportés par les consommateurs, que la médaille proposée sera adjugée à celui qui fournira le modèle ou les plans, profils et coupes d'une machine simple et peu dispendieuse, à l'aide de laquelle on puisse enlever de l'eau les trains de bois flotté, et les transpor-

ter au haut de la berge de la rivière, par portions qui vont être indiquées.

Un train de bois ordinaire est lié en dix-huit coupons, dont chacun contient deux cordes. Ce n'est que dans ces espèces de portions que ces trains peuvent être divisés, pour obtenir que chacune de ces parties puisse être enlevée de l'eau sans risquer de se délier entièrement; encore est-il à observer que, lorsqu'un train est ainsi partagé, les bûches ne sont plus arrêtées entr'elles que par de très-foibles liens, qui exigent de grandes précautions pour qu'ils ne soient pas dans le cas de se rompre à leur sortie de l'eau.

Il seroit donc à désirer, 1°. que le moyen que l'on présentera laissât subsister la méthode usitée de lier les trains en dix-huit coupons; 2°. qu'il fût combiné de manière à ce qu'il fortifiât les liens des différens coupons, afin d'aider à la possibilité de les conduire sur la berge sans qu'ils soient exposés à se rompre.

Pour y parvenir, voici les bases sur lesquelles il faut calculer.

La corde de bois se mesure à huit pieds deux pouces de longueur sur quatre pieds et demi de hauteur; ainsi le coupon qui contient *deux cordes* a quatorze pieds et demi de longueur sur quinze pieds de largeur, et trente pouces d'épaisseur y compris les liens.

La corde ainsi disposée pèse quatre milliers, sans les agrès et les liens qu'on peut évaluer à 500 li-

vres. Le coupon, composé de deux cordes, pese donc 9 milliers ; il faut même y ajouter le poids de la vase qui s'y dépose en assez grande quantité.

A cet égard, il seroit sans doute à désirer avant tout, pour le bien général, que les exploitans de bois adoptassent une telle manière de lier les trains, qu'il fût possible de les diviser en trente-six coupons au lieu de dix-huit. — J'observe même que le coupon actuel est déjà lié en *quatre segmens*, mais d'une manière trop foible pour qu'il puisse être ainsi partagé dans l'eau. Si l'on parvenoit à composer ces *segmens* d'une façon plus solide, le train pourroit alors se diviser en soixante-douze coupons au lieu de dix-huit, et chaque coupon ne peseroit que *deux milliers environ* : alors le moyen mécanique que l'on pourroit imaginer pour l'enlever seroit infiniment plus facile et moins dispendieux. Mais on sait à quel point ces sortes d'ouvriers tiennent à leurs routines, et combien il seroit par conséquent difficile de faire adopter une nouvelle méthode en même temps dans tous les lieux où le bois est formé en train pour être amené par eau jusqu'à Paris.

Afin de procurer un soulagement plus prompt à l'humanité souffrante, il paroît donc plus sûr de calculer le moyen mécanique que l'on propose au concours, sur la manière dont les trains sont liés aujourd'hui, par conséquent sur *la possibilité d'enlever de l'eau sans l'exposer à se rompre*, un *coupon* pesant environ neuf milliers ; cette possibilité est démontrée d'avance par le moyen à l'aide du-

quel deux hommes suffisent, chez les citoyens Perrier, à la fonderie de Chaillot, pour enlever de la fonte les pièces de gros calibres, qui pèsent dix et onze milliers.

Au surplus, on n'exige point une invention nouvelle, et l'on estimera autant la simple application d'un moyen connu qui puisse remplir exactement les conditions du prix qui est proposé.

On préférera les moyens qui, en évitant à des citoyens malheureux le travail inhumain qu'il sont forcés de faire dans l'eau, laisseroit cependant la faculté de continuer de les employer pour le déblayage des mêmes bois au haut de la berge et pour leur transport dans les chantiers, afin que leur existence continuât de se trouver assurée.

Le modèle ou les plans, coupes et profils nécessaires, avec le mémoire explicatif, doivent être remis au secrétaire-général du Lycée de arts, Jardin Egalité, avant le 30 thermidor prochain, pour que le prix puisse être adjugé à la fin de fructidor suivant.

La lettre suivante d'un voyageur à Pétersbourg a été insérée dans les *Archives berlinoises du temps* et dans le *Nord littéraire*, etc. du professeur *Olivarius*.

« La population de la capitale de l'empire russe n'excède pas celle de Berlin, et peut-être même est-elle moins considérable ; mais l'affluence et le

bruit dans ses larges rues est extraordinaire. Le luxe de ses habitans, riches en grande partie, est excessif : il est rare de voir à pied un homme comme il faut ; tout le monde se sert de voitures. Quoiqu'il ne soit permis qu'aux quatre premières classes d'atteler six chevaux à leurs voitures, on rencontre cependant un nombre incroyable de ces équipages : le Russe aime le faste, et il arrive souvent qu'on loge dans une maison un individu des premières classes pour pouvoir se servir de sa voiture. Il est très-commode de trouver tous les objets de luxe réunis dans un même quartier, qui est tout rempli de boutiques. Les marchands ne rougissent pas de demander quatre fois la valeur de leurs marchandises, et ne se fâchent point lorsqu'on leur en offre la huitième partie : plusieurs choses sont à très-bon marché ; mais la bonté ne répond pas à la façon. Il y a des jardins plantés de milliers d'arbres à fruit : en automne, on enveloppe de nattes la tige et les branches pour ne les découvrir qu'au milieu du mois de mai. Ce procédé est très-pénible à l'égard des grands arbres ; aussi sont-ils rares. Je trouvois le spectacle russe assez médiocre ; mais les ballets excitèrent mon admiration. Je vis *Médée* et *Jason : le Pique* et sa femme, et la *Lisinska*, exécutèrent parfaitement différentes danses : on comptoit au moins cinquante figurans des deux sexes de l'âge de douze à seize ans en costume grec. Les décorations étoient superbes et les machines jouoient à merveilles. A la fin de la pièce, *Médée* parut sur un char de triomphe, élevé et traîné par des furies. A un mouve-

ment de sa baguette, le char s'enflamme : des fusées, des pétards éclatent de tous côtés autour d'elle ; il tombe une pluie de feu, et la scène, qui ne présentoit que voûtes et magnifiques colonnades, s'écroule avec un fracas épouvantable (1). On prétend que *le Pique* a quatorze mille roubles d'appointemens. On remarquoit dans une loge dix députés kirguisois dans le costume de leur pays : ces gens-là ressembloient aux Chinois ; visage rond, petit nez, œil fendu et sourcil arqué. Ils parurent prendre plaisir à voir les décorations. La loge contiguë contenoit un *Schac*, député du despote maintenant chassé de la Perse : son superbe costume étoit de soie rouge et blanche, et son cimeterre et son poignard étinceloient de l'éclat des diamans.

Au parterre les places sont séparées et numérotées ; ce qui prévient beaucoup de contestations. Un Anglais, d'un embonpoint un peu considérable, voulant se mettre un peu plus à son aise, fit enlever une séparation, et paya pour deux places, ainsi que les frais de réparation. »

Un livre propre à donner une idée exacte de la Russie, est l'ouvrage de M. *Georgi*, intitulé : *Description géographique, physique et d'histoire naturelle de l'empire russe*, troisième volume. A Konigsberg, 1798 (en allemand).

(1) Il paroît que ce ballet est celui de Noverre, que le Pique a vu exécuter à Paris, et qu'on devroit bien remettre au théâtre. A. L. M.

Le second volume, concernant l'économie n'a pas encore paru : l'auteur en donne pour raison les changemens ordonnés par l'empereur actuel dans l'état et l'administration des gouvernemens. Il est arrivé que deux gouvernemens ont été réunis dans un seul : on a ordonné dans tous les gouvernemens d'agrandir les cercles, et par conséquent d'en diminuer le nombre, mesure dont l'exécution n'est pas encore achevée.

Ce troisième volume contient la description de toutes les mers, lacs, fleuves, etc. qui arrosent ce vaste empire : en voici quelques passages assez curieux.

On remarque près du lac *Pogramna*, sur un sol en partie argilleux et en partie sablonneux, une source dont l'eau, d'abord limpide et agréable, laisse ensuite un goût de pourri, et enivre comme les liqueurs fermentées : c'est du moins ce qu'assurent les Russes et les Burettes, qui en font usage, et qui lui ont donné une dénomination qui peint ses effets.

Les Burettes en boivent plusieurs semaines de suite pour se guérir de maladies chroniques, et vont pendant ce temps-là demeurer près de la source, dans des cabanes formées de branches et de feuillages.

Les environs de *Bolschaja* offrent deux sources chaudes, dont le bouillonnement est si bruyant, qu'à peine peut-on s'entendre, et il s'en élève des vapeurs si épaisses, si abondantes, qu'on ne peut rien distinguer à une distance assez considérable, et qu'il faut se coucher ventre à terre pour apercevoir les bouillons de l'eau.

Le *Woscherroja osero* (lac des poux), qui forme un étang de grandeur médiocre près des lignes d'*Orenbourg*, fourmille en été d'insectes semblables en quelque façon aux poux. Cette eau tue les animaux et les hommes : en tombe-t-il quelques gouttes sur la peau, il s'élève soudain des pustules d'un caractère gangreneux. Les Kamtschadales regardent toutes les sources chaudes comme des soupiraux de l'enfer, et ont soin de les éviter.

On trouve de la glace *éternelle* dans quelques petits lacs sur le chemin de *Jakuzk*, à *Ochoz* : on en rencontre aussi dans les *marais arctiques*, sous la mousse et dans la tourbe.

Sans cette glace les hommes et les animaux risqueroient de s'enfoncer en été dans ces lieux-là, ainsi que dans d'autres endroits où la terre restant toujours gelée garantit de ces accidens, et préserve de la destruction les ossemens des éléphans et autres quadrupèdes.

Il paroît à Tubinge, Université de la Souabe, depuis le commencement de 1798 (v. st.), tous les jours chez M. Cotta, libraire, un journal politique, raisonné et approfondi, qui mérite sous tous les rapports d'attirer les regards du public.

Ce journal, intitulé *Die neueste Welthunde*, c'est-à-dire, *le Tableau journalier de l'état politique du globe*, est rédigé par *M. Posselt*, professeur d'histoire, et historien lui-même aussi distingué par son exactitude que par son goût.

Dans les deux premiers numéros, le rédacteur a donné à ses lecteurs, comme introduction, *un Tableau de l'état de l'Europe*, où se retrouvent les couleurs aussi vraies que brillantes qu'on avoit déjà admirées dans ses ouvrages précédens.

M. *Otivarius*, professeur à Kiel en Holstein, en a donné une traduction française dans son journal intitulé le *Nord littéraire, physique, politique et moral* (1), quatrième numéro du 12 germinal an VI (1 avril 1798), qui depuis a aussi été inséré dans la Décade philosophique du 30 messidor an VI, pag. 182 et suiv.; mais sans le nom de l'auteur qu'il est intéressant de connoître.

Le sujet du *Cordonnier allemand*, donné il y a quelques jours sur le théâtre du Vaudeville, est le même que celui du joli opéra des *Souliers mordorés*. L'auteur s'est contenté de changer le dialogue, et d'ajouter des vaudevilles; il a fort peu touché au nœud de l'intrigue. Quelques-uns des couplets renferment d'assez bonnes plaisanteries, mais aussi beaucoup trop de calembourgs sur les mots de *sans quartier, la forme, le fond*, etc. Cette pièce a été très-bien jouée. L'auteur n'a pas été demandé.

---

(1) On souscrit pour ce journal intéressant, qui est publié en français, à raison de 10 francs pour l'année, chez le citoyen *Fuchs*, maison de Clugny, rue des Mathurins, et *Pougens*, rue Thomas-du-Louvre, n°. 246.

Depuis long-temps le *Théâtre des Arts* n'avoit pas donné de nouveautés ; enfin il vient d'en paroître une sur ce théâtre, c'est *Appele et Campaspe*, opéra en un acte. Tout le monde connoit le trait de générosité d'Alexandre cédant sa maîtresse à Appele, qui en étoit devenu amoureux en faisant son portrait : c'est le sujet de l'opéra dont nous parlons. Il a été traité dans toute sa simplicité par le cit. *Demoustier*, à qui l'on pourroit reprocher quelques incorrections et beaucoup de négligence dans son style. Du reste, cet ouvrage est brillant. L'entrée d'Appele est magnifique ; les ballets sont soignés et la musique très-belle. Elle est du citoyen *Eller*, qui y a fait preuve de talent.

LIVRES DIVERS.

Métrologie.

Le Comparateur facile à l'usage des citoyens peu familiarisés aux nouvelles mesures de la république française, présentant le moyen de transformer toutes les mesures anciennes en nouvelles (notamment celles qui sont le plus en usage en France), depuis la lieue de 20 au degré, formant la première dans l'ordre de leur hiérarchie, jusqu'au 256e. de grain, qui en est la dernière ; *le tout sans autre préparation, sans autre travail que de tenir un compas ouvert entre ses mains, et compter les*

transversales qui se trouvent entre ses deux pointes. — Ouvrage indispensable aux juges, greffiers, administrateurs, hommes de loi, notaires, huissiers, officiers de santé, gens de lettres, employés, fabricans, banquiers, instituteurs, architectes, orfèvres, arpenteurs, teneurs de livres, etc. *et généralement à tous ceux que le gouvernement oblige de parler le langage des nouvelles mesures dans leurs actes, dans leurs comptoirs, dans leurs registres, dans leurs ouvrages littéraires.* — Prix, *compris le Système des nouvelles mesures, qui lui sert de pendant,* 3 francs brochés, pris à Paris; et trois francs 50 centimes franc de port; et collés sur deux cartons, pris à Paris, 4 francs, chez Aubry, libraire, quai des Augustins, n°. 42.

MÉDECINE.

Recueil de la société de Médecine de Paris, numéros 21, 22, 23, *suite du tom. IV.* Paris, chez Croullebois et Barrois. Prix, 15 francs par an, franc de port pour les départemens, et 12 francs pour Paris. An VI.

Ce recueil paroît tous les mois, par cahier de 5 à 6 feuilles. La pagination en est disposée de manière que les douze cahiers peuvent être reliés en deux volumes. Il est imprimé sur beau papier, et en beau caractère cicéro. On souscrit à Paris, chez Croullebois, libraire, rue des Mathurins, n°. 398; Théophile Barrois jeune, libraire, rue Haute-Feuille,

n°. 22, et chez les principaux libraires et directeurs des postes.

Nota. *La collection de l'an V est actuellement sous presse, et on satisfera incessamment aux nombreuses demandes qui en sont faites.*

Nous avons déjà parlé plusieurs fois de ce recueil périodique et de son utilité ; il est toujours rédigé avec le même soin et le même interêt.

L'Ami des orphelins ou Manuel des nourrices, précis sur la manière d'élever les enfans du premier âge, et notamment ceux privés de la nourriture maternelle, suivi de quelques notes sur le traitement qui leur convient en état de maladie, par J. M. Lambin, officier de santé accoucheur. Paris, chez Villiers, Palais Egalité, n°. 372 ; chez Fuchs, rue des Mathurins, n°. 334, in-8°. de 100 pages, beau papier, caractère de Didot. Prix, 1 franc 50 centimes pour Paris, et 1 franc 80 centimes franc de port.

L'auteur se place avantageusement dans la liste honorable des écrivains utiles. Observer la nature dans les premiers pas qu'elle fait faire à l'homme ; montrer au gouvernement les vices qui infectent les asyles de l'orphelin et de l'enfant délaissé ; rechercher les moyens de suppléer à l'egard des enfans privés de la mamelle, l'aliment que la nature leur destinoit ; découvrir aux bonnes mères les pratiques nuisibles

ou avantageuses qui peuvent influer sur la santé du fruit chéri de leur tendresse ; les prémunir contre les dangers de la routine et de la prévention, telle est la tâche que le citoyen Lambin s'est imposée et qu'il remplit avec succès. Son ouvrage doit être recherché par toutes les mères de famille.

AGRICULTURE.

L'ART du Taupier, suivant les procédés du citoyen AURIGNAC, par le citoyen DRALET, membre de plusieurs sociétés d'agriculture, avec fig. A Paris, de l'imprimerie et au bureau de la Feuille du Cultivateur, rue des Fossés-Victor, n°. 12 ; et chez Desenne et Debray, libraires au Palais Egalité ; in-8°. Prix, 1 franc pour Paris, et 1 franc 20 centimes (24 sous) pour les départemens.

La taupe est un trop grand ennemi des campagnes pour que l'art de la détruire ne soit pas regardé comme un bienfait : ce petit écrit pour lequel l'auteur a reçu un encouragement du gouvernement, doit donc être recherché des agriculteurs. L'auteur donne d'abord un vocabulaire de l'art du taupier, les traits principaux de l'histoire naturelle des taupes, puis les principes de l'art du taupier. Cette partie de l'ouvrage est infiniment curieuse et expliquée avec une grande netteté : il n'est personne qui, l'ayant lu et regardant les planches qui l'accompagnent, ne puisse devenir un excellent taupier.

Economie politique.

Traité de l'Esprit public, par Dieudonné Thiebaut, professeur aux Ecoles centrales du département de la Seine. Strasbourg, chez Levrault; et à Paris, chez Fuchs, n°. 334. An VI : in-8°. de 400 pag. Prix, 4 francs 50 centimes, et 5 francs 75 centimes.

L'auteur traite successivement de la nature et de l'essence de l'esprit public en général, de son importance, de son histoire chez les différens peuples, des moyens de le déterminer et de le diriger. L'auteur voit l'homme malheureux par-tout : son but est de le rendre plus heureux en indiquant des moyens pour perfectionner les gouvernemens et les associations politiques. A ce titre il mérite la reconnoissance des philanthropes : son nom est déjà honorablement connu dans les lettres.

Handbuch der Congresser zu Rastadt, mit einem Anhange über die Negociation in Seltz. Rastadt, und Basel bey Jacob Decker, 1798. *Manuel du Congrès de Rastadt et Précis des Négociations de Seltz.*

Le Congrès de Rastadt, qui, depuis son origine, fixe les yeux de l'Europe et paroît n'être pas encore près du terme de ses travaux, méritoit d'être l'objet d'un monument littéraire qui réunît dans un même volume toutes les notices sur les personnes qui le composent, la suite de ses opérations et tous les

détails importans pour le littérateur et le publiciste. Tel est le but de ce Manuel : on y trouve la liste de toutes les ambassades, disposée méthodiquement; celle des étrangers intéressans qui ont passé à Rastadt pendant la durée du congrès ; une notice sur la police de Rastadt et les établissemens d'utilité publique et de société ; un journal des opérations de la députation de l'Empire avec le précis de ses relations avec les plénipotentiaires français ; une notice sur le théâtre (français) établi à Rastadt ; une liste alphabétique des adresses des différens personnages diplomatiques ; enfin, sous le titre de *Littérature du Congrès*, un catalogue raisonné des livres et brochures qui ont paru à l'occasion du Congrès, tant en Allemagne qu'en France. Dans le supplément qui concerne les négociations de Seltz, on trouve la liste des personnes qui y ont pris part, les époques des conférences et une notice des écrits qui ont paru à cette occasion.

Cet ouvrage, le plus complet de tous ceux qui ont fait connoître le Congrès de Rastadt, sera continué de temps en temps : l'auteur, qui a gardé l'anonyme, est le conseiller de légation d'Hanovre, M. le baron de Schwartzkopf, d'ailleurs ministre résident aux cercles du Rhin, associé étranger de la Société des sciences à Goettingue, littérateur connu par plusieurs ouvrages de bibliographie fort estimés, et le premier parmi les savans de l'Allemagne qui a répandu dans l'étranger des notions justes sur l'Institut national de France dans un mémoire très-détaillé, remis en 1797 à la Société de Goettingue, et imprimé par son ordre.

MORALE.

Discours prononcé à la société littéraire des Rosati *de Paris, pour le couronnement des Rosières, le* 21 *floréal an V de la république française, par le citoyen F. V. Mulot, président de la société, membre du Lycée des Arts et de la société libre des sciences, lettres et arts.* Mayence, chez André Crass, imprimeur du département du Mont-Tonnère ; in-8°. de 20 pages.

Le citoyen Mulot rappelle d'abord l'ancien usage d'offrir une rose à une fille vertueuse ; il indique les effets utiles de cet usage. Nous avons déjà parlé de ce discours qui a été fort applaudi, en annonçant cette cérémonie dans nos nouvelles littéraires : il ne fera pas moins de plaisir à la lecture.

AVIS.

On peut s'adresser au Bureau du Magasin Encyclopédique, pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'Étranger, et généralement pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

On s'y charge aussi de toutes sortes d'impressions.

Les Livres nouveaux sont annoncés dans ce Journal aussitôt après qu'ils ont été remis au Bureau, c'est-à-dire, dans le Numéro qui se publie après cette remise.

Le Magasin paroît régulièrement le premier de chaque mois.

On prie les Libraires qui envoient des Livres pour les annoncer, d'en indiquer toujours le prix.

ANNONCES.

Le Livret du Porte-feuille des enfans, à l'usage des écoles, d'après la loi du 11 *germinal an IV, contenant les explications qui accompagnent les figures dans l'édition* in-4°., *par* ANT. NIC. DUCHESNE *et* AUG. SAV. LEBLOND, n°. 1 - 10. Paris, de l'imprimerie de Gueffier. An VI.

Les auteurs du Porte-feuille des enfans voulant mettre leur ouvrage à la portée des écoles, pour qui l'édition in-4°. devenoit trop chère, viennent de faire imprimer leur ouvrage en petit format et sans figures : chaque petit volume renferme cinq cahiers. Le prix est de 75 centimes : il n'a encore paru que les dix premiers cahiers en deux volumes ; les auteurs promettent incessamment les autres.

Collection des Lois fondamentales de la république, contenant la déclaration des droits de l'homme et du citoyen ; la constitution de l'an III ; toutes les lois organiques qui ont rapport aux assemblées primaires, communales et électorales ; aux élections, nominations, etc. 2 *parties.* Prix, 1 franc 25 centimes pour Paris, et 1 franc 5 décimes franc de port. Paris, chez Bernard, quai des Augustins. An VI.

Ce petit recueil des lois les plus essentielles à connoître, est d'une utilité incontestable.

TABLE

Des articles contenus dans ce numéro.

MÉDECINE.

P. H. Pinel. *Nosographie philosophique, etc.* 7

VOYAGES.

L. Langlès. *Voyages de la Perse dans l'Inde et du Bengale en Perse, etc.* 22

HISTOIRE.

H. T. L. *Mémoire abrégé sur les principaux historiens de la Bavière, etc.* 28

BIOGRAPHIE.

Tournon. *Notice sur Marc-Hilaire Vilaris.* 54

PHILOSOPHIE MORALE.

Josephi-Isidori Moralii ad excell. virum Josephum Mazarredum, etc. 61

MORALE.

Griesinger. *Traduction du premier chapitre de la philosophie de Kant.* 65

GRAMMAIRE.

S. M. Gatel. *Nouveau Dictionnaire portatif de la langue française, etc.* 87

BEAUX-ARTS.

A. L. Millin. *Description des Statues des Tuileries.* 105

MÉLANGES.

E. B. *Prospectus des Œuvres choisies de Fénélon.* 1-2

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

Lycée des arts. 122

Travail chymique. 126

Prix d'émulation proposé par le Lycée des arts, etc. 128

Lettre d'un voyageur à Pétesbourg. 132

Ouvrage de M. Georgi. 134

Journal politique de Tubinge. 136

Théâtre du Vaudeville. Le Cordonnier allemand. 137

Théâtre des arts. Appelo et Campaspe. 138

LIVRES DIVERS.

Métrologie.

Le Comparateur facile, etc. 138

Médecine.

Recueil de la Société de Médecine de Paris. 139

J. M. Lambin. *L'ami des orphelins, etc.* 140

Agriculture.

Aurignac. *L'art du Taupier. etc.* 141

Economie politique.

Dieudonné Thiebaut. *Traité de l'esprit public.* 142

Handbuch der Congresser zu Rastadt, etc. ibid.

Morale.

F. V. Mulot. *Discours prononcé pour le couronnement des Rosières.* 144

(N°. 10.) 1er. Vendémiaire an 7.

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

Par A. L. MILLIN.

AVIS DES ÉDITEURS.

NATURAL HIST

Le prix de ce Journal est fixé :

à 9 francs pour trois mois,
18 francs pour six mois,
36 francs pour un an,

tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port.

On peut s'adresser au Bureau du Journal pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'Etranger, et pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

Ce Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les citoyens DAUBENTON, DOLOMIEU, DESGENETTES, SILVESTRE DE SACY, FOURCROY, HALLÉ, HERMANN, SCHWEIGHÆUSER, LACÉPÈDE, LANGLÈS, LALANDE, LAGRANGE, LEBRUN, MARRON, MENTELLE, BARBIER-DUBOCAGE, MORELLET, NOEL, OBERLIN, CHARDON-LA-ROCHETTE, CAILLARD, SAINT-LÉGER, VAN-MONS, TRAULLÉ, LÉVEILLÉ, COUSIN, CUVIER,

GEOFFROY, VENTENAT, CAVANILLES, USTERI, BOETTIGER, VISCONTI, etc. etc. ont fourni des Mémoires, contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux: on s'attache sur-tout à en donner une analyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences: on choisit sur-tout ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant; une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte; enfin, les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes *in*-8°. par an, de 600 pages chacun. Il paroît le premier de chaque mois. La livraison est divisée en deux numéros, de chacun 9 feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement à Paris, au Bureau du Magasin Encyclopédique, chez le C. FUCHS, Libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

A Amsterdam, { chez la veuve Changuion et d'Hengst. / chez Van-Gulik.
A Bruxelles, chez Lemaire.
A Florence, chez Molini.
A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer.
A Genève, { chez Manget. / chez Paschoud.
A Hambourg, chez Hoffmann.
A Leipsic, chez Wolf.
A Leyde, chez les frères Murray.
A Londres, chez de Boffe, *gerard Street.*
A Strasbourg, chez Levrault.
A Vienne, chez Degen.
A Wesel, chez Geisler, Directeur des Postes.

Il faut affranchir les lettres.

MAMMIFERES.

Extrait d'un Mémoire sur les ossemens fossiles de quadrupèdes, lu à la Société d'histoire naturelle, par le citoyen Cuvier (1).

L'auteur s'est proposé, dans ce mémoire, de rassembler, autant qu'il lui a été possible, tous les os fossiles qui ont appartenu à chaque espèce, soit qu'il les ait vus par lui-même, ou qu'il en ait seulement trouvé la description dans les auteurs; d'en réformer les squelettes de ces espèces, et de les comparer avec celles qui existent à la surface du globe, pour en déterminer les rapports et les différences. Voici la série des espèces sur lesquelles il a travaillé.

1. L'animal dont viennent les os et les défenses, nommés *os*, et *cornes* de *mammouth* par les Russes et les habitans de la Sibérie : on en trouve aussi des dépouilles fossiles dans plusieurs parties de l'Europe. C'est une espèce d'éléphant, voisine de l'éléphant d'Asie, mais qui en diffère parce que les alvéoles de ses défenses sont plus longues que l'angle que forme sa mâchoire inférieure est plus obtus, et que les lames dont ses molaires sont composées sont plus minces. Son véritable analogue

(1) Les Mémoires de cette Société s'impriment à présent chez le citoyen Baudouin. Le premier volume paroîtra bientôt : ce Mémoire y sera inséré en entier. A. L. M.

vivant n'est pas connu, quoiqu'on l'ait regardé jusqu'ici comme un éléphant ordinaire.

2. L'animal dont on trouve les dépouilles sur les bords de l'Ohio, dans l'Amérique septentrionale, et que les Américains et les Anglais ont aussi nommé *mammouth*, quoiqu'il diffère beaucoup du précédent : on en trouve aussi des restes en Europe et en Asie. Il devoit être à peu près de la taille de l'éléphant, mais plus massif : ses défenses sont plus petites, ses dents molaires sont armées de grosses pointes tranchantes, dont la coupe présente, lorsqu'elles sont usées, des doubles losanges transversales. Il y a de chaque côté trois dents molaires ; une à quatre, une à six et une à huit pointes.

3. L'animal dont les dents, teintes par le cuivre, fournissent les turquoises, dont il y avoit une mine à Simore en Languedoc : on trouve des dépouilles de cette même espèce dans le département de l'Ain, au Pérou et ailleurs. Elle a dû être assez semblable à la précédente ; mais les pointes de ses molaires sont coniques, et, lorsqu'elles s'usent, leur tranche présente d'abord un cercle, puis un demi-ovale, puis une figure de trefle ; ce qui les a fait confondre avec des dents d'hyppopotame. Il y a de ces dents à douze pointes, d'autres à six et d'autres à quatre.

4. *L'hippopotame.* On trouve en France et ailleurs des dents et des fragmens de mâchoires, dans lesquels l'auteur n'a trouvé jusqu'ici rien qui diffère des hippopotames ordinaires : comme il n'a cependant vu encore aucun os entier, il ne peut affirmer l'identité.

5. L'espèce de *rhinocéros* à crâne alongé, que l'on trouve en Sibérie, en Allemagne et dans d'autres pays. L'auteur a vu des dents et des portions de mâchoires trouvées en France, qui lui paroissent aussi en provenir. Le principal caractère de cette espèce consiste dans la cloison osseuse du nez; son analogue vivant est inconnu.

6. Une dent molaire, à deux éminences transversales, que possède le citoyen Gillet, et dont le Muséum national possède un germe, ne ressemble ni aux dents, ni aux germes de dents d'aucun animal connu vivant ni fossile. La seule dent dont celle-là se rapproche un peu, c'est la dernière molaire d'en bas du rhinocéros. Cette dent indique donc l'existence d'une sixième espèce fossile, dont l'analogue vivant est inconnu.

7. L'animal, de douze pieds de longueur sur six de hauteur, dont le squelette trouvé sous terre au Paraguay, se conserve dans le cabinet du roi d'Espagne à Madrid. L'auteur prouve, par une comparaison détaillée de ses os avec ceux de tous les quadrupèdes connus, que c'est une espèce propre et distincte, plus voisine des paresseux que d'un autre genre, et qu'on pourroit nommer paresseux géant. Le citoyen Cuvier consigne ici en passant la découverte intéressante qu'il a faite, que l'aï ou paresseux à trois doigts (*bradypus tridactylus Linn.*), a naturellement et constamment neuf vertèbres cervicales. C'est la première exception connue à la règle établie par le citoyen Daubenton,

que tous les quadrupèdes vivipares n'ont ni plus ni moins de sept vertèbres cervicales.

8. L'animal dont on trouve les dépouilles dans des cavernes près de Gaylenreuth et de Muggendorf, dans le margraviat de Bareuth en Franconie. Plusieurs l'ont regardé comme un ours marin, mais il en diffère, ainsi que de tous les ours connus, par la forme de sa tête, caractériée sur-tout par la saillie du front, par l'absence de la petite dent que les ours connus ont tous derrière chaque canine; par le canal osseux de l'humérus, dans lequel passe l'artère brachiale, et par plusieurs autres points dans la figure et la proportion des os : cependant c'est des ours que cet animal se rapprochoit le plus.

9. L'animal carnassier dont on trouve des os dans la pierre à plâtre de *Montmartre* : la forme de ses mâchoires, le nombre de ses dents molaires, les pointes dont elles sont armées, indiquent que cette espèce devoit se rapporter au genre *canis;* cependant elle ne ressemble complétement à aucune espèce de ce genre. La marque distinctive la plus frappante, c'est que c'est la septième molaire d'en bas qui est la plus grande dans l'animal de Montmartre, tandis que c'est la cinquième dans les chiens, les loups, les renards, etc.

10. L'animal dont la mâchoire inférieure trouvée près de Véronne a été regardée, par Joseph Monti, comme une portion du crâne de la vache marine; idée que tous les géologistes ont adoptée, quoiqu'elle soit contraire aux notions les plus simples de l'anatomie comparée. Cette mâchoire, selon le

citoyen Cuvier, a appartenu à un animal voisin, quoique différent, spécifiquement du mammouth, de l'animal de l'Ohio et de celui de Simore. Son caractère le plus particulier consiste dans le bec que forme sa symphyse.

11. L'animal du genre du cerf, dont on trouve les os et les bois en Irlande, en Angleterre, à Maestricht, etc. : il est suffisamment distinct de tous les cerfs, et même de l'élan, auquel on l'a rapporté par la grandeur énorme de son bois, par l'aplatissement de sa partie supérieure, et par les branches qui naissent de sa base. On en voit plusieurs figures dans les transactions philosophiques.

12. Le genre des bœufs fournit à lui seul plusieurs espèces fossiles. On trouve en Sibérie les crânes de deux qui ont été décrits par Pallas. Il avoit rapporté les uns au buffle ordinaire; mais depuis il les a attribués à une espèce particulière, originaire du Thibet, nommée arni. Le citoyen Cuvier prouve par la comparaison ostéologique, que ces crânes ne proviennent point du buffle. Les autres ont paru à Pallas, venir du buffle du Cap ou du bœuf musqué du Canada. Le citoyen Cuvier montre qu'ils ne peuvent pas venir du premier; mais n'ayant point de crâne d'arni ni de bœuf musqué, il ne porte aucune décision sur leur identité ou leur non-identité avec les crânes fossiles.

L'auteur décrit aussi deux sortes de crânes qui ont été trouvés dans les tourbières du département de la Somme, et qui ressemblent beaucoup à ceux de

notre bœuf commun, et à ceux de l'aurochs, mais qui les surpassent en grandeur de plus d'un quart.

Le citoyen Cuvier conclut de ses recherches, 1°. qu'il n'est pas vrai de dire que les animaux du midi ont autrefois vécu dans le nord, leurs espèces n'étant pas parfaitement identiques; 2°. qu'il a vécu dans toutes sortes de pays des animaux qui n'y vivent plus aujourd'hui, et qui ne se retrouvent même nulle part dans les pays connus. Il laisse d'après cela aux géologues à faire à leurs systèmes les changemens ou les additions qu'ils croiront convenables pour expliquer les faits qu'il a ainsi constatés.

PHYSIOLOGIE.

Considérations physiologiques sur la production de la graisse chez les animaux, par J. J. Virey, du Val-de-Grâce.

Si quid novisti rectius istis,
Candidus imperti; si non, his utere mecum.
Horat., Epist. VI, ad finem.

Il me semble qu'il y a dans les corps organisés et sur-tout chez les animaux une certaine quantité d'action et de vie qui, s'exerçant quelquefois en *maximum* dans certains organes, prive d'autant plus les

autres parties du corps de cette action vitale, que ce *maximum* est plus considérable (1).

Souvent cette énergie vitale particulière dépend de la conformation, soit générale, soit individuelle: elle est aussi originelle ou factice, variable ou constante, simple ou composée.

Cette vie prépondérante de certains organes a lieu en général chez l'homme, celui sur-tout qui est policé, dans le système cérébral et nerveux; chez les oiseaux, dans l'organe respiratoire; chez les reptiles, dans l'exercice de l'irritabilité; chez les poissons, dans les organes de la génération, etc.

Elle a lieu individuellement pour les divers tempéramens de chaque espèce d'êtres, chez lesquels elle forme cette idiosyncrasie particulière qui influe sur tout le reste de la machine, sur-tout dans l'état morbifique ou *nosoïque :* elle est alors originelle, et le plus souvent constante.

On la voit factice chez l'homme de lettres, chez celui qui s'adonne à un fort travail, etc. et dépend de ces sortes d'occupations. Elle est variable dans l'acte de la réproduction, par exemple : ainsi dans la gestation la matrice a une vie prépondérante; mais parvenue à un certain point d'rritation, cette vie

(1) Les athlètes ont le système musculaire prépondérant, mais très-ordinairement l'entendement obtus. Les personnes voraces ne savent souvent rien faire que manger : l'homme de lettres a le système cérébral très-exercé, et *sécrétant* pour ainsi dire beaucoup d'intelligence; mais le reste du corps est foible, etc. On pourroit démontrer ceci par une infinité d'exemples que chacun pourra connoître.

change de détermination ; elle se fixe par une espèce de sympathie (2) dans les organes de lactation, qui se remplissent alors d'un liquide nourricier. Cette espèce de *métastase* paroît être une des causes de l'accouchement (3).

Cette *vitalité* particulière d'organes est ordinairement simple, mais quelquefois elle se compose comme, par exemple, chez les poissons, où elle a lieu pour les organes de la génération ; mais cette fonction-ci tenant à celle de la nutrition, la vitalité se répand de même sur elle en *maximum* ; aussi ces animaux sont très voraces, comme très-prolifiques (4).

Elle a lieu encore dans certains temps de la vie, comme dans celui de la puberté.

Il y a aussi un *maximum* de vie particulière pour la formation de la graisse : on pourroit croire que, comme celle-ci a son siége dans le tissu cellulaire, il seroit aussi celui de cette vitalité ; mais on peut apercevoir encore quelques autres rapports. On connoît ceux de la transpiration, du

(2) On connoît depuis long-temps la sympathie de la matrice avec les mamelles : la nature lie ensemble les organes dont les fonctions sont analogues ; il y a même un mouvement fébrile alors.

(3) Je pense que ceci pourroit acquérir une grande probabilité, en considérant physiologiquement ces organes dans les didelphes, *didelphys*. L.

(4) Si le trop fréquent usage du coït débilite l'estomac, ceci doit être considéré comme une maladie, mais ne change pas la proposition qu'on doit envisager pour l'état sain.

mouvement, des passions, de l'exercice, du sommeil, etc. nous ne nous en occuperons pas particulièrement.

Les animaux les plus sujets à s'engraisser parmi les mammifères, sont, 1°. ceux qui sont dormeurs pendant l'hiver (5); 2°. les ruminans; 3°. les pachydermes (6); 4°. les aquatiques, et sur-tout les cétacés.

Parmi les oiseaux, ce sont les palmipèdes et les granivores en général : il n'y a rien de bien marqué chez les reptiles; enfin, presque tous les poissons sont sujets à devenir très-gras.

Les autres animaux à sang rouge, sur-tout ceux qui sont carnivores, sont ordinairement maigres.

Les animaux à sang blanc (ou plutôt *invertébrés*, puisque les zoophytes n'ont pas véritablement un sang blanc, car il paroît que c'est l'eau où ils sont qui s'infiltre dans leur corps); tous les invertébrés, dis-je, me paroissent dépourvus de vraie graisse. On a dit (7) que les insectes en avoient,

(5) Ainsi que ceux qui passent l'hiver renfermés, comme la plupart des *rongeurs*, et même des *édentés*, qui vivent dans des climats plus chauds que les nôtres.

(6) Je compterois volontiers dans ce nombre l'éléphant dont on a, je crois, trop vanté l'intelligence, bien qu'elle soit moins bornée, à raison de son organisation, que celle des autres animaux: les pachydermes ont l'organe du toucher, principalement à la lèvre supérieure ou au nez, un odorat fort bon et le sens de la vue foible; toutes choses qui conviennent à l'éléphant et peut-être aux solipèdes.

(7) *Malpighi, de Bombyce*, pag. 16; *Swammerdam, de Ephemera*, pag. 576; *Lyonnet*, Chenille du saule et Théologie des ins.; *de Géer*. Mém., pag. 11.

mais on peut s'assurer que ce n'est qu'une substance muqueuse pleine de trachées, et qui n'a que l'apparence de la graisse, comme le célèbre *Lyonnet* (8) paroît l'avoir senti. Enfin, cette prétendue graisse est précisément la matière qui forme les organes extérieurs de l'insecte sous son dernier état.

Ce qui semble confirmer ceci, c'est que j'ai observé que plusieurs diptères (9) sont sujets, en sortant de l'état de nymphe, à une maladie : c'est une sorte d'empâtement à la base et à la moitié de la largeur de chacun des anneaux de leur abdomen. Cette espèce d'engorgement est plus considérable sous le ventre ; il paroît d'un tissu fongueux et d'une couleur blanchâtre : ces insectes en périssent promptement, car les ouvertures de leurs stigmates sont bouchées, et ils sont étouffés. On peut attribuer cette maladie au travail imparfait de la chrysalidation, ou à une sortie prématurée de l'état de nymphe (10); ce qui aura empêché un développement plus parfait des organes extérieurs de ces animaux : une chaleur plus vive qu'à l'ordinaire aura trop hâté ce travail, et l'attente de la nature aura été trompée.

(8) Cette maladie est peut-être due aussi à une nourriture trop abondante de ces larves, qui sont excessivement voraces.

(9) *Ibid.* Si cette matière paroît devenir huileuse au feu, on doit attribuer cela à l'action du calorique, qui, comme on sait, forme de l'huile empyreumatique en agissant sur les substances animales.

(10) Ou *Antliata* de *Fabricius*, mais jusqu'à présent sur la *Musca scybalaria* et la *Domestica* seulement; c'est sur-tout au milieu de l'automne pour cette dernière.

Le sang rouge paroît donc être nécessaire pour la formation de la graisse, quoiqu'on ait remarqué que les animaux gras (11) aient moins de sang que les autres : il est aussi plutôt veineux qu'artériel chez eux (12), car on peut considérer l'action des artères (13) sur le sang, comme une sorte de *digestion* qui le rend éminemment, propre à la réparation de l'économie animale, mais non pas à la formation de la graisse, qui n'est qu'une surabondance de nutrition (14); ce qui paroît être le propre du système veineux.

Une raison puissante se réunit encore à celle-ci ; c'est que le sang artériel est plus oxigéné que le veineux, qui est pourvu d'une plus grande quantité d'hydrogène et de carbone, élémens principaux de la graisse. Nous en avons déjà fait mention en parlant des *hommes marins* (15); aussi les animaux qui

(11) *Arist.*, *Hist. anim.*, III, cap. XIX; *Fabric. Hildanus*, cent. VI, obs. XCXVII ; *Francesco Redi*, *Oper. omn.*, tom. VII, pag. 61; *Boerhaave*, *Prælect. ad inst. med*, tom. IV, pag. 527 ; c'est parce que ce sang est employé à produire la graisse.

(12) Ceci est sensible chez les enfans et les vieillards; mais les hommes et les animaux d'un âge moyen, chez lesquels il y a une pléthore artérielle assez souvent, sont maigres.

(13) Elles paroissent agir sur le sang, et par les nerfs qui les accompagnent, et par leur contractilité, de même que les intestins avec lesquels elles sont comparables.

(14) Les enfans engraissent parce qu'ils mangent plus qu'il ne faut pour leur accroissement, et les vieillards parce qu'ils ne croissent plus : il y a d'autres causes qui empêchent quelques vieillards de devenir gras.

(15) Dans le journal de cette année, mois de messidor, sur la fin de la dissertation.

respirent moins que les autres, tels que les cétacés et les poissons, ont une graisse fluide et considérable : ils exhalent, lorsqu'on les ouvre, une odeur de gaz hydrogène phosphoré, qu'on a même vu s'enflammer spontanément quelquefois (16). Enfin, les animaux qui respirent beaucoup, comme les oiseaux, sont ordinairement maigres.

Les animaux des pays froids sont plus gras que ceux des climats plus rapprochés de l'équateur, parce qu'ils transpirent moins (17) : cet effet se voit aussi sur les animaux lents et qui s'exercent peu ; il dépend de la même cause.

Par une raison contraire, les animaux agiles sont maigres (18), tels que les quadrupèdes et les oiseaux carnivores ; et la colère qui les enflamme à la vue de leur proie, y contribue encore.

L'influence de l'accroissement sur la graisse se voit chez les reptiles qui ont une croissance extrêmement longue (19), et qui, à cause de cela, deviennent rarement gras : quoique quelques-uns de

(16) Sur-tout en dépeçant des baleines mortes depuis quelques jours.

(17) L'effet de la transpiration est sur-tout sensible chez les animaux dans l'automne, où le gibier s'engraisse ou maigrit dans l'espace de deux à trois jours : les chasseurs le savent bien.

(18) *Kaauw Boerhaave, de Persp.*, n°. 569, sur-tout autour des reins.

(19) On a dit de temps immémorial que le crocodile croissoit toute sa vie. Voyez *Bochard*, Hierozoïcon, tom. I. Tous les reptiles ont une vie très-longue.

ces animaux ne paroissent pas transpirer (20), le renouvellement de l'épiderme chez les autres me paroît une sorte de transpiration (21); s'ils respirent peu, ils vivent aussi de choses peu nourrissantes, et digèrent lentement; ce qui compense ces fonctions.

Si l'on voit dans les animaux les parties pourvues de tissu cellulaire susceptibles de s'engraisser; certains organes, sur-tout ceux qui ont beaucoup de vaisseaux artériels, tels que le cœur, les poumons, etc. ne le sont presque jamais : voilà la cause du décroissement apparent de leur poids, à mesure que les autres parties se chargent de graisse. On observe cet effet, sur-tout chez les animaux domestiques (22).

On observe encore que les personnes bossues sont toujours maigres (23) : la capacité de leur poitrine seroit-elle plus ample que chez les autres hommes? et auroit-elle plus d'influence sur tout le corps par une respiration plus considérable?

Les oiseaux sont bien moins sujets à s'engraisser

(20) On a observé que les tortues ne perdoient rien par la transpiration. *Margraf* assure qu'elles ne changent pas de carapace.

(21) Plus ils mangent, plus ils changent souvent de peau, et sur-tout en été; car ils ne mangent point en hiver : ils vivent d'insectes le plus ordinairement.

(22) *Senac*, Struct. du cœur, tom. I, pag. 133, seconde édition. Voyez aussi *Robinson*.

(23) *Sinibald*, *Geneanthropia*, pag. 156 : il attribue cette émaciation à leur ardeur en amour; on sait combien cette passion y influe.

que les mammifères : on connoît par là l'empire de leur respiration. Ceux qui sont aquatiques respirent presqu'autant que les autres (24); et s'il était vrai comme on l'a cru (25), que les hirondelles vécussent pendant l'hiver sous les eaux, elles devraient être d'une constitution plus grasse.

Presque tous les mammifères qui aiment l'eau (26) ont leur graisse à la périphérie du corps; ce qui sert à les défendre des impressions de ce liquide : tels sont les pachydermes en général, les phoques, les morses et sur-tout les cétacés (27). Ces animaux-ci sont couverts d'une couche épaisse de lard; sa substance huileuse transude continuellement au travers des pores de la peau (28). Je crois que la matière qu'on appelle blanc de baleine n'a pas d'autre usage, chez le cachalot à grosse tête (29),

(24) Robert *Boyle* l'a éprouvé; ils retiennent un peu plus long-temps leur haleine : s'ils sont plus gras, c'est qu'ils ont une nourriture abondante qui assouvit à peine leur immense voracité.

(25) *Olaüs magnus*, *Schœffer*, *Hévélius*, *Kirker*, *Pechlin*, *Klein*, etc. même deux célèbres naturalistes étrangers vivans; cependant cela est impossible à croire et répugne à la raison.

(26) Excepté ceux qui ont beaucoup de poils, comme castors, loutres, rats d'eau, etc.

(27) Le lamantin n'ayant point de pieds postérieurs, ayant un nez rapproché du front comme les évents chez les cétacés, peut entrer dans cet ordre.

(28) *Martens*, Spitzberg, pag. 103 : il dit qu'elle est très-glissante.

(29) *Physeter macrocephalus* L. Tous les autres cétacés, sans en excepter le lamantin, ont le dessus de la tête couvert

que de servir à lubréfier la peau de son corps : cela est d'autant plus probable, qu'elle est fluide dans le corps de l'animal, et qu'on sait, à n'en pas douter, qu'elle ne doit sa solidescence qu'à l'action de l'oxigène : elle est placée d'ailleurs sur la tête de cet animal, ce qui fait qu'elle peut se répandre sur lui par l'action de son impétueuse natation. La position de cette substance a une grande analogie avec celle de l'organe mucifère qui est placé sur le front des poissons (30), et qui répand une matière visqueuse sur leur corps.

Les oiseaux palmipèdes et les mammifères aquatiques, garnis de longs poils, semblent sécréter par toute leur peau une humeur huileuse qui défend leurs couvertures de l'humectation ; aussi ne les voit-on presque jamais mouillés (31). Les reptiles aquatiques ayant une couverture épaisse et solide, n'ont pas eu besoin de cette sécrétion (32), non plus que les crustacés et les coléoptères aquatiques : les mollusques, les vers et les zoophytes sécrètent tous une hu-

d'une épaisse couche de graisse, dont les cellules contiennent une sorte de blanc de baleine plus ou moins abondamment. *Hunter*, Phil. trans. ; *Anderson*, Nachr. von isl., theil II.

(30) Voyez ce qu'en ont dit J. *Hunter*, P. *Camper*, *Geoffroy* père, *Vicq-d'Azyr*, qui ont bien connu cet organe.

(31) On a supposé que la glande coccygienne des oiseaux leur servoit à huiler leurs plumes ; mais leur bec ne peut en faire l'office, et cette huile est en trop petite quantité ; outre qu'il est impossible d'huiler toutes les plumes.

(32) Quelques reptiles aquatiques semblent cependant sécréter une liqueur muqueuse, qui paroît tenir lieu de changement de peau chez eux.

meur muqueuse qui les garantit des impressions de l'eau (33).

Quels que soient ces rapports de la graisse avec ces besoins des animaux, il me semble qu'il y en a de plus généraux et de plus frappans. En effet, si l'on considère dans les diverses familles de ces êtres les organes de la nutrition, on remarquera qu'une certaine conformation produit des différences dans la quantité et les propiétés de la graisse. Cela est frappant dans les ruminans, qui ont tous du suif (34) : il paroîtroit même que quand ils ne font pas usage de leurs quatre estomacs, leur suif en est moins solide, comme dans le temps qu'ils tettent.

Ces animaux sont non-seulement sujets à s'engraisser, mais ils ont encore la plupart des espèces de congestions stéatomateuses naturelles, telles que les bosses dorsales des chameaux, dromadaires, bisons et zébus, les queues des moutons de Barbarie, etc. (35).

(33) Tous ces gymnodermes paroissent avoir des glandes mucifères cutanées : les insectes n'en ont pas.

(34) Cela paroît en dépendre, et la solidité de cette substance graisseuse paroît tenir à une digestion faite à plusieurs fois : des crétins du Valais, dont les énormes *strumes* ont l'air de congestions sébacées, ruminent quelquefois. Voyez *Peyer*, Mérycol. et *Valmont de Bomare*.

(35) Le célèbre *Buffon* a remarqué que la semence du belier se durcissoit comme du suif en se refroidissant : peut-être cela est-il commun à tous les ruminans, comme il le pense. On observe que les animaux gras ont moins de semence que les maigres, et qu'ils sont moins ardens en amour : on les voit moins féconds aussi.

On

On trouve chez les cétacés, des intestins très-vastes et des estomacs souvent multiples (36), même plus considérables que chez les précédens; et s'ils ont la graisse plus molle, elle dépose aussi beaucoup de blanc de baleine, lorsque l'oxigène a brûlé une grande partie de l'hydrogène qui la tenoit fluide. Il faut observer en passant, que cette concrescibilité est tout à fait analogue à celle du camphre dans les huiles volatiles; ce qui semble pousser aussi loin qu'il est possible l'analogie des deux immenses familles d'êtres organisés : on pourroit peut-être produire par une oxigénation bien entendue, une plus grande quantité de ces deux sortes de substance concrètes, quoiqu'on n'ait obtenu de l'une qu'une espèce *d'adipo-cire* (37), et de l'autre une matière résineuse.

Les pachydermes, tels que les cochons, les tapirs, les rhinoceros, les hyppopotames, etc. sont ordinairement gras aussi : on leur trouve de grands intestins, un cœcum et un estomac très-considérables.

L'estomac des édentés, tels que les myrmécophages, les pangolins, les paresseux, les tatous, etc. est

(36) Les baleines l'ont simple, mais immense : on en a trouvé trois (*Tyson*, pag 21, tab. I, fig. VI; *Bartholin*, cent. II, hist. XXV), et même jusqu'à cinq (le citoyen *Cuvier*) dans le marsouin.

(37) Nom imposé par le célèbre *Fourcroy*, à ce que les fossoyeurs appellent le *gras* : la graisse oxigénée du citoyen *Alyon* a une sorte d'analogie avec elle, quoiqu'il y ait des différences assez considérables.

aussi fort grand, eu égard à leur grosseur : ces animaux sont ordinairement gras, quoiqu'ils puissent maigrir promptement.

La graisse, quoique moins marquée chez les oiseaux que chez les mammifères (38), est cependant plus considérable chez ceux qui ont un grand jabot, tels que les gallinacés. Les palmipèdes, voraces qui ont aussi un large œsophage (39), ont beaucoup de graisse molle qu'on doit en grande partie attribuer aussi à leur nourriture.

Enfin les poissons, qui ont presque tous de grands estomacs et intestins, ainsi que beaucoup de cœcums chez la plupart, sont ordinairement fort gras, d'autant plus qu'ils ont une respiration fort bornée.

Les reptiles ont des intestins simples d'une largeur médiocre : ils sont assez maigres ; ils mangent et respirent peu, aussi leur graisse est molle.

Les mammifères et les oiseaux carnivores, dont les intestins et l'estomac sont simples et courts, sont toujours maigres (40), et le peu de graisse qu'ils ont est toujours molle. L'homme, qui a quelqu'analogie de conformation avec les quadrupèdes carnivores, a aussi une graisse assez fluide.

(38) Parce qu'ils respirent beaucoup plus.

(39) Tels que les pinguins, grèbes, goëlands, etc. Dans les oies qu'on engraisse, on distend le jabot qui devient très-grand : alors cet organe a un *maximum* d'activité qui semble être le centre de la vie de l'animal.

(40) Un animal sarcophage n'est gras que contre nature : c'est une sorte de difformité chez lui ; c'est une entrave à sa vigueur, à sa légéreté ; ce qui peut le priver de sa proie. La nature n'avoit pas non plus destiné l'homme à être si gras.

En général les animaux herbivores sont plus gras que les carnassiers ; car ils ont des intestins plus considérables : ceci ne doit point comprendre la grande classe des invertébrés, dont l'organisation est trop différente pour admettre les mêmes règles.

Il est encore un fait qui servira à démontrer les rapports de l'organe nutritif avec la graisse ; personne ne révoquera en doute l'analogie d'action de la peau avec celle du tube intestinal, et en particulier de l'estomac (41) ; elle est, pour ainsi dire, un estomac extérieur qui, nous recouvrant de toutes parts, digère tout ce qui nous entoure : voilà pourquoi on observe que les personnes qui sont exposées aux vapeurs animales, tels que les bouchers, les cuisiniers et autres, sont presque toujours gras. Ceci est donc une suite naturelle de l'analogie que nous avons tâché de faire apercevoir : il en est sans doute beaucoup d'autres que le temps seul et les recherches pourront nous dévoiler. Je pourrois peut-être en présenter encore, mais elles ne sont pas assez mûries ; et si je n'ai pas gardé celle-ci, c'est parce que j'ai compté sur la sagacité du lecteur qui saura y suppléer.

(41) Jamais ses rapports n'ont été mieux démontrés que par le retournement des polypes, qui digèrent aussi bien qu'avec leur estomac naturel. Voyez *Trembley*, Mém. sur les polypes d'eau douce, n°. 3, si je ne me trompe.

MÉDECINE.

Observations sur une Esquinancie membraneuse ou Angine polypeuse, guérie à l'aide de la vapeur de l'Ether, lues à la Société de médecine par le citoyen Pinel, *médecin de l'hospice de la Salpétrière.*

Les Médecins de Paris ont eu occasion d'observer cette année quatre enfans attaqués de la maladie appelée angine polypeuse : les deux premiers ont été traités dans des maisons particulières, à peu de jour d'espace l'un de l'autre. Chez l'un, il s'étoit manifesté le symptôme particulier d'une suppression presque totale des urines, avec de vives douleurs dans leurs conduits ; celui-là mourut, l'autre fut sauvé ; ils avoient cependant été traités tous deux avec l'émétique et les cantharides ; les deux autres petits malades se sont montrés à l'hospice de la Salpétrière, quinze jours après l'invasion de l'angine chez les premiers, et à vingt-quatre heures l'un de l'autre. Le premier est mort ; il avoit été traité comme les précédens, mais les urines avoient été rares. Par l'ouverture du cadavre, on ne reconnut aucune trace d'affection dans les voies urinaires : on trouva dans le larinx la fausse membrane ou la concrétion albumineuse décrite par les auteurs ; cependant on ne put observer aucune marque d'inflammation. Le quatrième enfant, celui qui est l'objet de cette observation, avoit éprouvé les mêmes symptômes :

il urinoit mieux à la vérité, et l'émétique l'avoit d'abord beaucoup soulagé ; mais ce remède n'excitant plus le vomissement à la seconde période de la maladie, le citoyen Pinel a fait respirer à l'enfant la vapeur de l'éther, qui, en déterminant l'expectoration des matières gluantes, a dissipé la suffocation et l'a sauvé du danger le plus imminent. La poitrine continuant de s'embarrasser pendant quelques jours, la vapeur de l'éther a été administrée avec le même succès, et l'enfant est parfaitement guéri.

C. D.

VOYAGE.

Voyage du ci-devant duc du Châtelet en Portugal, où se trouvent des détails intéressans sur ses colonies, sur le tremblement de terre de Lisbonne, sur M. de Pombal et la cour ; revu et corrigé sur le manuscrit, et augmenté de notes sur la situation actuelle de ce royaume et de ses colonies, par J. Fr. Bourgoing, ci-devant ministre plénipotentiaire de la république française en Espagne, membre associé de l'Institut national ; avec la carte du Portugal et la vue de la baie de Lisbonne : 2 vol. in-8°. A Paris, chez Buisson, imprimeur-libraire, rue Haute-Feuille, n°. 20.

Les Portugais, qui, dans le seizième siècle, s'étoient emparés du globe par la hardiesse de leurs

entreprises, par l'intrépidité de leurs navigateurs, par leurs connoissances nautiques et géographiques; qui surent s'ouvrir une nouvelle route vers l'Inde par la conquête du *cap des Tourmentes*, qui apprirent à *Christophe Colomb* la science des découvertes, à *Vasco de Gama*, à *Amérie-Vespuce*, à *Barthélemi Diaz*, à *Albuquerque*, celle des conquêtes, virent décheoir dans le dix-septième siècle et sous la tyrannie espagnole, leur commerce, leurs colonies et leur gloire. Les Espagnols et les Hollandais, jaloux d'une puissance qui sembloit, par ses nombreux établissemens en Asie, en Afrique, en Amérique, par l'étendue de ses rapports comerciaux en Europe, vouloir soumettre les autres peuples à sa domination, l'attaquèrent sur tous les points de son existence, et lui arrachèrent successivement les pays immenses qu'elle avoit soumis, les sources de richesses qu'elle s'étoit créées. Au dix-septième siècle, le Portugal, affaissé sous le poids des rivalités, dépouillé par les combinaisons de l'intérêt, vit consommer sa dégénération et arriva à sa nullité politique : à peine s'apercevoit-on que cette nation occupât une place sur le sol européen, lorsque M. du Châtelet voulut connoître les causes de cet anéantissement. Il parcourt les six provinces qui composent ce royaume; il interroge le sol, le climat, les mœurs, les lois, les préjugés, les hommes, la religion même de ce pays oublié, et tou ensemble lui répondent : « Nous sommes sans pro» tections, sans encouragemens; ce que la nature » a fait pour nous est sans cesse détruit par les faux

» calculs du gouvernement. Nous vivons sous la pe-
» santeur d'impôts multipliés et injustement répar-
» tis : nous sommes courbés sous le joug d'une su-
» perstition imbécille ; les sciences qui instruisent
» les nations comme les individus, les arts qui ani-
» ment les talens comme ils embellissent les cités,
» l'émulation qui répand l'instruction comme elle
» multiplie les découvertes, tout languit, tout pa-
» ralyse le caractère national, tout appésantit les
» chaînes de la dépendance ecclésiastique, tout flé-
» chit sous les entraves de l'influence étrangère,
» et conquérans sous Alphons, navigateurs heureux
» sous Emmanuel, puissans sous Sébastien, les Por-
» tugais sont aujourd'hui presque effacés de la carte
» de l'Europe. » En effet, le Portugal nous étoit aussi peu connu que la Chine, lorsque *Dumouriez*, dans *son Tableau de Lisbonne, et James Murphis*, architecte anglais, dans son *état du Portugal*, ont voulu nous rappeler qu'il existoit encore ; mais le premier n'a donné que quelques détails sur la capitale, détails dictés plus par l'humeur que par la vérité, et peu propres à nous faire apprécier ce peuple plus à plaindre qu'à mépriser. Le second n'a parlé dans le premier volume qui a été traduit, que des objets qui avoient un rapport plus direct à l'art qu'il professe. « Il restoit encore à présenter le
» Portugal sous ses différentes faces, à décrire, et
» ses provinces d'Europe et ses colonies lointaines,
» ses mœurs, ses habitudes, sa population, ses pro-
» grès dans les sciences et les arts, sa politique,
» etc. M. du Châtelet s'est trouvé à portée de rem-

» plir cette tâche ; il a consulté les personnes les » plus instruites ; il a vu de près le marquis *de* » *Pombal* dans sa retraite ; il en a tiré des no- » tions aussi curieuses qu'authentiques, et en a sou- » vent vérifié l'exactitude sur les lieux mêmes. » Son manuscrit étoit entre les mains de son secrétaire (1) : il a été confié, pour en faire disparoître les incorrections et les inexactitudes, à un homme bien en état d'y répandre ce même intérêt qu'on trouve dans la lecture de son *Tableau de l'Espagne*. Le citoyen *Bourgoing*, chargé successivement des relations politiques de la France avec l'Espagne sous l'ancien et le nouveau gouvernement, étoit pour ainsi dire le seul en état de donner de l'authenticité aux observations du voyageur, et d'y ajouter tout ce qui, depuis vingt ans, a pu produire de variations dans la politique, dans l'économie intérieure, dans les intérêts commerciaux de cette partie de l'Europe. Des notes et des suplémens aussi instructifs que curieux augmentent le prix de cet ouvrage, en nous faisant connoître la situation actuelle de ce royaume.

Nous ne nous arrêtons ni sur la description topographique du Portugal, ni sur l'état présent de ses colonies : l'agriculture, le commerce, les finances, la population, ces sources intarissables de la santé des corps politiques, nous occuperont d'abord ; nous jetterons ensuite un coup-d'œil sur la religion, les mœurs et le gouvernement qui en sont les soutiens.

(1) Cormatin.

Les découvertes éloignées que firent les Portugais dans le seizième siècle, les colonies riches et nombreuses qu'ils fondèrent étoient autant d'appâts d'attraction qui devoient faire sortir ce peuple de son indolence naturelle, et produire le même effet qu'éprouva l'Espagne après la conquête du Pérou et du Mexique : la population en souffrit, l'agriculture fut négligée, et la terre ne satisfit plus aux besoins ; la rareté influa sur les prix : ce fut alors que les Anglais offrirent au gouvernement de répandre l'abondance dans ce royaume par l'importation de leurs blés. Cette proposition, impolitiquement acceptée, fit abandonner ce qui restoit de culture : les cargaisons multipliées ne suffisant pas aux demandes impérieuses de la nécessité, la disette produisit les murmures et même des mouvemens d'insurrection : on les appaisa en faisant croire au peuple que *bientôt il auroit du pain sans travailler*, et c'est toujours de cette manière qu'il est la dupe et la victime des vues intéressées ou secrètes de ceux qui le gouvernent. Le ministère portugais ne s'aperçut que sept ou huit ans après ce traité désastreux, que les terres restoient incultes ou étoient abandonnées ; mais il n'étoit plus temps d'y remédier. Les Anglais, devenus successivement maîtres des richesses du Portugal, cherchèrent à persuader que *le pays, naturellement stérile, ne pouvoit fournir à sa subsistance ; 2°. que l'agriculture devenoit inutile au Portugal, parce que les autres états de l'Europe étoient obligés à lui fournir le nécessaire.*

M. du Châtelet réfute sans peine ces deux assertions de l'intérêt, en prouvant que, dans les temps anciens et jusqu'au dix-septième siècle, le Portugal recueilloit assez de grains pour pouvoir en exporter, et que ce n'étoit pas la faute de la terre si ses productions ne répondoient pas aux besoins de ses habitans. M. de Pombal, qui connoissoit les vrais principes d'une bonne administration, qui auroit été le Sully et le Richelieu de sa patrie s'il n'avoit eu à lutter sans cesse contre la paresse du peuple et la haine des grands, chercha, en arrivant au ministère, à secouer le joug anglais : il voulut rappeler à l'agriculture des bras inactifs ; il mit des bornes à la culture des vignes, dont le produit étoit presque le seul objet d'exportation pour les Anglais. Ses intentions furent calomniées, sa sévère fermeté fit taire les murmures, et ses efforts auroient eu le succès qu'il en attendoit si sa disgrace n'avoit pas ramené la langueur et la domination étrangère. Sur la fin de son ministère, les productions du sol portugais remplissoient cependant les marchés, et les habitans convenoient que l'encouragement donné à l'agriculture produisoit déjà plus de la moitié de leur subsistance ; ce qu'ils n'avoient point éprouvé depuis le dernier siècle.

Le commerce que le Portugal faisoit avec ses diamans, ses topazes, ses perles, son or, ses cotons, son tabac, ses sucres, ses beaux cuirs, ses bois de teinture, son poivre, son indigo, etc. leur fut enlevé par le traité de 1703, que *Methuen*, habile négociateur anglais, eut l'adresse de surprendre sous le prétexte

de fournir des étoffes de laine en échange des vins portugais. Ce traité ne paroissoit être d'abord qu'une liberté de circulation des marchandises respectivement locales ; il devint bientôt la ruine de l'industrie portugaise. Sous le titre d'*alliée*, l'Angleterre a constamment éloigné toute concurrence, a défendu aux Portugais d'avoir d'autres besoins que ceux qu'elle pouvoit satisfaire, leur a ainsi enlevé toute leur existence commerciale, et leur a plus nui que n'auroient pu faire des ennemis declarés. Avant le tremblement de terre, les Anglais pompoient chaque année trente millions de livres tournois en espèce. M. du Châtelet avance qu'à cette époque il ne restoit pas plus de quinze millions de numéraire dans ce royaume. Le citoyen Bourgoing croit qu'il n'est plus aussi rare : on le doit sans doute aux mesures heureuses dont se servit constamment M. de Pombal, pour se soustraire au despotisme anglais. Celle de 1766, qui encourageoit l'importation des blés de France lorsqu'on en permettoit l'exportation, étoit un essai qui auroit pu rompre un des principaux liens qui assujettissoit le Portugal, si le ministère français n'y avoit mis des obstacles par la vaxillation de ses déterminations. Ce ministre, supérieur à sa nation, à ses contemporains en administration, établit à grand frais des manufactures de soie, de drap, de cuir, de savonnerie, de chapeaux, de verrerie ; il fit des ordonnances sévères pour empêcher toute importation d'étoffes étrangères ; s'il ne réussit pas toujours dans ses tentatives économiques, on ne peut l'imputer qu'à l'imperfection des ouvrages manufacturés, et sur-tout à

la lenteur insouciante des ouvriers. Il voulut aussi attirer les nations du nord par des traités avantageux ; mais ces relations ne pouvoient acquérir une activité utile aux Portugais, qui n'ont jamais tenté de parcourir les mers septentrionales. Si les successeurs de M. de Pombal avoient voulu suivre ses vues et perfectionner ce qu'il avoit commencé, les Portugais seroient parvenus insensiblement à se débarrasser des gênes dont les Anglais ont su les entasser, et à opérer dans le commerce une révolution aussi remarquable que leurs nombreuses découvertes firent autrefois dans les diverses parties du monde ; « mais il fau-
» droit avant tout, dit le voyageur, attirer dans leurs
» ports toutes les nations commerçantes ; il faudroit
» renoncer au moins pour plusieurs années à une
» partie des droits d'entrée et de sortie ; il faudroit
» guérir son gouvernement du préjugé, qu'on peut
» impunément grever d'impositions l'agriculture,
» l'industrie et le commerce : la religion mal enten-
» due est aussi pour les Portugais un obstacle à leurs
» progrès dans tous les arts qui exigent une applica-
» tion soutenue ; ce n'est pas qu'à beaucoup près ils
» manquent d'aptitude pour les diverses branches
» d'industrie ; ils ont de la vivacité, de l'intelligence,
» de la constance ; mais ces heureuses dispositions
» avortent sous la funeste influence de l'ignorance et
» de la superstition. »

Les relations des Portugais avec leurs colonies sont entachées des vices dont nous venons de parler. Leurs établissemens dans le royaume de Congo, à la côte d'Angola, au Monomotapa ; leurs mines du Bré-

sil, que le hasard leur découvrit à la fin du dernier siècle ; toutes les précieuses productions de ces contrées qui auroient dû être les canaux de la force commerciale du Portugal, ont fait douter si leur possession ne lui étoit pas plus nuisible qu'utile. Ce problême n'en a pas même paru un à certains spéculateurs, puisqu'on a été jusqu'à proposer au gouvernement de fermer les mines du Brésil, d'arrêter l'introduction des espèces d'or et d'argent, et de forcer le Portugais à s'adresser à l'agriculture et aux fabriques, comme aux sources constantes de la prospérité publique ; mais favorisé dans sa paresse, dans son incurie par la réunion de causes physiques et morales, accoutumé à être approvisionné de tous les objets de nécessité, d'utilité, d'agrément, de luxe même, les spéculations économiques ne le persuaderont jamais, et il verra toujours avec indifférence couler vers l'Angleterre les ruisseaux de ses richesses. On calculoit en 1778, d'après les relevés des douanes, qu'en étoffes de laine et en clincaillerie seulement, le Portugal lui payoit chaque année plus de 2,500,000 liv. ; que des vins, des huiles, des fruits et du sel extraits de son sol ne pouvoient entrer en balance, sans y ajouter des diamans et de l'or : il faut donc que le Portugal soit une dépendance de la puissance anglaise, moins favorisée même qu'aucun des comtés de cette île. Tel étoit l'état des choses lorsque le génie de Pombal cessa de protéger sa patrie ; son éloignement ne l'a pas certainement amélioré : on peut même dire qu'elle est retombée dans l'inertie dont il l'avoit arrachée. Une administration en proie à la rivalité

des ministres, enveloppée des chaînes d'or que l'Anglais répand autour d'elle, ne peut que perpétuer l'engourdissement, le découragement et la misère. On lit à la suite de ce chapitre sur le commerce, l'extrait d'un mémoire sur le même sujet, communiqué à l'auteur, dans lequel on développe les rapports utiles que le Portugal pourroit avoir avec ses colonies et ceux qu'il pourroit établir avec les nations européennes. L'éditeur y ajoute, dans un supplément, des notions plus détaillées et plus récentes sur cette matière, notions qu'il a été à portée de se procurer pendant son séjour en Espagne, que le citoyen Arnould, dans *sa balance du commerce de la France*, et *James Murphy*, dans son second volume non encore traduit, lui ont fournies.

Tout est obstacle à la population du Portugal : la chaleur du climat, les développemens précoces de la nature, la corruption des mœurs, les trop nombreux établissemens ecclésiastiques, les fréquentes émigrations, la quantité de nègres, de métis, de créoles qui vicient la race portugaise, tout concourt à arrêter les progrès de ce principe de vie sociale : le voyageur y comprend encore le tribunal de l'inquisition ; et de toutes ces causes, il en résulte que le Portugal ne contient que deux millions trois cent mille habitans. Un auteur national a voulu porter cette population jusqu'à trois millions, mais il n'en a pas administré les preuves.

Les finances ne sont pas en meilleur état que la population : outre les vices qui sont communs à tous les autres gouvernemens dans cette partie de

l'économie intérieure dont les élémens sont à peine connus, il y en a qui sont exclusivement propres à celui du Portugal. Les impositions pèsent principalement sur les campagnes, et la forme de leur perception augmente encore leur dureté : ces impôts établis sur les terres sont égaux pour toutes malgré la différence du sol, et une armée de percepteurs les rend encore plus insupportables : tout est soumis aux influences fiscales, l'artisan même en est directement frappé ; il lui est défendu de travailler sans payer une certaine somme. « *Défendre* » *de travailler ! s'écria M. du Châtelet. La na-* » *ture a-t-elle donné à un gouvernement le pou-* » *voir d'empêcher le peuple de travailler? Un* » *roi peut-il jusques-là étendre ses droits ?* » L'impéritie des ministres, en jetant sur l'agriculture et sur l'industrie une interdiction fiscale, avoit réduit les revenus publics à soixante millions tournois lorsque Jean V parvint au trône : les profusions de ce prince les rendirent bientôt insuffisans, et multiplièrent les dettes que son successeur Joseph I paya en grande partie. Son ministre Pombal donna bientôt une forme nouvelle à cette branche administrative ; il sentit la nécessité de la suppression des dépenses inutiles, des pensions exclusives, le besoin de réformes de toute espèce : il attaqua les abus qui faisoient sortir en pure perte le numéraire ; il crut au bienfait de l'ordre, sans lequel les nations se précipitent vers leur ruine comme les particuliers ; il créa un bureau des finances dont il fut toujours le chef et le régulateur. Bientôt les finances

furent administrées avec plus de surveillance, et leur produit, en 1778, avoit été augmenté sans vexation jusqu'à quarante millions, et il ne s'en dépensoit pas la moitié, malgré beaucoup de travaux publics, malgré la construction de la nouvelle ville et l'entretien d'une armée qui, à diverses époques, fut portée de trente-six à quarante mille hommes : une des causes qui obéroient le trésor de l'état étoit l'existence de vingt-deux mille hommes de plume répartis dans une foule de bureaux et de tribunaux, et dont les appointemens étoient un surcroît d'impôt pour le peuple. M. de Pombal eut le courage d'attaquer cette armée de vampires, et de la réduire à trente-deux individus : cette réforme nous a paru devoir être remarquée, et désignée à ces administrations surchargées de cette cohorte d'agens subalternes aussi insolens qu'inutiles, que souvent des motifs particuliers laissent subsister au détriment de la chose publique.

La religion catholique est la seule permise en Portugal ; mais cette religion est défigurée par des pratiques superstitieuses, par des momeries ridicules, par une ignorance honteuse de son véritable esprit. Cette ignorance avoit été entretenue jusqu'à nos jours par la puissance intéressée d'un clergé nombreux. M. de Pombal, de concert avec des patriarches éclairés, chercha les moyens de diminuer le nombre de ces actes de crédulité qui ont dans tous les temps déshonoré les religions, et qui sont bien peu nécessaires à produire le respect qui naît de la conviction et de la confiance ; mais le caractère portugais

tugais l'emporte encore sur la volonté de la raison et du législateur. Il se compose de l'alliage monstrueux des usages les plus superstitieux avec les désordres les plus coupables. Toutes les cérémonies religieuses se font à Lisbonne avec une magnificence extraordinaire : il n'est point de pays où l'on sacrifie autant aux démonstrations extérieures de la religion, et où cependant on en viole plus impunément les préceptes. Les fêtes, les processions, ont été en grande partie supprimées malgré la résistance du peuple : celles de la Fête-Dieu et de la Semaine sainte sont le véritable carnaval des Portugais, sur-tout pour Lisbonne. Le prétexte de visiter les églises dans cette semaine favorise d'autant plus les aventures galantes, que ces pieuses promenades se font pendant la nuit ; aussi a-t-on remarqué que cette époque de l'année produisoit un plus grand nombre de baptêmes. Le voyageur nous donne une preuve de la sotte crédulité de ce peuple, en nous apprenant que dans la guerre de la succession, à laquelle les Portugais prirent impolitiquement part, entraînés par le cabinet de Saint-James, voyant que leur armée étoit sans chef, et voulant qu'elle eût un chef de leur nation, imaginèrent d'élire saint Antoine pour leur général. Le *roi don Pèdre* lui en expédia la commission avec trois cent mille reis d'appointemens : ce Saint a conservé jusqu'à présent cette suprême autorité, et tous les ans, la veille de sa fête, le roi va l'attendre à son église, et porte avec lui la pension de ce vaillant général.

La couronne est héréditaire en Portugal, de mâle

en mâle : si les héritiers de la branche régnante finissent, les filles règnent à leur tour ; mais elles ne peuvent avoir d'autre mari qu'un seigneur portugais, *pour que les princes étrangers ne deviennent point les maîtres du royaume*, dit la constitution. Cette loi a été rigoureusement observée jusqu'à nos jours. Tous les jugemens des tribunaux inférieurs sont subordonnés aux parlemens de Lisbonne et de Porto, auxquels toutes les affaires ressortissent par appel : le droit romain, réuni aux ordonnances royales, forme le droit civil du royaume. On ne parvient à aucune charge de magistrature sans des examens rigoureux, et les *lettrados* ou avocats subissent les mêmes épreuves ; elles ne sont pas insignifiantes et seulement d'étiquette, comme dans les autres états : on n'est admis au barreau qu'après avoir été reconnu capable d'en remplir les fonctions.

Nous avons pu faire apprécier le gouvernement de Portugal par ce que nous en avons déjà dit. M. de Pombal, qui en connoissoit toute la foiblesse, voulut le tirer de sa léthargie en donnant à l'agriculture, au commerce, à l'industrie, à la marine, à l'armée toute l'activité dont ils étoient susceptibles, en attaquant la superstition et le libertinage du clergé, la hauteur et l'indépendance de la noblesse, en désignant aux Portugais la nation anglaise comme sa seule ennemie, comme cherchant à assimiler le Portugal à ses colonies. C'est dans ce chapitre que le voyageur place un précis de la vie de ce grand ministre, que le chevalier Goudar nous avoit déjà fait estimer comme administrateur patriote et comme homme à carac-

tère : on y trouve aussi quelques détails sur les épouvantables effets du tremblement de terre de 1755, qui engloutit dans Lisbonne seulement trente mille habitans et deux milliars deux cent quatre-vingt-quatre millions en maisons, en meubles, en argent monnoyé, en pierreries, bijoux, vases sacrés, ornemens, tableaux, statues, etc. L'activité, la constance, la fermeté, la surveillance, toutes les ressources du génie de Pombal furent déployées en cette circonstance pour secourir tant d'infortunés, pour arrêter la dépopulation de la capitale : des vivres arrivèrent aussitôt des provinces qui avoient le moins souffert de cette horrible catastrophe. Placé pendant deux jours au milieu de ces ruines fumantes, l'infatigable ministre n'eut pour cabinet et pour lit que son carrosse, pour nourriture qu'un bouillon. Cette conduite devoit accroître la confiance de Joseph Ier. et l'autorité du ministre ; aussi la jalousie et la haine en acquirent plus d'intensité, et créèrent peu de temps après ce complot dans lequel presque toute la noblesse distinguée du Portugal s'engagea, et qui devoit précipiter le souverain du trône par l'assassinat et y placer un d'entr'eux. Les conjurés ne réussirent pas à l'exécution, quoique le secret eût été fidélement gardé ; mais Pombal réussit mieux à les en punir et à anéantir les deux principales maisons dont les chefs avoient été les auteurs de la conspiration.

Les mœurs, sans lesquelles les meilleures lois sont insuffisantes, et les gouvernemens, quels qu'ils soient, sans cesse en oscillation, ne présentent en Portugal que l'excès de la corruption : à l'extérieur le plus dés-

agréable, les Portugais réunissent tous les vices de l'ame, sur-tout dans la capitale. On trouve au nord de ce royaume une différence marquée sous ces deux rapports : les hommes sont moins laids, plus francs, plus sociables, plus laborieux, plus braves, mais encore plus soumis aux préjugés ; les femmes aussi sont plus blanches que celles du sud. M. du Châtelet, *considérant en général* les Portugais, les voit vindicatifs, bas, vains, railleurs, présomptueux, jaloux et ignorans : mais en parlant de leurs défauts, il ne tait point leurs bonnes qualités : ils sont attachés à leur patrie, fidelles, sobres, charitables, amis généreux ; ils sont si accoutumés aux pratiques de la religion, qu'ils sont plus superstitieux que dévots. Les *figaldos* ou grands de Portugal ont une éducation très-négligée : ignorans, orgueilleux et insolens, ils dédaignent de sortir de leur crapuleuse apathie pour aller chercher chez les autres nations l'instruction qu'ils ne peuvent trouver chez eux.

« On peut sans exagération vanter les charmes des » Portugaises : il n'y a pas d'Européennes qui aient » une plus belle carnation ; elles ont les dents blan- » ches, des cheveux très-beaux dont elles ont beau- » coup de soin. Elles les relèvent en catogans énor- » mes, souvent plus larges que leur tête : elles y » ajoutent des fleurs et des diamans qu'elles placent » avec beaucoup d'art et de coquetterie ; mais en » général les Portugaises s'habillent d'une manière » peu favorable. Elles portent le jupon court, sont » mal chaussées : leur démarche est lente et sans

» grâce ; leurs jambes vilaines et leurs pieds larges ; » cependant, avec une taille un peu plus avanta- » geuse, les Portugaises pourroient passer pour de » belles femmes. Elles ont beaucoup d'esprit et peut- » être plus de vivacité que les Françaises. Quant à la » galanterie, elles l'emportent sur toutes les femmes » de l'Europe : elles ont dans l'expression cette ten- » dresse séduisante qui appelle et promet le plaisir ; » mais s'il est facile, il est encore plus dangereux de » l'obtenir auprès d'elles, et c'est de plus d'un genre. » Un tête à tête conduit presqu'infailliblement au » succès ; mais on ne l'obtient pas sans peine. Comme » les maris et les parens connoissent l'extrême foi- » blesse de leurs femmes et de leurs filles, ils viennent » à leurs secours par une surveillance continuelle : » jamais ils ne les abandonnent à elles-mêmes ; ils es- » pionnent ceux qui rodent autour de la maison, » et s'il y entre ou s'il en sort quelqu'un qui éveille » leur soupçon, ils leur plongent dans le cœur un » couteau dont ils sont toujours munis. »

Les dames d'un certain rang s'habillent à la française, à l'exception de la tête qu'elles arrangent à la mode de leur pays : elles sont ordinairement assises sur leurs talons et sur une natte étendue par terre. Les hommes, également vêtus à la française, sont enveloppés d'un manteau et portent une longue épée : ils sont tous d'une grande malpropreté, qui contraste singulièrement avec les couleurs brillantes et les riches galons dont ils chargent leurs habits et leur chapeau.

La nation portugaise aime la musique, la danse,

les spectacles, les combats des taureaux ; en un mot, tout ce qui peut leur retracer les plaisirs des sens : sous l'influence d'un climat brûlant, elle poursuit la volupté et veut l'atteindre à tout prix. Ses chansons sont très-licencieuses ; sa musique est vive, gaie, et n'est pas sans attrait ; la danse a le même caractère, et la *foffa* qui lui est particulière, s'exécute non-seulement en particulier, mais dans les rues, dans les campagnes, sur les théâtres, avec une lubricité qui étonne et qui révolte. Les spectacles manquent également et de pièces et d'acteurs : c'est toujours une intrigue amoureuse accompagnée d'un bouffon nommé *Gracioso*, qui est destiné à amuser l'auditoire par ses platitudes et ses propos dégoûtans. Les acteurs portugais chantent et dansent avec beaucoup de grâce ; la musique de leurs petites pièces, connues sous le nom d'intermèdes, est excellente et pleine de goût. On a traduit plusieurs de nos pièces et de nos opéra comiques ; mais on les joue rarement. Le roi Joseph Ier. avoit un opéra italien qui étoit le mieux composé de tous ceux qui existoient en Europe : les femmes attachées à la cour et celles des ministres étrangers y étoient seules admises ; toutes les autres femmes en étoient exclues par une défense expresse de la reine, dont la jalousie étoit portée si loin, qu'aucune femme n'osoit se présenter devant elle. Cette reine, destinée dès son enfance à être la femme de Louis XV, auroit eu bien des occasions de déployer tout l'odieux de cette tyrannique passion : auroit-elle réussi, comme en Portugal, à éloigner de la cour de France ce qui en faisoit le principal ornement ?

» Le plus grand divertissement de la nation portugaise est le combat des taureaux, spectacle barbare et fécond en accidens : quant à la frénésie avec » laquelle on y court, à l'attrait que les femmes » sur-tout y trouvent, et aux dangers qui résultent de » cet attrait pour l'innocence et la fidélité conjugale, » les Portugais peuvent être entièrement assimilés » aux Espagnols. »

Nous voudrions bien donner une idée à nos lecteurs, de la marine portugaise si elle étoit ce qu'elle devroit être. En considérant les nombreux établissemens coloniaux de cette nation et les précieux produits qu'ils lui donnent, on pourroit être étonné de la dégénération de ses moyens maritimes si les causes n'en étoient pas généralement connues : elles sont très-bien appréciées par le citoyen Arnoud, dans l'excellent ouvrage qu'il a publié depuis peu sur le *Système maritime et politique des Européens.*

Les forces de terre ne sont pas en meilleur état que celles de mer. Le *comte de la Lippe* avoit été appelé pour créer l'armée et lui donner une forme analogue aux troupes des autres puissances. Repoussé par les contradictions et plus encore par la jalousie haineuse des Portugais pour tout ce qui est étranger, il fut obligé d'abandonner l'ouvrage qu'il avoit commencé : cette partie de la force nationale est retombée dans sa première nullité. Les soldats, mal vêtus, mal nourris, demandent l'aumône, et les officiers sont réduits à se mettre au service des grands et à remplir auprès d'eux les fonctions les plus avilissantes : cependant les

Portugais sont braves, courageux, patiens et sobres, comme les Français ont pu s'en apercevoir dans la guerre qu'ils ont eue en dernier lieu contre l'Espagne, et où les Portugais agissoient comme auxiliaires.

On voit à quelle distance le Portugal est des autres nations européennes, dans ses rapports politiques, commerciaux, économiques : on le trouvera encore à une plus grande distance, s'il est possible, en le considérant quant aux connoissances scientifiques et littéraires ; cependant dès le treizième siècle les sciences étoient déjà en honneur auprès du trône. Alphonse III fit venir plusieurs maîtres français pour donner à son fils une éducation convenable : ce fils, devenu son successeur sous le nom de Dénis Ier. cultiva les lettres ; ce fut lui qui le premier introduisit la rime dans les vers portugais ; ce qui lui obtint le titre de *Père des Muses*. Jean III regardoit les sciences comme un des principaux moyens d'embellir et de faire prospérer un état ; ce fut sous son malheureux successeur Sébastien, que parut ce *Camoëns* dont les Portugais sont si vains. Ils ont eu d'autres poëtes, quelques historiens, beaucoup de théologiens, comme on doit croire ; mais tous ces auteurs sont inconnus hors du Portugal ; l'éloquence ne s'y est jamais montrée, malgré les faveurs du climat. La médecine, la botanique, l'anatomie, la chymie, l'étude même de la langue, y sont négligées moins encore que les mathématiques ; et dans les beaux siècles de cette monarchie, elles étoient cultivées, non-seulement des particuliers, mais les

rois Henri, Jean Ier., Jean II, le Grand Emmanuel, princes sous les règnes desquels les Açores, Madère, la côte de Guinée, le Congo, le Cap-de-Bonne-Espérance, furent découverts, connurent cette science, et protégèrent ceux qui s'y livroient. Peut-on croire que sans elle *Magellan*, dont le nom s'amalgame si bien avec le génie des grandes entreprises, eût pu parvenir à ouvrir au commerce du monde des routes jusqu'alors inconnues? Comment se fait-il que cette nation, qui a possédé des connoissances géographiques, astronomiques qui lui ont fait découvrir la moitié du globe, soit tombée dans cette inertie absolue sur tout ce qui vivifie les sociétés politiques? Ne peut-on pas l'attribuer à l'empire de la superstition, à l'incurie du gouvernement, aux faux principes de l'économie intérieure, à l'oppression d'une domination étrangère, à la tyrannie inquisitoriale? Toutes ces causes ont également effarouché les beaux arts. Au moment où M. du Châtelet voyageoit, il n'y avoit à Lisbonne ni peintre, ni sculpteur, ni architecte : on n'y trouvoit pas même des maitres de dessin, d'équitation, d'escrime, de danse : on ne doit donc pas être étonné de l'ignorance qui couvre ce beau pays. Le citoyen Bourgoing, dans un supplément à ce chapitre des *sciences et des arts*, cherche à faire honneur aux Portugais, des efforts qu'ils ont faits pour s'arracher à cette profonde ignorance dans laquelle M. du Châtelet les avoit laissés : il nous apprend que la reine, quoique scrupuleusement soumise aux ordres de son confesseur, n'a point eu de pénitence à

faire pour avoir permis qu'il s'établît sous sa protection *une Académie royale des sciences*, qui a déjà publié quelques volumes de mémoires sur des matières d'utilité publique : on lit dans le premier de ces volumes, une dissertation de M. *de Souda Cotinho*, dans laquelle il cherche à prouver que ce n'est point à la possession des mines d'or et d'argent qu'il faut attribuer la décadence de l'industrie et l'abandon de l'agriculture en Espagne et en Portugal ; que ce fut, dans le premier royaume, l'expulsion des mœurs et des Juifs, et les guerres de Charles V et de Philippe II ; dans le second, la domination despotique de l'Espagne et les guerres qui suivirent l'avénement de la maison de Bragance au trône, et il seroit facile d'avoir une opinion différente de celle de l'académicien, en observant seulement que depuis la découverte des mines du Brésil, postérieure aux époques qu'il assigne, le commerce et l'industrie des Portugais ont encore plus dégénéré qu'avant cette source de richesses, et que le fatal traité de 1703 n'en a pas été la cause, mais l'effet. Presque tous les mémoires contenus dans ce recueil traitent d'objets intéressans pour le Portugal : il est à désirer que ceux qui le gouvernent profitent des lumières qu'on leur présente. L'éditeur donne ensuite une note des ouvrages dont l'académie a favorisé l'impression, pour venger ses concitoyens du reproche qu'on leur fait de négliger encore les sciences dans un siècle où elles ont fait des progrès si utiles : il termine ce supplément par la nomenclature des sujets que cette académie a proposés à l'émulation,

depuis 1783, et pour lesquels elle a destiné des prix proportionnés à l'importance des matières ; elle en a proposé aussi pour la meilleure tragédie, pour une comédie, soit en prose, soit en vers, *qui retracera des caractères portugais* : physique, économie politique, agriculture sur-tout, art de la navigation, astronomie, médecine, littérature nationale, histoire, science militaire, art typographique, jurisprudence, toutes les sciences spéculatives et pratiques sont de son domaine, et attirent ses encouragemens. Le citoyen Bourgoing prétend que *les fauteuils de ses académiciens ne sont pas soporifiques comme l'ont été ceux de certains corps littéraires* : c'est ce qui est le plus à désirer pour le Portugal ; ce qui l'est autant, c'est que les modestes siéges de ces nombreuses associations qui s'accumulent ailleurs ne soient pas livrés à la cabale, à la partialité, à la faveur des opinions dominantes ; c'est ce qu'on auroit déjà lieu de craindre, et alors qu'y gagneroient les sciences, les lettres et les arts? »

Le voyage de M. du Châtelet, les notes et les supplémens de l'éditeur nous présentent le Portugal, à la fin du dix-huitième siècle, tel que les autres nations étoient dans le seizième, tandis qu'il pourroit être, comme autrefois, une puissance prépondérante dans la balance politique et maritime. Le manuscrit du voyageur ne pouvoit passer sous les yeux d'un homme plus instruit des matières qui y sont traitées ; c'est sans doute des travaux plus importans ou la brièveté du temps qui ne lui ont

pas permis d'en ôter quelques contradictions et plusieurs répétitions. Quant aux incorrections de style, une correspondance de M. Châtelet qu'on lit dans ce qu'on a bien voulu intituler *Mémoires de Choiseuil*, prouve assez combien cette partie de l'ouvrage avoit besoin d'un censeur en état d'en effacer les négligences et les imperfections. « Nous nous » sommes permis, dit le citoyen Bourgoing, de faire » disparoître ces légères taches sans altérer son plan » et ses idées : le texte peut donc être regardé comme » lui appartenant exclusivement. »

A. J. D. B.

ARCHÆOLOGIE.

Esquisse d'une histoire de la sculpture chez les Grecs (1), *par M. Meyer, professeur à Weimar, traduit par G. Schweighaeuser.*

Parmi les progrès qu'ont fait les sciences dans notre siècle, il ne faut pas compter pour peu de chose,

(1) Ce morceau se trouve dans les *Heures*, journal allemand, dirigé par M. Schiller, et imprimé à Tubingue chez M. Cotta, dans un des Numéros de l'année 1795 : j'en ai cru la traduction utile en ce moment, parce qu'il me semble que tout ce qui concerne l'histoire des arts gagne un nouvel intérêt pour nous dans un temps où Paris va rassembler les monumens les plus précieux, et devenir pour ce genre d'études un point central d'autant plus avantageux, qu'il offrira plus de moyens de comparaison. Dans ces circonstances,

que la connoissance de l'antiquité et sur-tout l'histoire des beaux-arts aient été débarrassés par les efforts de plusieurs hommes de mérite, et sur-tout par ceux de Winkelmann, de beaucoup d'erreurs et d'un pédantisme inutile qui auparavant les défiguroit. Ces sciences sont devenues par là non moins agréables qu'utiles ; aussi faut-il convenir que l'intérêt pour les chefs-d'œuvres des arts est devenu plus répandu, et que le goût a pris une direction plus juste. Malgré les erreurs qu'on peut reprocher à Winkelmann, c'est à lui que nous devons la plupart de ces avantages : mais depuis la mort de cet homme si zélé pour les arts et les sciences, nous n'avons fait que très-peu de pas en avant, quoiqu'on ait découvert une foule de monumens importans et instructifs qui, bien expliqués, pourroient répandre bien des lumières, et malgré que les savans n'aient pas laissé que de faire paroître beaucoup d'écrits sur cette matière. Pour arriver à la perfection, la science et les arts doivent nécessairement se prêter un secours mutuel : la suite de ces observations montrera dans quelles circonstances et par quels moyens on peut atteindre à ce but. On y essayera de choisir dans toute la masse des monumens antiques qui nous

les connoissances historiques qui servent à donner plus d'étendue aux idées des artistes et à fixer le goût, ne peuvent être mises trop souvent à portée de tous ceux qui s'intéressent aux progrès des arts. J'observe encore que l'auteur de ce Traité, homme de beaucoup de goût et de connoissances, a fait un long séjour à Rome, d'où il est revenu depuis peu en passant par la France. N. D. T.

sont connus, les plus importans, pour les classer de manière à faire connoître, depuis les temps les plus reculés, la marche et les progrès de la sculpture chez les Grecs.

Ce premier essai ne peut être que très - imparfait, d'autant plus que très-peu de monumens pouvoient jusqu'à présent être comparés immédiatement ; aussi n'est-il destiné qu'à prouver que si l'on parvenoit par la suite à classer les monumens, bien examinés et comparés entr'eux, dans une série parfaite, on auroit fait la chose la plus importante pour leur explication et pour la classification de tous ceux qui pourroient encore être découverts. Si on y joignoit encore les morceaux tronqués dont l'origine et l'antiquité sont hors de doute, on pourroit par analogie fixer l'opinion sur les autres, et donner à l'histoire de l'art (2) une précision et une clarté dont jusqu'à présent elle est encore fort éloignée.

La première réflexion qui se présente ici est que les essais de chercher l'origine des beaux arts chez les Grecs, en Egypte et même dans l'Inde, prouvent très-peu de discernement de la part de leurs auteurs. L'expérience de tous les temps nous apprend que l'homme est conduit par sa nature, même aussi bien vers la sculpture et la peinture, que vers la

(2) L'auteur de cette esquisse, ainsi que Winkelmann, se sert ordinairement du mot *art* (par excellence) en parlant de la sculpture : je me suis permis quelquefois de suivre son exemple pour rendre son idée avec plus de fidélité.

N. D. T.

musique et la poésie ; aussi n'y a-t-il peut être pas de peuple sur la terre chez lequel on n'ait pas trouvé quelques essais de ces arts plus ou moins imparfaits, en raison de l'état de sa civilisation. Il est donc bien peu croyable qu'une disposition aussi universelle ait attendu précisément chez les Grecs, chez ce peuple si favorisé par la nature, des encouragemens et des modèles étrangers.

Un bas-relief de la villa Albani, qui représente l'éducation de Bacchus, est probablement le plus ancien marbre grec dont nous ayons une connoissance exacte. Il paroît dater de l'époque de l'enfance de l'art, de ce temps où les Grecs étoient encore surpassés par les Egyptiens dans le talent d'imiter, et où ils pouvoient à peine soutenir la comparaison avec les Indiens, les Chinois et les Japonais d'aujourd'hui : mais quoique cet ouvrage manque absolument de la connoissance approfondie du beau, on y découvre néanmoins, à travers cette difformité des figures, le principe d'un goût qui donne à sa simplicité quelque chose de solide et d'agréable ; qualités qui manquent aux premiers ouvrages des autres peuples, et qui forment à notre avis le caractère du génie grec.

Une statue de Minerve, conservée dans le même endroit, est travaillée, pour les formes et les traits, d'après des principes à peu près semblables ; ce qui fait présumer qu'elle est de la même époque, ou du moins presqu'aussi ancienne. On y remarque un travail plus pénible et un ensemble moins agréable : cette différence peut résulter de ce que l'objet de

ce monument est plus sérieux et sa destination plus élevée ; il paroît avoir été exposé au culte public dans un temple de la déesse, tandis que l'autre ne paroît avoir servi qu'à décorer quelque place publique (3).

Les progrès ultérieurs de l'art peuvent être observés dans le cippe, avec les figures de Mercure, d'Apollon et de Diane, qui se trouve dans le Musée du Capitole : ils sont encore plus marqués dans l'autel triangulaire de la villa Borghèse. Les deux font voir combien alors on recherchoit les études : les artistes de ces ouvrages avoient acquis des connoissances anatomiques qui les avoient mis en état d'imiter la nature avec plus d'exactitude que leurs

(3) Il faut probablement rapporter ici plusieurs vases peints, en terre cuite, du style le plus antique, dont les figures sont souvent encore plus difformes, et qui, par cette raison même, peuvent être réputés encore plus anciens : cependant on peut supposer aussi que les artistes mettoient plus de soin à leurs ouvrages en marbre, qu'à ces vases dont la peinture n'est qu'une esquisse exécutée légèrement. Du reste, nous ne faisons cette observation qu'en passant ; car notre intention, dans ces recherches, n'est point de prendre des exemples dans les vases, gemmes ou petits bronzes. Nous nous en tiendrons aux ouvrages plus considérables qui, par leur destination, leur grandeur et leur exécution, peuvent donner une idée plus complète de l'état de l'art dans le temps où ils ont été faits : ce n'est pas que nous n'estimions point les monumens plus petits ; car plusieurs de ceux qui se trouvent même chez des particuliers sont très-curieux et peuvent être très-utiles pour l'histoire de l'art ; mais il ne s'agit ici que de faire une esquisse, et il sera réservé à l'avenir de remplir ce cadre.

prédécesseurs.

prédécesseurs. L'art paroît ne pas s'être élevé encore à cette époque à des idées sublimes : la justesse et la précision dans l'imitation des formes naturelles faisoient le dernier terme de ses efforts ; mais en tâchant d'imiter en tout la nature avec un soin anxieux, on devoit nécessairement outrer. Il arriva aux artistes d'alors, ce qui arrive encore à quelques modernes ; ils firent *trop*, de peur de faire *trop peu*.

Ce style, que nous nommerons *l'ancien* ou pour mieux le distinguer des ouvrages qui vont suivre, *le plus ancien*, paroît avoir duré assez long-temps ; car on peut conclure d'une quantité de restes grands et petits de ce style, qu'il a fallu les efforts de plusieurs générations pour donner à l'art le fini de l'exécution et quelque degré de grâce et de justesse.

L'art de la sculpture, ainsi que tous les arts dans leurs commencemens, s'étoit occupé davantage dans cette première période, de la perfection de la partie mécanique, que de la création de l'id al : de même l'architecture a dû se borner au soin d'offrir un asyle contre l'intempérie des saisons, avant de pouvoir s'occuper de l'invention des ordres, des ornemens et des belles proportions. Mais tandis qu'on faisoit plus d'attention à la manière du travail qu'à l'objet, le poli et le fini devinrent petits et minutieux ; la légéreté devint maigre et décharnée, et une justesse recherchée dégénéra en manière et en monotonie. Toutes les figures sont formées de même, sans distinction marquante de l'âge, de la dignité ou de l'état ; elles ne sont reconnoissables que par leurs attributions.

Sans le caducée, Mercure ressembleroit à Hercule ; et celui-ci, si on lui ôtoit sa peau de lion, ne différeroit point d'Apollon : de même Junon, Vénus, Diane et Minerve se ressemblent toutes entr'elles. Il est remarquable que l'art au berceau et l'art dans son déclin ont cette qualité en commun. L'idée du beau et du varié commence à disparoître dans les bas-reliefs qui ornent l'arc de triomphe de Septime Sevère, et il n'en reste plus de trace dans les travaux barbares de l'arc de Constantin : la même figure est répétée cent fois avec le même défaut de proportion, avec les mêmes plis, dans la même position.

Lorsqu'enfin les difficultés de l'exécution furent vaincues, et la matière soumise à la volonté, il s'ouvrit bientôt une plus belle carrière, et la partie idéale de l'art commença à se former. Dans un bas-relief de la villa Albani, qui représente les neuf divinités, et qui, au premier coup-d'œil, ressemble assez aux précédens, on remarque par un examen plus approfondi le dessein de l'artiste, de donner à ses figures plus de grandeur et d'élévation, et d'exprimer la différence des caractères par la variété des formes et des traits : cet ouvrage est donc très-important pour le but que nous nous proposons, puisqu'il montre pour ainsi dire le germe et le commencement de toutes ces belles formes qui ont été tant perfectionnées par la suite. Il nous laisse plutôt deviner qu'apercevoir la majesté de Jupiter, la mollesse de Bacchus, la fierté et le dépit de Junon : il les présente comme une image réfléchie

par une eau troublée ou par un miroir terni, plutôt à l'imagination qu'aux sens.

On doit rapporter ici un ouvrage à trois faces dans la collection des antiquités à Dresde, qui paroît avoir été le pied d'un grand lustre dédié à Apollon, puisque les ornemens des trois côtés sont relatifs à ce dieu et à son culte. La pièce principale le représente poursuivant Hercule qui lui avoit enlevé le trépied. Quoique le dessin des figures soit assez maigre et roide, et le travail anxieux et pénible, l'architecte a su cependant ennoblir son ouvrage par de l'expression et du caractère. Apollon et Hercule se distinguent, du moins conformément à leur état, dans les traits de leur visage, et l'artiste a su donner, sur-tout aux figures mâles des bas-reliefs des deux autres faces, beaucoup de dignité, et même de l'élégance, de la grâce et du naturel. Les ornemens, les feuillages et autres accessoires sont dignes de fixer l'attention, puisqu'ils se présentent encore dans leur forme ancienne peu gracieuse, et qu'ils sont entremêlés de figures difformes que le goût plus agréable de l'époque postérieure a embelli.

En suivant l'art dans ses progrès, nous sortons pour ainsi dire ici d'une vallée étroite pour arriver à une large plaine dont la vue immense semble se mêler au ciel dans un vaste lointain qui échappe à la vue : la base de tout ce qui est beau, varié, caractéristique, sublime, étoit jetée, et si les principes n'étoient encore clairement développés, l'ame du moins les avoit saisis par pressentiment.

Aussi peut-on supposer qu'il n'a pas fallu peu de temps, mais des essais et des expériences à l'infini, avant que ces idées se fussent assez consolidées pour pouvoir en tirer les premières règles, les premières théories. Il seroit très à désirer que bientôt tous les monumens de ce genre fussent recueillis, pour jeter plus de lumières sur cette période si intéressante de l'art et de ses progrès; mais tandis que la sculpture se perfectionnoit dans les caractères, elle paroît ne pas avoir fait les mêmes progrès dans le goût. Nous remarquons encore, tant dans l'ouvrage rond des douze divinités, que dans le bas-relief de Callimaque au capitole (qui cependant paroissent être postérieurs aux précédens), les mêmes plis, petits, droits ou à angles rectilignes; ce contour dur et fortement prononcé, la même roideur, et quelque chose de maniéré et de gêné dans le mouvement des membres et sur-tout des doigts, tout presque de même que dans les figures de cet autel à trois faces de la villa Borghèse et du cippe du capitole. Cependant le Faune du bas-relief de Callimaque peut servir d'exemple de la variété que dès-lors on savoit mettre dans ces ouvrages: cette figure représente si heureusement, et avec tant de justesse, de proportion dans toutes ses parties, l'idéal de ces êtres, que même dans les plus beaux siècles de l'art ils ont toujours été figurés d'après les mêmes idées, quoiqu'avec plus de grâce et de beauté.

On peut ajouter ici la vestale du palais *Justiniani* et deux statues mâles non vêtues, qui se

trouvoient autrefois dans le palais de Farnèse, et qui ont été transportées à Naples, quoique nous devons remarquer qu'ils n'ont point la maigreur dont nous avons caractérisé cette époque, puisque leurs formes sont plutôt larges que carrées : mais la dureté de la manière, l'esprit mesquin et le fini pénible du détail, ainsi que l'idée si imparfaite du beau qui y règne, nous autorisent à les joindre aux autres, et à donner pour raison de la différence, qu'ils sont effectivement plus modernes et plus rapprochés des ouvrages du grand style qui suit cette période, et doivent par conséquent être regardés comme des intermédiaires de l'une à l'autre.

Il faut joindre à ces ouvrages le torse d'une statue de Minerve, qui se trouve parmi les antiquités de Dresde, morceau intéressant pour la connoissance de l'antiquité, et sans contredit un des monumens les plus instructifs de la première période de l'art ; car cet ouvrage étant travaillé avec un soin extraordinaire et qui surpasse toute idée, nous pouvons avec raison le prendre pour un des morceaux les plus achevés de cette époque, peut-être pour l'idéal du genre. La tête cependant étant beaucoup plus moderne et n'appartenant point au tronc, on ne peut point juger du caractère de la figure ; mais on peut conclure des épaules très-larges, de la poitrine et des hanches foibles et étroites, qu'on avoit suivi le même genre en faisant quelques progrès : les plis du vêtement sont collés sur le corps ; ils sont nombreux et petits, absolument comme dans le bas-relief des neuf divinités à la villa Al-

bani et dans celui de Callimaque au capitole, mais bien préférables pour la correction, la finesse et la justesse du dessin et de l'exécution. Depuis la poitrine jusque sur les pieds, il y a par-dessus les habits une bande divisée en compartimens ornés de beaucoup de petites figures en bas-relief, qui représentent des actions guerrières de la divinité; ces petits bas-reliefs se rapprochent, quant au style, des travaux d'Hercule sur l'autel dans le musée du capitole, et ceux-ci ressemblent, pour les formes carrées et réservées, aux statues du palais Farnèse dont on vient de parler. Nous trouvons ainsi une suite très-heureuse dans ces ouvrages, qui peut nous rendre sensible la transition du style antique de l'art dans le grand style.

Jusqu'ici nous avons parcouru les ouvrages les plus anciens de la sculpture grecque, et nous avons observé avec quelle peine, quelle assiduité et quels efforts il a fallu vaincre des difficultés et faire des essais et des découvertes, jusqu'à ce qu'on fût parvenu à imiter les formes de la nature, à les réduire en principes, et enfin à en saisir l'esprit : mais les artistes étoient encore toujours retenus par le poids de la matière, et les difficultés de l'exécution les occupoient encore trop fortement pour leur permettre de s'élever à l'idéal et de s'abandonner au vol de leur imagination. Mais lorsqu'enfin ils eurent pris le dessus et se furent débarrassés de la petitesse et des bornes étroites de l'ancien style, leurs forces plus libres s'élevèrent d'un essort plus hardi, et le grand style prit son origine : c'est le plus sublime effort et l'éternel monument du génie de l'homme.

Seconde partie.

Nous indiquons comme transition du style ancien au grand style, et comme intermédiaire des deux, cette Minerve en marbre placée sur l'escalier du Musée de Portici : nous y remarquons des traits plus beaux, des formes et des proportions plus nobles, et en même temps plus de choix et de goût dans les plis qu'aux ouvrages précédens. Cependant la théorie des proportions étoit encore trop imparfaite pour qu'on eût pu lui donner un caractère vraiment divin et au-dessus des imperfections et de la foiblesse humaine : par cette raison, l'attitude de la déesse, qui est libre, menaçante et presque forcée, fait beaucoup moins d'effet, et ne donne point cette idée d'une force supérieure qu'apparemment l'artiste vouloit exprimer en représentant dans la divinité le symbole de la force et du courage, envisagés comme ses premières qualités dans ces temps reculés ; car dans presque toutes les statues plus modernes elle est plus tranquille et plus douce, ainsi que doit être la divinité des sciences et des arts.

Le torse colossal d'une Minerve de la villa Médicis peut être regardé comme le plus ancien des ouvrages du grand style qui nous soient connus : il est d'un caractère élevé et tragique, grand, majestueux et d'un sublime presque terrible ; même la manière du style antique paroît contribuer à cette expression, puisque la roideur et les angles prononcés de la figure lui donnent une dignité et une fermeté de plus, et que les plis, tombant perpendiculaire-

ment et profondément taillés, concourent à faire paroître ses membres vigoureux encore plus gigantesques. C'est une grande perte, tant pour l'art que pour l'archæologie, que la tête de cette figure n'ait point été conservée ; ce qui apparemment a été cause qu'elle est restée absolument inconnue jusqu'à ce moment, et qu'il n'en a été fait mention nulle part.

La Muse de Barbérini doit être de la même époque, ou guère plus moderne : elle est connue par la description de Winkelmann, qu'on peut consulter à son sujet. La tête de cette figure, très-bien conservée, pourroit suppléer en partie à l'idée de la précédente : son exécution est plus libre ; mais les deux ont la même grandeur sublime, et ne diffèrent que par la distance de la Muse à la déesse.

Une Minerve de grandeur plus qu'humaine dans la collection d'antiques à Dresde, doit aussi être placée dans cette période. Quoiqu'elle soit bien endommagée, le visage a été heureusement conservé : ses traits sont sévères et réguliers, plutôt grands que beaux, et toute la figure porte ce caractère. On observe que les plis sont un peu plus larges et mieux variés qu'aux ouvrages précédens ; ce qui fait soupçonner que le goût commençoit alors à tirer parti des accessoires et à les mettre plus au niveau du caractère de l'ensemble. Malgré la grandeur, le sublime et la perfection de ces ouvrages, ils manquent toujours de liberté et de facilité dans les mouvemens et dans l'exécution.

Le sublime s'y rapproche du gigantesque, et est

trop peu proportionné à notre nature ; aussi sont-ils plutôt faits pour étonner les sens que pour émouvoir le cœur : mais ces défauts sont heureusement imités dans la figure qui se trouve sur le Monte Cavallo, et qui porte le nom de Phidias. Si, dans les ouvrages que nous venons de considérer, nous avons trouvé de la force et de l'audace, et des traits grossiers du sublime et du beau, dans cet ouvrage au contraire nous les trouvons développés, perfectionnés et transformés en loi éternelle.

En effet, si jamais l'esprit humain conçut et créa quelque chose de grand et de beau, ce sont ces proportions, qui, quoiqu'imitées en détail d'après les plus belles formes de la nature, sont assemblées et ordonnancées par le génie, et dont l'expression et l'effet sont calculés d'après les règles de l'art les plus transcendantes.

Le Héros demi-dieu est représenté avec cette abondance de courage et de force qui caractérise son état : il est entreprenant, actif, plein de vigueur. Mais Minerve au palais *Justiniani* est une vraie déesse dont le repos éternel est au-dessus du besoin et des passions : recueillie, se suffisant à elle-même, remplie d'une force intérieure et indépendante, elle a une beauté céleste ; trop élevée et trop sérieuse pour l'intimité ou l'amour, elle réprime et étouffe tout désir et toute idée profane dans l'ame de celui qui la contemple. Elle respire quelque chose de divin qui commande le respect et la soumission : la statue de cette déesse à Portici devoit, d'après l'idée de l'artiste, inspirer la crainte, et le torse de la

ville de Médicis nous frapper de terreur ; celle-ci, par son élévation douce et tranquille, commande le respect et l'adoration.

Une tête d'Apollon dans le même palais, non moins parfaite et bien conservée, mérite d'être placée ici comme pendant digne de cette Minerve : elle est encore plus importante pour nous, puisqu'elle paroît avoir donné l'idée de l'Apollon du Vatican, auquel elle ressemble, quoiqu'ayant plus de grandeur et d'élévation, tandis que ce dernier tient de la perfection de l'art à l'époque où il a été fait, et a plus de grâces aimables, de rondeur et de mollesse.

Niobé et ses enfans succèdent ici dans l'ordre des ouvrages du grand style : la description et les estampes de ces statues se trouvant entre les mains de tous les amateurs, nous croyons qu'il suffira de les indiquer ici. Nous remarquerons cependant que, dans ce groupe, il n'y a vraisemblablement de figures originales que la mère et deux des filles, et que les autres ne sont que d'une valeur très-inférieure, et paroissent n'être que des copies plus ou moins parfaites d'ouvrages perdus : il faut observer aussi qu'il règne dans le jet des plis une manière un peu différente des autres ouvrages de ce siècle de l'art. Comme cependant ni les têtes, ni la forme des membres, ni l'idée de l'ensemble, ni l'exécution des parties originales ne permettent de douter de l'antiquité de cet ouvrage, il faut attribuer cette différence à la manière particulière, ou de l'artiste, ou de l'école dans laquelle il avoit été formé. Les plus petits restes de ce genre sublime devant être consi-

dérés comme des morceaux précieux pour les arts, nous devons aussi faire mention ici d'un buste colossal de Minerve et d'une statue de cette déesse un peu au-dessus de la taille ordinaire, qui tous les deux se trouvent dans la villa Albani. La statue de celle de Justinien mérite la préférence ; mais elles sont faites d'après les mêmes principes et les mêmes règles, et paroissent être de la même époque.

Nous rappelons aussi le grand lion de l'arsenal de Venise, qui, quoique tellement endommagé qu'on ne reconnoît plus que très-peu de chose du travail et de l'exécution, montre cependant même dans ce reste tronqué la forme du roi des animaux dans toute sa grandeur : il faut ajouter ici la figure d'un beau jeune homme qui se trouve au Musée de Dresde, et qui est vraisemblablement de cette époque.

L'Amazone du Musée Clémentin fait la clôture de la série des monumens qui paroissent appartenir au grand style : cette figure en porte encore tous les caractères, les cheveux en forme de fils d'archal, la lisière autour des lèvres, l'orbite des yeux très-forte, et le contour en général extrêmement prononcé ; cependant on y découvre déjà une lueur de l'élégance et des grâces du temps suivant, et le désir de plaire est joint à son sérieux.

La contemplation de ces ouvrages nous étonne et nous saisit : nous nous perdons dans l'extase, ravis, élevés par eux et avec eux au-dessus de nous-mêmes, au-dessus de la terre et de tout ce qui est passager. C'étoient là les temps héroïques de l'art, où, consacré à la patrie et aux dieux, il produisoit de telles

formes l'expression la plus pure de la suprême beauté, lorsqu'il ne vouloit qu'émouvoir et dédaignoit de plaire en flattant les sens.

Troisième partie.

Nous avons vu l'ancien style passer dans le grand style, non d'un saut, mais peu à peu et par degrés : nous sommes conduits de même du grand style au style gracieux par différens monumens qui réunissent les qualités des deux, et servent ainsi de lien entre les deux époques.

Parmi ceux-ci, la grande Junon de la villa Ludovisi mérite la première notre attention, puisqu'elle paroît avoir le plus de rapport avec les monumens de l'époque précédente, parmi lesquels l'Amazone devoit encore être comptée à cause de son grand rapport avec eux ; mais dans cette Junon l'élévation et le sublime du grand style sont joints, autant qu'il a été possible, à la grâce de celui que nous allons traiter. Toute l'exécution est plus agréable, plus molle ; les cheveux sont mieux bouclés, et l'orbite de l'œil est même moins saillante et moins fortement exprimée que dans la Minerve de Justinien, dans Niobé ou dans l'Amazone, quoique l'ouvrage, étant colossal, doive être vu de loin. Ce seroit trop nous éloigner de notre sujet, que de nous étendre en détail sur l'étonnante précision et l'art qui règnent dans les proportions de cette tête : qu'il suffise à celui qui désire de s'instruire et de faire lui-même des recherches, de savoir que toute l'idée sommaire de la partie la plus transcendante de l'art est contenue dans cette tête.

Le Taureau Farnèse, la Flore et le Gladiateur Borghèse peuvent être mis à la suite de cette tête; car dans ces figures on voit l'esprit sublime allié au doux et au moelleux, et à cet usage des masses qui forme le caractère constant, ou plutôt l'essence du style gracieux.

Si nous pouvons nous fier à nos observations et aux conclusions que nous en tirons, le Taureau et la Flore doivent être plus anciens que le Gladiateur, puisque, dans ce dernier, l'art, qui ailleurs s'étoit élevé au-dessus de la nature pour chercher l'idéal, rentre dans les bornes de la réalité et de l'imitation (4).

En observant les Lutteurs de Florence, la Zingara, le torse d'une Muse de la villa Borghèse, celui du Bacchus à Naples, et même le célèbre torse du Belvédère, que d'ailleurs on ne peut trop vanter, on remarque comment l'art quitte peu à peu sa sublime grandeur, se rapproche de nos idées, et gagne en même temps plus de grâce : c'est ainsi que furent préparés ces ouvrages que nous sommes tentés d'appeler la fleur de l'art et le triomphe des grâces ai-

(4) Cependant une statue très-bien conservée du Musée de Dresde nous prouve que, même dans l'époque antérieure, on ne dédaigna pas toujours d'imiter la nature lorsqu'un dessin plus élevé ne demandoit pas l'application du beau idéal : c'est l'image d'un garçon qui touche à l'âge de l'adolescence, peut-être d'un vainqueur dans les jeux. Avec toute la beauté et la perfection des formes en général, on remarque une fidélité très-scrupuleuse dans l'imitation de ce qui a été propre à quelques parties ; mais du reste, le travail et l'exécution dans cet ouvrage sont absolument les mêmes que dans tous les autres monumens de la fin du grand style.

mables, où le sublime et même la beauté sont subordonnés au gracieux, et ne sont mises en usage qu'autant que l'effet désiré de plaire et de charmer pouvoit en résulter. Ces ouvrages, nés du sentiment le plus délicat et exécutés avec l'esprit le plus exquis, parlent immédiatement au cœur et s'insinuent dans l'ame: tels sont Bacchus Ludovisi, l'Hermaphrodite debout dans la villa Borghèse, le Joueur de flûte et la Bacchante du même lieu, l'Enfant avec un oiseau dans la galerie Borghèse, et Ganimèdes dans le Musée Clémentin, que nous pouvons citer tous comme les restes les plus distingués de ce genre. Dans ces ouvrages l'art modeste et sage s'est caché, afin que l'esprit de l'observateur ne soit point attiré sur des détails, pour que la jouissance ne soit point interrompue par l'apparition des règles, et que l'unité gracieuse de l'ensemble puisse parler au sentiment sans aucune altération. Dans Laocoon, le Faune de Barbérini et le Faune dansant de Florence au contraire, on remarque une certaine prétention de l'artiste et le desir de faire admirer son art, tandis que l'audace et la sureté avec laquelle il conduit son burin paroissent devoir nous faire croire qu'il a achevé son ouvrage en peu de temps et sans peine.

Nous croyons pressentir dans le Centaure Borghèse le Silène qui porte Bacchus, et dans l'Apollon du Vatican les degrés par lesquels le génie de l'art se laissa aller à ce luxe, à cette mollesse et à cette délicatesse que nous apercevons dans le soi-disant Antinoüs du Belvédère, l'Apollino de Florence, la Vénus dite de Bupalus, et celle dite Callipyge, et dans

la tête d'Ariane au capitole. On a donné la plus grande grâce au plan et à l'exécution de ces ouvrages, au contour et à l'ensemble, par ces lignes ondoyantes où tous les angles sont évités ou arrondis : l'œil glisse sur elles sans être arrêté par rien, et trouve dans leur contemplation, moins une occupation, que du repos et une jouissance toujours nouvelle.

Mais ici l'art paroît avoir trouvé ses bornes; car dès que, dans ses progrès ultérieurs, il avoit outrepassé ce terme, il donna dans des écarts, et sa décadence s'annonce par l'oubli, ou du moins la négligence des principes simples et uniformes du gracieux et du beau ; car on remarque quelque chose de chargé dans la soi-disant Cléopatre, dans le groupe d'Electre et d'Oreste à la villa Ludovisi, dans la Junon de Porphyre de la villa Borghèse, dans le torse de Porphyre sur l'escalier du capitole, dans une Muse à Venise et les soi-disans Vestales à Dresde. (Aussi tous ces ouvrages doivent être rangés, par des raisons qui seront développées ailleurs, dans le temps des Ptolémées). Les masses sont de plus en plus interrompues, et les petits plis très-accumulés vont souvent jusqu'aux endroits les plus élevés des membres.

Nous n'étendrons pas plus loin ces réflexions, parce qu'après ce temps l'art ne s'appliqua plus à l'étude de la nature et du beau, mais puisa presque toujours dans les ouvrages antérieurs ; et quoique, par d'autres raisons, les ouvrages postérieurs ne laissent pas que d'être très-estimables, il seroit cependant superflu d'en parler ici, puisque l'histoire de l'art

dans les temps de la monarchie romaine est assez connue.

GÉOGRAPHIE.

Geographiske chartor osver Svenge, etc. Cartes géographiques de la Suède, accompagnées de vues dessinées d'après nature; le tout publié par le baron S. G. Hermelin, conseiller des mines. Première livraison, qui comprend les provinces connues sous le nom de Norrland. Stockolm, 1797, format atlas.

Entre plusieurs autres qualités excellentes, les Suédois ont celle de préférer leur pays à tous les autres, bien différens en cela de tant d'hommes prévenus, frondeurs ou ingrats, à qui rien ne peut plaire s'il n'est étranger. Les savans de cette nation se sont appliqués à bien connoître leur patrie, et à la faire connoître avantageusement aux autres peuples : veilles, recherches, dépenses même, rien ne leur a coûté pour remplir cette tâche estimable. Peut-être même les accusera-t-on d'avoir porté un peu loin cette partialité : on citera Rudbeck et son atlantique (1); mais de semblables erreurs ont une

(1) Outre l'ouvrage de Rudbeck, on en peut citer encore un grand nombre sur les plantes, les animaux, les mines et les maladies de la Suède. Linneus a consigné les témoignages de cette ardeur pour bien connoître sa patrie, dans sa Dissertation *De necessitate peregrinationum intrà patriam*, de la nécessité des voyages dans la patrie. A. L. M.

cause

cause si louable, que le sentiment les excuse, lors même que le jugement les condamne. L'ouvrage que nous annonçons est une nouvelle preuve de cet esprit public qui fait tant d'honneur à la Suède. Ce n'est point une de ces entreprises qui doivent la naissance à l'espérance de quelque bénéfice. Son auteur, en y consacrant son temps, ses peines et sa fortune, n'a pu en espérer d'autre récompense, que l'honneur d'avoir élevé un nouveau monument littéraire à la gloire de son pays. La beauté même de l'exécution typographique, qui rend cet ouvrage propre à servir d'ornement aux cabinets des curieux, doit en rendre le débit difficile. Ce qui en a été publié jusqu'ici consiste en cartes géographiques et en vues, les unes et les autres tracées sur les lieux et gravées avec le plus grand soin. On regrette que l'auteur n'y ait pas joint un texte qui leur servît d'explication; peut-être, au reste, en a-t-il publié un depuis que cette première livraison a paru; elle n'embrasse encore que ce que les Suédois nomment les *Norrland*, c'est-à-dire, les provinces situées du côté occidental du golfe de Bothnie, au nord de la Suède propre. On y trouve une carte générale de la Suède et des pays adjacens, et quatre cartes particulières; savoir: 1°. *De Vestro-Bothnie et Laponie;* 2°. *D'Angermanie, Medelpadie et Jemtland;* 3°. *De Heriedal;* 4°. *De Gestricie et Helsingie.* Ces cartes ont été, ou levées à l'occasion de cet ouvrage, ou dressées d'après les meilleures cartes existantes, rectifiées et augmentées d'après des observations récentes: l'auteur en a fait les frais, et il a été secondé

par MM. Svab, membre de l'académie de Stockholm ; Wallmann, ingénieur des mines, etc. Ces vues sont au nombre de six : nous avons particulièrement distingué les suivantes.

1°. Vue de la montagne de Wigel, au-dessus du lac d'Œresund, prise de Beckàas en Norwège, dessinée d'après nature par C. M. Robsahm, et 2°. Vue des montagnes de Rute, prise de l'extrémité du lac de Malmagen, du côté du nord-est. Ces deux endroits sont en Herredal : on les trouve sur la carte que l'auteur a donnée de cette province. Les montagnes que ces estampes représentent font partie de la grande chaîne qui sépare la Suède de la Norwège : elles en forment peut-être la partie la plus élevée ; mais c'est ce qu'on ne saura positivement que quand les physiciens suédois nous auront donné la mesure de l'élevation de leurs sommets les plus remarquables. C'est là un des objets dont il est probable que s'est occupé le baron de Hermelin, et que nous espérons trouver dans l'ouvrage dont ces estampes et ces cartes nous semblent devoir faire partie. Ces Alpes du Nord méritent d'être mieux connues qu'elles ne l'ont été jusqu'à présent : l'élévation en latitude du pays où elles sont placées, doit compenser ce qui paroît leur manquer en élévation absolue pour être assimilées, quant au climat, aux Alpes de la Suisse et du département du Mont-Blanc. Il sera intéressant de savoir quelle est dans ces régions du Nord la limite des neiges et des glaces éternelles ; quelle est la nature de l'air atmosphérique à différentes hauteurs ; quelle est sur ces sommets la marche du baromètre, etc.

Une autre vue remarquable est celle que présente la vignette servant de frontispice : c'est une cataracte de la Laponie de Luleo près de Quickiock et du lac de Saggat. Il est difficile de voir un site plus pittoresque.

En songeant à cette Laponie, où des observateurs français et suédois mesurèrent, il y a plus d'un demi-siècle, un degré du méridien, nous n'avons pu nous empêcher de désirer que les savans de Stockholm et d'Upsal prissent la peine de renouveler dans ces contrées boréales une opération de ce genre, en prenant, s'il est possible, un plus grand arc du méridien, une plus grande base, et en profitant de la perfection que les instrumens et les méthodes ont acquises depuis le temps des Maupertuis et des Celsius. Ces travaux répandroient un nouveau jour sur la grande question de la figure de la terre ; et quel moment plus favorable pour les entreprendre, que celui où plusieurs savans réunis s'occupent à déterminer avec la dernière précision la véritable mesure de l'arc du méridien qui traverse la France !

COQUEBERT.

TOPOGRAPHIE.

Topographie historique et médicale de Padoue, suivie du tableau des maladies observées dans les hôpitaux militaires de cette place, pendant le trimestre de messidor an V, par Salmon, *médecin des hôpitaux militaires de France.*

Cet ouvrage, publié à Padoue dans le mois de brumaire an VI, avoit pour objet de déterminer l'influence du climat de la Marche Trévigiane, par rapport à la santé des troupes. On s'y occupe particulièrement de la situation de Padoue, du niveau de son plan, de ses rivières, de l'ordre des saisons, des vents dominans, de la mesure, du temps et de l'impression des pluies, de l'état de la chaleur, des émanations gazeuses, de la composition de l'atmosphère, de ses vicissitudes, de ses bouleversemens, de la déclinaison de l'aiguille aimantée, de la température, des hauteurs du thermomètre depuis le commencement du siècle, de celles du baromètre, de leurs variations diurnes, de leurs points extrêmes et de leur moyenne élévation, etc. etc. On ne néglige rien pour présenter avec exactitude le caractère des météores. On examine la nature de l'eau qui sert aux usages de la vie, et celle des eaux thermales d'Abanon. On donne l'analyse des dernières, avec la description des procédés qu'on a employés, et une notice de leurs vertus médicales. Ce sujet amène certains aperçus géologiques et quelques discussions li-

thologiques. La qualité du sol et ses productions fixant un moment les regards de l'auteur, il fait des recherches sur l'état de l'agriculture, sur le produit des prairies, sur l'éducation des jeunes animaux et sur la condition déplorable du laboureur. Passant bientôt à l'origine de Padoue, il expose les principaux événemens de son histoire politique et militaire. Ici l'université arrête son attention ; il parle de l'époque de son établissement, des bienfaits des princes à son égard, des causes de sa splendeur et de sa décadence, des hommes illustres qu'elle posséda, des hommes recommandables qu'elle reunit encore, des vices de son organisation, etc. etc. On considère ensuite Padoue comme place de guerre : on traite de sa forme ancienne, de sa fortification actuelle et des ressources qu'elle pourroit offrir. L'on termine enfin par un tableau des mœurs des habitans, par des données relatives aux rapports de vitalité dans des classes diverses de citoyens, par des considérations physiques générales, par des remarques sur l'influence du ciel et sur l'allure des épidémies, etc. etc.

La seconde partie présente le tableau des maladies observées dans les hôpitaux de la place, pendant le trimestre de messidor. On a cherché à déterminer le rapport des maladies entr'elles, d'une manière rigoureuse : l'auteur, bannissant le vague des descriptions ordinaires, a tout soumis au calcul ; il a construit une formule ou un cadre resserré dans lequel les maladies ont été renfermées avec leurs expressions numériques. On a pris pour sujet d'observation une masse de cent malades, et pour terme de durée la décade du

calendrier français. La nomenclature adoptée est celle du docteur Cullen. Telle est donc la méthode qu'on a suivie.

L'histoire de la décade s'ouvre par un léger énoncé des phénomènes du ciel déduits des tables météorologiques portant huit colonnes, jours du mois, vents, thermomètre, hygromètre, baromètre, état du ciel, météores, points lunaires.

L'épidémie se décrit avec la plus grande précision : on suit sa marche, ses progrès, ses pas rétrogrades, ses lieux stationnaires, ses nuances, ses passages, ses mutations, etc. etc. On indique le mode curatif qui a paru le plus avantageux ; l'on discute quelquefois des points de doctrine importans, et l'on donne enfin sommairement les observations des cas les plus singuliers.

La formule ou le cadre numérique forme en résultat l'histoire de chaque décade : on y conclut les rapports exacts des maladies entr'elles, et l'on détermine la proportion des morts à celle des guérisons.

LITTERATURE GRECQUE.

Specimen Editionis novæ Epistolarum Aristæneti, etc. Cura F. J. Bast. Vindobonæ. — Essai d'une nouvelle Edition des Lettres d'Aristænete, par M. Bast. A Vienne en Autriche, 1796.

Lettre au citoyen Millin.

16 therm. an 6.

Vous avez annoncé, citoyen, il y a quelques mois, dans l'intéressant Journal auquel vous donnez vos soins, le *Specimen* de la nouvelle édition des Lettres d'Aristænete, que M. Bast, littérateur allemand, a publié à Vienne il y a deux ans. Permettez-moi de relever une erreur qui me semble vous être échappée dans le court article que vous avez consacré à cet ouvrage. Vous y dites que M. Bast a soigneusement collationné « les manuscrits de la bibliothèque » de Vienne, dont un classique, et qui servit à J. » Sambucus pour la première édition de cet auteur. » N'est-il pas naturel de conclure de cette phrase, qu'il y a dans la bibliothèque impériale plusieurs manuscrits d'Aristænete, outre celui dont s'est servi Sambucus. Il est pourtant très-vrai que ce manuscrit est le seul qui existe à Vienne, le seul qui existe en Europe, le seul au moins qui soit connu (1), et M. Bast

(1) Abresh et Bast, *in præfationibus.*

n'a fait que le revoir de nouveau : mais son travail n'en a pas moins d'intérêt ; car il paroît, d'après ce qu'il nous dit dans sa préface, que Sambucus avoit mal lu le manuscrit, mal interprété ses abréviations quelquefois très-obscures, et altéré dans le texte de son édition plusieurs passages qui sont sains et corrects dans le manuscrit. Ainsi le texte que nous promet M. Bast sera plus correct que celui que nous connoissons, l'édition de M. Abresh n'étant, à quelques corrections près, que la copie de celle de Mercerus. Je ne parle pas de celle de M. de Paw, qui est belle, mais n'est pas très-bonne.

Avant de faire paroître cet ouvrage, M. Bast a voulu faire connoître aux Hellénistes la marche qu'il avoit suivie, afin de profiter des observations qu'il pourroit recevoir, et rendre par là son travail le plus parfait possible. L'essai qu'il a publié contient une préface, et le texte de la vingt-sixième et de la vingt-septième lettre du premier livre, avec des notes et une version latine nouvelle, celle de Mercerus n'ayant pas été jugée assez exacte par le nouvel éditeur. Peut-être M. Bast eût-il pu choisir des lettres plus altérées que celles qu'il nous offre dans cette espèce de *prospectus*. On eût été plus à portée de juger de l'importance des restitutions qu'il a trouvées dans le manuscrit.

Je vais, si vous le permettez, citoyen, examiner avec vous le travail de M. Bast. J'ai quelques droits à cet examen, et je dois bien naturellement m'intéresser à la gloire et aux succès d'Aristænete ; car je suis bien charmé d'apprendre à l'Univers, par la voie de

votre Journal, que j'ai fait une traduction française de cet auteur, avec des notes au moins aussi étendues que le texte, et des *prolégomènes*, c'est-à-dire, une préface. Je profiterai en même temps de cette occasion pour dénoncer hautement les personnes qui font maintenant parmi nous le commerce de papier imprimé, et dont aucune n'a voulu de mon manuscrit. Pourtant ma traduction n'est pas d'une perfection plus décourageante que quelques autres que je vois s'imprimer à grands frais, même se réimprimer. Elle contient d'ailleurs des choses du plus grand intérêt dans les circonstances actuelles; par exemple, une dissertation très-sérieuse sur la manière dont les anciens demandoient le vase nocturne (vulgairement *le pot de chambre*), et le plus piquant est que cette dissertation est amenée tout naturellement à la suite d'une conversation d'amour entre Lamprias et une jeune Athénienne. C'est un des exemples les plus brillans de transitions difficiles. J'y parle aussi de l'*hyacinthus* des anciens; mais je me garde bien de dire ce que c'est, parce que je n'en sais rien, quoique M. Martyn prétende le savoir : enfin, il y est traité de beaucoup de particularités très-utiles à connoître dans la crise où se trouvent actuellement les affaires de l'Europe; car elles sont toutes relatives ou à de vieux usages dont personne ne se soucie, ou à des lettres et des virgules grecques, à des transpositions de mots, retranchemens ou additions de jambages dans les caractères; ce qui est quelquefois très-essentiel à bien saisir, comme le savant V. l'a si heureusement prouvé au monde littéraire, en faisant un r d'un T

par le retranchement d'une moitié de ligne, et *émendant* ainsi un passage de Synésius, qui n'avoit pas besoin d'émendation. — Mais qu'importe (2)?

Je reviens à M. Bast. Vous voyez bien, citoyen, que je ne manquois pas de raisons pour examiner plus particulièrement qu'un autre son *Specimen;* et votre Journal étant, dans la décadence des Lettres savantes parmi nous, le seul où les Hellénistes trouvent encore un asile, je vous prie de vouloir bien y donner une place à mes observations, si vous croyez qu'elles en soient dignes.

Je passerai légérement sur la préface de M. Bast, sur les détails qu'il nous donne du format et de l'écriture du manuscrit, détails dont j'ai profité dans la préface de ma traduction, sur deux épigrammes inédites en vers politiques d'un certain moine très-connu, nommé Nicolaos, dont l'une est contre un adultère, l'autre contre la jalousie des Hydruntins, et où il n'y a de remarquable que quelques mots inusités que le savant éditeur a remarqués, etc. Je viens au texte, et j'ai bien peur que cette édition nouvelle, examinée de près, ne vous paroisse pas très-neuve.

(2) Il seroit injuste de croire que je n'aie pas pour les talens du célèbre V. tout le respect qu'ils méritent : personne n'admire plus que moi sa vaste érudition, sa prodigieuse lecture, sa grande connoissance de la langue grecque dans laquelle je ne suis encore qu'un jeune et très-foible écolier que ses remarques savantes ont instruit plus d'une fois ; mais en vérité, je crois bien fermement que *μεταμέλεται* pouvoit rester, et, *pace eruditissimi viri dixerim*, je ne peux dans cette occasion admirer sa sagacité.

Voici le commencement de la vingt-septième lettre. Πάλαι μέν μοι προδιέγραψε τὴν χάριν ἡ φήμη. M. Bast écrit ω. μ. μ. ω. τὴν σὴν χ. ἡ. φ. Il est certain que σὴν est nécessaire; mais σὴν n'est pas dans le manuscrit, et il ne falloit pas, je crois, l'insérer dans le texte, ou tout au plus on pouvoit se permettre de changer τὴν en σὴν. — Νῦν δὲ παρέσησε ὧρωτον· ἢ χ̣ πλέον ἄγαμαί σε κ. τ. λ. Le mot παρέσεσε n'est pas clair. Au lieu de ἢ, qui appartient à M. Abresh, le manuscrit lit ἤ, qui ne signifie rien. M. Bast propose de lire παρέσησα, et de rejeter ἤ et ἢ. Ce changement, que j'ai suivi dans ma traduction, rend la phrase plus claire et le sens facile. Il faut observer que cette particule ἤ, très-fréquente dans Aristœnete, y est très-souvent déplacée, et que dans plusieurs endroits du manuscrit elle a été effacée d'après un autre exemplaire, ce qui peut peut-être en justifier le retranchement dans le passage dont il s'agit. — Τίς ἴδων ἂν ἠράσθη Πολυμνίαν; Ἀφροδίτην ἔχουσιν οἱ θεοί, ἐκείνας ἡμᾶς ὡς ἐφικτὸν ὑποκρίνειν παρ' αὐτῷ κοσμουμένη. Leçon très-dépravée du manuscrit. M. Bast a inséré dans le texte la correction de Mercerus, τ. ι. ο. ἠράσθη; Π. Α. ι. ἡμῖν ως ι. ἀποκρίνει (attiquement, conjecture de M. Reiske.), παρ' αὐτῶν (correction de M. Abresh), κοσμουμένη· — φύσεως ὑπάρχεις εἰκών. Correction de Mercerus pour ὑπὰρχει du manuscrit. — Μιμουμένη τὸν καράμαλλον τὸν πάνυ ἁπάντων ἔχεις κ. τ. λ. Leçon vicieuse du manuscrit. M. Bast, d'après Mercerus : μ. τ. κ. τ. πάνυ, ἁ. κ. τ. λ. — Παγαρέτην ὑπερφέρουσα. Mercerus, ὑπερφέρουσαι. M. Bast, comme Mercerus. — Lettre vingt-huit : ὡς ευπάρυφος τὸ θερίστριον. M. de Paw, εὐπάρυφον. M. Bast,

comme M. de Paw. ἀεριχαλήν dans le manuscrit. Mercerus, suivi par M. Bast, περὶ καλήν. — Ἀξιέραστος ταῖς γυναιξί. Leçon de Sambucus. Le manuscrit lit ἀ. — τ. γ. M. Bast remplit la lacune par εἶναι, conjecture d'un critique cité par M. Dorville.

J'observerai que cette conjecture, quoique vraisemblable, a si peu de certitude, que M. Bast a véritablement altéré le texte en l'y insérant plus que ne l'avoit fait Sambucus en n'indiquant pas la lacune. M. Bast, qui s'est proposé d'être plus exact que lui, devoit, ce me semble, représenter la lacune du manuscrit, et ne la remplir que dans sa note. — φίλον ἄτυχον. Leçon du manuscrit. Mercerus, et M. Bast après lui, φίλωνα τυχόν. — ᾗ πολλῶν τῷ ὀφθαλμῷ βλέπειν. Manuscrit. M. Bast, ᾗ πολλῷ τ. ο. βλέπει. Emendation due à M. Abresh. M. Reiske conjecturoit ᾗ πολλων τῶ ὀφθαλμῶ βλέπει, ce qui se rapproche davantage de l'écriture altérée; mais qu'est-ce que c'est que πάλλειν ὀφταλμούς? — Νὴ τῷ θεῷ. Manuscrit. M. Bast, d'après Mercerus, Νὴ τῶ θεώ. — Ἔρωτα πέζεις. Manuscrit. M. Bast ε. παίζεις, précédé par Mercerus. — ἐμέ σέθεν ἀκέασθαι πάθος· faute du ms. M. Bast écrit ε. τὸ σὸν ἀ π· correction indiquée par M. Abresh. — διαμωκωμένη. Mercerus et M. Bast, διαμυκωμένη. — La ponctuation ἐγώ τάλαν; μή κ. τ. λ. est due à Tollius. — οἷει μᾶλλον καλὸς, texte de Sambucus. Le manuscrit ὅιει — μᾶλλον καλός. Cette fois M. Bast a conservé la lacune qu'il propose, dans sa note, de remplir par εἶναι; mais cette addition ne rend pas le passage plus clair. Voici comme j'ai essayé de le lire, seulement pour le sens et pour pouvoir traduire :

ἐγὼ τάλαν ; μὴ, ὦ χάριτες γένοιτο · κενῇς ἐλπίσιν ἐπείσθης · (ἐπεὶ δὲ) (que j'ajoute, et qui peut avoir été oublié par la ressemblance du mot ἐπείσθης) ὅτι μᾶλλον (εἶναι) καλὸς, καὶ τοῦτό γε χάριν τοιοῦτον ἐπῆλθέ τοι προσδῶκαν, παραμενεῖ κ. τ. λ. — J'omets quelques autres petites corrections que M. Bast doit à Mercerus et à M. Abresh.

Il résulte de cet examen détaillé des deux lettres publiées par le nouvel éditeur, que le ms. n'a fourni aucune restitution des endroits corrompus, et qu'à l'exception de deux ou trois conjectures d'un petit intérêt, il n'y a rien dans ce *Specimen* qui ne fût dans l'édition de M. Abresh. Je suis bien loin d'en conclure que l'on en doive moins désirer l'édition que M. Bast nous fait espérer de voir bientôt (3), mais seulement qu'il eût dû nous donner pour essai et comme pour *échantillon*, si je peux m'exprimer ainsi, des lettres plus altérées que celles qu'il a choisies ; nous indiquer, par exemple, la leçon du ms. sur ce passage de la première lettre du deuxième livre, νεὸς ὢν ἐπταίτης qui est absurde, et sur lequel les critiques n'ont rien dit de satisfaisant. J'ai lu pour avoir un sens, et cette conjecture me paroît peu recevable, νεὸς ὢν ἀπτοέπης i. δ. δ. — L'on eût aimé à savoir si ce passage désespéré de la seixième lettre du deuxième livre, ἐγὼ τοίνυν ἡ λαικάς τῶν κακῶν se lisoit mieux dans le ms. J'ai lu ἰ. τ. ἡλίκων τῶν κ.

(3) N'ayant pu me procurer le catalogue de la dernière foire, je ne sais pas si l'édition de M. Bast n'a pas paru cette année.

Hezichius, ἡλίκον· μέγα. ἡλίκην μεγάλην. — On eût appris avec plaisir ce que le ms., si mal dechiffré par Sambucus, offroit à la place de ces mots corrompus de la lettre dix-neuf du même livre : ϰ̀ μαϛῶν ὑπὶρ ἐμᾶ μὲναν, où j'ai lu, pour pouvoir traduire, ϰ̀ ἡδίϛων ὑπερ ἐμᾶ μέλων.

La version latine de M. Bast est exacte et élégante. Il a rectifié plusieurs contre-sens qui déparoient celle de Mercerus, qui au reste est un chef-d'œuvre de style et de précision.

Je terminerai cette lettre, citoyen, par une observation qui ne me paroît pas sans quelque importance. M. Bast a ponctué le grec de son *Specimen* avec les signes des langues modernes. Il met ? au lieu de ; et ; pour · M. de Locella, à qui l'on doit la dernière édition du roman de Xénophon, lui avoit donné l'exemple de cette innovation ; mais ne vous semble-t-il pas que l'on doit trouver dans un ouvrage grec la ponctuation des Grecs ; que rien ne peut autoriser cette forme nouvelle, et qu'au lieu de faciliter la lecture des anciens, elle ne peut que la rendre plus difficile, en trompant l'œil accoutumé aux caractères ordinaires, et en forçant le lecteur à réfléchir sur les endroits les plus aisés ? Ne vous semble-t il pas aussi que ce changement est un pas de plus vers la décadence des lettres savantes ? Il est d'un funeste présage qu'il soit présenté par les Allemands, chez qui la littérature ancienne et l'érudition semblent avoir désormais choisi leur séjour. Qui sait si on ne proposera pas bientôt d'imprimer le grec en caractères vulgaires ?

BOISSONADE.

MÉLANGES.

Sur l'ancien langage messin, par le citoyen JÉRÉMIE-JACQUES OBERLIN.

Il y a vingt ans que le séjour fréquent que j'avois fait au ban de la Roche, situé dans les Vôges, sur les confins de la ci-devant Lorraine, me fit venir l'idée d'examiner la langue vulgaire de cette contrée. J'avois observé que sa connoissance étoit d'une grande utilité pour l'intelligence des titres anciens, de même que pour celle des historiens et des poëtes du moyen âge. Ayant donc recueilli les matériaux, j'analysai le jargon de ce pays, et je publiai, en 1775, un *Essai sur le patois lorrain du ban de la Roche*, qui contient une comparaison du vieux langage français de différens siècles, suivie d'une grammaire patoise et d'un glossaire patois. Un ami de Lunéville, qui se trouvoit alors chez nous, me mit à même de comparer le patois lorrain de son pays, avec celui dont je viens de parler. Depuis ce temps d'autres occupations ne m'ont pas permis de suivre cet objet; cependant la diplomatique que j'ai enseignée à l'université m'a souvent fourni l'occasion de voir que les termes les plus obscurs du moyen âge se retrouvent encore dans le langage usuel des habitans de la campagne.

Un hasard m'a fait reprendre ce travail. On a raison de dire qu'à quelque chose malheur est

bon. Ayant été transféré, il y a cinq ans, à Metz, avec mes confrères de l'administration du département du Bas-Rhin, sous le prétexte aussi méchant qu'insensé d'avoir eu dessein de livrer la ville de Strasbourg à l'ennemi; et ayant, après trois mois de stricte détention, obtenu la ville pour prison, je cherchai à m'occuper utilement. Je dois, à cette occasion, la justice aux habitans de Metz, de rendre un témoignage public à leur loyauté et honnêteté. Je dois un tribut particulier de reconnoissance au citoyen Mathias, chirurgien. Je trouvai aussi d'anciens amis qui concoururent à me rendre le séjour agréable. L'un d'eux m'offrit l'usage de sa bibliothèque. Un autre, le citoyen Tabouillot, auteur de l'Histoire de Metz, vieillard respectable, mit à ma disposition une ample collection d'ouvrages relatifs à l'Histoire du pays messin. Je les parcourus, fixant en même-temps mon attention sur l'ancien langage dans lequel ils sont écrits. En consultant le Dictionnaire du vieux français de Lacombe, de 1766; le Vocabulaire austrasien donné, en 1773, par dom Jean-François, et le Dictionnaire roman, walon, celtique et tudesque, composé, à ce qu'on prétend, par M. Gabriel, célèbre Avocat de Metz, mais publié en 1777 par le même J. François, sous la qualité de religieux Bénédictin de la Congrégation de St.-Vannes, je vis bientôt qu'il y avoit encore beaucoup à glaner. Je me mis donc à rédiger des supplémens aux ouvrages cités. J'en donne ici quelques échantillons, qui serviront encore à prouver que le temps

de

de ma détention n'a pas été tout-à-fait perdu.

Mais il convient, avant tout, d'indiquer les ouvrages que j'ai été à même de consulter. Ce sont :

1°. Des *titres* publiés par D. Calmet, dans les preuves de son Histoire de Lorraine, entre autres ceux regardant les droits de l'évêque au XIIe. siècle ; d'autres contenus dans la Dissertation de l'ancienne Jurisprudence de Lorraine, tel que celui du Maître-Echevinage de Metz ; *item*, les Statuts des Anians ou Notaires de cette ville, dudit siècle.

2°. Des *Jugemens des Maîtres-Echevins de Metz*, copiés autrefois par Dom François Robert, *in-fol.* ms. (Chez le citoyen Tabouillot).

3°. Les *Coutumes générales de la ville de Metz* et du pays messin, *in*-4°., à Metz, 1613, avec des notes ms. (Cet ouvrage m'a été prêté par le citoyen Bouchard, libraire).

4°. Des épitaphes trouvées dans les églises de Metz, recueillies par Dom Séb. Dieudonné, ms. (Chez le citoyen Tabouillot).

5°. Le *Roman de Garin le Lohérans*, écrit en vers, ouvrage de *Hugues Metellus*, Chanoine régulier de Saint-Léon de Toul, du XIIe. siècle. D. Calmet l'a publié dans l'Histoire de Lorraine, tome I.

6°. La *Chronique rimée de Saint-Clément*, compilée par *Jean Châtelain*, religieux Augustin, fameux prédicateur, condamné au feu pour cause d'hérésie en 1525. C'est une espèce d'analyse

de la Chronique de Phil. Vigneules, laquelle, commencée l'an du monde 2659, et conduite jusqu'en 1526, est conservée dans les archives de la commune de Metz, en trois volumes *in-folio*. La Chronique de Saint-Clément commence, comme de coutume, par Adam, et se termine en 1471. Elle fut continuée par plusieurs personnes. Dans l'édition qu'en a faite D. Calmet, au volume III de l'Histoire de Lorraine, elle est poussée jusqu'en 1550. En quelques manuscrits elle finit en 1603; en d'autres, en 1600. Dans l'exemplaire imprimé *in-12* chez la veuve Bouchard en 1698, cette Chronique a été modernisée et tronquée. Les vieux chroniqueurs, comme on sait, n'ignorent rien. Celui-ci nous apprend que Metz fut bâti par Azita, fille de Noel Suer de Sem. C'est elle aussi qui bâtit, avec ses trois fils, le pont de la Muselle.

De sy très-grand magnificence
Qu'il valoit d'ung roy la puissance.

Elle fut si ravie de voir son œuvre achevée, qu'elle dit :

J'ay de mon volloir joy,
Et, dit-on, les arches de Joy.

Ainsi le pont en question est l'aqueduc de Jouy. Le nom de *Juif-rue* vient du culte de Jupiter :

Au plus haut lieu de la cité
Y estoit ung pillier plantez,
Et sur ce pillier ung et dolle
De Jupiter estoit le molle,
Et disoit-on Jupiter rue,
Depuis on ne dit que Juifrue.

Par la suite la ville de Metz fut agrandie par les Troyens; elle fut détruite et reconstruite par Métius, capitaine de César, qui lui donna le nom de Metz; car auparavant elle étoit appelée *Mediomatricum*, parce qu'elle se trouvoit située au milieu, entre Paris, Lyon et Milan. D. Calmet a sauté toutes ces fables, de même que la vie et les miracles de Saint Clément, qui, à son avis, ne valent pas mieux, pour commencer à l'époque du duc Nervin, père aux Lorrains Guérin et Belco de Belin. Le plus grand usage à faire de cet ouvrage sera toujours pour l'ancien langage.

7°. *La Chronique* ou *les Annales de Saint-Thiebaut de Metz*, dont l'auteur a vécu sous Charles VII, et a écrit en 1429. Elle commence en 1229, et finit en 1445. D. Calmet l'a publiée dans le cinquième volume de l'Histoire de Lorraine.

8°. *Les Observations séculaires de Paul Ferry*, célèbre ministre protestant de Metz, mort en 1669, lesquelles D. Calmet dit avoir vues chez M. Ferry, conseiller au parlement de Metz, mais qui se trouvent aujourd'hui chez le citoyen Tabouillot. Cet ouvrage manuscrit et intéressant de l'infatigable Ferry offre d'abord des tables synchroniques faites avec beaucoup de netteté et de précision, et contenant les faits et les événemens remarquables depuis le premier siècle de l'ère chrétienne, jusqu'au seizième. Dans les séries des colonnes, il s'en trouve toujours une destinée particulièrement pour la ville de Metz. A la suite de chaque table synchronique, Ferry a mis des

extraits d'auteurs qui fournissent les matériaux pour composer une histoire suivie de tous les siècles, et puis une suite d'atours ou statuts de la ville de Metz. Ces tables synchroniques, avec lesdites pièces justificatives et probantes, remplissent les deux premiers volumes; le troisième contient un indice général qui se rapporte à des tables faites séparément pour chaque siècle, dans lesquelles il y a par-tout un article pour le langage messin et pour le style.

9°. *La Comédie messine*, intitulée *la Famille ridicule*, imprimée *in*-8°. Le fond de cette pièce, écrite en patois, est une histoire véritable, dans laquelle Claude Demange, sa femme, sa fille, etc. ont joué leurs rôles. Le procureur étoit Vignon, qui a épousé Nanon. L'affaire s'est passée au commencement de ce siècle. Parmi les plaisans auteurs de la pièce, qui a été jouée sur un théâtre domestique, et dont il se trouve encore quelques exemplaires chez un libraire de Nancy, étoient Bouy, notaire, et Féticq, avocat.

Il existe encore nombre d'autres ouvrages intéressans à Metz, dont on pourroit se servir pour composer un glossaire de la langue ancienne et vulgaire, en compulsant aussi entre les ouvrages cités et mon glossaire patois, le dictionnaire étymologique de *Menage*, augmenté par *Jault*; le trésor de *Borel*, les dictionnaires praticiens gothiques de *Battheney*, *Lemoine* et autres. C'étoit au célèbre auteur de l'histoire des Troubadours, *Lacurné de Saint-Palaïe*, à enrichir la Littérature française d'un glossaire français. Aussi l'avoit-il entrepris; mal-

heureusement le plan qu'il en avoit conçu étoit trop vaste, embrassant la langue française ancienne, moyenne et moderne. Il est à désirer que le citoyen *Bréquigny*, s'il est encore dépositaire des grands recueils de son devancier, se renferme dans les bornes du moyen âge. Nous aurons alors un ouvrage à placer à côté des glossaires allemands de *Wachter*, *Haltaus* et *Scherz*, et du glossaire suio-gothique d'*Jhre*.

Quant à mes supplémens, ma délivrance, arrivée par la révolution du 9 thermidor, après onze mois de détention, ne me permit heureusement pas de les continuer. Voici une série de mots tirés de mon recueil.

à pairt,	de la part.
à teilz,	tellement, de même.
à toujours mais,	pour toujours, désormais.
aaivier,	peupler, multiplier, planter.
abezignest,	ait besoin.
il ne vous abesoigne mie,	vous n'avez pas besoin.
abillement,	machine. Je crois que c'est une faute, pour *atillement*, *artillement*.
aboulestrez,	arbalêtres.
aboulestriez,	arbalêtriers.
abrévié, *abrevé*,	vite, promptement.
abrièner, *abrieneir*,	abolir, réduire à *rien*.
absolsir un acquaist,	purger une acquisition d'hypothèque, du latin *absolvere*. Voyez J. François.
accroissant,	Auguste. Dans le titre *semper Augustus*.
achillé,	assailli.

acondire,	mettre obstacle aux publications.
acquastour,	collecteur de tailles.
acquerellez,	inquiétés.
acrastre,	accroître, du latin *accrescere*.
actour,	demandeur.
ad cy,	à présent.
ad si,	ainsi.
adjuel, *adjuelle*,	aïeul, aïeule, en espagnol *abjuelo*.
adneuwa,	désavoua, *abnegabat*.
son advenant,	sa quote part.
afautré,	équipé, enharnaché, affuté.
affiche,	épingle, *item* mouchoir.
agayt,	dégât.
agoustè,	régalé, servi.
aichiet,	échéance.
aiei, *aies*,	âge.
vivre par aiei,	vivre son âge.
aiewe,	aide, *adjutorium*.
ains,	avant, *ante*.
ainsiens,	anciens, ancêtres.
ajoisté, *ajosté*,	assemblé en ost, en compagnie d'armes.
air, *airdre*,	brûler, *ardere*.
air, *airs*,	place, places, *areæ*.
airaneir,	poursuivre.
airaniens,	poursuivons.
airier,	après, *arrière*. De là s'entend le mot *caienaire*, qui veut dire *çai*, *en arrière*, ci-devant. V. l'Hist. de l'Acad. des Inscr. tome I et V.
remettre airier,	remettre auparavant.
airlmone,	aumône, *eleemosyna*.
à l'aistaiche employ,	en place publique.
aistre, *aitre*,	cimetière, *atrium*.
ajuwes,	adjoints, *adjuvantes*.

aleun,	aucun, *aliquis unus.*
alleweir, aleveir,	ajouter, *allevare.*
aliemans,	alliance.
alignier,	allier.
allée,	sortie.
alloier, alaier,	allier.
elle allit de vie à mort,	elle mourut.
alloé,	aliéné, perdu, dépensé.
Alsois, Aussais,	Alsace.
altretant,	autant, *alterum tantum.*
alstre,	autre.
amainri,	diminuer, *amoindrir.*
amainrissement,	diminution.
amanderie,	office d'Amans, de Notaire.
améableté,	affabilité, *améable*, aimable.
amener à jour,	faire droit.
en amont,	ci-devant.
ample,	plus, *amplius.*
amplaidiement,	en procès.
amuit,	ému.
anci,	ci-devant.
un ancien homme,	un vieillard.
anclostre,	au cloître.
annexement,	appendice.
anport,	soutien.
la Notre-Dame anpouze en Mars,	la N.-D. de l'Annonciation. *Anpouse* pour épouse. Dans le Dict. roman, il y a *N.-D. enpoullée*, pour N.-D. de l'Assomption.
ans,	dedans, en.
ansigne,	collier, *insigne.*
ansegne,	un reçu.
antravés,	logés sous des trefs, tentes.
estruvés, estrévés,	
antreport,	soutien.
aoré,	de bonne heure.
apasier,	pacifier.

apantement,	pacification.
il est à apinsaige,	il est taillé d'échantillon.
aplegier,	donner caution. Voyez *plege*, dans le Dict. Roman.
appaire,	soit connu.
apoc,	à peu.
aposer, *apouser*,	épouser.
appant,	appartient, *appendet.*
apparilliez,	prêts à faire.
approchier,	répéter, exiger, s'en prendre à...
aprement,	avec acharnement.
aprusme,	seulement. Au ban de la Roche on dit *domprum*, que j'ai expliqué dans le Glossaire. La racine est le latin *primum.*
arier,	loin, précédemment, ensuite.
escrit d'arche,	acte de Notaire.
asoigne, *asoine*,	excuse, empêchement.
assamont,	effectivement.
assauroit,	assailliroit.
assentir,	pressentir.
assévir, *ascevir*,	exécuter, contenter.
assignal,	assignation.
ast,	pour *ost*, armée, *hostis.*
atillement, *artillement*,	artillerie.
atrayt,	sorti, *attractus*, *tractus.*
atrez,	débiteur.
attainchier,	étancher, cesser.
attrahier,	aubaine. Voyez aussi *atrayeres* dans le Dict. Roman.
au fuer,	autour.
au tel,	tellement.
aval,	parmi.
avant traire,	produire, allem. *vorziehen.*
avant-mur,	mur avancé, allem. *vor-mauer.*
avant-part,	préciput.

au dei,	en arrière.
averoit,	auroit, *haberet.*
augues douces,	eaux douces, *aquæ dulces.*
avigner,	peupler de vignes.
avos,	avec ; au ban de la Roche, *évô.*
avou, *aoul*, *avoulz*,	aveu.
aut,	eu, *habitum.*
je ai aut,	j'ai eu.
autei cum,	de même que.
autres de mi,	autres que moi.
antrepourteir,	favoriser, *entreporter.*
N. D. awast,	N. D. de l'août, l'Assomption de N. D.
ayme,	ame.

Je finis en ajoutant quelques sentences ou maximes tirées de la Chronique de Saint-Clement, qui en fourmille.

De bonne vie vient bon los.
Mauvais qui chante, pire qui répond.
Fortune va ainsi par le monde,
Quand l'un avalle, l'autre monte.
Trahison ne dort, ni ne choque. (Le traître n'a ni repos ni plaisir.)
Mieulx vault assez, que trop gaïgnier,
Qui a ung seul crapault mengé,
Mil en peult mengier sans denger.
Les penseurs trop bon temps auroient,
Si les contrepenseurs n'y estoient.
Si fort n'est, qu'aussi fort ne soit.

POESIE.

MA JOURNÉE, POËME.

J'ai bien dormi : le jour en sursaut me réveille,
Et dix heures déjà sonnent à mon oreille.
Mais l'oiseau de son chant saluoit le matin
Que je veillois encor *La Fontaine* à la main :
J'aime son vers facile et sa grâce naïve.
On croit, pour l'imiter, qu'il suffit qu'on écrive:
Aussi combien d'auteurs veulent suivre ses pas !
Ils ont tous de l'esprit et lui n'en avoit pas.
Le bonhomme, entre nous, n'avoit que du génie :
On dit qu'il figuroit fort mal en compagnie.
Moi, je n'en doute point; là tout cœur est fardé,
Et je vois que souvent un sot y tient le dé.
La Fontaine, à ce soir; et que demain l'aurore
Puisse me retrouver te relisant encore !

Que ferai-je? voyons. Des vers? on en fait tant.
De la prose? à quoi bon? J'aperçois là pourtant
Trois actes, nouveau fruit de ma docile veine,
Et qui, pour se montrer, n'attendent qu'une scène;
L'ébauche d'un poëme et quelques madrigaux
Dont pourroient s'engraisser quelques maigres journaux;
Vingt pages d'un roman, où plus d'une aventure
Peut mettre du lecteur l'esprit à la torture;
Car Lucifer y joue un rôle assez plaisant.
Allons, Pégase, à moi ! que ton dos complaisant
Me porte sans délais au pays des chimères !
Tu te cabres, je crois? Tes ailes si légères
N'ont-elles plus leur force et leur agilité?
Je gage que Lourdis hier t'aura monté.
Les meilleurs écuyers ne sont pas au Parnasse,
Et tu peux d'un Lourdis encourager l'audace !

Tu veux te reposer, j'y consens; aussi bien
Des Muses aujourd'hui je craignois l'entretien.
Oui, lorsque le soleil, embrâsant l'atmosphère,
De ses longs réseaux d'or enveloppe la terre,
Je me sens appelé par ce mouvant tableau
Que m'offre de Paris l'aspect toujours nouveau;
Et de l'enfantement d'un vers lourd et maussade,
Je me sauve en faisant un tour de promenade.

Eh bien! quittons le lit: habillons-nous. Du moins
Dix valets ne vont pas m'accabler de leurs soins.
Je fais seul ma toilette, et l'habitude est bonne:
On est bien sûr alors de ne gronder personne.
A me faire servir j'étois accoutumé;
Mais huit mois de prison sur ce point m'ont formé.
J'en rends grace au destin, et pourtant le conjure
De ne plus me donner une leçon si dure.
Me voilà prêt: sortons. Je vais, à tout hasard,
Suivre l'orme aligné qui borde le rempart;
Admirer, en passant, ces galans édifices,
Tous ces temples du luxe aux voluptés propices;
Solitaire et pensif, traverser le jardin
Que Le Nôtre a planté de son habile main;
A l'aspect du château que réfléchit la Seine,
Rêver sur le néant de la grandeur humaine;
Puis aux champs de leur nom par la Fable dotés,
Contempler du printemps les naissantes beautés.

Eh! bon dieu! quel fracas! quel train! quelle cohue!
Le rempart aujourd'hui n'est qu'une étroite rue.
Que de gens à cheval et que de gens à pié!
On ne peut faire un pas sans être coudoyé.
C'est le premier beau jour de la saison nouvelle;
Et ces chars, ces coursiers volent à *Bagatelle*.
N'est-ce pas là Mysis? Oui, vraiment. Autrefois
Un clavier s'animoit sous ses agiles doigts;

Et Plutus l'enlevant au dieu de l'harmonie,
Il est presque honteux d'avoir eu du génie.
Ah ! je vous remets bien, c'est vous, heureux Damon :
Je vous ai vu d'un saint ne portant que le nom ;
Vous n'aviez point encor brillé dans les affaires.
Vous avez aujourd'hui quatre maisons, deux terres.
Les temps sont bien changés ! car, soit dit entre nous,
Vous serviez chez autrui le vin qu'on boit chez vous.
Lysidor, qu'on vous voie ! oui, baissez votre glace :
Jadis petit commis d'un petit homme en place,
Cent pistoles bornoient vos minces revenus ;
Vous n'étiez pas alors au rang des parvenus ;
Et si j'en veux pourtant croire la renommée,
Vous ne fûtes qu'un an fournisseur de l'armée.
Qu'on se range ! Cliton s'avance. Son coursier
Bondit fier d'obéir à la main d'un guerrier :
Tandis que nos soldats signaloient leur courage,
Cliton étoit toujours le premier.... au pillage.
La Fontaine mourant comme il avoit vécu,
A sa veuve, à son fils, laisse à peine un écu.
Il faut, je le vois trop et le dis sans rancune,
Être sot ou fripon pour faire sa fortune.
Mais Psyché, mais Vénus vient-elle parmi nous,
Et Paris de l'Olimpe est-il le rendez-vous ?
Tout à mes yeux charmés révèle une Déesse :
Ces cheveux où l'or pur se mêle à chaque tresse,
Et ce lin sur l'épaule heureusement jeté,
Et ce sein qui d'un voile affranchit sa beauté ;
Ce bras dont le contour se déploie avec grâce,
Ce pied que de ses nœuds un cothurne entrelasse,
Ces vêtemens légers qui semblent à regret
Ou quitter une forme, ou cacher un attrait.
O spectacle enchanteur ! dans mon heureuse ivresse,
Je me crois transporté sous le ciel de la Grèce.

L'heure avance : je sais que tout est pour le mieux,
Et que l'on dîne à l'heure où soupoient nos aïeux.

Mais je puis pour six francs manger à table d'hôte:
Là, les originaux ne me feront pas faute;
Le repas sera sobre et servi promptement.
Abrégeons le chemin. Bon: voilà justement
Une rue, une enseigne; entrons. La compagnie
Est nombreuse, tant mieux. La maîtresse est jolie,
Cela ne gâte rien. Le vin aigre, tout beau:
Je n'en boirai que peu, trempé de beaucoup d'eau.
J'aurois pu chez *Méot* faire meilleure chère;
Mais ce Palais Royal est vraiment un repaire
Où tout vice est certain de rencontrer son lot.
Là, jusques au Perron tout se change en tripôt;
Et d'un être vivant à peine on sent l'approche
Qu'on croit déjà sur, rendre une main dans sa poche.
Je suis fort bien ici, j'y reste. Mon voisin
Etoit sans doute à jeun; car il y va d'un train...
Il se croit seul. Le mets que son assiette implore,
Son œil même, son œil d'avance le dévore.
Presqu'en face de moi c'est un peu différent;
Si l'on goûte de tout, de rien l'on n'est content.
Voyons si je serois bon physionomiste.
« Homme de loi, rentier, marchand forain, artiste,
» Fermier des environs, commis à mille écus,
» Celui-ci nouvelliste, et celui-là ... motus:
» Je juge à son regard, à son geste, à sa mine,
» Que dans un lieu public il a l'oreille fine. »
Mais là-bas on s'échauffe! écoutons. - Non, morbleu!
Molé n'a point d'esprit, de grâce dans son jeu.
— Moi, je pleure sur-tout à l'opéra-comique.
— Monsieur apparemment n'aime que la musique.
— La musique est un art!.... C'est le premier de tous.
— Eh! sans la poésie où diable en seriez-vous?
— Pour rien assurément vous comptez la peinture?
— Fadaises que cela. La loi... - L'agriculture.
— L'argent. - Les bons trois-quarts. - La guerre. - La paix. - Non.
— Piccini. - Buonaparte. - Un duo. - Du canon....

Oh ! quel bruit ! sauvons-nous. La querelle s'engage,
Et je suis par nature ennemi du tapage :
Abordons la maîtresse avec un compliment ;
Payons vîte, et courons prendre l'air un moment.

Que vois-je écrit là haut? *Cabinet de lecture*,
Rassemblement d'oisifs dont la carricature
M'amusera peut-être ; au surplus, essayons.
De *Calot* et d'*Hogast* que n'ai-je les crayons !
Comme il est bien posé ! l'excellente figure !
Il ne dort ni ne veille. Il tient une brochure :
Il voudroit y fixer son regard incertain,
Et toujours la brochure échappe de sa main.
Au fond de la cité je gage qu'il demeure :
Pour arriver ici, que lui faut-il? une heure,
Trois pour lire à peu près comme il lit aujourd'hui,
Une bonne heure encor pour retourner chez lui.
Eh bien ! cet homme-là bénit sa destinée,
Et se couche enchanté le soir de sa journée !

Quelle pièce aujourd'hui donne-t-on à *Feydeau ?*
Si j'en crois ce journal, c'est un drame nouveau.
Pour la première fois ! courons, le temps me presse.
La crainte te poursuit et l'espoir te caresse,
Pauvre auteur ! le travail est pour nous le moment
Du plaisir, du bonheur et de l'enchantement :
Nous nous voyons déjà sur la double colline
A côté de Molière, à côté de Racine,
Et du juste avenir notre nom respecté
S'en va de siècle en siècle à l'immortalité.
Mais à l'instant fatal où le rideau se lève,
L'illusion, hélas ! s'enfuit avec le rêve.
Quoi ! l'orchestre tout plein et les balcons aussi !
Tâchons de pénétrer.... A la fin m'y voici.
Autour des nouveautés tout le monde se presse.
Il est plaisant de voir la chute d'une pièce.

En pareil cas pourtant si chaque spectateur
Pouvoit prendre un moment la place de l'auteur !
Qu'entends-je ? Du succès agréable présage !
Déjà, sans l'avoir vu, l'on déchire l'ouvrage.
Le titre est mal choisi. Cinq actes, c'est bien long.
Regnard même, Regnard n'a rien produit de bon.
Par bonheur du public craignant l'impatience
Un acteur a paru. L'on écoute en silence :
Jusqu'à présent du moins le Parterre est décent;
Trois actes bien remplis, sujet intéressant,
Ce début pour la pièce a gagné son suffrage ;
Mais attendons la fin. J'entends gronder l'orage :
De temps en temps le ciel s'obscurcit, et les vents
Exercent leur fureur par de longs sifflemens.
Pauvre auteur ! c'est ici le fort de la tempête :
Tout est perdu ; la foudre éclate sur ta tête.
Pilote malheureux ! je plains ton triste sort:
Ton vaisseau vient, hélas ! d'échouer près du port.
Que vas-tu devenir? Ce soir, dans la coulisse,
Oseras-tu braver le dédain d'une actrice
Et le souris malin de tes joyeux rivaux?
Demain à ton réveil liras-tu les journaux ?
Eh ! sur-tout, de quel front aborder ta maîtresse?
Tu lui faisois sans doute hommage de la pièce.
Déjà la dédicace où s'épanchoit ton cœur,
A Didot (1), en secret, reprochoit sa lenteur.
Crois-moi, ne brigues plus le stérile avantage
D'amuser le public : jette au feu ton ouvrage.
Sois bon époux, bon père, utile citoyen ;
Ton siècle, il est trop vrai, de toi ne dira rien;
Ton nom ne vivra pas chez les races futures,
Qu'importe ! jouissant de tes vertus obscures,
Tu connoîtras du moins la paix et le bonheur :
Il n'est pire métier que le métier d'auteur.

(1) Célèbre imprimeur.

Moi-même, renonçant à mon œuvre comique,
Vais-je enfin regagner mon manoir poétique?
Hélas! je crains de faire un bien triste souper.
Des pensers douloureux reviendront m'occuper :
On doit plaindre après tout la muse infortunée
Qui perd en un instant le travail d'une année.

Ne pourrai-je finir le jour un peu gaîment?
Si j'ai bonne mémoire.... Eh! oui, dans ce moment,
Je suis sur de trouver un thé chez Aspasie.
Un thé! qui n'en a pas? c'est une frénésie.
Quel cercle! juste ciel! il paroît qu'aujourd'hui
On a craint dans ce lieu de connoître l'ennui.
Je comptois sur un thé, je risquois l'aventure,
Et je trouve de plus, bal, concert et lecture.
Pourquoi pas? Selon moi, varier le plaisir,
C'est connoître en effet le grand art de jouir.

L'autel, disons le mot, la table est préparée :
Le fauteuil, le flambeau, le verre d'eau sucrée,
Rien ne manque. Fort bien. Eh! quel est le lecteur?
Un jeune homme charmant. De plus d'un auditeur
Je lui garantirois d'avance le suffrage.
La jeunesse a son prix. Le titre de l'ouvrage?
L'Amour auteur. Eh! oui. Se met-on sur les rangs?
Ce sont là les sujets qu'on traite à dix-huit ans.
L'Amour auteur! je crois, s'il s'avisoit d'écrire,
Que l'Amour en auroit de bonnes à nous dire.
Comment donc! c'est fini? Tout le cercle enchanté
Applaudit; c'est sans doute à la briéveté.
Heureux jeune homme! on vante et son goût et sa grâce;
Chacun auprès de soi lui prépare une place :
On veut savoir son nom, tout haut on le redit,
Et vingt femmes demain l'auront mis en crédit.
Mais tandis qu'il lisoit, déjà près d'un pupître,
Et fièrement assis, j'ai vu l'Orphée en titre.

Sous

Sous le mobile archet la corde a retenti,
Et je crois, par moment, entendre *Viotti*.
Heureux qui nous feroit oublier son absence !
Ecrasant ce fauteuil de sa lourde opulence,
Midas s'est endormi, Lise appelle Zoë,
Valcour en souriant parle bas à Chloé,
Germeuil a raconté la nouvelle publique,
Et c'est ainsi par-tout qu'on entend la musique.
Mais le chant va du moins fixer l'attention ?
Vain espoir ! même bruit, même distraction.
On ne pourra danser que jusques à l'aurore,
Et Linus doit céder la place à Therpsicore :
Il usurpoit sur elle un temps trop précieux.

La gaîté maintenant brille dans tous les yeux.
On se croise, on se mêle, on s'approche, on s'évite ;
La main vole au devant de la main qui la quitte ;
La Grâce suit les pas de la Légéreté ;
C'est ici le Plaisir ; là, c'est la Volupté ;
D'une vive rougeur elle-même embellie,
L'Innocence à mes yeux n'est plus que la Folie ;
Et dans ce groupe heureux de talens réunis,
C'est *Vestris* ou Zéphir que je vois dans Trénits.
L'orchestre enfin soupire une molle cadence.
On attendoit la valse, et la valse commence.
Ce ne sont plus ces pas, ces bonds impétueux.
La scène va changer. En marchant deux à deux,
Du parquet lentement on mesure l'espace :
Mais déployant soudain sa souplesse et sa grâce,
Au signal qu'on reçoit, qu'on donne tour-à-tour,
De vingt cercles pressés on décrit le contour.
La Beauté que dès-lors le Plaisir environne,
Au bras qui la soutient mollement s'abandonne :
Une tendre langueur se répand sur ses traits ;
Son œil demi-voilé n'en a que plus d'attraits ;
Sa bouche de l'Amour semble aspirer les flammes.
Je ne sais à quel point la valse plaît aux femmes,

Je n'ai pas leur secret; mais dans mon jeune temps
Je pense que par goût j'aurois valsé long-temps.

Maintenant je pourrois, plus complaisant que sage,
Autour d'un tapis vert, jouet du sort volage,
D'heure en heure passer jusqu'à demain matin,
Et du gain à la perte, et de la perte au gain;
Car, quels que soient les lieux où le hasard m'appelle,
Je rencontre toujours la *bouillotte* éternelle.
Mais si je suis tenté de veiller aujourd'hui,
Que ce soit sans fatigue et sur-tout sans ennui!
A minuit écoulé déjà succède une heure.
Je vais, sans plus tarder, retrouver ma demeure,
Lire mon *La Fontaine;* et, si le doux sommeil
A mes sens rafraîchis ménage un doux réveil,
Si la rime à me fuir n'est pas trop obstinée,
Demain, pour mes amis, j'écrirai MA JOURNÉE.

L. J. B. E. VIGÉE.

NOUVELLES
ET
CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

Nous avons déjà rendu compte dans ce journal, de la formation de diverses sociétés littéraires : il vient de s'en organiser une nouvelle à *Poitiers*, sous le nom déjà adopté par plusieurs autres, de *Société d'émulation*. Cette société est composée de trente-cinq membres et d'un nombre indéterminé de correspondans : son but est de cultiver les sciences et les

lettres par des travaux utiles. Son secrétaire, en nous faisant passer l'annonce de sa formation, nous promet le résultat de ses travaux et les articles les plus intéressans pour les insérer dans ce journal.

La comédie nouvelle intitulée *les Projets de mariage*, jouée dernièrement au théâtre Feydeau, ressemble assez, pour le fond, à la charmante pièce du *Prisonnier*. L'intrigue roule sur le déguisement d'un officier qui s'introduit dans une maison sous un nom supposé, pour épouser la personne qu'il aime : celui dont il a pris le nom et qui étoit attendu, arrive presqu'en même temps que lui. Un valet intrigant, qui leur promet à tous deux de les servir, et trouve le secret de recevoir de l'argent de tout le monde, embrouille de son mieux l'intrigue, qui se dénoue ensuite par des reconnoissances. Le citoyen Dazincourt a joué supérieurement le rôle du valet. La pièce est du citoyen Duval, auteur du *Prisonnier*.

On a donné au théâtre Feydeau, sous le titre de *Palma* ou *le Voyage en Grèce*, un opéra qui a eu le plus brillant succès.

Palma passe pour la fille d'un Grec : elle habite avec lui au milieu de quelques ruines que ce Grec fait exploiter, et qu'il fait servir à des constructions nouvelles. *Paul*, jeune artiste français, est venu en Grèce pour dessiner ces ruines : il est amoureux

de Palma ; il apprend d'un fourbe italien nommé *Calini*, que cette jeune personne n'est pas ce qu'on croit, mais une Georgienne achetée par le Grec et destinée au sérail. En effet, on annonce le grand eunuque accompagné de sa suite : il vient voir si Palma est telle qu'on la lui a annoncée ; et la trouvant plus belle encore qu'il ne croyoit, il en donne le prix sur-le-champ et lui fait présent d'un écrin de pierreries. Calini, que Paul a pris pour confident, prend la résolution d'enlever Palma et la cassette : pour cela, il se met dans un palanquin qu'il veut faire introduire dans l'appartement de Palma ; mais celle-ci, qui a surpris ses projets, en avertit Paul. Calini est enfermé dans le palanquin, et pris par l'eunuque pour la sultane. Mais enfin tout se découvre : l'eunuque ne peut pas se résoudre à offrir au sultan une femme qui a été au pouvoir d'un *infidelle*, et par un trait de générosité, peut-être bien peu vraisemblable de la part d'un Turc et d'un eunuque, il laisse au Grec le prix de Palma qu'il donne au jeune Français.

Telle est l'intrigue de cette pièce, dont la décoration est d'un effet surprenant (1) : les chœurs d'esclaves et d'ouvriers turcs et grecs la rendent extrêmement brillante. Le citoyen *Juliet* a été vivement applaudi dans le rôle de *Calini*, ainsi que la citoyenne *Scio* dans le rôle de *Palma*. La musique est du citoyen Plantade. L'auteur des paroles est le citoyen *Demoncy*.

(1) Elle représente un site d'Athènes auprès du *Parthenon* : les dessins en ont été faits d'après le Voyage de la Grèce de Choiseuil-Gouffier.

Gotha, 18 août.

Il y aura une assemblée d'astronomes les plus habiles ici, au Seeberg : le professeur *Klügel*, habile mathématicien, auteur célèbre d'une encyclopedie qui est dans toutes les mains, et professeur de mathématiques à Halle, est arrivé aujourd'hui avec deux autres professeurs, *Gilbert* et *Pistor*. Dans quelques jours on attend le professeur *Seyffer* de Gottingue, qui y dirige l'Observatoire : le célèbre *Bode* arrivera de Berlin vers le 16 ; *Bugge* viendra de Copenhague ; enfin, l'Observatoire de Gotha fera époque dans les annales de l'astronomie, même par cette convention qui nous donnera sans doute vos poids et vos mesures.

Le 11 vendémiaire an VII et jours suivans, on mettra en vente, à Strasbourg, la bibliothèque de feu le citoyen *Jean-Leypold*, professeur au Gymnase de Strasbourg.

Les amateurs trouveront dans cette bibliothèque, composée de plus de dix mille volumes, des curiosités littéraires de toute espèce, sur-tout des monumens de l'art d'imprimer du quinzième siècle, des éditions rares (qu'on a distinguées dans le catalogue par un renvoi aux auteurs qui ont traité de ce genre de littérature), et des pièces du jour caractérisant le génie et le goût du temps qui les a produites.

On y trouvera entr'autres : *Mornay*, Hist. de la Papauté ; Saumur, 1611. — *Platina de vitis sum-*

morum Pontificam ; Colon., 551.—*Bibl. lat. Rob. Stephani ;* Paris, 1557, trois vol. — *Ptolomæi Cosmograph.;* Ulm, 1486. — *Boëthii Opp. ;* Venet., 1409. — *Strabo lat. Mancinelli ;* Venet., 1494. — *Petrarchæ Opera ;* Bas., 1496. — *Gramond, Hist. Galliæ ;* Tolos., 1643. — *Gesneri Bibliotheca universa amplificata per Frisium ;* Turici, 1583. — *Quatuor Evangelia gothice et anglo-saxonice, c. gloss ;* Amst., 1684. — *Alethei Polygamia triumphatrix ;* Lond., Sean., 1682. — *Pontani Origines Franciæ ;* Hardervic., 1616. — *Trithemii polygraphiæ, L. 6 ;* Argent., 1613. — *Agrippa, de incertitudine et vanitate scientiarum,* 1532. — *Il decamerone di Boccaccio ;* Firenze, 516, (éd. rare). — *Naudé, Addition à l'hist. de Louis XI ;* Paris, 1630. — *Almeloveen vitæ Stephanorum ;* Amst., 1683.

Le citoyen *Oberlin*, professeur, rue Barbe, n°. 10, et le citoyen *Jean-Georges Dahler*, homme de lettres, rue des Orfevres, n°. 18, offrent leurs services aux étrangers qui voudront leur confier leurs commissions franches de port, avec les prix fixes qu'ils ont l'intention d'y mettre.

Le catalogue se trouve aussi à Paris chez le citoyen Fuchs, libraire, rue des Mathurins, maison Cluny, et le citoyen Kœnig, libraire, quai des Augustins.

Distribution des prix d'émulation à l'hôpital militaire d'instruction à Paris.

Le réglement sur les hôpitaux militaires d'instruction accorde chaque année des prix d'émulation à ceux des élèves qui se sont distingués pendant celle qui a précédé.

La distribution de ces prix s'est faite le 26 thermidor dernier, en séance publique, à l'hôpital militaire d'instruction de Paris, établi au Val-de-Grace.

Quelques jours auparavant il y avoit eu un concours entre les élèves, pour la nomination à deux places de chirurgien de deuxième classe, qui étoient vacantes dans cet hôpital.

Les inspecteurs-généraux formant le conseil de santé près le ministre de la guerre, chargés de lui présenter les officiers de santé qu'ils jugent dignes d'être employés aux armées et dans les hôpitaux militaires, avoient attendu jusqu'à ce jour afin de le rendre plus solennel, en faisant connoître la nomination qui étoit le résultat du concours.

Trois d'entr'eux ont assisté à la séance du 26, et le citoyen Heurteloup, l'un de ces inspecteurs, l'a ouverte par un discours dans lequel il a rappelé les motifs qui ont déterminé le Gouvernement à établir un hôpital militaire d'instruction à Paris.

Le citoyen Vergez, secrétaire-adjoint de l'inspection, a ensuite lu les rapports approuvés par le ministre sur la distribution des prix et sur la nomination aux deux places vacantes.

Ces prix, qui consistoient en instrumens de chirur-

gie et en livres qui traitent de l'art de guérir, ou des sciences qui y sont relatives, ont été distribués ainsi qu'il suit :

Chirurgie.

Aux citoyens

M. CHARDEL, de Rennes, département d'Ille-et-Vilaine, le premier prix de la valeur de 100 francs ;

L.-P. DAGOREAU, de Gervais, département de la Sarthe, le deuxième prix de 100 francs ;

V.-O. GOURAUD, de Cholet, département de Maine et Loire, le premier prix de la valeur de 50 francs ;

L.-J. RENAULDIN, de Nancy, département de la Meurthe, le deuxième prix de 50 francs.

Pharmacie.

Aux citoyens

J.-I. VIRREY, d'Hortes, département de la Haute-Marne, un prix de la valeur de 100 francs ;

J. MARGUERON, de Tours, département d'Indre-et-Loire, un prix de 50 francs.

Les citoyens *Gouraud*, ci-dessus mentionné, et *G. B. A. Coutanceau*, de Rennes, département d'Ille-et-Vilaine, ont été proclamés chirurgiens de deuxième classe, et on leur a délivré sur-le-champ les titres de leur nomination.

Le citoyen *Dhillerin*, commissaire des guerres, chargé de la police de l'hôpital, a rappelé dans un

discours concis, mais plein de choses, l'utilité de l'établissement.

La séance a été terminée par l'annonce d'un concours qui aura lieu dans l'amphithéâtre du même hôpital au commencement de vendémiaire prochain, pour la nomination aux deux places de chirurgiens de troisième classe, devenues vacantes par la promotion des citoyens *Gouraud* et *Coutanceau*. Tous les élèves, qui, aux termes du réglement, pourront prouver deux années de service dans les hôpitaux militaires, et qui auront moins de vingt-cinq ans d'âge, seront admis à ce concours en se faisant inscrire d'ici au 29 fructidor : un registre est ouvert à cet effet à l'inspection générale du service des armées, maison Tessé, rue de Varennes, faubourg Germain.

Les plantes apportées par le capitaine Baudin, et contenues dans cent cinquante caisses, végètent avec beaucoup d'activité. Plusieurs d'entr'elles ont donné des fleurs; savoir : une espèce de Bignone, *Bignonia pentaphylla*, L. Ses fleurs, couleur de chair, sont plus grandes que celles du *Catalpa*, et en ont la forme. — Une espèce de *Tournefortia* qui paroît nouvelle. — Une *Euphorbe* dont les feuilles, d'un vert très-agréable, ressemblent un peu à celles du Fustet. — Enfin, le *Jatropha gossipifolia*, L. Celle-ci commence à montrer des fruits.

Parmi cette foule de végétaux étrangers, il est des arbres fruitiers qu'on espère pouvoir naturaliser dans les départemens les plus méridionaux de la France,

tels que l'Avocayer, *Laurus persea*, L., arbre que les Espagnols ont transporté du nouveau-monde dans le royaume de Valence, où il donne des fruits. Ces fruits sont pulpeux, de la grosseur d'une très-grosse poire : on en mange la chair avec du sel et du poivre. — Le Papayer, *Carica papaya*, L. On y compte aussi des plantes alimentaires, telles que deux espèces d'Ignames, *Dioscorea alata* et *Dioscorea aculeata*. — La Patate blanche et rouge, *Convolvulus Batatas*, etc.

Parmi les plantes curieuses, on remarque particulièrement une *Fougère en arbre*, dont la tige a trois pieds et demi de haut sur trois pouces de diamètre, et se termine en ce moment par deux feuilles qui ont plus de deux pieds de long, à divisions très-fines et très-égales.

Les quatre espèces de *Palmier* commencent à pousser, sur-tout le *Cocotier* et le *Chou palmiste :* ces arbres majestueux promettent de s'acclimater dans nos serres, qui bientôt seront trop petites pour les contenir.

Le public a vu avec intérêt les éléphans du Muséum d'histoire naturelle, jouissant déjà de l'entrée du parc qui leur a été préparé avec une activité et un zèle qui attestent le soin que l'administration de cet établissement met à la conservation des objets confiés à sa garde. Ce parc, dont la disposition est coordonnée avec le plan général d'une grande ménagerie, est entouré de bois assez solides pour que le public n'ait à redouter aucun accident de la part de

ces animaux : il communique avec leur écurie par une espèce de corridor, de manière qu'ils peuvent aller et venir librement de l'écurie au parc et du parc à l'écurie. Son enceinte, qui doit être embellie d'arbres et agrandie dans l'exécution du plan général, leur donne aujourd'hui assez d'espace pour y prendre un exercice salutaire. Le premier jour qu'on leur en a ouvert la porte ils paroissoient soupçonner quelqu'embûche, et ce n'est qu'à force de caresses qu'on les a déterminés à jouir de la liberté qui leur étoit offerte : aujourd'hui plus confians, ils en profitent avec un extrême plaisir ; un de leurs plus grands amusemens est de s'arroser le corps avec l'eau d'une grande auge qui est à leur disposition. On attend l'hiver pour y semer du gazon et planter des arbres, qui, en leur présentant une perspective de leurs antiques demeures, étendront leur instinct par le sentiment de la liberté.

Les gazettes disent que le voyageur anglais *Hawkins*, après avoir parcouru l'Asie mineure et la Grèce, vient d'arriver à Berlin : elles ajoutent qu'il a recueilli une si grande quantité de médailles, d'inscriptions, de manuscrits anciens conservés dans des couvens, etc. que sa collection sera la plus considérable de toutes celles de ce genre qui existent en Angleterre ; mais cette collection est retenue en Morée (l'ancien Péloponèse) par la crainte qu'inspirent les Français sur la Méditerranée.

Les paysans de la ci-devant Pologne passoient pour malins, inofficieux, rampans, mal-propres et ivrognes. Un auteur allemand, M. Fritze, vient de les disculper dans un Traité inséré dans les *Archives berlinoises du temps :* s'ils sont malins, dit-il, c'est lorsqu'on les traite d'une manière indigne de l'homme ; ils sont inofficieux envers les Allemands, c'est qu'ils leur ont été peints comme des hérétiques ; ils s'agenouillent quelquefois par respect, et pour cela on a dit qu'ils sont rampans, mais il faut observer qu'on ne leur a jamais prêché que l'esclavage. Leur mal-propreté vient de ce que leurs seigneurs leur donnent une misérable habitation, telle que quatre personnes la pourroient commodément construire en deux jours. Quant à leur passion pour l'eau-de-vie, ils ne l'aiment pas plus que plusieurs paysans de l'Allemagne et d'autres contrées ; ainsi ils ne méritent pas tout à fait, du moins pas exclusivement, la réputation qu'on leur a faite.

Il est honorable pour la Scandinavie, que deux des meilleures, et l'on pouvoit dire les deux seules descriptions de Maroc soient sorties de la plume de ses écrivains, et dans les langues danoise et suédoise. La première fut publiée en danois il y a environ vingt ans, par M. *Hoest*, et traduite en allemand.

L'auteur avoit fait un long séjour dans le pays, et a été jugé digne de la plus grande confiance.

Le livre de M. *Agrell* est également le fruit de

plusieurs recherches locales : on vient de le traduire en allemand, en l'accompagnant d'un appendice qui contient le voyage du médecin anglais *Lempriére*, dans une partie plus reculée de l'empire de Maroc, et qui renferme des remarques curieuses sur l'intérieur du *Harem*, que son état l'avoit mis à même de visiter. Il y a été joint une carte de Fez et de Maroc, par le savant docteur *Canzler* : cette traduction a paru à Nuremberg en 1797.

M. Agrell exerçoit les fonctions de sécretaire au consulat suédois à Maroc dès l'année 1789, et il eut occasion de pénétrer fort avant dans le pays. On peut compter sur sa véracité ; il confirma les rapports de M. *Hoest*, et en donna la continuation. A son retour il passa à Gibraltar : il en peint les fortifications, même celles de l'art, comme incomparables ; la dernière de ses lettres date de Tanger, le 6 octobre 1791. Voici un trait cité par l'auteur : « Il est rare de voir un Maure sourire ; ja- » mais il ne rit. »

Nous avons déja donné plusieurs fois des programmes des cours de quelques Universités de l'Allemagne. L'état suivant, que nous prenons dans le journal littéraire de Jena, fera voir facilement combien ces cours sont suivis.

Il faut observer que l'année scholaire se partage, en Allemagne, en deux semestres qui commencent à Pâques et à la Saint-Michel ; qu'à ces deux époques les différens cours commencent, et que les jeunes

gens qui viennent de quitter les gymnases, se rendent à l'Université à ces deux époques ; à leur arrivée, ils se font inscrire chez le recteur, à la juridiction duquel ils sont soumis, pendant tout le temps qu'ils restent à l'Université.

A l'Université de Jena, ont été inscrits,

En 1794, Pâques.	81 Théol.	77 Jurisp.	46 Méd.	total 204
S. Michel.	66	55	35	156
Dans toute l'année.	147	132	81	360
En 1795, Pâques.	78	95	58	231
S.-Michel.	56	68	46	170
Dans toute l'année.	135	163	104	401
En 1796, Pâques.	79	86	67	132
S.-Michel.	53	65	57	169
Dans toute l'année.	132	151	118	401
En 1797, Pâques.	80	80	71	231
S.-Michel.	52	68	50	170
Dans toute l'année.	132	148	121	401

Par les dénombremens qu'on a faits, l'effectif des Etudians qui se trouvoient à l'Université s'est trouvé être,

1794, en Déc.	363 Théol.	292 Jurisc.	206 Méd.	total 861
1795 ———	299	301	203	803
1796 ———	291	323	218	832
1797 ———	276	297	243	816

Dans le semestre d'été, le nombre des Etudians est de quarante ou de cinquante à peu près plus grand qu'en hiver. Lors du dénombrement fait à la

Saint-Jean, en 1797, on a trouvé 307 Théologiens, 307 Jurisconsultes, 242 Médecins. Total, 856.

L'Université de Jena dépend des principautés suivantes de la Saxe; savoir, de Weimar, Eisenach, Gotha, Altenbourg, Cheining, Cobourg, Saalfeld et Hennberg; l'état suivant indique le rapport des Etudians nés dans ces principautés, aux Etudians étrangers.

Etudians du pays.

1794	98 Théol.	84 Juriscons.	37 Médecins.	total 219
1795	71	88	43	202
1796	65	93	40	198
1797	78	76	38	192

Etudians étrangers.

1794	265 Théol.	208 Juriscons.	169 Médecins.	total 642
1795	228	113	160	601
1796	226	230	178	634
1797	198	221	205	624

Puissent les Professeurs de nos écoles centrales et spéciales, avoir bientôt des auditoires aussi nombreux que les ont les Professeurs de l'Allemagne!

Programme de la fête de la fondation de la République.

I. La fête de la fondation de la République, fixée au premier vendémaire an VII, sera précédée, pendant les cinq jours complémentaires de l'an

VI, d'une exposition publique des produits de l'industrie nationale.

Cette exposition aura lieu dans le Champ-de-Mars.

On aura préparé à cet effet, à la suite de l'amphithéâtre du milieu du Champ-de-Mars, une enceinte carrée, décorée de portiques, sous lesquels seront déposés les objets les plus précieux de nos fabriques et manufactures.

Un catalogue imprimé apprendra le nom de chaque manufacture, fabrique ou industrie dont les produits ont été admis à l'exposition, le département et la commune où elle est située, le prix de l'objet exposé.

L'ouverture solennelle de cette exposition sera faite le matin du premier jour complémentaire, par le ministre de l'intérieur, précédé du bureau central et du jury dont il sera parlé ci-après.

Tous les soirs, les portiques seront illuminés.

Au milieu de l'enceinte occupée par l'exposition, un orchestre nombreux exécutera chaque soir, pendant une heure, les plus belles symphonies de nos compositeurs actuels.

Le quatrième jour, à quatre heures de l'après-midi, le jury choisi par le Gouvernement, parmi les meilleurs manufacturiers et savans dans les arts industriels, se rassemblera au Champ-de-Mars, parcourra les portiques, visitera les objets exposés. Il désignera ceux qui lui paroîtront les plus dignes d'être

honorablement

honorablement cités comme des modèles de l'industrie française.

Ces objets seront séparés des autres, et exposés le jour suivant dans un *Temple à l'Industrie*, élevé au milieu de l'enceinte et ouvert de tous côtés.

II. Le cinquième jour complémentaire, veille de la fête, à huit heures du soir, une salve d'artillerie se fera entendre près le palais directorial, et sera répétée dans les environs de Paris.

A neuf heures, on entendra une seconde salve d'artillerie.

Au même instant, six cents fusées volantes partiront à la fois, de la place construite sur le grand éperon du Pont-Neuf.

A ce signal, de grosses masses de feu paroîtront sur les tours, sur les dômes les plus élevés et sur les télégraphes.

Journée du premier vendémiaire.

I. A six heures du matin, une salve d'artillerie appellera le peuple au Champ-de-Mars.

Le cirque sera divisé en deux parties égales.

La partie méridionale sera consacrée aux cérémonies et aux courses qui s'exécuteront l'après-midi; l'autre partie, aux jeux du matin.

La ligne de séparation sera formée par des trophées et des figures emblématiques.

Au milieu de la partie septentrionale du Champ-de-Mars, deux énormes figures représenteront le *Despotisme* et le *Fanatisme.*

Au milieu de la partie méridionale sera figuré un vaisseau anglais.

Jeux de la matinée du premier vendémiaire.

1°. Dans une *joute* sur l'eau, au bas du Champ-de-Mars, les marins, vêtus en blanc, développeront leur adresse. — Elle commencera à huit heures.

Les bateaux seront ornés de drapeaux tricolors.

Les quatre plus anciens marins seront les juges de la *joute.*

2°. La *lutte* succédera.

Ce jeu s'exécutera dans une portion de la moitié septentrionale du cirque.

Les lutteurs seront divisés en deux bandes, l'une distinguée par des couleurs bleues, l'autre par des couleurs rouges.

A un signal, les deux partis s'avanceront l'un vers l'autre : chacun des concurrens cherchera à renverser, à force de bras, l'adversaire que le hasard aura placé devant lui.

Celui qui tombera sera obligé à l'instant de donner au vainqueur les rubans qui distinguoient le parti dans lequel il combattoit, et une carte qui contiendra son nom.

Des appariteurs nombreux, répandus parmi les

combattans, veilleront à ce que cette loi de la lutte soit ponctuellement exécutée.

Le bureau central sera juge de la lutte. Il décernera les prix aux deux concurrens qui auront à montrer le plus de rubans et cartes du parti opposé.

III. Après ces jeux, s'avanceront dans l'arêne deux grands chars ornés de lauriers et de diverses emblêmes de la souveraineté du peuple.

Ces chars porteront des groupes de citoyens qui figureront le *Peuple français*. Tous auront des couronnes de chêne et de laurier.

L'un des chars aura pour inscription :

Le Peuple français vainqueur au 14 *juillet !*

L'autre char :

Le Peuple français vainqueur au 10 *août !*

Les citoyens qui occuperont les deux chars descendront vers le milieu de l'arêne, et prenant des flambeaux allumés, mettront le feu aux figures du *Despotisme* et du *Fanatisme*.

Ils formeront ensuite des danses autour du bûcher qui aura consumé ces figures.

Des orchestres placés dans cette partie joueront des chants patriotiques, et des airs pour les danses.

IV. A midi, des hérauts, précédés de trompettes, appelleront à un banquet les vainqueurs dans la joute et dans la lutte.

Une table aura été servie pour eux sous une

tente. Ils s'y assoieront au milieu des juges des jeux.

D'autres tables et des tentes seront préparées pour le public, dans les allées latérales du cirque.

Les restaurateurs ne pourront rien vendre au dessus du prix convenu précédemment entr'eux et le bureau central. Ce prix sera affiché sur la tente dans laquelle ils étaleront.

V. *Cérémonies et jeux de l'après-midi du premier vendémiaire.* — A deux heures après-midi une salve d'artillerie annoncera la seconde partie de la fête. Des hérauts, précédés de trompettes, parcourront le cirque, en invitant leurs concitoyens à se placer sur les talus de la partie méridionale. Des orchestres distribués sur les talus exécuteront, pendant ce temps, des airs patriotiques.

VI. Le directoire et le cortége, les autorités, administrations, etc. qui auront été convoqués, iront se placer sur l'amphithéâtre qui entoure l'autel de la patrie. La marche se fera dans l'ordre accoutumé et prescrit dans les programmes précédens.

Immédiatement avant le directoire et les ministres on portera un énorme faisceau, sur lequel seront inscrits les noms de tous les départemens, et sur lequel on verra tracés les emblêmes des fleuves ou des montagnes qui ont donné leur nom à ces départemens. Des hommes vêtus des anciens habits des principaux peuples qui occupent les Gaules, porteront le faisceau. Avant eux marchera une bannière

qui portera pour inscription : *La république les a tous réunis. Ce n'est plus qu'un même peuple.*

A côté du faisceau départemental et sur une ligne parallèle on portera un trophée formé des écussons des républiques batave, cisalpine, ligurienne, helvétique, romaine, et soutenu par des figures emblématiques. Au devant d'eux une bannière portera ces mots : *Que leur alliance avec le peuple français soit éternelle* ! A l'arrivée du cortége, le conservatoire exécutera un chant triomphal. Le faisceau et le trophée seront placés sur deux cippes près de l'autel de la patrie. Ceux qui les auront portés se grouperont à l'entour.

Le président du directoire prononcera un discours qui sera suivi du *Chant du premier vendémiaire*, paroles du citoyen Chénier, musique du citoyen Martiny.

VII. Le ministre de l'intérieur annoncera ensuite que le président du directoire va proclamer les noms des citoyens qui, par des actions héroïques, par des découvertes utiles, ou par des succès dans les beaux-arts, ont bien mérité de la patrie. Il remettra au président les noms de ceux qui, durant l'année, ont exposé leur vie pour sauver celle de leurs concitoyens. Une fanfare suivra cette proclamation, et des hérauts iront des deux côtés du cirque la répéter au peuple.

Le ministre de l'intérieur remettra encore la liste de ceux qui ont obtenu des brevets d'invention, et celle des manufactures dont les produits auront été

distingués dans l'exposition des jours complémentaires. Cette proclamation sera faite dans la même forme que la précédente.

Des hérauts iront ensuite chercher le président de l'Institut national des sciences et des arts, qui remettra entre les mains du président du directoire exécutif, 1.° la notice des ouvrages sur les sciences qui ont été distingués par la classe des sciences physiques et mathématiques pendant le cours de l'an 6; 2.° la notice des meilleurs livres élémentaires de morale qui ont été publiés dans l'année, au jugement de la classe des sciences morales et politiques; 3.° les noms des auteurs des meilleures tragédies ou comédies, et des meilleurs opéra qui ont paru depuis la révolution, suivant le jugement de la classe de littérature et des beaux arts. Les noms des musiciens qui se distinguent dans leur art suivront ceux des auteurs dramatiques que la classe de littérature et des beaux-arts aura également désignés, et le président de l'Institut remettra aussi au directoire les noms de ceux qui, dans les écoles de peinture, sculpture et architecture, ont obtenu les grands prix, et une notice des meilleurs tableaux, statues, dessins et estampes exposés dans le salon du Musée. Toutes ces notices et ces noms seront proclamés par le directoire, puis donnés aux hérauts, qui répéteront la proclamation autour du cirque. On distribuera au peuple des billets imprimés contenant ces notices. On lui distribuera également les paroles des hymnes qui seront chantés à la fête.

VIII. Une salve d'artillerie annoncera les *jeux*.

Tous les concurrens dans les divers jeux feront le tour du cirque, précédés d'une musique militaire. Ceux qui auront été vainqueurs dans les jeux du matin auront une place dans cette marche. Les prix seront portés sur un brancard orné de fleurs et de verdure ; ces prix seront des objets précieux provenant des manufactures nationales, et entretenues aux frais de la République. Tous les concurrens dans les jeux auront précédemment prouvé qu'ils jouissent ou pourroient jouir, s'ils avoient l'âge prescrit, du droit de voter dans les assemblées politiques. Les concurrens ne seront point admis dans l'arène, vêtus du costume d'un état ou profession quelconque. Le costume des concurrens, dans chaque espèce de course, va ci-après être désigné.

Le ministre de l'intérieur décernera les prix aux vainqueurs, lorsque les courses seront terminées.

1°. *Courses à pied.* — Tous les concurrens seront vêtus d'une veste et d'un pantalon de nankin ou de quelque étoffe blanche. Les concurrens auront été précédemment divisés en divers pelottons de quinze hommes. Chaque peloton s'élancera, l'un après l'autre, d'une barrière près des termes, vers le but placé devant l'autel de la patrie. Les vainqueurs dans ces *courses d'essai* recevront une plume dont ils orneront leur chapeau, et redescendront au bruit d'une musique militaire, vers la barrière du départ, pour fournir la *course décisive*. Les prix seront décernés aux trois concurrens qui arriveront les premiers au but. Ils iront occuper sur l'amphithéâtre

les places destinées aux vainqueurs dans les jeux.

2°. *Courses à cheval.* — Les concurrens devront être vêtus d'une veste à *l'écuyère ;* ils auront un chapeau rond, surmonté d'une plume, et qui sera attaché sous le menton par un ruban. On leur donnera à chacun une ceinture de soie de couleurs différentes. Tous les chevaux destinés à cette course auront été, dans les jours précédens, scrupuleusement examinés, et on n'aura admis que les chevaux nés en France. Les concurrens partiront du milieu de l'arène, et après en avoir fait deux fois le tour, reviendront au point du départ.

3°. *Courses des chars.* — Les concurrens devront être vêtus d'un habit français (espèce de tunique courte, ouverte par le milieu et attachée par des gances sur la poitrine) ; ils auront un chapeau relevé pardevant et surmonté d'une plume. On leur donnera à chacun un manteau de couleurs différentes. A un signal, les concurrens dans la course des chars s'élanceront du milieu de l'arène vers l'autel de la patrie. Là, ils se diviseront en deux bandes, qui, après avoir parcouru chacune un côté de l'arène, en suivant diverses voies désignées par des jalons, reviendont par la grande allée, en face de l'autel de la patrie, au point du départ.

4°. *Expérience aérostatique.* — Un ballon de neuf à dix mètres de diamètre sera monté de deux aéronautes. Manœuvré sous cordes par quelques aérostiers, il fera le tour du Champ-de-Mars, dans l'intérieur, à quarante ou quarante-cinq mètres d

hauteur ; de sorte qu'on pourra voir par-tout divers emblèmes patriotiques dont il sera décoré. Au milieu du Champ-de-Mars, on aura préparé un bâtis représentant un vaisseau de guerre anglais. Les aréonautes, portés dans la perpendiculaire de ce bâtis, y projetteront chacun un boulet d'une composition particulière qui, sans feu ni mêche, s'allumera en arrivant, et le vaisseau sera consumé. Les aéronautes viendront ensuite descendre au pied de l'autel de la patrie.

IX. Trois coups de canon annonceront la fin des jeux et le départ du directoire et du cortége pour la maison du Champ-de-Mars. Les vainqueurs dans les jeux auront place dans le cortége.

X. Le soir, les Champs-Elysées et le chemin du milieu jusqu'à la barrière, seront illuminés. Il y aura, en divers endroits, des orchestres pour les danses.

Nota. — Ceux qui sont admis à figurer dans cette fête, soit dans les jeux, soit parmi les autorités constituées, sont prévenus qu'ils ne pourront entrer dans l'enceinte, vêtus d'étoffes étrangères, et qu'ils doivent au contraire, ainsi que tous les citoyens et les citoyennes, se vêtir d'étoffes de fabrique française.

L'OUVERTURE du théâtre de la République s'est faite le 19 fructidor, par une représentation du *Misantrhope* de *Molière*, et du *Legs* de *Marivaux*. Nous ne répéterons pas les éloges et les cri-

tiques dont la nouvelle construction peut être l'objet. Nous aimons mieux porter l'attention de nos lecteurs vers l'intérêt de ce bel art, dont la pureté a été si fort altérée par de funestes divisions, et dont une réunion heureuse permet d'augurer la restauration et les progrès. Les artistes, chers au public, vont s'applaudir de jour en jour d'un rapprochement, dont l'intérêt de l'art leur faisoit la loi encore plus que leur intérêt propre; et la tradition qui menaçoit de se perdre, perpétuera le goût de la bonne comédie, les plaisirs des spectateurs, et l'honneur de la scène française, que nous devons regarder comme une partie de la gloire nationale.

Au citoyen MILLIN, *rédacteur du Magasin encyclopédique.*

Lisieux, 22 messidor an VI.

CITOYEN,

On n'avoit traduit encore, dans notre langue, que le ravissement de Proserpine, le Phénix, et les épigrammes de Claudien; mais un anonyme vient de publier *les Œuvres complètes de Claudien, traduites en français pour la première fois, avec des notes mythologiques, historiques, et le texte latin; 2 vol. in-8°. Paris, Dugour et Durand, rue et hôtel Serpente.* Je n'examinerai ni les beautés ni les défauts de cette version; c'est à des critiques d'un goût plus sûr qu'il appartient de l'apprécier. Je vais me borner à relever une omission

commise par le nouvel interprète. En citant les traductions françaises du ravissement de Proserpine, il n'a pas fait mention de celle de *G. A.* (ALDIBERT), *Advocat. Toulouse, chez Dominique et Pierre Bose*, 1621. Cet ouvrage l'emporte cependant sur ceux de mademoiselle Desroches et de Claude Nicole, tant pour l'exactitude et l'élégance, que pour le quatrième livre qu'Aldibert a ajouté aux trois premiers de Claudien : il joint d'ailleurs, à la fidélité de la traduction, la vigueur du style et les grâces naïves du vieux langage. Ovide, Pausanias, Pline, Strabon, Plutarque, sont les auteurs qu'il a mis à contribution. Il s'est bien gardé, comme le versificateur auquel on doit *Cérès Legifera*, de traîner sa déesse dans les trois parties du monde, comme autrefois, et de la ramener dans les manufactures de Lyon, les rafineries d'Orléans, les plaines de la Beauce, les champs de la Sologne, les vergers de Montmorency, etc. Tels sont les absurdes anachronismes que fait le poëte anonyme dont Clavérius a publié l'ouvrage en 1619.

Aldibert a plus de goût, et son quatrième livre prouve qu'il avoit mis son esprit à la teinture des anciens. Un exemple justifiera ce que j'avance. Cérès, fatiguée de chercher inutilement sa fille, prend le parti de se retirer dans une montagne de l'Arcadie.

« Le Mont Elée, dit Aldibert, est flanqué de rochers si aspres et raboteux, que c'est le repaire ordinaire des bestes les plus dangereuses. C'est là que la triste Cérès, pour mieux entretenir ses regrets qui ne se paissent que de solitude, se résoult

de faire sa dernière retraite, et tout autre objet qui ne porte pas leurs funestes livrées, estant contraire à sa résolution, puisque son espérance estoit morte, elle veut en porter le deuil ; de sorte que, quittant sa robe de la couleur des javelles, prêtes à tomber soubs la faucille du moissonneur, elle s'affuble du noir, compagnon des ennuis. Allez, dit-elle, robes infortunées, je ne veux plus de vous ; puisque j'ai perdu la chère jouissance de tout mon bien avec l'espérance de la ravoir, dois-je pas, avec la couleur noire, espouser à jamais le deuil et la tristesse ? C'en est fait, je ne veux plus voir le soleil ; je me veux cacher aux yeux de tout le monde, et m'abismer, si faire se peut, dans une si grande perte, que toute la terre soit attirée dans la ruine.

« Il y avoit une caverne d'une profondeur effroyable, qui, pour être remparée d'une ceinture espaisse de rochers et de haliers, estoit presque inaccessible : elle donne à travers de toutes ces aspres difficultés ; et ayant descouvert un lieu si convenable aux vœux de son deuil, elle le choisit pour y confirmer à jamais les tristes reliques de ses jours, etc. »

Le nouvel interprète a également oublié de citer la traduction en vers héroïques, d'une partie du premier livre du ravissement de Proserpine, par l'infatigable abbé de Marolles, ainsi que la burlesque version de Coypeau d'Assoucy ; mais ces taches légères n'empêcheront pas que cet ouvrage, dont on vient d'enrichir notre langue, n'obtienne le succès qu'il mérite.

Je vous salue,

J. B. C. Grainville.

LIVRES DIVERS.

Lettres.

Lettres de Ninon de Lenclos au marquis de Sévigné, avec sa vie, nouvelle et belle édition, ornée de son portrait, 2 vol. in-18 brochés. Prix, 2 francs pour Paris, et 3 francs francs de port. A Paris, chez Deroy, libraire, rue Haute-Feuille, n°. 34.

Ce petit ouvrage, d'un jurisconsulte homme d'esprit, le citoyen Damours, est suffisamment connu par les différentes éditions qui en ont été faites : celle-ci est très-soignée.

Métrologie.

Sur le système monétaire décimal, 24 nivôse an VI.

Type et légende de la pièce d'or, 6 thermidor.

Le Génie planant au dessus du globe, et d'une main hardie osant poser le compas sur sa circonférence : de l'autre main il tient la canne métrique, dont un centimètre est divisé scrupuleusement en millimètres, avec cette légende : POUR L'UNIVERS.

Ces deux mémoires sont du citoyen *Auguste Savinien Leblond*, qui, en 1790, proposa le premier à l'académie des sciences le nom de *mètre*. On voit que, sans être appelé à aucune fonction publique,

un bon citoyen sait faire servir ses réflexions au bien général, et on ne peut trop désirer que ceux qui ont ainsi des idées heureuses n'attendent pas, pour les communiquer aux autorités constituées, qu'il y ait pour eux cet intérêt sordide de tous les donneurs de projets.

Le citoyen Leblond n'a fait imprimer ces deux mémoires que pour pouvoir les distribuer aux membres des deux conseils, à l'instant où les monnoies doivent les occuper de nouveau. La première résolution avoit admis pour la pièce d'or, le type et la légende dont le citoyen Leblond, dans son second mémoire, explique de nouveau les avantages : tous les amis des sciences et des arts doivent soutenir et propager l'idée qu'il a eue de faire de la monnoie décimale, une médaille par laquelle non-seulement tous les Français, mais tous les peuples et tous les âges apprendront que, *pour l'Univers, sous la main du Génie, la distance du pole à l'équateur* est devenue l'unité invariable des mesures, des poids et des monnoies.

ORNITHOLOGIE.

Histoire Naturelle des oiseaux d'Afrique, par François le Vaillant. Six premières livraisons qui commencent le premier tome, in-folio, papier vélin. Prix, 30 francs; in-4.° papier vélin, 15 francs; in-4.° papier fin, 6 francs; in-12, tom. 1 et 2 brochés, 7 francs 20 centimes, et 9 francs francs de port. A Paris, chez J. J. Fuchs, rue des Mathurins.

Nous avons déjà rendu compte des deux pre-

mières livraisons de cet ouvrage (1), et de la manière dont il est rédigé. Les gravures des dernières sont également soignées. On a publié chez le même libraire une édition in-12 pour faire suite aux oiseaux de Buffon. Nous reviendrons encore sur cet important ouvrage quand il sera complet.

Botanique.

Flora Atlantica. — Flore Atlantique, par le citoyen Desfontaines, troisième et quatrième livraisons.

Voyez dans notre tome II, page 276 de cette année, l'annonce de ce bel ouvrage, dont nous donnerons un extrait plus détaillé quand il sera plus avancé.

Chymie.

Réflexions sur la doctrine du phlogistique et la décomposition de l'eau, par Joseph Priestley, traduit et suivi d'une réponse par Adet. Prix, 1 franc 80 centimes pour Paris, et 2 francs 40 centimes pour les departemens, franc de port. A Paris, chez Guillaume, rue de l'Eperon, an VI de la république.

Le nom de l'auteur et celui du traducteur suffisent pour inspirer aux amateurs de chymie le désir de lire cet ouvrage.

(1) Magasin encyclop., seconde année, tom. V, p. 550.

MÉDECINE.

De Behandeling, etc., c'est-à-dire, *La manière de traiter la petite vérole inoculée, appliquée à la petite vérole naturelle, par B. Tersier.* A Harlem, chez Fr. Bohn, 1797, in-8.° de 76 pages. — *Ænmerkingen, etc.*, c'est-à-dire, *Observations sur l'opuscule de B. Tersier*, intitulé *La manière, etc., par L. Bicker.* A Harlem, chez Fr. Bohn, 1798, in-8.° de 80 pages.

La brochure de *Tersier* attaque indirectement la pratique de l'inoculation, dont le professeur *Bicker*, fondé sur vingt-cinq années de succès personnels, prend la défense avec chaleur, mais en même temps avec modération et honnêteté. Le citoyen *Tersier* est plus partisan de l'air *frais* à entretenir auprès des malades que de l'air *froid* dont son antagoniste croit l'application salutaire en plusieurs cas, en évitant toutefois les extrêmes de certains praticiens. Le professeur *Bicker* s'attache sur-tout à démontrer les *avantages particuliers* de l'inoculation, qui consistent à écarter beaucoup d'*accidens* dangereux, à épargner à l'économie animale une secousse dont les suites peuvent devenir incalculables, etc.

Hæc memini ; et victum frustra contendere Thyrsin :
Ex illo Corydon, Corydon est tempore nobis.

LES

Les Œuvres complètes d'Hippocrate, traduites du grec en français, par J. N. Belin-de-Ballu, professeur de langues anciennes et de littérature grecque, à l'école centrale du département de la Gironde, et membre de la société de médecine de Bordeaux.

Hippocrate est le père de la médecine, et le plus ancien des médecins est encore aujourd'hui le premier. Nul n'a porté plus loin la théorie de l'art, et la science spéculative n'a pas fait un pas depuis ce grand homme. Son nom est au-dessus de tout éloge : ses ouvrages sont trop célèbres pour qu'il soit nécessaire d'en recommander la lecture ; mais ils sont écrits dans une langue aujourd'hui si peu cultivée, que le plus grand nombre de ceux qui se destinent à l'art de guérir ne les connoissent que de nom. Nous avons pensé que ce seroit rendre à l'art un service important, et faire plaisir aux élèves et aux maîtres, que de leur offrir la collection complète des *Œuvres d'Hippocrate* traduites en français : c'est la première fois qu'elles paroissent en cette langue ; à la vérité quelques parties détachées de ce grand corps ont paru en français à différentes époques. Dacier a traduit les *Aphorismes* dans le dernier siècle. Dans celui-ci, le docteur Lorri a traduit le *Traité de la Diète*. Celui de l'*air, des eaux et des lieux*, un des plus intéressans d'Hippocrate, a été défiguré il y a quelques années par un médecin qui ignoroit entièrement l'art d'écrire.

Le savant Korai, médecin à Paris, et l'un des hommes les plus versés dans la langue et les écrits d'Hippocrate, a fait, de ce beau Traité, une excellente traduction accompagnée d'un texte très-épuré ; mais je crains que l'iniquité des temps n'ait étouffé ce chef-d'œuvre, et qu'il n'ait point encore vu le jour.

Il y a environ trois ans que le citoyen Lefèvre de Villebrune a publié une traduction française des Pronostics de Cos, *Prænotiones Coacæ*. Il appartenoit à ce citoyen, également habile dans la langue grecque et dans la médecine, de traduire toutes les Œuvres d'Hippocrate, et l'on ne peut que regretter qu'il ne se soit pas chargé d'une si belle entreprise.

Si la fidélité est un mérite dans toute traduction, elle devient une qualité indispensable dans un ouvrage de la nature de celui-ci. Ce n'est point assez de saisir le sens général de la phrase : la justesse de l'expression est de la plus grande importance. C'est sur-tout ici qu'on ne doit ni augmenter, ni affoiblir l'idée de l'auteur, et tel a été le juste milieu que le traducteur s'est efforcé de garder. Toutefois, en se faisant un devoir d'être fidelle, il n'a point négligé les grâces du style, autre genre de fidélité non moins essensiel, et il a fait tout ce qui étoit en lui pour rendre la lecture d'Hippocrate agréable, même aux personnes qui ne sont point initiées dans les mystères de l'art.

Il auroit été facile d'accumuler sur Hippocrate

un grand nombre d'observations : plus de six cents auteurs l'ont traduit en latin, expliqué, commenté, et l'on pouvoit faire une ample moisson de remarques, en dérobant un épi à chacun de ces commentateurs. Nous avons mieux aimé produire le texte pur, et laisser à chaque lecteur le droit et la liberté de l'interpréter à son gré. Nous ne nous sommes permis que les remarques les plus nécessaires sur l'ambiguité d'un mot, ou pour rappeler un *sens littéral*, dont le génie de notre langue nous obligeoit de nous écarter.

L'ouvrage sera divisé en cinq volumes in-8°. de cinq cents pages chacun. En tête du premier sera le portrait d'Hippocrate, gravé d'après un marbre antique par un artiste célèbre ; et à la fin du cinquième on trouvera une table des matières fort ample.

Cet ouvrage sera imprimé sur carré fin d'Angoulême : le caractère sera le même que celui du prospectus.

Le prix de la souscription sera de 25 francs, que l'on paiera en *cinq parties*, pour la commodité et l'avantage des élèves, et de la manière suivante :

En souscrivant, 5 francs.

En recevant le premier volume, qui paroîtra au premier nivôse prochain, 5 francs, et ainsi en recevant les suivans de trois mois en trois mois, le

dernier volume se trouvera payé, et sera reçu *gratis*.

N. B. Ceux qui n'auront pas souscrit paieront l'ouvrage 30 *francs en feuilles.*

On souscrit à Bordeaux, chez *Moreau*, imprimeur-libraire, rue des Remparts, n°. 55.

Chez l'auteur, à l'Ecole centrale, rue de Gourgues.

A Paris, chez *Barrois* l'aîné, quai des Augustins.

Traité du diabète sucré, des affections gastriques et des maladies qui en dépendent, suivi du résultat, des essais, des acides et autres substances oxygénées dans le traitement de la maladie vénérienne, d'une nouvelle nosologie, d'un Traité de quelques poisons morbifiques, de l'analyse chymique du sucre, et de plusieurs applications de la chymie à la médecine, par John Rollo, *docteur en médecine, chirurgien-général de l'artillerie royale, traduit de l'anglais par le citoyen Alyon, officier de santé de l'hôpital militaire du Val-de-Grace, avec des notes du citoyen Fourcroy.* Paris, chez Moutardier, imprimeur-libraire, quai des Augustins, n°. 28; Cerioux, libraire, quai Voltaire, n°. 9.

Cette traduction, si long-temps attendue, est dédiée à la société médicale de Paris, dont l'auteur

est lui-même un des membres les plus distingués. Les gens de l'art doivent l'accueillir avec intérêt, puisqu'ils peuvent y puiser des indications plus certaines pour combattre une maladie très-peu observée jusqu'à ce jour, et sur laquelle les livres de pathologie n'ont rien présenté qui ne soit faux ou insuffisant. Indépendamment des vues entièrement neuves présentées par Rollo sur le diabète sucré, ce qu'on y lira sur le scorbut, la goutte et autres maladies provenant de l'état morbifique de l'estomac, ne sauroit être assez sérieusement médité.

Parmi les points intéressans de doctrine médicale que contient la seconde partie de cet ouvrage, on y remarque principalement le résultat de l'essai des acides et autres substances oxygénées dans le traitement de la maladie vénérienne, et notamment des faits nombreux, qui constatent la propriété antisiphilitique de l'acide nitreux. Il appartenoit sans doute au citoyen Alyon d'enrichir la langue française d'une production aussi intéressante, puisqu'il a fait lui-même, sur le même objet, les expériences les plus curieuses : nous apprenons même que cet estimable traducteur est sur le point de publier des élémens de chymie, où l'on trouvera infailliblement le résultat des travaux auxquels il ne cesse de se livrer avec un zèle infatigable et un succès toujours soutenu.

Au surplus, les notes détaillées du professeur Fourcroy doublent le mérite de cette traduction, et, sous ce point de vue, la rendent préférable à

l'original pour ceux mêmes auxquels la langue anglaise est familière.

Agriculture.

Description topographique du ci-devant district de Boulogne-sur-Mer, état de son agriculture et moyens de l'améliorer, par les citoyens Henry et Delporte, publiée par la société d'agriculture et des arts de Boulogne-sur-Mer. A Paris, chez Merlin, rue du Hurepoix. Broch. in-8°. de 64 pages. An VI.

Si la France avoit des descriptions topographiques aussi bien faites que celle du département de la Seine-Inférieure, par le citoyen Noël (1), celle du Loiret par la ci-devant académie d'Orléans, elle seroit bientôt connue sous tous les rapports. L'ouvrage des citoyens Delporte et Henry est donc à la fois digne d'estime par son objet ; il l'est encore par son exécution : ils traitent d'abord de la situation de ce département, puis de son étendue, de son sol, de son climat, de ses rivières et de ses routes. Le reste de cet écrit est particulièrement consacré à l'agriculture, et il offre sous ce rapport le plus grand intérêt ; c'est ainsi qu'en ont parlé les auteurs de la feuille du Cultivateur, qui ont inséré ce morceau en entier dans leur excellent journal.

(1) Magasin encyclop., ann. II, tom. III, p. 561.

JURISPRUDENCE MORALE.

DISPUTATIO juridico-politica, quâ quæritur: An populi erroribus et superstitioni leges accommodare liceat? c'est-à-dire, *Dissertation de jurisprudence et de politique sur la question :* « S'il est permis d'accommoder les lois » aux erreurs et à la superstition du peuple, » *soutenue publiquement par J.-MATTH. VANGEUNS.* A Utrecht, le 8 janvier 1798.

Ceux qui pensent qu'en morale et en politique il vaut mieux acheminer les innovations avec discernement et avec mesure, que de les brusquer, qu'il est de la sagesse d'imiter la nature qui ne fait rien par sauts et par bonds, applaudiront à la solution et aux raisonnemens du jeune *Vangeuns*, qui semble fait pour honorer un nom déjà illustré dans la littérature batave : peu de thèses académiques sont aussi soigneusement traitées que celle-ci.

BEAUX-ARTS.

VOYAGE pittoresque de l'Istrie et de la Dalmatie, contenant la description historique des monumens, des sites, productions, costumes, mœurs et usages des habitans, et enrichi d'estampes, cartes et plans au nombre de soixante à soixante-six, exécutés par les plus habiles graveurs, sur les dessins coloriés du plus bel effet, et pris sur les lieux;

par Cassas, un des artistes employés par l'auteur du voyage de la Grèce, cinquième livraison. A Paris, chez Née, rue des Francs-bourgeois; Barez, rue Mêlée. An VI.

Cette cinquième livraison est composée de six estampes représentant une vue générale de Pola, une de l'amphithéâtre de Pola, une autre des anciennes murailles de Pola; la quatrième, une porte du palais de Dioclétien, appelée *porta aurea;* la cinquième, une partie de la galerie du temple de Jupiter; et la sixième, une vue de l'aqueduc de Salones, qui conduisoit l'eau à Spalatro. Ces gravures sont toutes exécutées avec le plus grand soin. Voyez ce que nous avons déjà dit sur ce bel ouvrage.

VOYAGE.

LE PRISONNIER en Espagne, ou Coup-d'œil philosophique et sentimental sur les provinces de Catalogne et de Grenade, par N. MASSIAS, officier d'artillerie; 1 vol. in-18 *de 200 pages, caractère petit texte, beau papier, édition très-soignée.* Prix, 1 franc cinquante centimes, et 2 francs franc de port. Se vend chez Potey, libraire, quai Voltaire, au coin de la rue du Bacq, et chez les marchands de nouveautés. L'auteur n'avoue que les exemplaires signés de sa main.

En lisant cet ouvrage, il est impossible de ne pas sentir que l'auteur n'a peint que ce qu'il a vu, n'a exprimé que ce qu'il a senti : les couleurs en sont

locales, et les sentimens y paroissent modifiés par le climat et par les mœurs espagnoles.

La manière descriptive employée par les voyageurs nous paroît insuffisante pour faire connoître un pays : il est impossible que les peintures qu'ils en font soient des images parfaites de la réalité. Le citoyen Massias, en joignant à la description des lieux qu'il a vus, le tableau des sensations qu'il a éprouvées à leur aspect, donne au lecteur un moyen de plus de saisir la ressemblance, et de juger des mœurs de la nation chez laquelle il a vécu.

S'il est vrai que, par la cause, on peut juger de l'effet, il n'est pas moins vrai que les effets doivent servir à faire connoître les causes : la peinture des sensations contribue donc à la connoissance des objets qui les ont produites.

Aussi est-il possible que, de tous les voyages en Espagne, aucun ne donne d'idée plus présise et plus exacte sur les mœurs de la nation espagnole.

En considérant maintenant le *Prisonnier en Espagne* comme ouvrage purement littéraire, au mérite d'un style pur et facile, il nous a paru réunir celui de la clarté et de la précision : la manière en est vive et originale. On voit que l'auteur a pris pour modèles, Sterne et l'auteur du tableau de Paris.

On pourra juger du ton qui règne dans cet ouvrage, par le chapitre suivant.

« Le costume distingue la nation espagnole des au-

tres nations de l'Europe. — Le manteau est l'autre peau des Espagnols, qu'ils ne dépouillent ni en hiver ni en été; ils le portent, l'ouvrent, le développent, le jettent sur leurs épaules avec une aisance inimitable.

Des enfans de huit ans, qui nous voyoient déguisés sous nos manteaux, s'écrioient : *voilà des Français.*

Le manteau écarlate est une grande partie du luxe qui se manifeste en public.

La *montera*, couvre-chef des Espagnols, est un genre de coiffure qui n'est bon ni contre le soleil, ni contre la pluie, et que jamais nous n'avons pu essayer sans rire. Les deux houpes placées aux extrémités supérieures ne figurent point mal les cornes emplumées du grand duc. Je m'imagine que quelque maligne Espagnole aura ajouté cet ornement symbolique, pour se venger d'un mari dupe et jaloux.

Les femmes ne peuvent paroître en public sans la jupe noire et sans la mantille.

La mantille, suivant les saisons, est une pièce oblongue, d'étoffe ou de mousseline, qui leur couvre la tête, les épaules, les reins, et revient ensuite se croiser sur la poitrine. A l'aide de ce voile mobile, une Espagnole multiplie ses charmes, cache ou découvre son visage, en montre les beautés, en diminue les défauts. — Elle vous regarde tendrement à travers la dentelle qui tombe sur ses yeux .... Ses mains ennuyées abandonnent la mantille qu'elles retenoient, et vous laissent voir un joli sein, ou plutôt le fichu qui le couvre religieusement.... Tout-à-coup elle s'élance, et relevant avec adresse un voile qui paroissoit l'incommoder, elle s'enfuit

en laissant à découvert les formes légères d'une taille svelte, dessinées par un corset élégant.

Elles ne sortent pas sans le bas de soie blanc, et sans le soulier neuf, ou presque neuf. La partie extérieure de leur parure est, dit-on, la seule qui soit propre : on ajoute même que les confesseurs rigoristes leur font un péché mortel d'une propreté plus recherchée.

Cette vestale et cette matrone marchent d'un air grave, ayant l'une et l'autre dans leurs mains un grand chapelet, dont la croix leur tombe au-dessous des genoux.... Où vont-elles, Eléonore?.... Je ne puis vous dire où elles vont....

Les filles vont ordinairement de compagnie avec une vieille femme, qui finit par se laisser attendrir, et par changer son rôle odieux en celui de confidente. Les jeunes femmes vont de compagnie avec les jeunes femmes, qui s'aiment en Espagne, et se servent mutuellement dans leurs amours.

Une Espagnole prend quelquefois l'habit monacal, et le froc s'énorgueillit de donner des charmes à la beauté.

Il leur est permis de paroître à leurs balcons en habits de couleur : leurs cheveux retroussés et noués au milieu de la tête avec un ruban sont leur unique coiffure. — Nos françaises se ruinent pour embellir leur laideur ou pour gâter leur beauté. »

L'auteur a assez estimé le public pour essayer de lui plaire, sans avoir recours à une odieuse satyre : on sent qu'il loue plus volontiers qu'il ne blâme.

Les femmes espagnoles sur-tout y sont peintes avec les couleurs d'une sensibilité peut-être intéressée.

Si l'utile, joint à l'agréable, est le plus sûr garant de la réussite d'un ouvrage, on ne peut que présager le succès à celui-ci.

HISTOIRE.

HISTOIRE secrète de la Révolution française, depuis la convocation des Notables jusqu'à la capitulation de Malte, la cessation des conférences tenues à Seltz, etc., par FRANÇOIS PAGÈS, *3 vol. in-8.° de 500 pages chacun.* Prix, brochés, 13 francs 5 décimes, et 18 francs par la poste.

Le troisième et dernier volume vient de paroître, et se vend séparément 4 francs 5 décimes, et 6 francs par la poste. A Paris, chez Deterville, libraire, rue du Battoir, n.° 16, près celle de l'Eperon. Il contient ce qui s'est passé de plus intéressant jusque et compris la capitulation de Malte et la cessation des conférences tenues à Seltz, et principalement les journées des 18 fructidor et 22 floréal; les campagnes de Buonaparte en Italie, dans le plus grand détail; nos campagnes en Suisse et en Allemagne; tous les traités de paix conclus depuis la révolution; les nouvelles dénominations des poids et mesures, avec leur explication; le tableau géographique de la république française, en y comprenant la cession de la rive gauche du Rhin, et un précis historique et chronologique de la révolution, depuis l'assemblée des Notables jusqu'à ce jour, précédé d'un tableau

à colonnes des victoires remportées par nos armées, etc.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

Versuch einer allgemeinen geschichte der Poësie, etc. c. à d. *Essai d'une histoire générale de la Poésie, depuis les temps les plus anciens, par le D. Jean-David Hartmann, Professeur royal, Recteur du Gymnase Frédéricien à Erford, et Membre de la Société littéraire d'Halberstadt, 2 vol. in-8°.; le premier de 604 pag., le second de 629 pag.* A Leipsic, chez Jean-Ambroise Barth, 1797 et 1798.

Ces deux volumes n'offrent encore que l'histoire ancienne de la poésie : en voici le sommaire,

TOME I.

Introduction, pag. 1-61.

Division de l'Histoire ancienne de la Poésie, en trois périodes.

Première période, qui s'étend jusqu'à la fondation de la république des Hébreux, l'an du monde 2685.

I. Poésie orientale, pag. 65-84.
a. Poésie hébraïque, p. 85-140.
b. Poésie arabe, p. 141-174.
c. Poésie syriaque, p. 175-185.

II. Poésie occidentale, p. 186-202.
a. Poésie grecque, p. 203-216.
b. Poésie italique, p. 217-229.

Deuxième période, qui s'étend jusqu'au temps d'Alexandre-le-Grand, l'an du monde 3865, 336 *avant l'ère chrétienne.*

Culture générale de l'esprit humain dans l'Orient et dans l'Occident, pendant cette seconde période, pag. 233-239.

I. Poésie orientale, pag. 240-277.
a. Poésie hébraïque, p. 278-477.
b. Poésie persane, p. 478-484.
c. Poésie de l'Hidostan, p. 485-489.
d. Poésie chinoise, p. 490-498.
II. Poésie occidentale, p. 499-510.
a. Poésie grecque, p. 511-630.
b. Poésie romaine, p. 631-644.

Tome II.

Troisième période, qui s'étend jusqu'au quatrième siècle de l'ère chrétienne.

Réflexions générales sur la culture de l'Orient et de l'Occident, pendant cette troisième période, pag. 3-10

I. Poésie orientale, pag. 11-52.
a. Poésie hébraïque, p. 53-104.
b. Poésie arabe, p. 105-118.
c. Poésie persane, p. 119-124.

d. Poésie des Hindires, p. 125-163.
e. Poésie des Chinois, p. 164-172.
II. Poésie occidentale, p. 173-215.
a. Poésie grecque, p. 216-479.
b. Poésie romaine, p. 480-619.
c. Poésie des Gallois et des Calédoniens, p. 620-627
d. Poésie des Germains ou Allemands, p. 628-629.

MÉLANGES.

Suite des Œuvres posthumes de Lafontaine, recueillies et publiées par Simien Despréaux, etc. Boudin, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 741.

Il y a peu de supercheries aussi révoltantes que celles dont ce prétendu éditeur vient de donner l'exemple, quoique les ruses typographiques de ce genre se soient extrêmement multipliées depuis quelques années, sur-tout dans le genre des romans. Là, du moins, la fraude peut espérer quelques succès. Mais prétendre tromper toute une nation sur le mérite qui caractérise un de ses écrivains les plus originaux et les plus inimitables, c'est une audace qu'il est difficile de qualifier, à moins que l'éditeur n'ait été trompé le premier; ce qui ne donneroit pas une haute idée de son goût.

Un littérateur estimé, le citoyen Grainville, vient de démasquer cette spéculation coupable. Des vingt-une fables qui composent ce prétendu supplément, il en rend douze à *Furetière*, une à *Valincourt*,

ami de Racine et de Boileau ; une à *Fieubet ;* pour les sept autres, elles étoient dispersées dans des recueils, et le lecteur le plus inattentif peut aisément se convaincre qu'aucune ne porte le cachet de notre Lafontaine. Quant au conte, c'est tout bonnement *le Florentin*, satyre dirigée contre Lully, et la seule que le bon Lafontaine se soit permise.

Ces sortes de piéges, tendus à la crédulité, sont de tous les pays. C'est ainsi que, dans le cours de l'année dernière un spéculateur anglais a voulu faire du Shakespéar. Il a déterré dans le tombeau de ce sublime et monstrueux écrivain, une tragédie intitulée *Vortigern*, et l'a fait jouer. Mais la fraude étoit trop grossière, et la découverte a été sifflée à grand chœur et de grand cœur. C'est ce qui adviendra à toutes les mauvaises plaisanteries de ce genre.

AVIS.

On peut s'adresser au Bureau du Magasin Encyclopédique, pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'Étranger, et généralement pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

On s'y charge aussi de toutes sortes d'impressions.

Les Livres nouveaux sont annoncés dans ce Journal aussitôt après qu'ils ont été remis au Bureau, c'est-à-dire, dans le Numéro qui se publie après cette remise.

Le Magasin paroit régulièrement le premier de chaque mois.

On prie les Libraires qui envoient des Livres pour les annoncer, d'en indiquer toujours le prix.

ANNONCES.

Choix de costumes civils et militaires des Peuples de l'antiquité, leurs instrumens de musique, leurs meubles et les décorations intérieures de leurs maisons, d'après les monumens antiques, avec un texte tiré des anciens auteurs, dessiné, gravé et rédigé par N. X. Willemin, deuxième livraison, in-folio. A Paris, chez l'auteur, au Musée des petits Augustins, et chez Firmin Didot, rue de Thionville.

Cette livraison renferme six planches de la suite des costumes ægyptiens. On voit entr'autres, dans la première, une tête d'Isis en bas-relief de terre cuite, appartenant au Muséum national. Cette tête avoit été mal gravée dans Caylus ; elle est ici beaucoup mieux rendue. Les autres morceaux sont tirés des ouvrages de Pockoke, Norden et autres voyageurs connus; ils sont tous exécutés avec la plus grande précision: en tout, cet ouvrage est fait avec beaucoup de soin, et la gravure sur-tout mérite des éloges.

TABLE

Des articles contenus dans ce numéro.

MAMMIFÈRES.

Cuvier. *Extrait d'un mémoire sur les ossemens fossiles de quadrupèdes.* 145

PHYSIOLOGIE.

J. J. Virey. *Considérations physiologiques sur la production de la graisse chez les animaux.* 150

MÉDECINE.

C. D. *Observations sur une Esquinancie membraneuse.* 164

VOYAGES.

J. F. Bourgoing. *Voyage du ci-devant duc du Châtelet en Portugal, etc.* 165

Suite de la Table.

ARCHÆOLOGIE.

M. Meyer. *Esquisse d'une histoire de la Sculpture chez les Grecs.* 188

GÉOGRAPHIE.

S. G. Hermelin. *Geographiske charter öfver Sverige, etc.* 208

TOPOGRAPHIE.

Salmon. *Topographie historique médicale de Padoue, etc.* 212

LITTÉRATURE GRECQUE.

M. Bast. *Specimen editionis novæ Epistolarum Aristæneti, etc.* 215

MÉLANGES.

J. J. Oberlin. *Sur l'ancien langage messin.* 222

POÉSIE.

L. J. B. E. Vigée. *Ma journée, poëme.* 234

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

Nouvelle société d'émulation à Poitiers. 242

Théâtre Faydeau. Les projets de mariage, Comédie. 243

Palma, Opéra. ibid.

Assemblée d'astronomes au Seeberg. 245

Vente d'une bibliothèque à Strasbourg. ibid.

Distribution des prix d'émulation à l'hôpital militaire d'instruction à Paris. 247

Plantes apportées par le capitaine Baudin. 249

Construction d'un parc pour les Eléphans. 250

Collection du voyageur anglais Hawkins. 251

Description de Maroc. 252

Cours de quelques Universités d'Allem. 253

Programme de la fête de la fondation de la République. 255

Ouverture du Théâtre de la République. 265

Œuvres complètes de Claudien. 266

OUVRAGES DIVERS.

Lettres.

Lettres de Ninon de Lenclos. 269

Métrologie.

A. S. Leblond *Sur le Système monétaire décimal* ibid.

Ornithologie.

F. le Vaillant. *Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique.* 270

Botanique.

Desfontaines. *Flora atlantica.* 271

Chymie.

J. Priestley. *Réflexions sur la doctrine du phlogistique, etc.* ibid.

Médecine.

B. Tersier. *De Behandeling, etc.* 272

J. N. Belin-de-Ballu. *Les Œuvres d'Hippocrate.* 273

John Rollo. *Traité du diabète sucré, etc.* 276

Agriculture.

Henry et Delporte. *Description topographique du ci-devant district de Boulogne-sur-Mer, etc.* 278

Jurisprudence morale.

Disputatio juridico-politica, etc. 279

Beaux-Arts.

Voyage pittoresque de l'Istrie et de la Dalmatie, etc. ibid.

Voyage.

N. Massias. *Le Prisonnier en Espagne, etc.* 280

Histoire.

P. Pagès. *Histoire secrète de [illegible] caise, etc.* 284

[illegible] éraire.

J. D. Hartmann. *Versuch einer allgemeinen geschichte der Poesie, etc.* 285

Mélanges.

Simien Despréaux. *Suite des Œuvres posthumes de Lafontaine.* 287